

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2023

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35

En exercice : 35

Présents : 28

Représentés : 6

PREND ACTE

OBJET : PRESENTATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

L'An deux mille vingt-trois, le sept décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le premier décembre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Etaient présents : VASTEL Laurent, REIGADA Gabriela, LAFON Dominique, RENAUX Michel, BULLET Anne, DELERIN Jean-Luc, BEKIARI Despina, CHAMBON Emmanuel, ANTONUCCI Claudine, CONSTANT Pierre-Henri, ROUSSEL Philippe, MERCADIER Anne-Marie, BOUCLIER Arnaud, RADAOARISOA Véronique, SAUCY Nathalie, LECUYER Sophie, HOUCINI Mohamed, PORTALIER-JEUSSE Constance, GABRIEL Jacky, COLLET Cécile, KARAJANI Claire, GAGNARD Françoise, SOMMIER Jean-Yves, MERGY Gilles, BROBECKER Astrid, MESSIER Maxime, POGGI Léa-Iris, LE FUR Pauline, Conseillers municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

Mme GALANTE-GUILLEMINOT

LE ROUZES

M. LHOSTE

M. BERTHIER

Mme KEFIFA

M. KATHOLA

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

pouvoir à

Mme REIGADA

Mme BEKIARI

M. CHAMBON

Mme ANTONUCCI

M. RENAUX

Mme LE FUR

Absente : Mme GOUJA Sonia.

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : M GABRIEL Jacky est désigné pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et plus particulièrement son article L116-1

Vu le décret N°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale ;

Considérant que l'analyse des besoins sociaux (ABS) est une obligation qui incombe au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en application du décret 95-262 du 6 mai 1995 ;

Considérant que cette fonction relève du Code de l'Action Sociale et des Familles, étant entendu que l'action sociale de la commune se fonde sur cette analyse ;

Considérant que l'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire – diagnostic établi avec l'ensemble des partenaires publics ou privés participant à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social telles que mentionnées à l'article L123-5 du Code précité ;

Considérant que la réalisation de l'analyse des besoins sociaux a fait l'objet du concours de la société *Ithéa Conseil*, conformément aux besoins exprimés par le CCAS ;

Considérant que les résultats de l'analyse des besoins sociaux sont retranscrits dans un rapport permettant d'envisager la concrétisation et la mise en œuvre des solutions imaginées, rapport composé de 15 fiches actions articulées autour de 3 axes thématiques ;

Considérant qu'une première restitution a eu lieu lors du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenay-aux-Roses en date du 21 septembre 2023 ;

Le Rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

Article 1 : de l'analyse des besoins sociaux élaborée conjointement par le CCAS de Fontenay-aux-Roses, les différents groupes de travail constitués, et le cabinet *Ithéa Conseil*.

Article 2 : dit que la présente délibération sera publiée sur le site internet de la Ville de Fontenay-aux-Roses, et qu'elle pourra être contestée par la voie d'un recours gracieux ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (2-4 bd de l'Hautil BP 30322, 95027 CERGY PONTOISE CEDEX) dans un délai de 2 mois suivant sa publicité.

Article 3 : ampliation de la présente délibération sera transmise à :

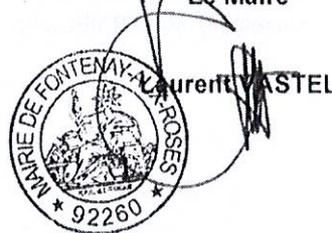
- M. le Préfet des Hauts-de-Seine
- Mme la Comptable du SGC de Fontenay-aux-Roses

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance

Le secrétaire de séance

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire



Certifié exécutoire

Compte tenu de la réception en préfecture le : 19 DEC. 2023

Publication/Affichage le : 20 DEC. 2023

Pour le Maire par délégation
La Directrice Générale Adjointe des Services

K. Fabre

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

S²LO



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

*Rapport de
diagnostic*



OCTOBRE 2022

INTRODUCTION

Une photographie de la population à l'instant T

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Fontenay-aux-Roses ont fait le choix d'impulser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) afin de disposer d'une photographie de la population. Le diagnostic permettra de dresser un **portrait actualisé** de la ville et de ses habitants, d'**évaluer la cohérence** de l'offre avec les besoins, de **renforcer la dynamique participative et partenariale** et de dégager **des pistes d'actions opérationnelles**. L'étude couvre des thématiques larges : dynamiques démographiques, animation de la vie locale en passant par les problématiques d'insertion et de santé.

Étape 1 : étude quantitative et qualitative de la commune

Dans un premier temps, des **analyses statistiques et cartographiques ont été produites**. En parallèle, une dizaine d'entretiens ont été menés aux côtés des agents, élus de la commune et des partenaires (*cf. annexe du présent rapport*) afin de « faire parler les chiffres » avec eux. Ces différents temps ont permis de cerner les grandes dynamiques démographiques, sociales et économiques de Fontenay-aux-Roses. Une enquête à la population permettra de compléter cette analyse avec les retours des Fontenaisiens. Ce rapport contient donc une **analyse à la fois quantitative et qualitative**.

Étape 2 : approfondissements et préconisations

Dans la deuxième phase de l'ABS, des tables-rondes auront lieu pour **approfondir certains sujets et aboutir à des axes stratégiques pour le CCAS**. Le bureau d'études animera ces temps participatifs et produira plusieurs supports suite à ces échanges, synthétisant les **pistes d'actions identifiées par les acteurs**.

Le pilotage de l'ABS. Cette étude est pilotée par le CCAS de Fontenay-aux-Roses, accompagné par Ithéa Conseil, bureau d'études spécialisé dans les Analyses de Besoins Sociaux.

L'ABS, démarche obligatoire pour les CCAS, une opportunité pour la nouvelle équipe municipale

Conformément à l'article R. 123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, modifié par décret le 21 juin 2016, « les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort ». Initiée dans l'année civile qui suit chaque renouvellement des conseils municipaux, elle fait l'objet d'un rapport présenté en conseil d'administration.

Fondée sur l'observation des besoins de la population, cette démarche constitue ainsi **l'un des cadres à partir duquel les politiques sociales territorialisées sont définies puis mises en œuvre**. Outil d'investissement sur le long terme, la réalisation d'une ABS **favorise une prise de décision basée sur des connaissances objectivées**. Elle constitue également une **occasion privilégiée d'échanges, de discussion et de coordination avec les partenaires associatifs et institutionnels du territoire**.

Le contenu de l'ABS permettra ainsi d'aiguiller les projets de la nouvelle équipe municipale sur de nombreux champs d'interventions dépassant les compétences du CCAS (démographie, petite enfance, enfance et jeunesse, seniors, familles, précarité, handicap, etc.).

SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



1. DÉMOGRAPHIE p.8



2. PETITE ENFANCE p.23



3. ENFANCE-JEUNESSE p.31



4. FAMILLES p.48



5. SENIORS



6. LOGEMENT ET HABITAT



7. EMPLOI ET ENTREPRISES



8. REVENUS ET PRÉCARITÉ



9. ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES



10. SANTÉ ET HANDICAP



ANNEXES (DONT GLOSSAIRE)

COMMENT LIRE VOTRE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX ?

Le rapport de diagnostic est un document dense où figurent un nombre conséquent d'éléments sur la population de Fontenay-aux-Roses (statistiques et cartographies notamment) mais aussi des pages de synthèse en début de thématique pour vous permettre une lecture rapide du document.

BON A NOTER - Les éléments statistiques traités dans le diagnostic permettent une comparaison de la donnée fontenaisienne avec ses territoires d'implantation : EPT Vallée Sud Grand Paris, Hauts-de-Seine, Île-de-France et France métropolitaine.

Le Profil Quartier a été établi au travers de la consolidation de huit quartiers : Pervenches-Val Content, Ormeaux-Renards, Pierrelais-Parc, Gare La Roue, Scarron, Buffets-Fauvettes, RER Lombart et Paradis Blagis.





EPT Vallée Sud Grd Paris

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

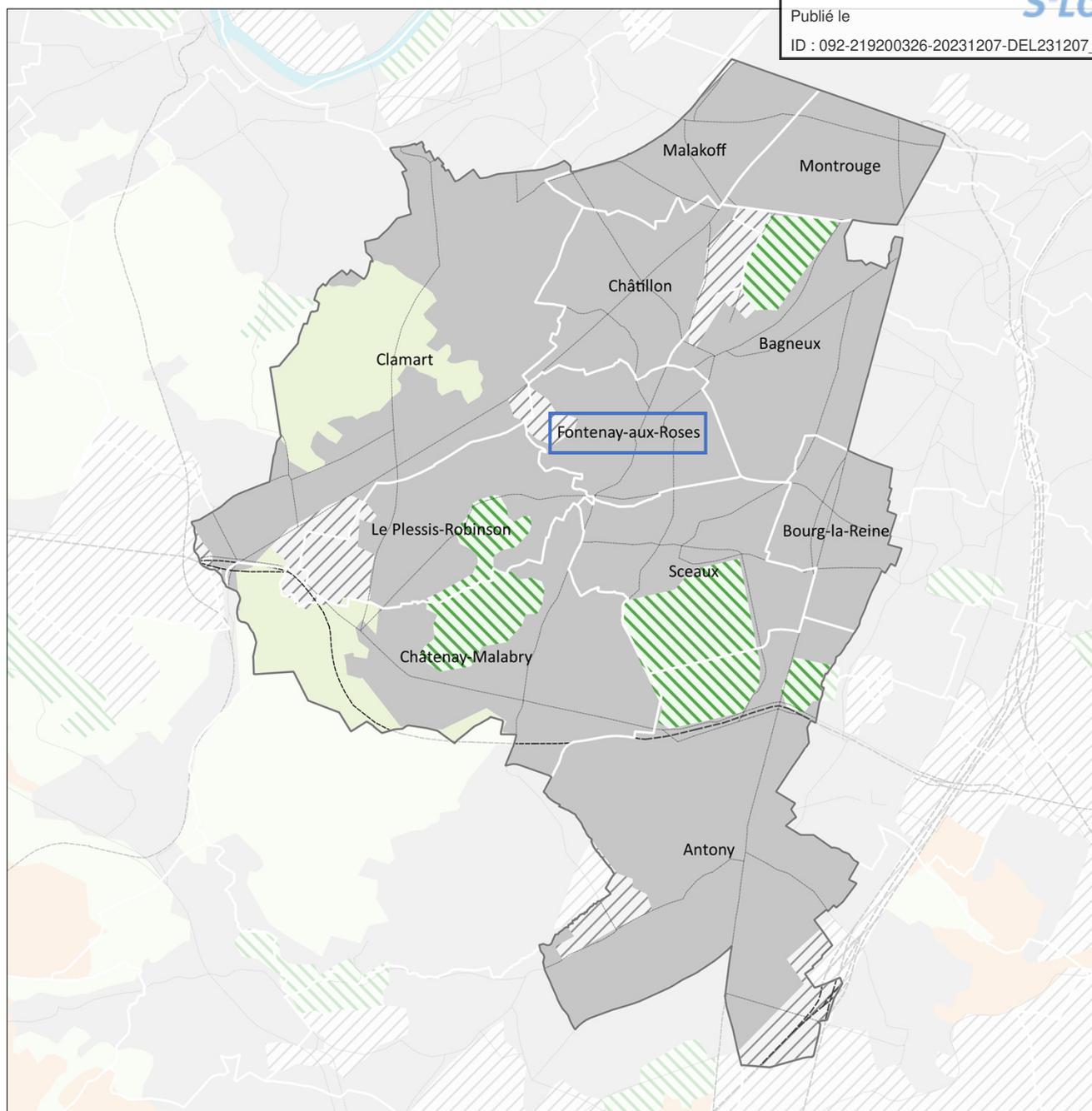


BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de l'EPCI.

Cette carte permet de positionner chacune des communes.





Consolidation des quartiers IRIS de Fontenay-aux-Roses

BON A NOTER



Les cartographies proposées pour chaque thématique du Profil Croisé sont proposées à l'échelle de la commune, suite à la consolidation des quartiers IRIS.

Cette carte permet de positionner chacun des quartiers.

- ① Pervenches Val Content
- ② Ormeaux – Renards
- ③ Pierrelais – Parc
- ④ Gare La Roue
- ⑤ Scarron
- ⑥ Buffets – Fauvettes
- ⑦ RER Lombart
- ⑧ Paradis - Blagis

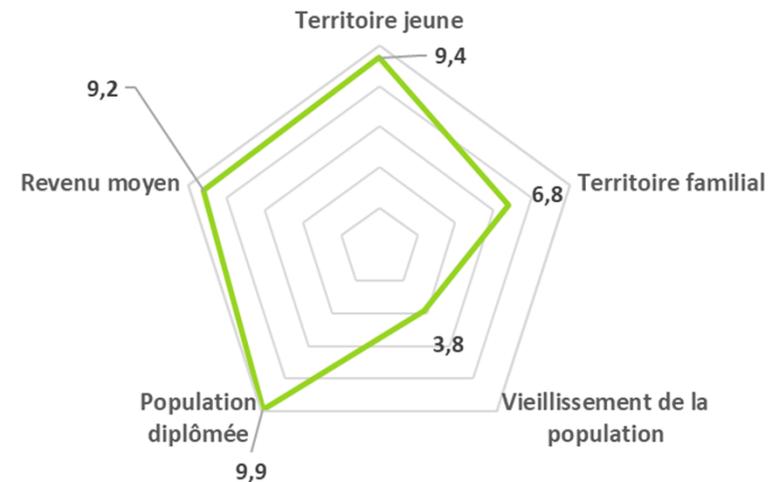


SYNTHÈSE – PROFIL DE MA POPULATION

Cette page de synthèse vous invite à prendre connaissance des grandes tendances socio-démographiques pour Fontenay-aux-Roses, en quelques minutes, à travers 5 chiffres-clés. Concernant ces 5 indicateurs, un graphique comparatif vous permet de visualiser comment se situe votre collectivité par rapport à ses pairs de même strate grâce à une classification de 0 à 10 sur chaque donnée.

Les indicateurs pour Fontenay-aux-Roses sont ici comparés à ceux des communes comptant entre 10 000 et 50 000 habitants.

Synthèse comparative – Profil de ma population



Plus l'indice se rapproche de 10, plus la collectivité se situe dans la moyenne supérieure en comparaison aux collectivités de même strate.

Clé de lecture du graphique :

Avec un indice de 9,2 pour Fontenay-aux-Roses, on compte 92% des communes de la même strate dont le revenu moyen est moins élevé.

Les 5 indicateurs du graphique :

1. Part des moins de 30 ans dans la population
2. Part des familles avec enfants sur le territoire
3. Rythme d'évolution du nombre de 65 ans et plus dans la population
4. Part des 15-64 ans ayant un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat
5. Revenu moyen des foyers fiscaux



39%

La part des moins de 30 ans dans la population, soit 10 034 personnes pour Fontenay-aux-Roses.



41%

La part des familles avec enfants parmi les ménages, soit 4 560 familles dont 1 495 familles monoparentales pour Fontenay-aux-Roses (22%).



18%

L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Fontenay-aux-Roses entre 2009 et 2019, soit 654 seniors de plus en 10 ans.



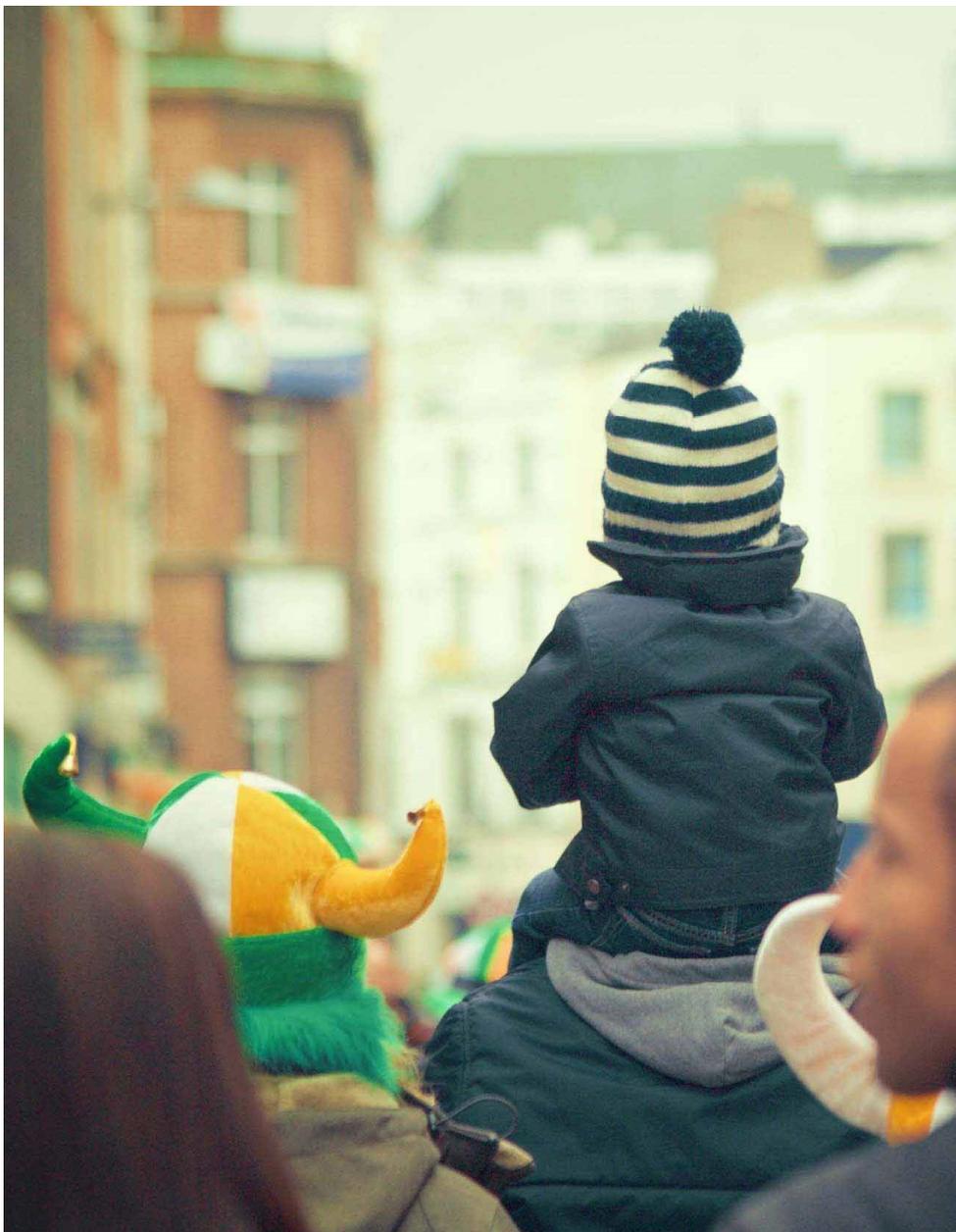
67%

La part de la population diplômée du BAC pour Fontenay-aux-Roses, contre 69% dans les Hauts-de-Seine.



35 984 €

Le revenu moyen pour Fontenay-aux-Roses, contre 44 881€ pour les Hauts-de-Seine.



1. DÉMOGRAPHIE

1.1 Principales dynamiques

1.2 Tranches d'âge

1.3 CSP, Diplôme, Nationalité, Immigration

1.4 Focus – Profil Quartier

Nota Bene :

Les recensements de la population réalisés par les communes sous le contrôle de l'INSEE permettent, notamment, de suivre l'évolution socio-démographique et urbaine des territoires. Toutefois, dans le cas de la commune de Fontenay-aux-Roses, les données issues de l'INSEE nécessitent d'être appréhendées avec précaution.

Les fluctuations de population observées entre certaines années s'expliquent difficilement par l'évolution « naturelle » du contexte communal et s'apparentent davantage à des anomalies liées, probablement, au changement de mode de recensement (à partir de 2004). Des incertitudes sur la période 2008-2013 peuvent persister.

CE QUE DISENT LES CHIFFRES

- Une **croissance démographique positive sur le territoire** depuis 2008
 - 25 531 habitants en 2022
 - Un taux d'évolution de la population de 0,5% entre 2008 et 2018 (de 24 131 habitants en 2008 à 25 342 habitants en 2018)
- Une **croissance portée notamment par un solde migratoire positif** (indiquant un nombre d'arrivées sur le territoire plus élevé que le nombre de départs) entre 2008 et 2018 : +2,4 points
- Un **solde naturel, toutefois, négatif entre 2008 et 2018** (soit un nombre de naissances moins élevé que le nombre de décès) : - 0,2 points
- Un **espérance de vie moyenne plus élevée à Fontenay-aux-Roses que dans les autres territoires** et pouvant être une source d'enjeux concernant le vieillissement de la population
- Une **part de séniors (60 ans et plus) légèrement plus élevée que dans l'EPT** (22 % à Fontenay-aux-Roses contre 21 % dans l'EPT) mais plus faible qu'en France (26 %)
- Une **population au visage jeune** : un indice de jeunesse (ratio entre les moins de 20 ans par rapport au plus de 60 ans) plus élevé que dans les autres territoires (1,3 contre 1,2 dans l'EPT, 0,9 en France)
 - Une surreprésentation notamment de jeunes de 0-14 ans par rapport aux autres territoires
- Un **profil socio-professionnel varié**
 - Une surreprésentation de Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures par rapport à la France, toutefois moins marquée que dans l'EPT et le département : 21 % contre 24 % dans l'EPT, 26 % dans le département, 10 % en France
 - Des actifs de la CSP « Employés » également bien présents (16 % comme en France, contre 15% dans l'EPT et 14% dans les Hauts-de-Seine)
 - Une diminution des « Professions Intermédiaires » en 10 ans (-10% entre 2008 et 2018)
- Une **population diplômée** : plus d'un habitant sur deux (51 %) non scolarisé est diplômé de l'enseignement supérieur, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne de l'EPT (53 %) mais largement plus élevé qu'en France (31 %)
 - Un nombre de personnes diplômées de l'enseignement supérieur en augmentation dans la commune (+ 15 % entre 2008 et 2018)
- Des **personnes immigrées (17%) ou de nationalité étrangère (11%) bien présentes**, pouvant impliquer des besoins d'apprentissage de la langue pour la population allophone ou encore des enjeux liés à l'accès aux droits ou à l'emploi



Un **taux de natalité** de 13,6% de 2013 à 2019, en diminution depuis 1968 (17,3%)
10,9% en France, 15% dans les Hauts-de-Seine

Les nouveaux arrivants sur le territoire

Des arrivants âgés majoritairement de 15 à 54 ans : 23 % des nouveaux arrivants ont entre 15 et 24 ans, 51 % entre 25 et 54 ans, indiquant un potentiel enjeu d'accompagnement et d'insertion pour les adolescents/jeunes adultes puis pour les nouvelles familles

Des arrivants issus notamment de la Catégorie Socio-Professionnelle « Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures » (soit des « CSP + ») : 28 %

Des arrivants également issus de la CSP « Autres », pouvant être étudiants, élèves ou personnes au foyer : 38 %

CE QUE DISENT LES ACTEURS

- Un **nombre d'élèves de maternelle en diminution**
 - Une situation pouvant être imputable, selon certains acteurs, au coût élevé de l'habitat dû au manque d'offres et aux difficultés pour les jeunes familles de s'installer dans la commune
 - Le constat d'une baisse du nombre de naissances qui s'accroît, et un départ de certaines familles vers d'autres communes voisines
- Une **commune avec une mixité sociale relative**
 - Une commune définie comme aisée avec des « quartiers résidentiels pavillonnaires et des immeubles de standing »* et une part « d'immeubles sociaux notamment autour du quartier des Blagis »* regroupant une population plus précaire
 - Une part de population allophone à prendre en considération pour le soutien aux démarches administratives, notamment dans le quartier des Blagis



Les enjeux identifiés

- Adaptation de la commune à l'évolution de sa population et aux besoins de tous les habitants : nouveaux arrivants, personnes vieillissantes, jeunes, familles, etc.
- Aider les familles en difficulté d'intégration, améliorer l'habitat et favoriser le vivre ensemble

FONTENAY-AUX-ROSES VUE PAR SES HABITANTS

*Un mot pour décrire
Fontenay-aux-Roses**



1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (1/3)



La population a-t-elle augmenté ou a-t-elle baissé ? À quel rythme ? Pour quelles raisons ?

LE RECENSEMENT



Les communes de moins de 10 000 habitants, font l'objet d'un recensement exhaustif tous les cinq ans. A l'inverse, les communes de 10 000 habitants ou plus font l'objet d'une enquête annuelle, 40% de leur population étant recensée sur une période de cinq années.

Pour estimer au plus près la population légale au 1er janvier, l'INSEE s'appuie sur différents fichiers : foyers fiscaux, fichiers d'allocataires de prestations sociales... Cette estimation est essentielle : près de 350 articles de lois ou de codes se réfèrent à la population légale (ex. dotations, nombre de conseillers municipaux, barèmes de certaines taxes...)

Par ailleurs, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années :

- Données INSEE 2017 = moyenne observée sur la période 2015-2019

Les résultats du recensement de l'INSEE de 2019 paraîtront donc en 2022. A noter que, du fait de la crise sanitaire, le recensement 2021 est repoussé à 2022.

Données générales

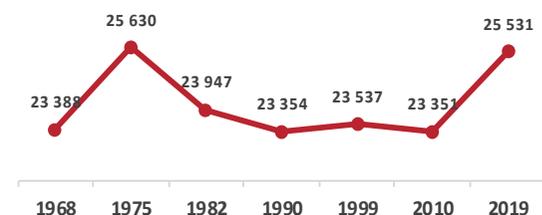
Populations légales au 1er janvier 2022 :

Population municipale : 25 531 hab.
Population comptée à part* : 231 hab.
Population totale : 25 762 hab.
Superficie : 2,5 km²
Densité de population au km² : 10 172 habitants

Source : INSEE 2022 et INSEE 2022

Fontenay-aux-Roses accueille 25 762 habitants selon les dernières estimations de l'INSEE.

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2019



INSEE 1968-2019

En 2019, la population était de 25 531 habitants.

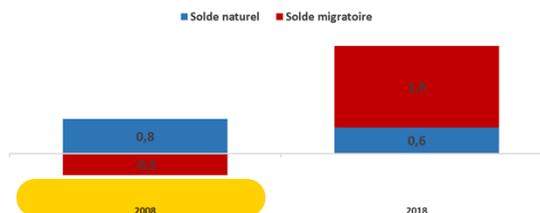
Contexte démographique Prudence nécessaire vis-à-vis des données de l'INSEE (Source : Operis pour la commune de Fontenay-aux-Roses)

Pour Fontenay-aux-Roses, les données issues de l'INSEE nécessitent d'être appréhendées avec précaution. Lorsque l'on observe l'évolution de la population sur la commune depuis l'année 1968, nous constatons des fluctuations très importantes entre certaines périodes. Par exemple une perte de 1 753 habitants (entre 2008 et 2013) et un gain de 2 964 habitants (entre 2013 et 2018). Ces fluctuations s'expliquent difficilement par l'évolution « naturelle » du contexte communal et s'apparentent davantage à des anomalies liées, probablement, au changement de mode de recensement (à partir de 2004). Compte tenu des incertitudes sur la période 2008-2013, nous analyserons les dynamiques d'évolution à travers une comparaison entre le recensement de 2008 et celui de 2018.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (2/3)

De nouveaux habitants sont-ils arrivés ? Y-a-t-il plus de naissances que de décès ? De départs que d'arrivées ?

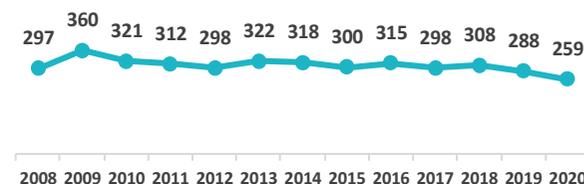
Indicateur clé | Variation annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2018



Source : INSEE 2008 et 2018

Le solde naturel de la population a baissé entre 2008 et 2018 (-0,2 points), tandis que le solde migratoire a beaucoup augmenté (+2,4 points).

Les naissances enregistrées de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

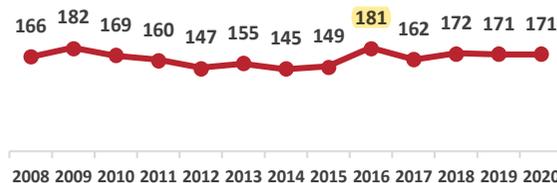
En 2020, le nombre de naissances enregistrées pour Fontenay-aux-Roses était de 259, soit une tendance à la diminution depuis une dizaine d'années.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

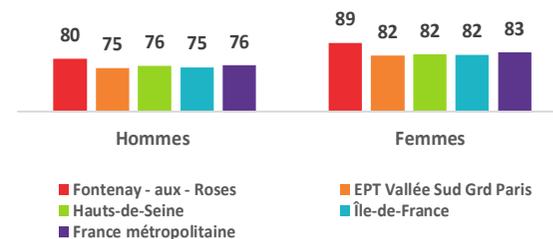
Les décès enregistrés de 2008 à 2020



Source : INSEE Etat Civil 2008 à 2020

En 2018 et 2020, le nombre de décès est resté stable.

Âge de décès moyen par sexe sur la période 2017-2019



Source : Fichier des personnes décédées, 2017-2020, INSEE

Sur la période 2017-2020, l'âge moyen des hommes décédés était de 80 ans pour Fontenay-aux-Roses, contre 76 ans pour les Hauts-de-Seine.

1.1 PRINCIPALES DYNAMIQUES (3/3)



Comment se renouvelle la population ? Le profil des nouveaux arrivants est-il similaire au reste de la population ?

CE QUI FAIT ÉVOLUER LE PROFIL DES HABITANTS



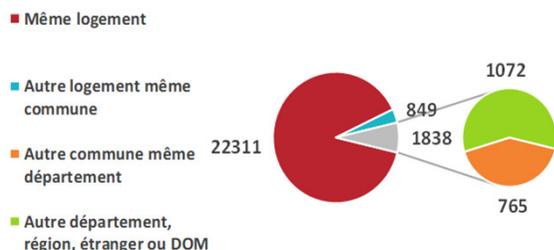
L'arrivée de nouveaux habitants qui ont un profil différent de la population déjà résidente (âge, CSP...) peut s'expliquer par plusieurs facteurs : offre de formation et d'emploi, livraison de nouveaux logements, bonne « réputation » de la commune...

LA DÉFINITION



Dans la catégorie « **Autres** » des CSP de l'INSEE, on entend les « autres personnes sans activité professionnelle », soit les élèves, les étudiants et les hommes/femmes au foyer.

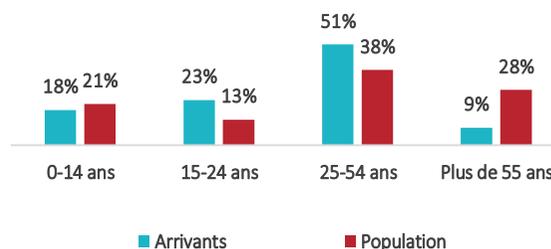
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En nombre



Source : INSEE 2018

En 2018, 1 072 habitants de la commune résidaient l'année précédente dans un autre département, une autre région, à l'étranger ou dans un DOM.

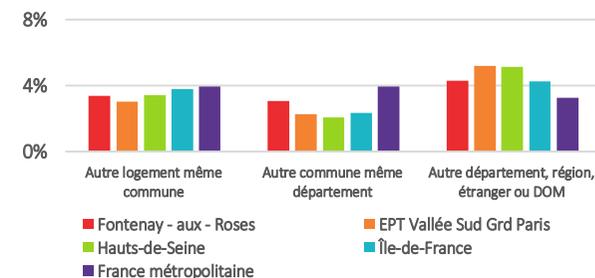
Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, 51% des nouveaux arrivants de la commune avaient entre 25 et 54 ans.

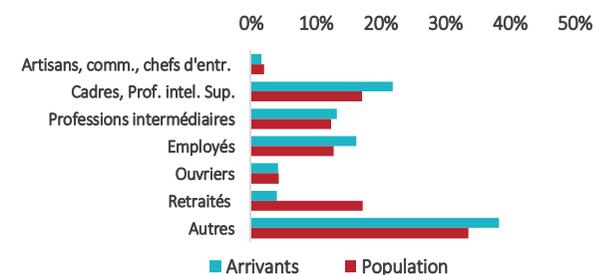
Lieu de résidence de la population un an auparavant (en 2017) – En %



Source : INSEE 2018

En 2018, 3% des habitants de la commune résidaient l'année précédente dans un autre logement de leur commune de résidence.

Catégorie socioprofessionnelle* des arrivants par rapport au reste de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, 16% des nouveaux arrivants de la commune faisaient partie de la catégorie employés.

1.2 TRANCHES D'ÂGE



Mon territoire est-il jeune ?
 Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?
 Quelles classes d'âge sont en hausse / en baisse ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

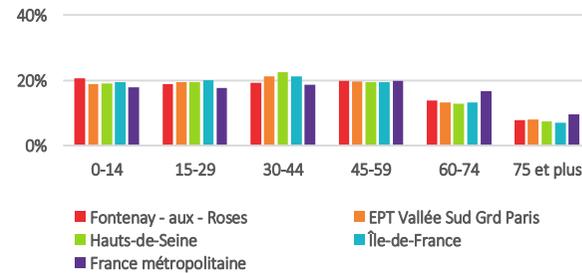
LA PYRAMIDE DES ÂGES



- 1 L'espérance de vie des femmes étant plus élevée, les hommes (en bleu) sont souvent sous-représentés en haut de la pyramide
- 2 La génération des babyboomers est représentée dans la 2ème moitié de la pyramide (les 60-74 ans)
- 3 La pyramide peut se creuser entre 18 et 30 ans, notamment si les jeunes partent pour se former ou pour un 1^{er} emploi
- 4 Plus la base de la pyramide est large, plus la population est jeune

Les différences entre 2008 et 2018 sont visibles à travers les espaces blancs encadrés et/ou les dépassements.

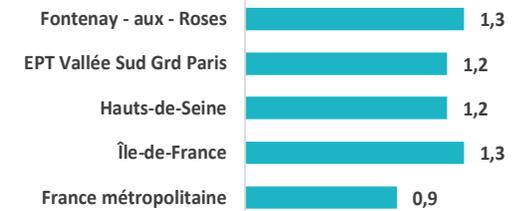
Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, les 0-14 ans représentaient 21% de la population de la commune, contre 18% pour la France métropolitaine.

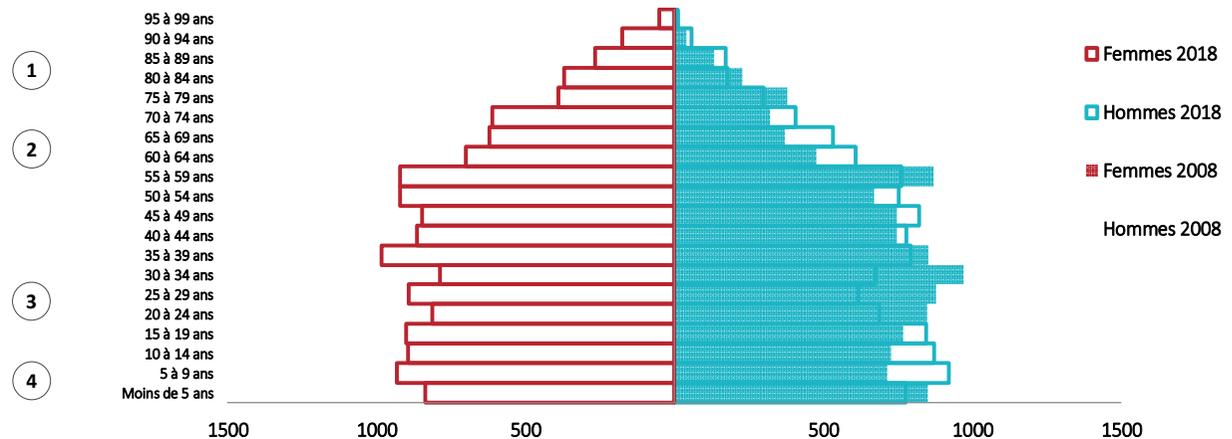
Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2018

En 2018, on comptait pour Fontenay-aux-Roses 1,3 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

Pyramide des âges de la population



Source : INSEE 2018



1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (1/2)

La population compte-elle beaucoup de cadres ? D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP



Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

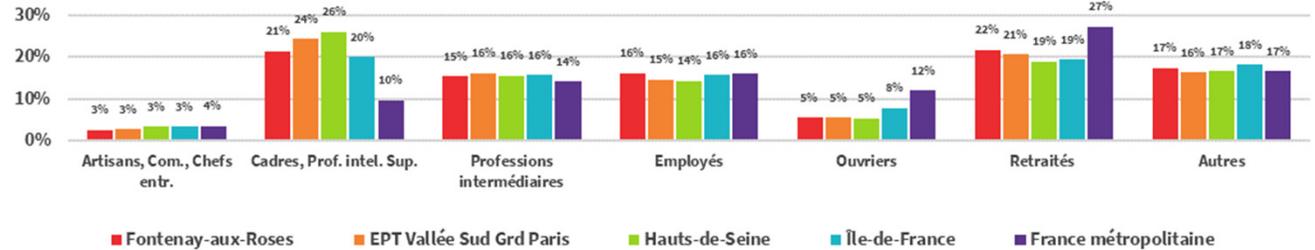
La version actuellement en vigueur (PCS-ESE 2017) est une ventilation plus détaillée. Elle éclaire certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers, notamment ceux de la fonction publique.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 21% pour Fontenay-aux-Roses, alors que ce chiffre était de 20% pour l'Île-de-France.

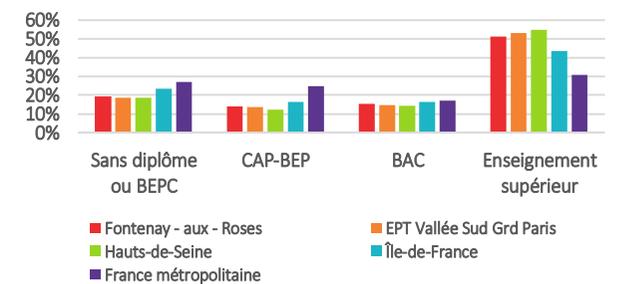
Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2008	2018	Evol. 2008-2018
Agriculteurs exploitants	3	3	x
Artisans, com., chefs d'entr.	390	517	+33%
Cadres et prof. intellect. sup.	4 040	4 318	+7%
Professions intermédiaires	3 462	3 112	-10%
Employés	3 182	3 203	+1%
Ouvriers	1 208	1 093	-10%
Retraités	4 234	4 335	+2%
Autres	3 146	3 516	+12%
Ensemble	19 666	20 096	+2%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, on observe une diminution de 10% des professions intermédiaires.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2018

En 2018, on enregistrait 51% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés de la commune.



1.3 CSP, DIPLÔME, NATIONALITÉ, IMMIGRATION (2/2)

La population réside-t-elle en France depuis plusieurs générations ? La commune a-t-elle connu des flux migratoires significatifs ?

LA DÉFINITION



- **Population étrangère** = qui n'est pas de nationalité française
- **Population immigrée** = population née à l'étranger, qui peut être ou non de nationalité française

IMMIGRÉS, ÉTRANGERS EN FRANCE



En 2020, 6,8 millions d'immigrés vivent en France (10,2% de la population totale). 2,5 millions, soit 36 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

La population étrangère s'élève quant à elle à 5,1 millions de personnes. Elle se compose de 4,3 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

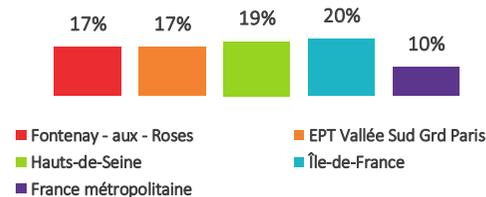
Evolution de la population non-scolarisée par niveau de diplôme

	2008	2018	2018 (%)	Evol. 2008-2018
Sans dipl. ou brevet	3 973	3 293	19%	-17%
CAP-BEP	2 425	2 391	14%	-1%
BAC	2 901	2 621	15%	-10%
Enseignement sup.	7 609	8 763	51%	+15%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes non-scolarisées sans diplôme de la commune a évolué de - 17%.

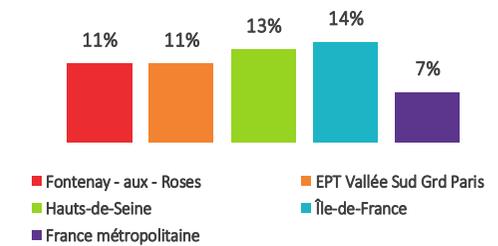
Population immigrée*



Source : INSEE 2018

En 2018, la part de la population immigrée était de 17% pour Fontenay-aux-Roses, alors que ce chiffre était de 10% pour la France métropolitaine.

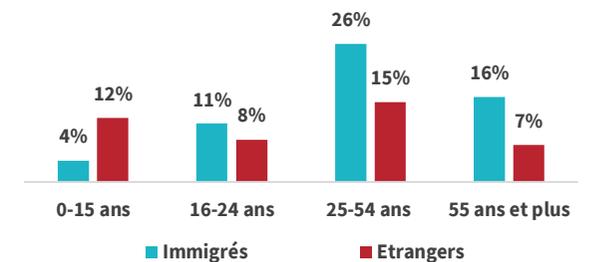
Population de nationalité étrangère*



Source : INSEE 2018

En 2019, la part de la population de nationalité étrangère était de 11% pour Fontenay-aux-Roses, alors que ce chiffre était de 7% pour la France métropolitaine et 14% en Île-de-

Population par âge, nationalité et situation quant à l'immigration



Source : INSEE 2018

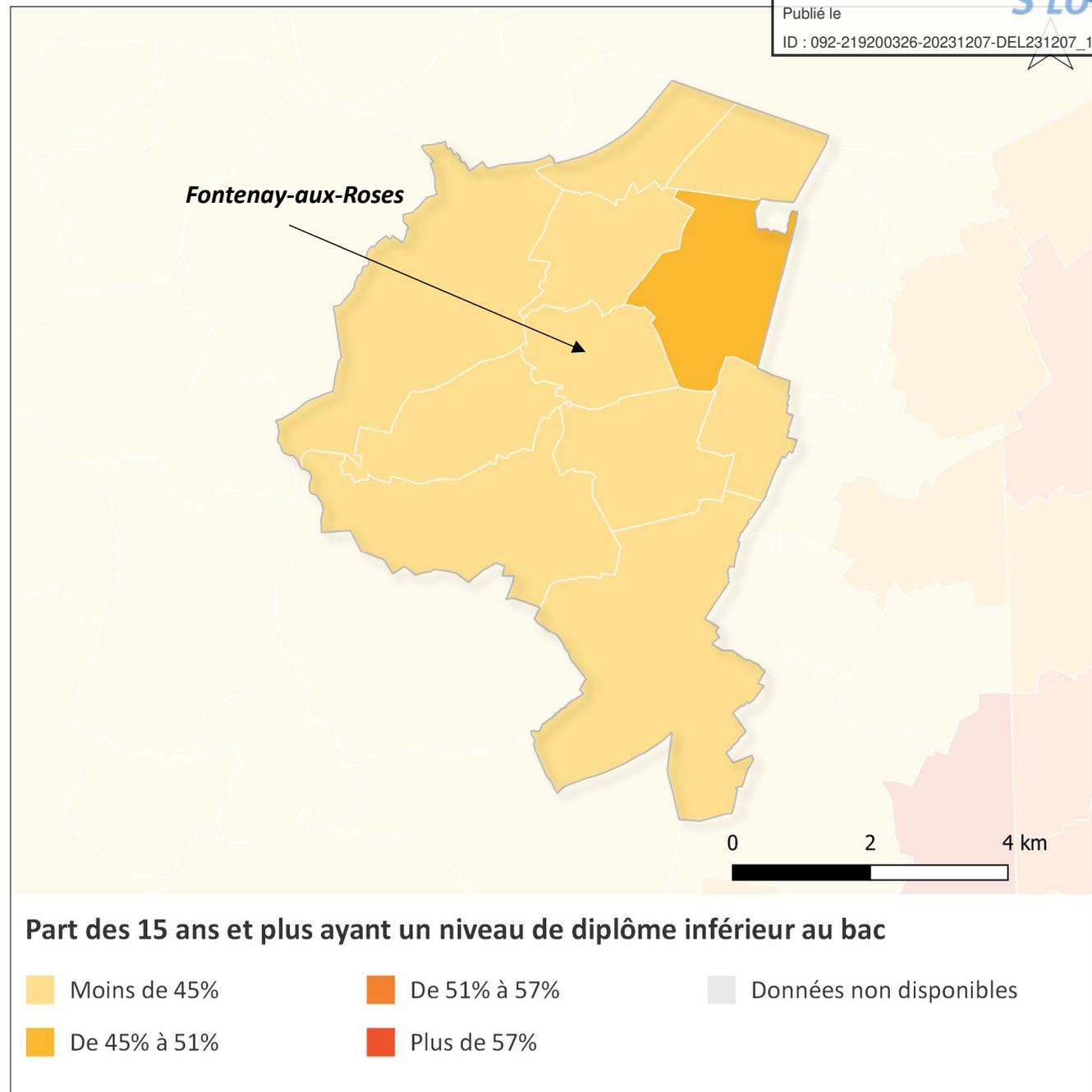
En 2018 on comptait 15% des 25-54 ans de la commune qui étaient de nationalité étrangère.



EPT Vallée Sud Grd Paris

Quelle est la part de la population qui n'est pas diplômée du baccalauréat ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



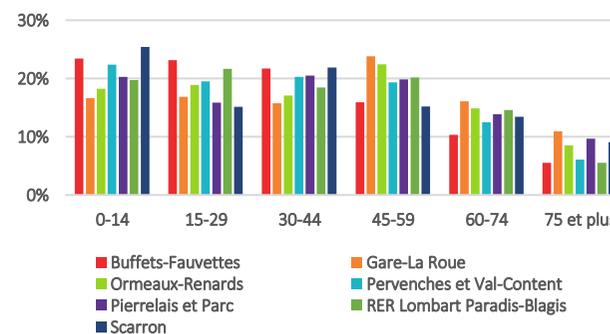
Source : INSEE 2018



1.4 FOCUS PROFIL QUARTIER

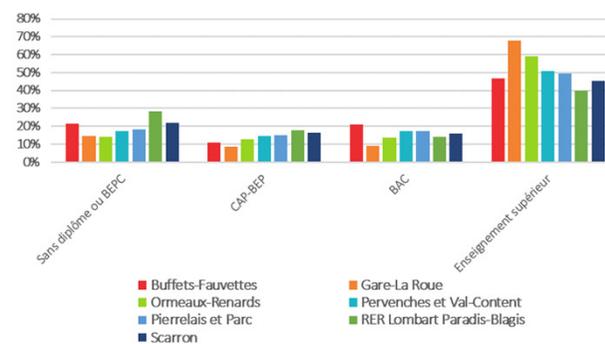
Comment se traduisent les principaux indicateurs démographiques par quartier ?

Détail de la population par classes d'âge



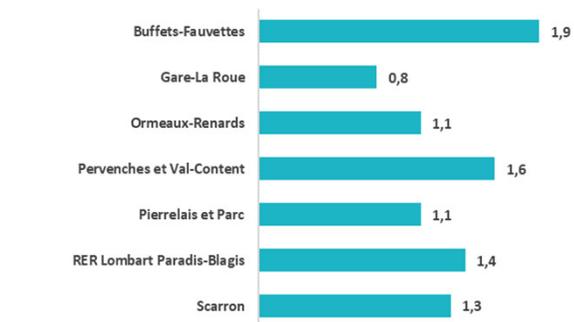
Source : INSEE 2018

Population non scolarisée par niveau de diplôme



Source : INSEE 2018

Indice de jeunesse



Source : INSEE 2018

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Plus l'indice de jeunesse est élevé, plus la population est jeune.

- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans

1.4 FOCUS BLAGIS

Mon quartier est-il jeune ?
Étudiant ? Familial ? Vieillissant ?

LE RECENSEMENT



Les résultats du recensement de l'INSEE de 2020 paraîtront en 2022. En réalité, il est impossible de calculer le nombre de Français chaque année. Ainsi, les données du recensement sont une moyenne estimée sur les cinq dernières années :

- Données INSEE 2017 = moyenne observée sur la période 2015-2019
- Données INSEE 2012 = moyenne qui sera observée entre 2010 et 2014

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



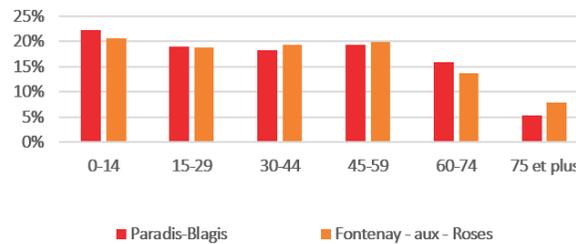
- **Indice de jeunesse** = Les moins de 20 ans / les plus de 60 ans
- **Solde migratoire** = Arrivées – Départs
- **Solde naturel** = Naissances - Décès

Données générales

Population au 1er janvier 2018 : 1 959 habitants

Source : INSEE 2018

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, les 0-14 ans représentaient 22% de la population du quartier, contre 21% dans la commune.

Indice de jeunesse*



Source : INSEE 2018

En 2018, on comptait pour Paradis-Blagis 1,3 personne(s) de moins de 20 ans pour 1 personne de plus de 60 ans.

1.4 FOCUS BLAGIS



La population compte-elle beaucoup de cadres ? D'ouvriers ? D'employés ? De retraités ? Est-elle diplômée ?

LES CSP



Le code des catégories socio-professionnelles a été élaboré en 1951. Le système reflétait le modèle économique de l'époque avec des catégories telles que « salariés de l'agriculture » ou « patrons de l'industrie et du commerce ».

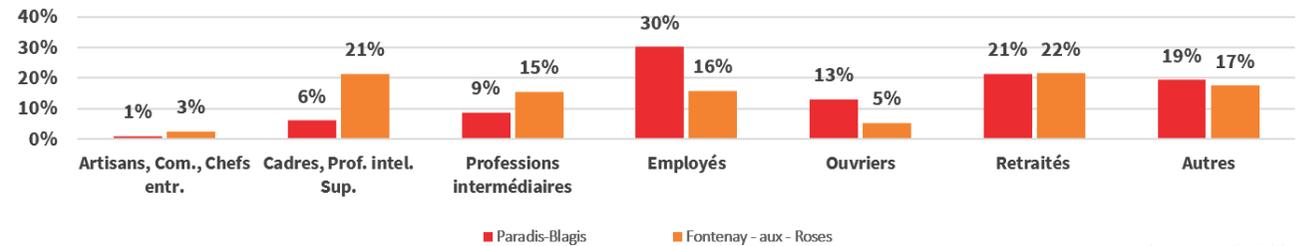
La dernière version (PCS-2003) éclate certaines catégories pour mieux prendre en compte l'apparition de nouveaux métiers.

Catégorie Socio Professionnelle (CSP)

- = Synthèse de la profession
- + Position hiérarchique
- + Statut (salarié ou non)

Le « découpage » de la société en CSP n'a pas fini d'évoluer : un collectif de chercheurs a même imaginé une nomenclature européenne (European Socio-Economic Groups).

Indicateur clé | Les 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures était de 6% pour Paradis-Blagis, alors que ce chiffre était de 21% pour Fontenay-aux-Roses.

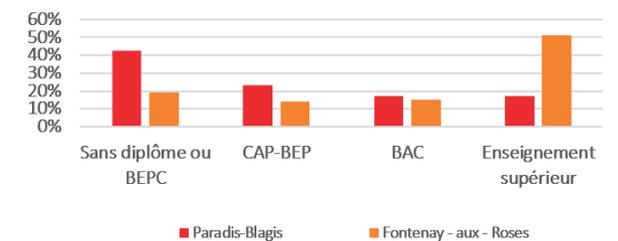
Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

	2008	2018	2018 (%)	Evol. 2008-2018
Sans dipl. ou brevet	692	580	43%	-16%
CAP-BEP	294	315	23%	+7%
BAC	252	234	17%	-7%
Enseignement sup.	303	231	17%	-24%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les habitants diplômés de l'enseignement supérieur ont évolué de -24% pour Paradis-Blagis.

Population non-scolarisée (qui a terminé ses études)* par niveau de diplôme



Source : INSEE 2018

En 2018, on enregistrait 17% de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 15 ans ou plus non-scolarisés du quartier. La part de population non diplômée dans le quartier est de 40%.

1.4 FOCUS – LES BLAGIS



La population réside-t-elle en France depuis plusieurs générations ? La commune a-t-elle connu des flux migratoires significatifs ?

LA DÉFINITION



- **Population étrangère** = qui n'est pas de nationalité française
- **Population immigrée** = population née à l'étranger, qui peut être ou non de nationalité française

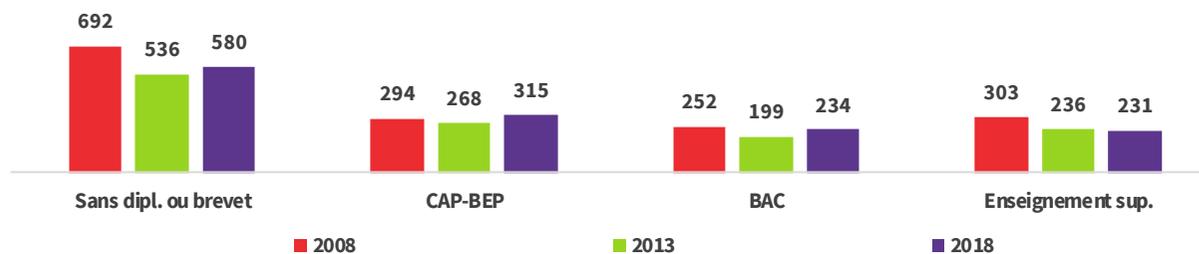
IMMIGRÉS, ÉTRANGERS EN FRANCE



6,2 millions d'immigrés vivent en France. 2,4 millions, soit 39 % d'entre eux, ont acquis la nationalité française.

La population étrangère s'élève quant à elle à 4,4 millions de personnes. Elle se compose de 3,8 millions d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,6 million de personnes nées en France de nationalité étrangère.

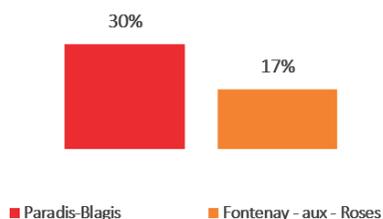
Evolution de la population non-scolarisée par niveau de diplôme



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, on comptait 231 personnes de 15 ans ou plus non scolarisées qui étaient diplômées de l'enseignement supérieur. Ce chiffre était de 303 pour l'année 2008.

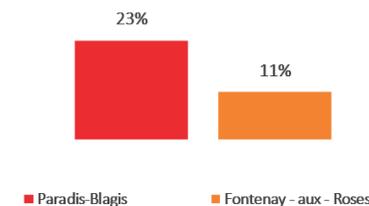
Population immigrée*



Source : INSEE 2018

En 2018, la part de la population immigrée était de 30% pour Paradis-Blagis, alors que ce chiffre était de 17% à Fontenay-aux-Roses.

Population de nationalité étrangère*



Source : INSEE 2018

En 2018, la part de la population de nationalité étrangère était de 23% pour Paradis-Blagis, alors que ce chiffre était de 11% à Fontenay-aux-Roses.

FOCUS – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



- Une **population jeune et familiale dans les quartiers Scarron, Buffets-Fauvettes et Pervenches-Val Content**
 - Un indice de jeunesse plus élevé dans le quartier de Buffets-Fauvettes (1,9) traduisant la présence d'une population jeune : avec notamment 23 % de personnes âgées de 0 à 14 ans et de 15 à 29 ans et une part peu élevée de personnes de 75 ans et plus (5 %), en comparaison avec les autres quartiers
 - 25 % de personnes de moins de 14 ans, 15 % de personnes âgées de 15 à 29 ans et 22 % de personnes âgées de 30 à 44 ans dans le quartier Scarron
 - 22 % de personnes de moins de 14 ans, 19 % de personnes âgées de 15 à 29 ans et 20 % de personnes âgées de 30 à 44 ans dans le quartier Pervenches et Val-Content. Des données similaires dans le quartier Paradis Blagis
 - Des quartiers avec des besoins en services dédiés à la petite et l'enfance plus élevés
- Une **population plus âgée dans les quartiers Gare-La Roue et Ormeaux-Renards**
 - 24 % de personnes âgées de 45 à 59 ans, 16 % de personnes âgées de 60 à 74 ans et 11 % âgées de plus de 75 ans dans le quartier Gare-La Roue
 - 22 % de personnes âgées de 45 à 59 ans, 15 % de personnes âgées de 60 à 74 ans et 9 % de personnes de plus de 75 ans dans le quartier Ormeaux-Renards
 - Des quartiers avec des besoins en services dédiés au grand âge et à l'accompagnement des personnes âgées plus élevés
- Une **part importante de population diplômée**, avec toutefois des différences entre les quartiers
 - Une part plus élevée de personnes diplômées de l'enseignement supérieur dans le quartier Gare-La Roue que dans les autres quartiers : 68 % à Gare-La Roue contre 59 % à Ormeaux-Renards et 49 % à Pierrelais et Parc
 - A noter : 28 % des habitants du quartier Paradis-Blagis sont sans diplôme ou BEPC, un constat pouvant traduire la présence d'une population plus précaire que dans les autres quartiers

LES BLAGIS

- Une population relativement jeune avec un indice de jeunesse de 1,3, et la présence marquée d'enfants de 0 à 14 ans (22%), de 15 à 29 ans (19%) et de 45 à 59 ans (19%)
- Une faible présence de population diplômée de l'enseignement supérieur en comparaison aux autres quartiers : 43% de personnes sans diplôme ; et une part en diminution dans le quartier (-24% entre 2008 et 2018)
- Une part importante de population étrangère (23%) et immigrée (30%)



2. PETITE ENFANCE

2.1 Moins de 3 ans et taux de couverture global

2.2 Offre d'accueil

2.3 Allocataires de la PAJE

CE QUE DISENT LES CHIFFRES

- Des **jeunes enfants (0 à 3 ans) plus présents qu'en France** : 3,9 % contre 3,3 % en France, 3,8% dans l'EPT et 4% dans les Hauts-de-Seine
 - Néanmoins, une part de jeunes enfants en baisse : -0,9 % entre 2008 et 2018
- Une **offre en places d'accueil portée par l'accueil collectif, et une faible présence des assistantes maternelles (accueil individuel)** : 56 places pour 100 enfants tout modes d'accueil confondus dans la commune
 - Une offre portée par des places conséquentes en accueil collectif (60 %)
 - Des places en accueil individuel représentant 34 % de l'offre, avec un revenu moyen des assistantes maternelles plus élevé qu'ailleurs, pouvant complexifier l'accès à ce type d'accueil pour les parents
- Des **besoins potentiellement importants en mode d'accueil au vu d'une forte activité des parents de jeunes enfants** : 61 % des enfants de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent
- Un **potentiel enjeu d'insertion socio-professionnelle pour une partie des parents de la commune**
 - Une faible part d'enfants de 2 ans scolarisés dans la commune : 4% à Fontenay-aux-Roses contre 13% dans l'EPT Vallée Sud Grand Paris et 15% dans les Hauts-de-Seine
 - Une part plus élevée que dans les territoires de comparaison d'enfants de moins de 3 ans dont seulement un des deux parents travaille (30 %)
 - Un nombre de bénéficiaires de la PreParE (aide de la CAF pour les parents ayant réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leurs enfants) similaire à celui de l'EPT mais plus élevé que dans le département ou qu'en France : 1,6 pour 100 enfants contre 1,4 en France

CE QUE DISENT LES ACTEURS

- Le **Relais Petite Enfance, un lieu rattaché au Guichet Familles pour soutenir les parents dans leurs choix de modes d'accueil****
 - Une mission d'information et renseignement pour les parents et les assistants maternels de la commune
 - Un total de 176 familles en lien avec le Relais Petite Enfance en 2020
 - L'organisation de « séance d'accueils-jeux »**, de journées « Sauveteurs Secouristes du Travail »**, de formations, de groupes de paroles, et d'événements festifs
- Des **modes d'accueil divers** pour les Fontenaisiens
 - 5 crèches municipales (Oasis, Petit Paradis, Gabriel Péri, Unité Pervenches, Unité Fleurie) ayant accueillies « 320 enfants »** en 2020, et notamment des enfants en situation de handicap. Une capacité de 203 berceaux
 - 1 crèche associative offrant « les mêmes tarifs que les crèches municipales »**, 3 crèches privées et 1 halte-garderie comptant 92 berceaux
- Des **lieux dédiés à la parentalité sur la commune**
 - Un espace famille à la Maison de quartier des Paradis, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents, la ludothèque Le Manège aux Jouets et une association « La Parenthèse »



251 naissances en 2020



203 berceaux temps plein



330 enfants accueillis en 2020



Les enjeux identifiés

- Le renforcement de l'offre d'accueil individuel des jeunes enfants afin de s'adapter aux besoins des Fontenaisiens
- L'accompagnement des familles dans leur rôle parental
- Le soutien des familles monoparentales, notamment dans la garde de leurs enfants



2.1 MOINS DE 3 ANS ET TAUX DE COUVERTURE GLOBAL

Combien y a-t-il de jeunes enfants dans le territoire ? Quels sont les besoins en modes de garde ? Quelle est la capacité théorique d'accueil des jeunes enfants ? L'offre est-elle suffisante ?

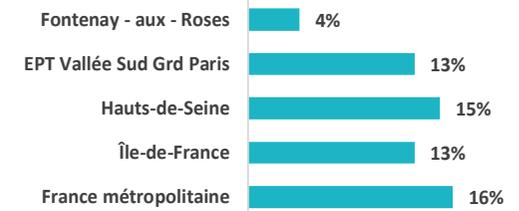
Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2008	2018
Fontenay - aux - Roses	4,8%	3,9%
EPT Vallée Sud Grd Paris	4,1%	3,8%
Hauts-de-Seine	4,3%	4,0%
Île-de-France	4,1%	3,9%
France métropolitaine	3,5%	3,3%

Source : INSEE 2008-2018

En 2018, les moins de 3 ans représentent 3,9% de la population pour Fontenay-aux-Roses, contre 4,8% en 2008.

Part des 2 ans scolarisés



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des deux ans scolarisés était de 4% pour Fontenay-aux-Roses, alors qu'elle était de 16% pour la France métropolitaine.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Besoins en modes de garde élevés

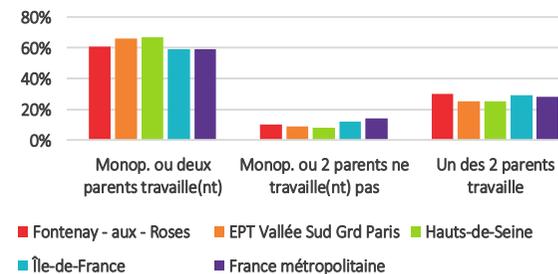
- = Part des 0-3 ans élevée
- + Faible part des 2 ans scolarisés
- + Forte proportion de parents qui travaillent

LA DÉFINITION



Selon les modalités de calcul de la CAF, les « **places d'accueil** » correspondent à tous les modes d'accueils individuels et collectifs présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

Moins de 3 ans par situation d'emploi du monoparent ou des deux parents



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des moins de 3 ans de la commune dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 10%.

2.2 OFFRE D'ACCUEIL



Quel est le mode de garde majoritaire ? Les assistants maternels sont-ils en sous-activité ? Ou y a-t-il un manque de places disponibles ?

L'ASSISTANT MATERNEL D'AUJOURD'HUI



Historiquement, l'accueil des tout petits est peu valorisé socialement et associé à des qualités dites « naturellement féminines ». En réalité, par rapport à la « nounou d'hier », le métier d'assistant maternel d'aujourd'hui s'est largement professionnalisé (agrément délivré par la PMI, formation...) dans un travail de co-éducation avec les parents.

Le profil type de l'assistant maternel ? Dans 99% des cas, c'est une femme, elle-même mère mais n'ayant plus d'enfants en bas âge, la quarantaine, plutôt issue d'une classe populaire (mais non précarisée).*

* « Position sociale, conditions de travail et d'emploi au quotidien », Revue de littérature sur les assistantes maternelles n°197, Caisse Nationales des Allocations familiales (CNAF), 2017

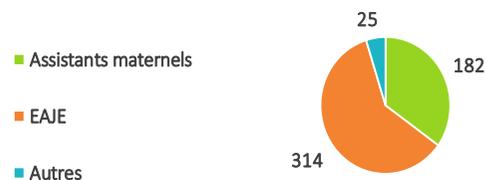
Indicateurs d'activité des assistants maternels

	Heures par enfant		Rémunération mensuelle moyenne	
	2016	2018	2016	2018
Fontenay - aux - Roses	134	128	1 599 €	1 567 €
EPT Vallée Sud Grd Paris	14	145	1 559 €	1 493 €
Hauts-de-Seine	159	153	1 683 €	1 611 €
Île-de-France	132	131	1 470 €	1 441 €
France métropolitaine	100	101	1 199 €	1 170 €

Source : CAF 2018

Le nombre moyen d'heures par enfant accueilli chez un assistant maternel était de 128 en novembre 2018 pour Fontenay-aux-Roses.

Places d'accueil du jeune enfant par type - En nb

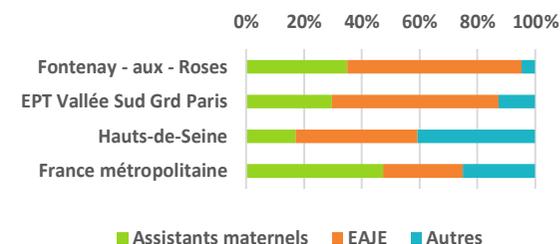


Nb total de places présentes dans le territoire : 521

Source : CAF 2018

En 2018, Fontenay-aux-Roses comptait 182 places en accueil individuel (assistants maternels).

Places d'accueil du jeune enfant par type - En %



Source : CAF 2018

En 2018, le nombre de places d'accueil collectif petite enfance était de 314, soit 60% de l'offre d'accueil pour Fontenay-aux-Roses.



2.3 ALLOCATAIRES DE LA PAJE

Quel recours à quels modes de garde de la part des familles ? Certains parents renoncent-ils à leur activité professionnelle pour garder leurs enfants ?

LA PAJE

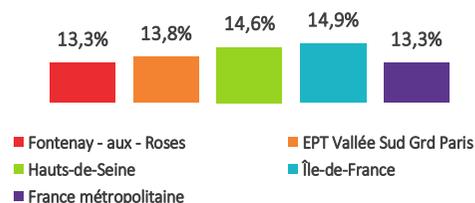


La **Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE)**, qui constitue la principale aide au mode de garde, se divise en deux grandes catégories (cumulables entre elles) :

- **PreParE** = parents qui ont réduit ou cessé leur activité professionnelle pour élever leur(s) enfant(s)
- **CMG** = parents qui travaillent et qui ont recours à un mode de garde (assistant maternel ou micro-crèche)

Mis en lien avec le nombre de naissances, ces indicateurs permettent d'avoir une vision de l'évolution récente des besoins en matière de mode de garde.

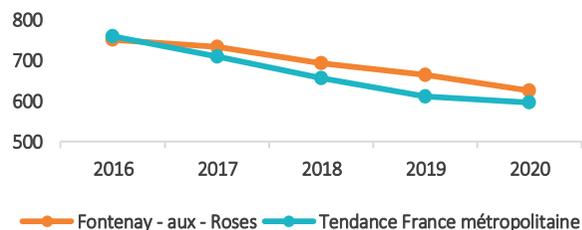
Allocataires de la PAJE* parmi les allocataires CAF en 2020



Source : CAF 2020

En 2020, 13,3% des foyers CAF de la commune bénéficiaient de la PAJE, contre 14,9% pour l'Île-de-France.

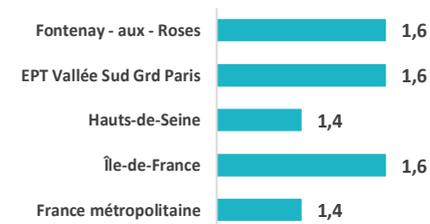
L'évolution des allocataires de la PAJE*



Source : CAF 2012-2020

Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la PAJE de base est passé pour Fontenay-aux-Roses de 751 à 626.

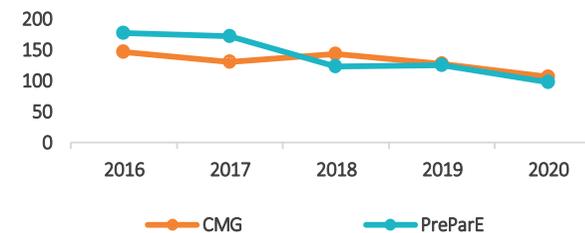
Bénéficiaires de la PreParE* pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020

En 2020, il y avait 1,6 allocataires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans, contre 1,4 pour la France métropolitaine.

L'évolution des allocataires du CMG* assistant maternel et de la PreParE*



Source : CAF 2012-2020

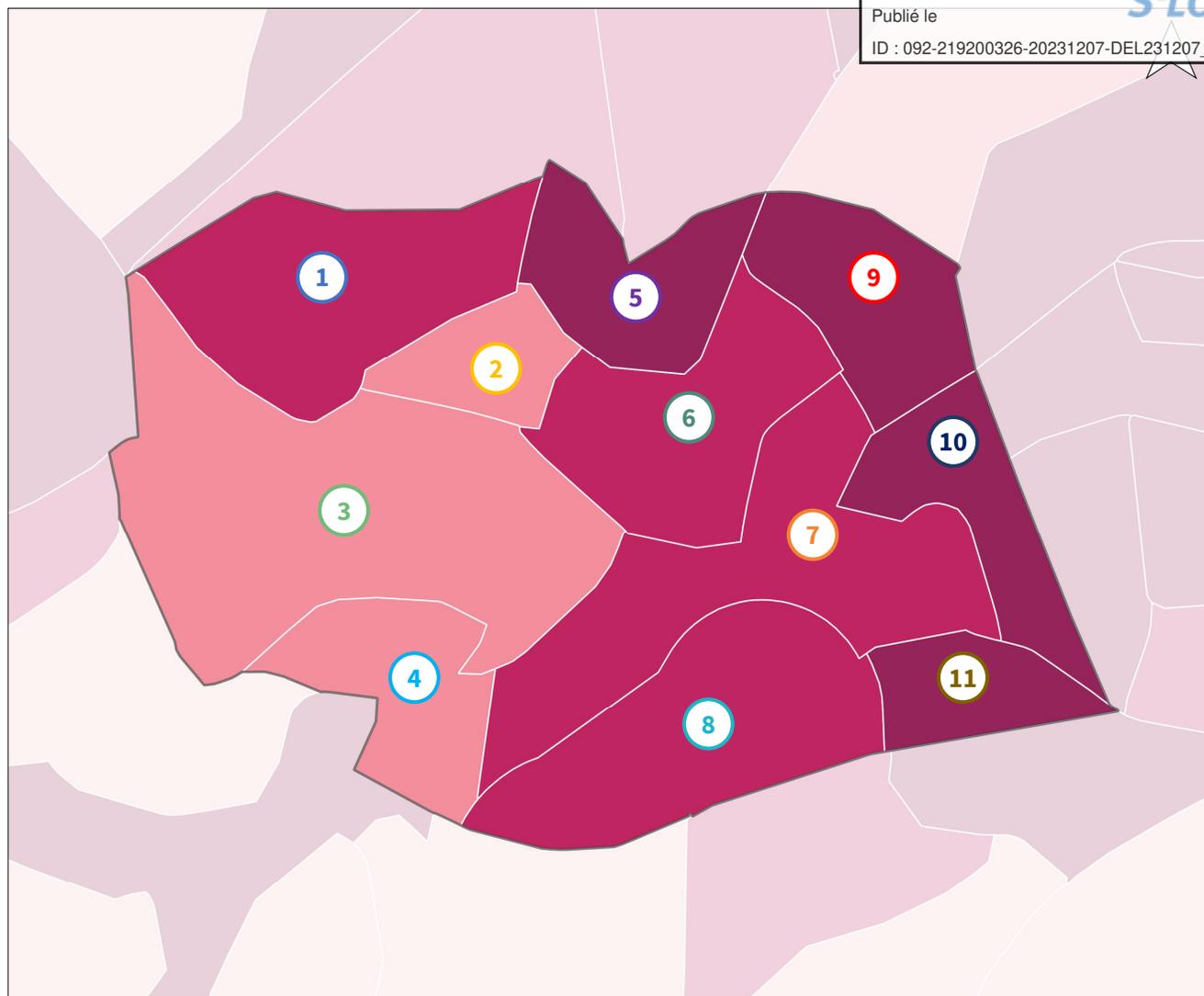
Entre 2016 et 2020, le nombre de foyers allocataires de la CMG assistant maternel est passé pour Fontenay-aux-Roses de 146 à 106.



Quartiers IRIS – scénario 1

Quelle est la répartition des moins de 3 ans dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER – Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Part des moins de 3 ans au sein de la population

Moins de 3%

De 3,5% à 4%

Données non disponibles

De 3% à 3,5%

Plus de 4%

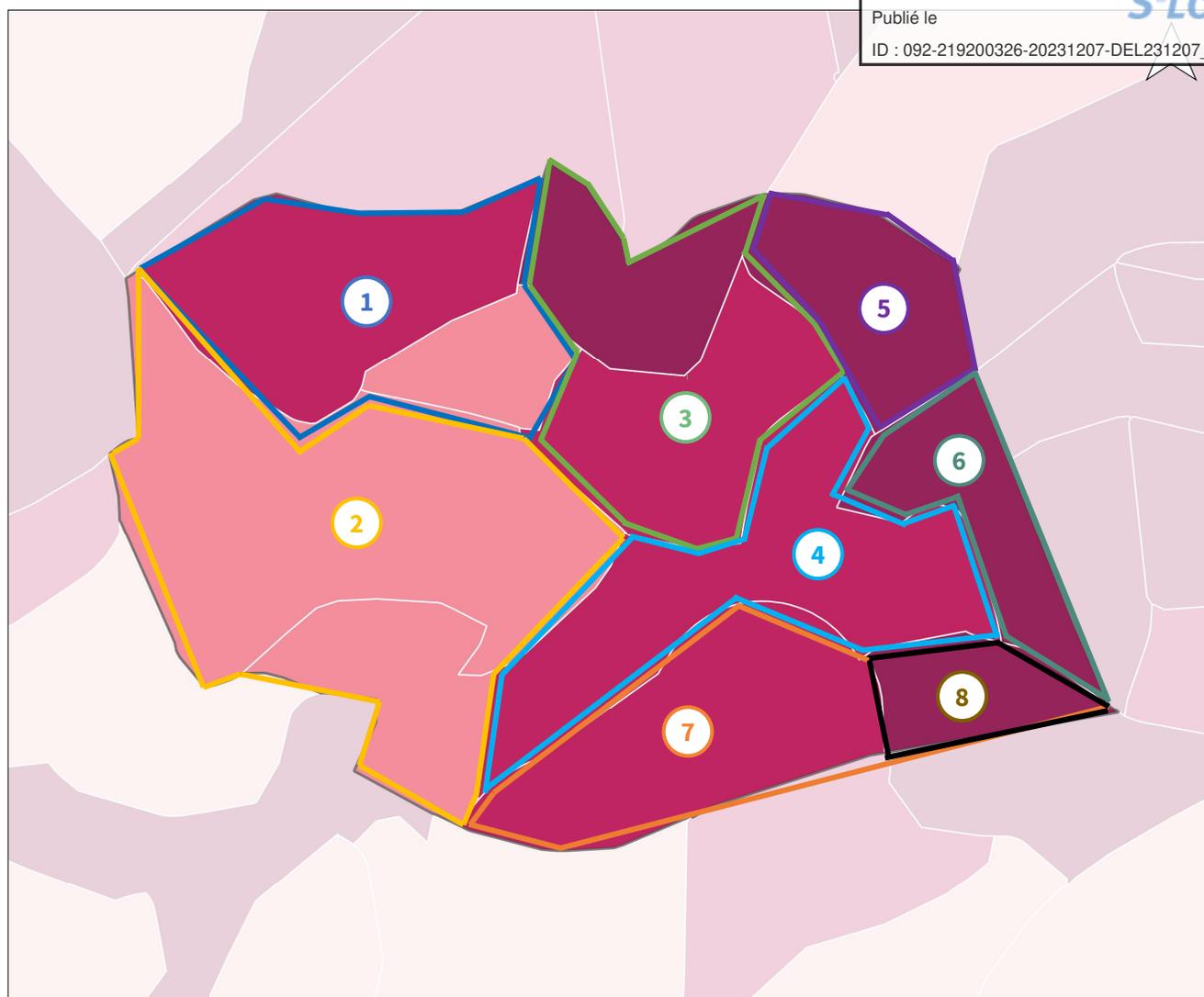
Source : INSEE 2018



Quartiers IRIS – scénario 2

Quelle est la répartition des moins de 3 ans dans la commune ?

- ① Pervenches Val Content
- ② Ormeaux – Renards
- ③ Pierrelais – Parc
- ④ Gare La Roue
- ⑤ Scarron
- ⑥ Buffets – Fauvettes
- ⑦ RER Lombart
- ⑧ Paradis - Blagis



Part des moins de 3 ans au sein de la population

Moins de 3%

De 3,5% à 4%

Données non disponibles

De 3% à 3,5%

Plus de 4%



EPT Vallée Sud Grd Paris

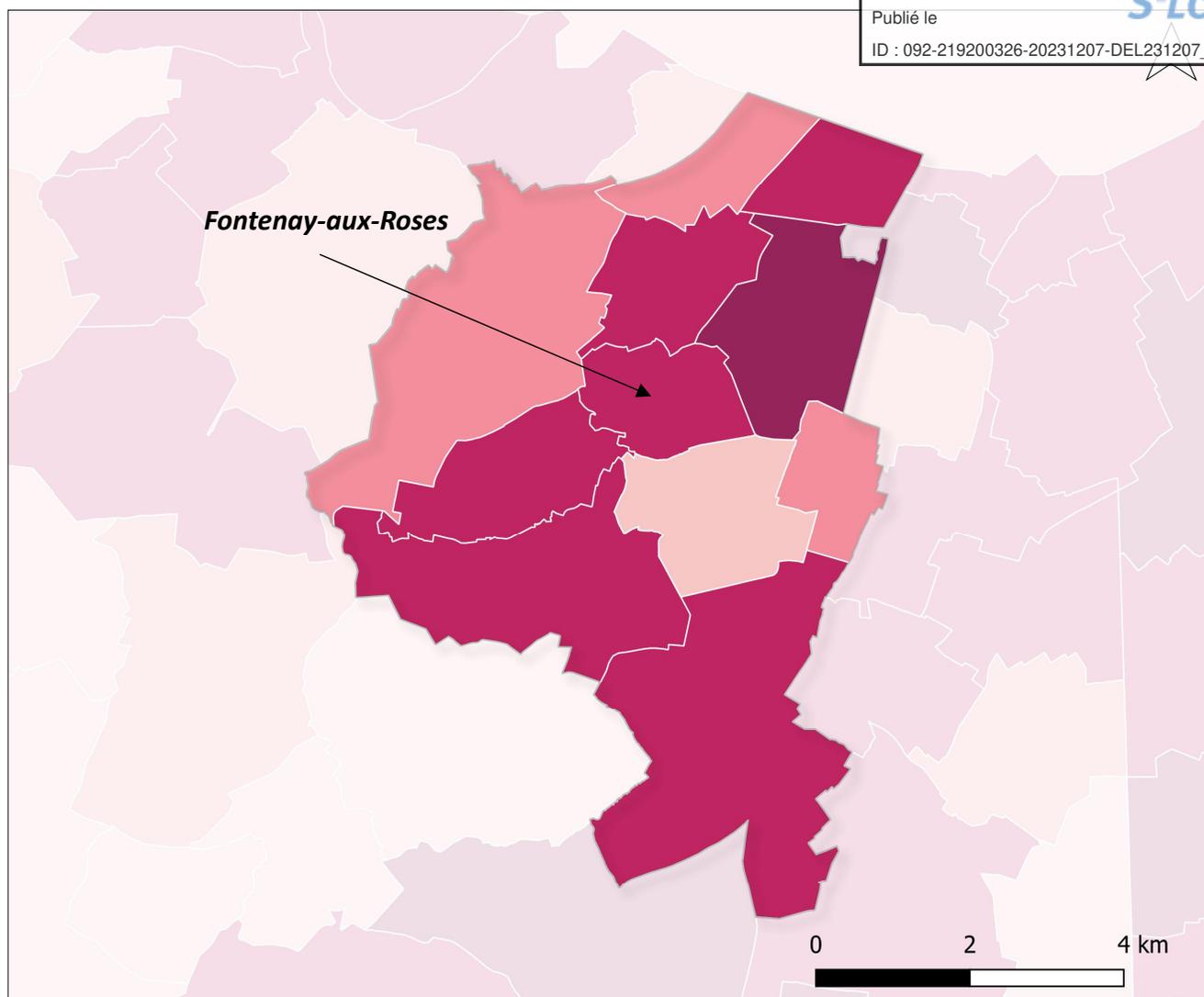
Quelle est la part des moins de 3 ans dans le territoire ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des moins de 3 ans au sein de la population

Moins de 3%

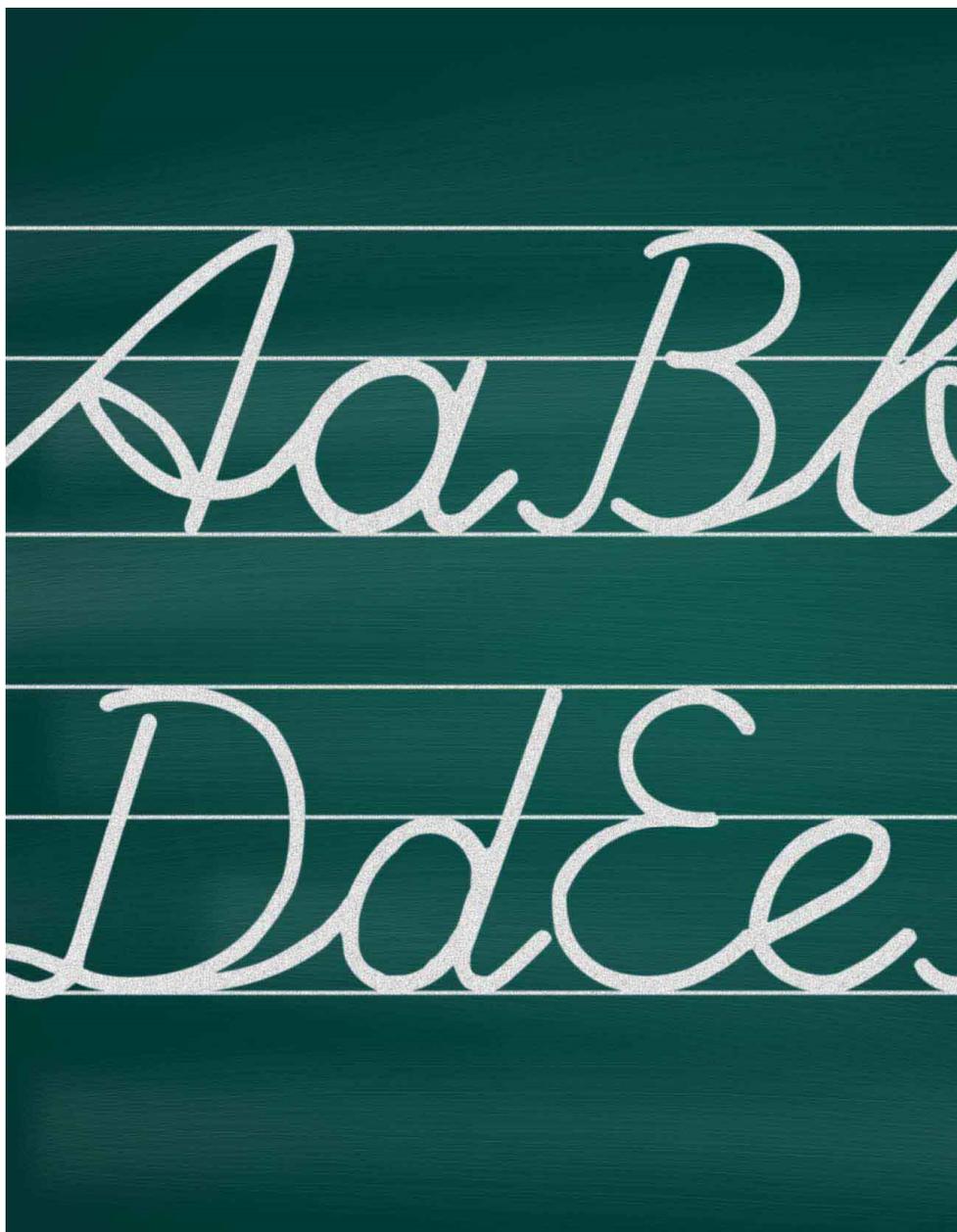
De 3,6% à 4,3%

Données non disponibles

De 3% à 3,6%

Plus de 4,3%

Source : INSEE 2018



3.

ENFANCE-JEUNESSE

3.1 Les 3-17 ans - Démographie et scolarisation

3.2 Les 18-29 ans - Démographie et logement

3.3 Les jeunes face à l'emploi

3.4 Focus – Profil Quartier

CE QUE DISENT LES CHIFFRES

- Une **population jeune sur le territoire** : 21 % de 3-14 ans, une part plus élevée que dans l'ensemble des autres territoires (18% dans l'EPT, 19% dans le département)
 - Un nombre de jeunes, par ailleurs, en augmentation (+ 25 % de 3-14 ans en moyenne entre 2008 et 2018)
- Des **jeunes de 18-29 ans légèrement moins présents que dans l'EPT, mais une part néanmoins supérieure à la moyenne française** (15 % contre 16 % dans l'EPT, 14 % en France)
 - Un nombre de 18-29 ans en baisse sur le territoire, particulièrement pour les 25-29 ans (-17 %), peut-être à mettre en lien avec des difficultés d'accès au logement, des départs pour une formation ou pour un premier emploi ?
- Un **potentiel enjeu d'accès au logement pour les jeunes de la commune au vu d'une faible décohabitation** : 28 % des jeunes de 25-29 ans vivent chez leurs parents contre 22 % dans l'EPT, 18 % en moyenne en France
- Une légère **surreprésentation de jeunes familles monoparentales** (5 % contre 3 % dans l'EPT)
- Une **scolarisation très élevée pour les jeunes de la commune**
 - Un taux de scolarisation des 15-17 ans particulièrement fort (99 %) et plus élevé que dans les autres territoires (98 % dans l'EPT)
 - Un taux de scolarisation des 18-24 ans également plus élevé qu'ailleurs (69 % contre 67 % dans l'EPT, 52 % en France)

Quelques **indicateurs de fragilité concernant l'emploi des jeunes**

- Un taux de chômage des jeunes similaire à la part française et plus élevé que dans l'EPT ou le département : 26 % des 15-24 ans au chômage (contre 23 % dans l'EPT et 22 % dans les Hauts-de-Seine) et 22 % des 25-29 ans au chômage (contre 15 % dans l'EPT et 14 % dans le département)
- Une part de jeunes de 20-24 ans à temps partiel plus élevée qu'ailleurs : 37 % contre 31 % dans l'EPT, pouvant notamment indiquer un recours aux emplois étudiants important sur la commune

Les infrastructures dédiées aux jeunes à Fontenay-aux-Roses et les enjeux identifiés**

Deux infrastructures faisant partie du Service Jeunesse Municipal :

▪ **Le Club Pré-ados** : Accueil des jeunes de 11 à 17 ans

Un espace bien identifié par les jeunes, notamment en raison de sa proximité avec le collège. L'équipe d'animateurs est stable, et les jeunes se connaissent. Des jeunes en situation de handicap sont également présents dans la structure.

▪ **L'espace Joséphine Baker** : Accueil des jeunes de 11/17 ans et 16/25 ans

Une nouvelle infrastructure depuis le 15 mai 2021 mise en place pour répondre aux besoins identifiés par la municipalité : un « espace détente », un « espace de recherche professionnelle avec ou sans accompagnement », un « réel lieu d'information, d'écoute, de conseil, d'orientation et d'échanges »

- **La majorité des jeunes de 11 à 17 ans** qui fréquentent cet espace sont issus du quartier des Paradis : « Les jeunes se connaissent bien, mais il manque une mixité (sociale, de genre) »**. Par contre, les jeunes bénéficient d'un cadre structurant : un lieu adapté et dédié ainsi qu'une équipe d'animation stable.

- **Les jeunes de 16 à 25 ans** ont dorénavant un espace dédié à leurs problématiques (accompagnement, recherche, mise en relation, lieu de ressources...)

CE QUE DISENT LES ACTEURS (1/2)

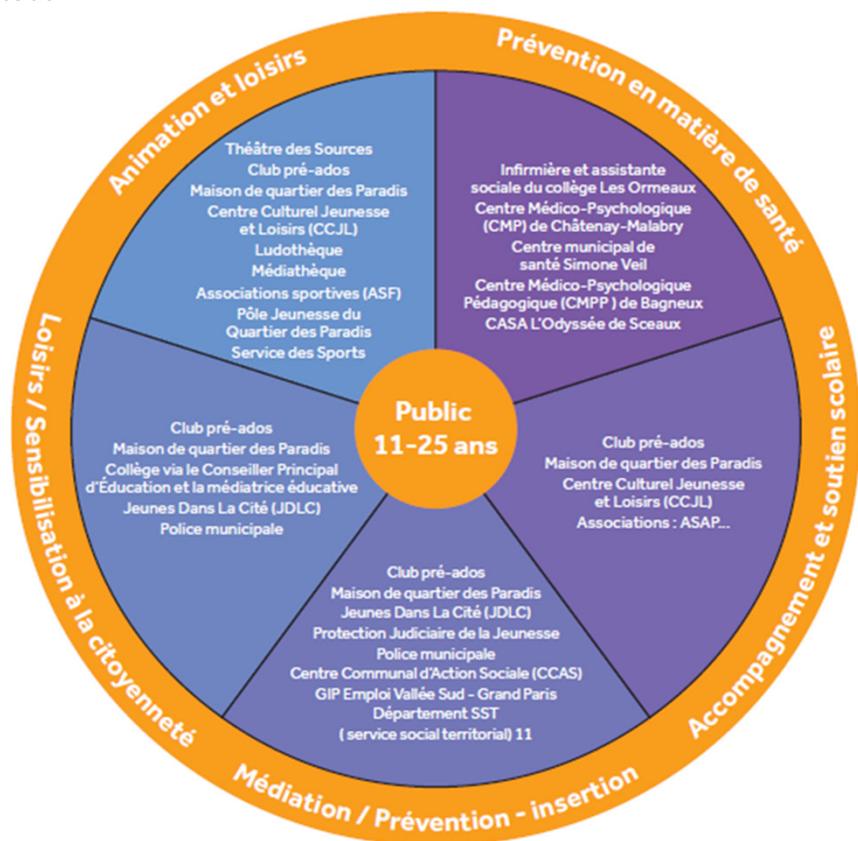
- Une **offre scolaire importante et divisée par quartier**
 - Écoles Maternelles : Jean Macé, Les Ormeaux, Les Pervenches, La Roue, Scarron
 - Écoles Élémentaires : Les Ormeaux, Le Parc, Les Pervenches, La Roue A, La Roue B
 - École Primaire (Maternelle + Élémentaire) : Les Renards et Saint-Vincent de Paul (privée)
 - Collège : Les Ormeaux
 - Lycée professionnel : Saint-François d'Assise (privé)
- Des **situations « d'évitement »* de certaines écoles par les parents** en raison d'inégalités sociales marquées sur le territoire
 - Une répartition scolaire dictée par la carte scolaire et, si exception, par une commission spécifique aux demandes de dérogation
 - Un seul collège dans la commune et la présence de deux « collèges prestigieux »* à Sceaux (Lakanal et Marie Curie) : « Il y a une vraie pression des familles pour que leurs enfants soient scolarisés à Sceaux »*
 - Une carte scolaire en cours de « re-sectorisation »* en raison de son « déséquilibre »* : « Il y a un manque de mixité sur certains secteurs, l'objectif est de rééquilibrer les effectifs scolaires et d'apporter de la mixité »*
- Un **travail sur le nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT) en co-construction** « avec l'Éducation Nationale, les associations locales, les fédérations de parents d'élèves, les associations sportives ou encore le Centre Culturel et de Loisirs de Fontenay-aux-Roses »*
 - Un élargissement de l'âge du public sur le PEDT (de 0 à 17 ans), alors qu'auparavant celui-ci ne comprenait que l'enfance
 - Un enjeu identifié d'accompagnement à la scolarité pour les enfants de la commune
 - Une territoire marqué par une bonne coopération entre acteurs dans le secteur scolaire et périscolaire
- Une **offre d'accueil périscolaire et extra-scolaire étoffée** pour les enfants de 3 à 12 ans, notamment au travers du « Plan Mercredi » (partenariat entre les collectivités territoriales et les services de l'État pour répondre aux besoins éducatifs identifiés sur le territoire) et des activités spécifiques pour les enfants des classes ULIS (équitation...)
 - 5 centres de loisirs pour les élèves de maternelle (Les Pervenches, La Roue, Jean Macé, Scarron, La Fontaine) et 2 centres de loisirs pour les élèves d'élémentaire (Pierre Bonnard et Le Parc), avec une offre de service équivalente dans tout le territoire
 - La mise en place de « stages de réussite »* durant les vacances scolaires et d'« Appuis Pédagogiques Complémentaires »* proposés par le territoire sur les temps du midi afin de soutenir les enfants ayant des difficultés d'apprentissage
 - Des études du soir pour les enfants (ASAP, CCJL) mais l'absence d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (sur le modèle du CLAS pour les adolescents) pouvant entraîner un déficit de soutien scolaire préjudiciable aux enfants fontenaisiens
- Des **« changements de comportements des enfants »*** remarqués par certains acteurs suite aux différents confinements
 - La crise sanitaire a conduit à de nouvelles règles dans les cours de récréation, le brassage entre les classes n'étant plus rendu possible, impliquant une perte de mixité (sociale et d'âge) lors des temps scolaires et périscolaires
 - Une augmentation de l'Instruction en Famille : 3 avant la crise sanitaire et 20 familles fontenaisiennes répertoriées en 2021

CE QUE DISENT LES ACTEURS (2/2)

- Un **Service Jeunesse organisé autour de 5 priorités**

1. Accompagner les jeunes dans leur parcours scolaire pour prévenir le décrochage et favoriser une meilleure orientation
2. Renforcer les actions de soutien à la parentalité
3. Réunir et développer des projets relevant du champ de prévention de la délinquance, créer des espaces et actions en faveur de la jeunesse
4. Renforcer le lien social, l'inclusion, la place des jeunes au sein de la société, lutter contre l'isolement et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
5. Proposer des loisirs pour toutes et tous

- La volonté d'engager une meilleure visibilité des projets jeunesse à différents niveaux : élus, services, partenaires et jeunes
- Des aspects « prévention »* et « insertion »* marqués pour « mettre les jeunes en confiance »*
- L'accueil de 150 jeunes de 11 à 16 ans et 40 jeunes de 17 à 25



* Verbatims issus des entretiens avec les acteurs ayant eu lieu en février 2022
 Envoyé en préfecture le 19/12/2023
 Reçu en préfecture le 19/12/2023
 Publié le
 ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

- Un **soutien apporté aux élèves en difficulté dès le collège**

- Des « ateliers de remobilisation scolaire »* deux à trois fois dans l'année afin de repérer les décrocheurs, organisation d'un « Carrefour des métiers » pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} et de projets transversaux pour « mieux vivre ensemble »*
- Une gestion des exclus temporaires du collège des Ormeaux : en accord avec les parents. Une convention tripartite est signée avec de recevoir le jeune le matin du Club Pré-ado et l'après-midi dans l'association Jeunes Dans la Cité
- Une aide portée aux jeunes à la recherche de « premiers stages »* et de « bourses »*, en lien avec un réseau de jeunes et d'« anciens jeunes »* mobilisés pour s'entraider
- Un soutien psychologique en lien avec le Centre Municipal de Santé (Lieu d'Écoute et d'Accueil pour les Jeunes) : 10 séances gratuites avec un psychologue pour les enfants orientés par la psychologue scolaire, avec la possibilité de continuer au-delà avec un tarif préférentiel de 15€ ; et 5 séances gratuites pour les adolescents jusqu'à 25 ans lorsqu'ils sont orientés par l'association Jeunes dans la Cité, le Service Jeunesse ou le Collège
- Une association « Jeunes dans la Cité » organisée autour de la prévention spécialisée dans l'objectif de remobiliser les jeunes en difficulté sociale, notamment dans les quartiers des Blagis ou de Scarron où se concentrent des problématiques diverses.

- Une **dynamique partenariale présente mais à renforcer**

- Un Service Jeunesse avec des acteurs et partenaires multiples : Collège des Ormeaux, Jeunes dans la Cité, GIP Vallée Sud Emploi, Service Périscolaire, Maison de Quartier, CCAS, Service Social Territorial (SST11), Centre Municipal de Santé (cf. *graphique ci-dessous*)
- Mais, des liens à renouer avec les services départementaux, notamment autour de la prévention sur le terrain : « il y a un besoin de proximité avec les habitants »*
- Une perte de lien avec certaines instances ressentie par les acteurs suite à la sortie de Fontenay-aux-Roses de la politique de la ville



Photographie du Club pré-ado issue du site internet de Fontenay-aux-Roses



Les enjeux identifiés

- Le renforcement de l'accompagnement scolaire pour les enfants, et le lancement d'une réflexion autour d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les enfants
- Le développement d'actions autour de la prévention dès le plus jeune âge (santé, écran, violences, etc.)
- Le soutien et le repérage des jeunes en difficulté et l'accompagnement de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes



Photographie de l'Espace Jeunesse Joséphine Baker issue du site internet de Fontenay-aux-Roses



3.1 LES 3-17 ANS - DÉMOGRAPHIE ET SCOLARISATION

Quelle est la part d'enfants et d'adolescents dans le territoire ?
 Où sont-ils scolarisés ?

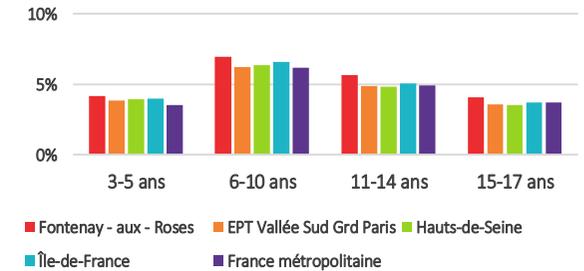
Évolution des 3-17 ans

	2008	2018	Evol. 2008-18
3-5 ans	987	1 054	+7%
6-10 ans	1 326	1 760	+33%
11-14 ans	1 101	1 437	+30%
15-17 ans	810	1 029	+27%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 3-5 ans est passé de 987 à 1 054, soit une évolution de +7% pour Fontenay-aux-Roses.

Part des 3-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

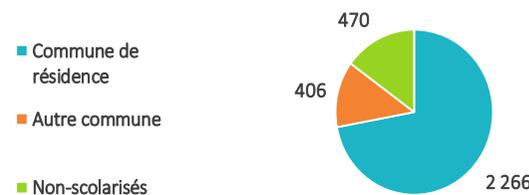
En 2018, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 4,1% pour Fontenay-aux-Roses, contre 3,5% pour la France métropolitaine et 3,9% pour les Hauts-de-Seine.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



La France compte 2,6 millions de places d'accueil périscolaire pour les enfants de moins de 12 ans, soit "près de 39 places pour 100 élèves". Ces chiffres reflètent l'impact de la réforme des rythmes éducatifs menée entre 2013 et 2016.

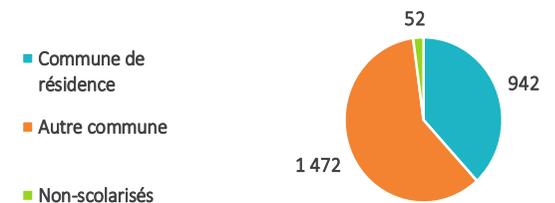
Lieu de scolarisation des 2-10 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 2 266 enfants de 2-10 ans de la commune étaient scolarisés dans leur commune de résidence.

Lieu de scolarisation des 11-17 ans



Source : INSEE 2019

En 2019, 1 472 enfants de 11 à 17 ans de la commune étaient scolarisés en dehors de leur commune de résidence, qui s'explique par l'absence d'un lycée dans la commune.



Quartiers IRIS – scénario 1

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

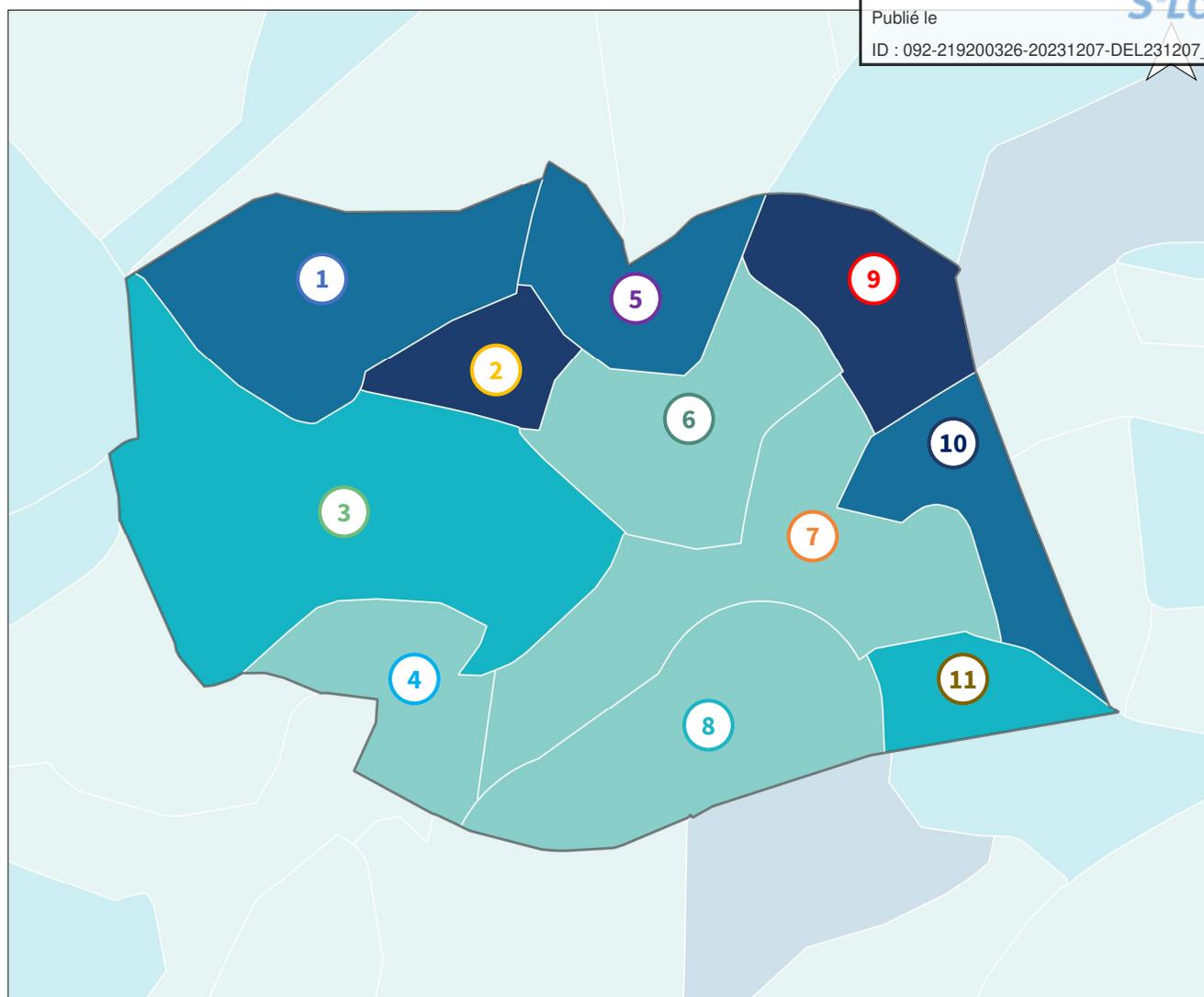
Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

S²LO

Quelle est la répartition des 3 – 10 ans dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Part des 3-10 ans au sein de la population

Moins de 11%

De 12% à 13%

Données non disponibles

De 11% à 12%

Plus de 13%

Source : INSEE 2018



Quartiers IRIS – scénario 2

Quelle est la répartition des 3 – 10 ans dans la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis

Source : INSEE 2018

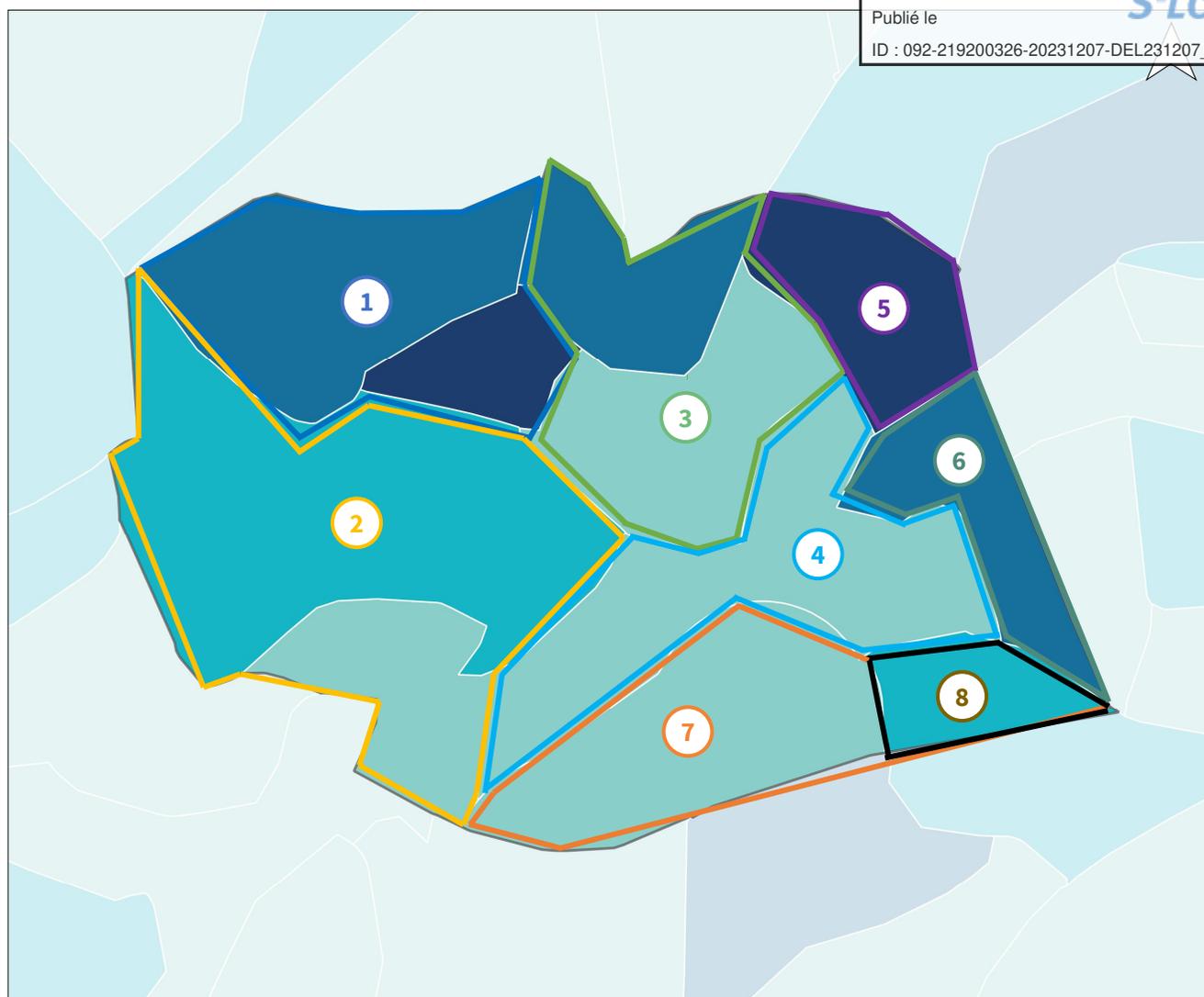
Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

S²LO



Part des 3-10 ans au sein de la population

Moins de 11%

De 12% à 13%

Données non disponibles

De 11% à 12%

Plus de 13%



EPT Vallée Sud Grd Paris

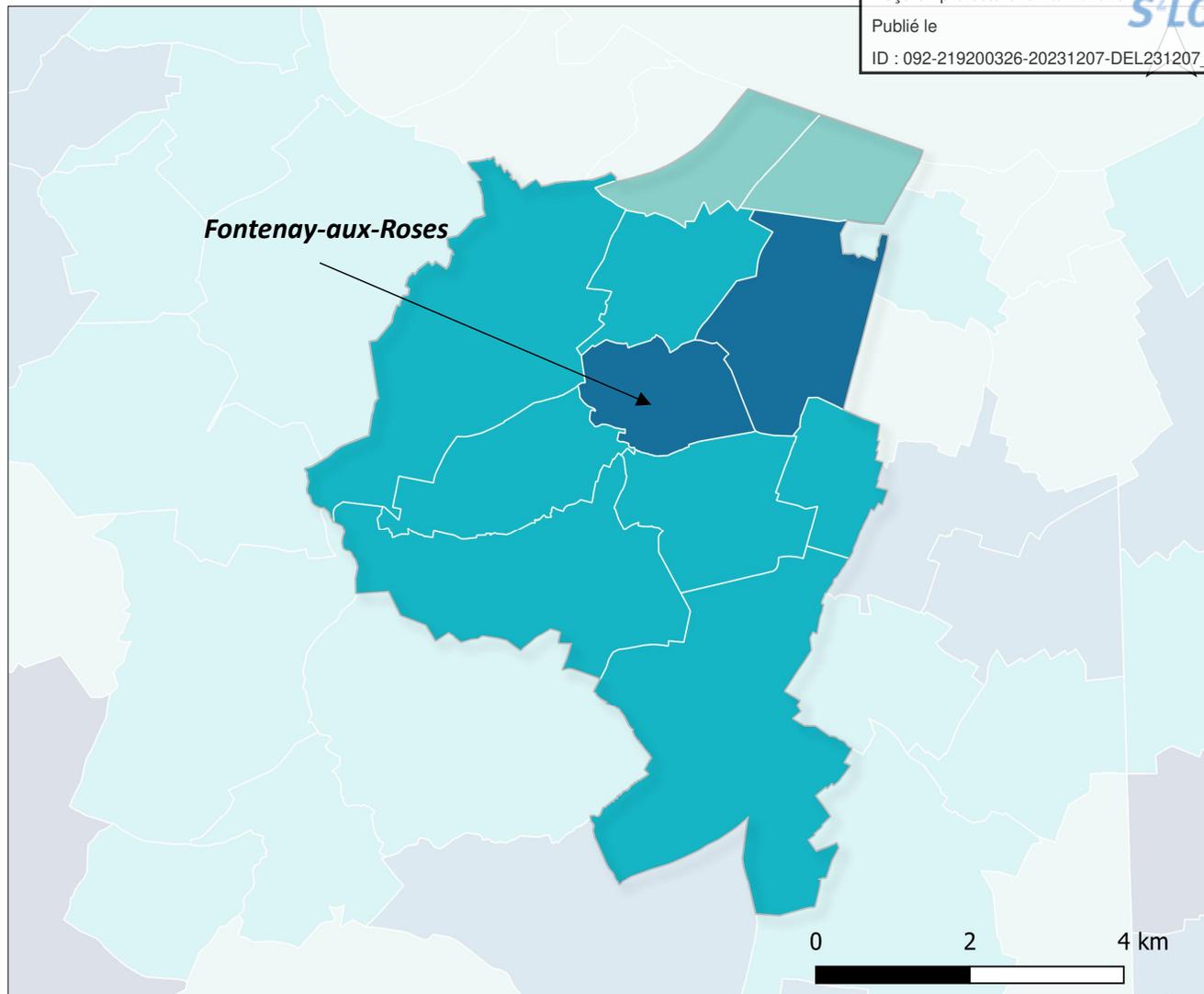
Quelle est la part des moins de 18 ans dans la population ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des moins de 18 ans dans la population

Moins de 21%

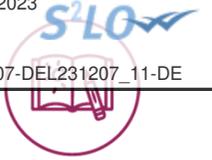
De 24% à 27%

Données non disponibles

De 21% à 24%

Plus de 27%

Source : INSEE 2018



3.2 LES 18-29 ANS - DÉMOGRAPHIE ET LOGEMENT

Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Vivent-ils toujours chez leurs parents ?

LOGEMENT DES JEUNES ET AUTONOMIE



En lien avec l'augmentation du chômage, le rallongement des études et la croissance des prix des logements, le nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a augmenté depuis le début des années 2000.

Le parcours vers l'indépendance est également plus sinueux qu'auparavant. Un jeune peut ainsi connaître plusieurs périodes d'aller-retours dans le logement parental, pour diverses raisons : fin d'un cycle d'études, séparation amoureuse, difficultés financières et/ou perte d'un emploi.*

L'âge moyen à la décohabitation se situe aujourd'hui en France à 23 ans. Cet âge à la décohabitation situe la France dans une position médiane entre les pays d'Europe du nord où il est plus précoce, et les pays méditerranéens où il est beaucoup plus tardif

* Baromètre DJEPVA 2018

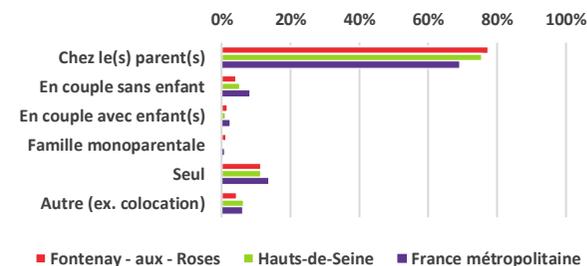
Évolution des 18-29 ans

	2008	2018	Evol. 2008-18
18-24 ans	2 259	2 215	-2%
25-29 ans	1 819	1 509	-17%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 18-24 ans de la commune est passé de 2 259 à 2 215 soit une évolution de -2%.

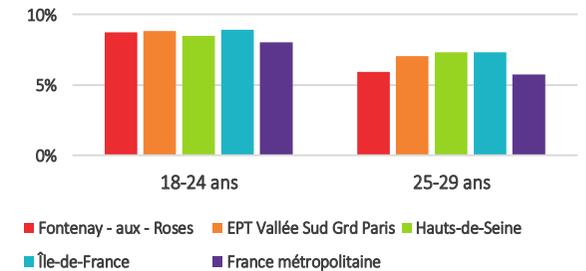
Mode de cohabitation des 15-24 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 77% des 15-24 ans de la commune vivaient chez leurs parents, contre 75% pour les Hauts-de-Seine.

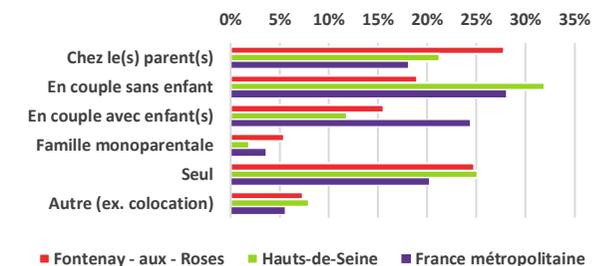
Part des 18-29 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 6,0% pour Fontenay-aux-Roses, contre 5,8% pour la France métropolitaine.

Mode de cohabitation des 25-29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 25% des 25-29 ans de la commune vivaient seuls, contre 25% pour les Hauts-de-Seine.



Quartiers IRIS – scénario 1

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

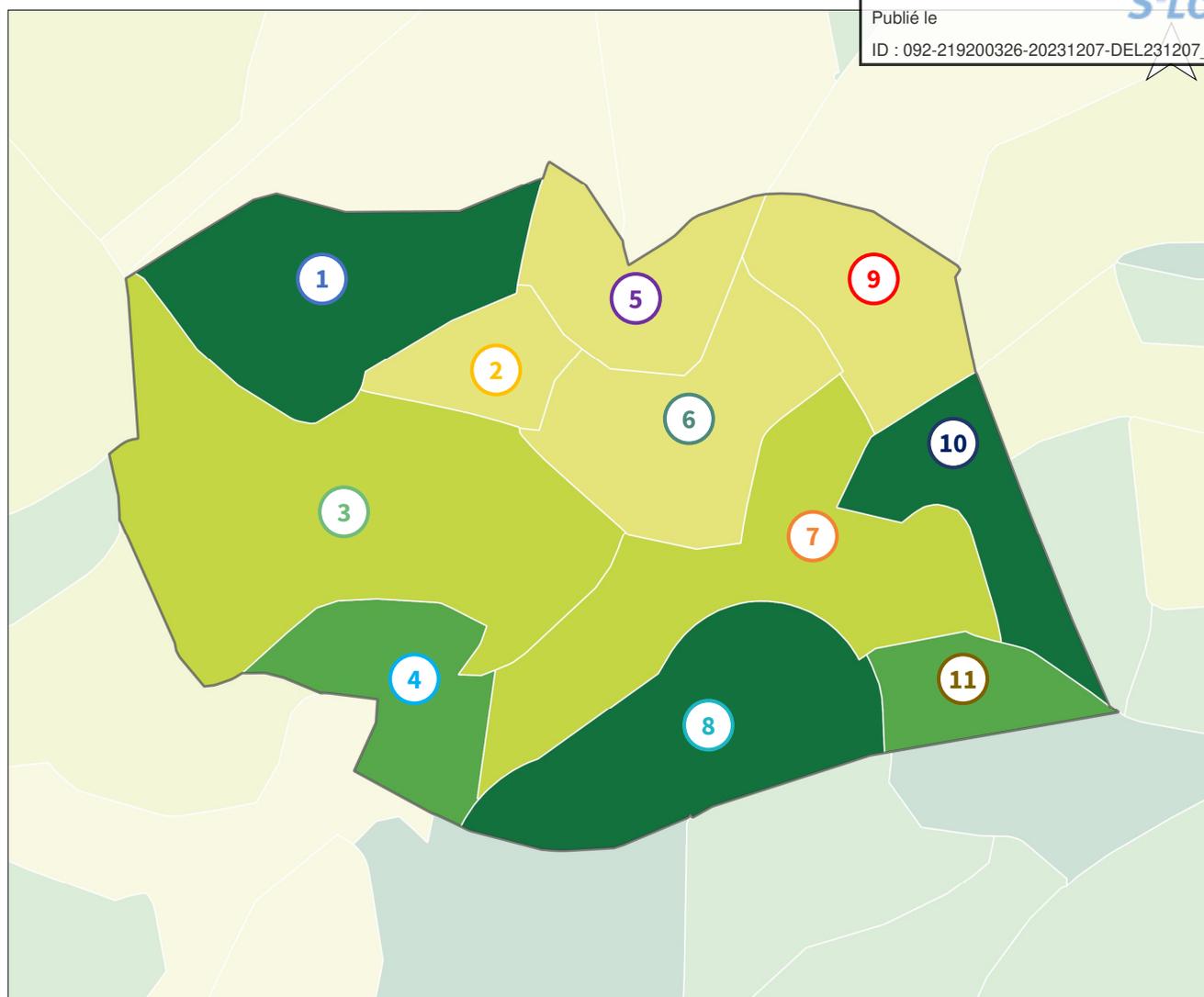
Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Quelle est la répartition des 18 – 24 ans au sein de la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Part des 18-24 ans au sein de la population

Moins de 7%

De 8% à 10%

Données non disponibles

De 7% à 8%

Plus de 10%

Source : INSEE 2018



Quartiers IRIS – scénario 2

Quelle est la répartition des 18 – 24 ans au sein de la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis

Source : INSEE 2018

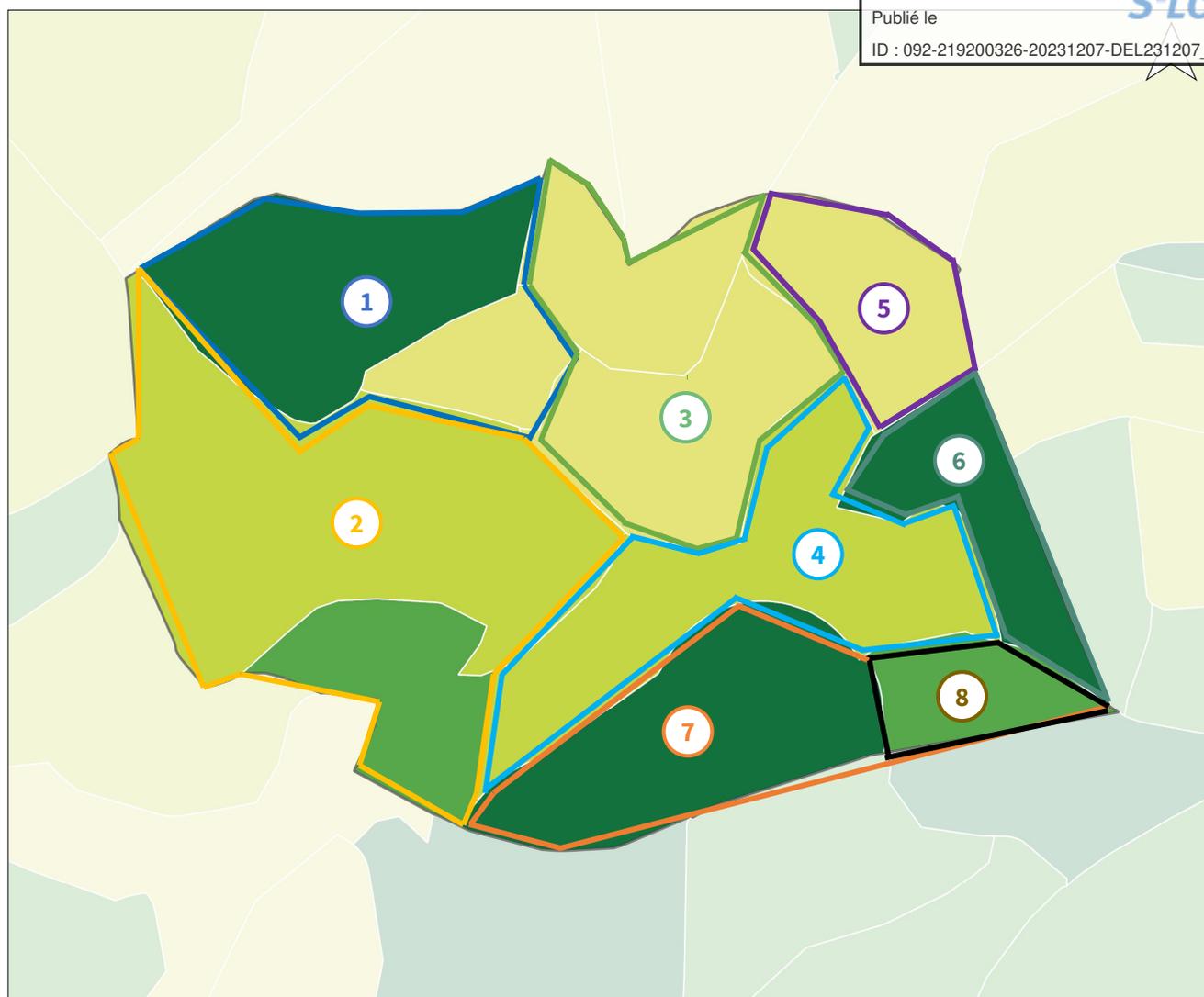
Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

S²LO



Part des 18-24 ans au sein de la population

Moins de 7%

De 8% à 10%

Données non disponibles

De 7% à 8%

Plus de 10%



3.3 LES JEUNES FACE À L'EMPLOI

Les jeunes du territoire ont-ils plutôt un profil étudiant ou jeune actif ? Quelle est la part des jeunes en situation de précarité (chômage, instabilité de l'emploi...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



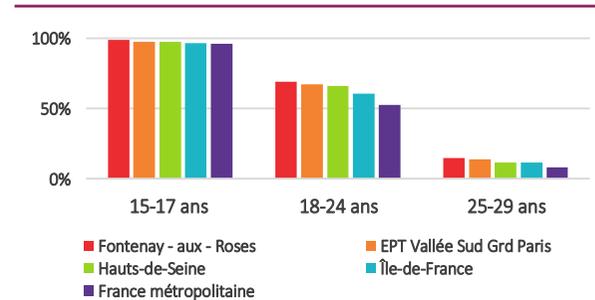
Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » comprennent les élèves, les étudiants et les apprentis.

Les « NEET » (not in employment, education or training), soit les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, seraient près de 2 millions en France.

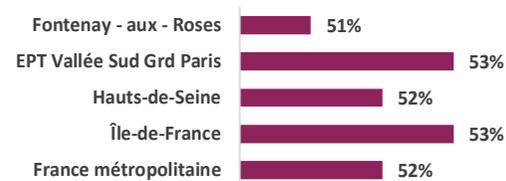
Scolarisation des 15-29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 69% des 18-24 ans de la commune étaient scolarisés, contre 61% pour l'Île-de-France.

Les 20-24 ans en CDI ou dans la fonction publique

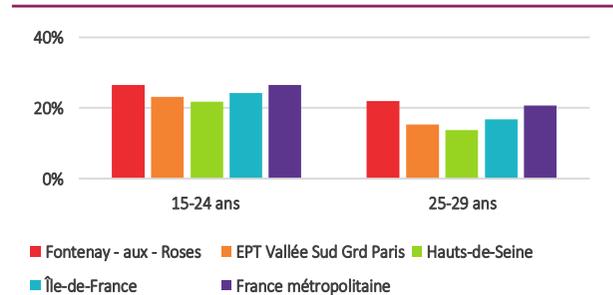


Nb de 20-24 ans occupant un emploi stable : 303

Source : INSEE 2018

En 2018, 51% des 20-24 ans salariés de la commune occupaient un emploi stable (CDI ou titulaires de la fonction publique), contre 52% pour la France métropolitaine.

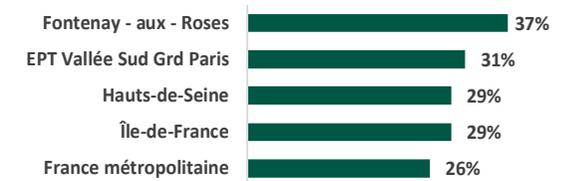
Les chômeurs de 15-29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, Fontenay-aux-Roses enregistrait un taux de chômage de 26% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 22% pour les Hauts-de-Seine.

Les 20-24 ans salariés à temps partiel



Nb de 20-24 ans à temps partiel : 218

Source : INSEE 2018

En 2018, 37% des 20-24 ans salariés de la commune travaillaient à temps partiel, contre 29% pour les Hauts-de-Seine.



3.4 FOCUS - PROFIL QUARTIER

Comment se traduisent les indicateurs relatifs à la jeunesse par quartiers ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

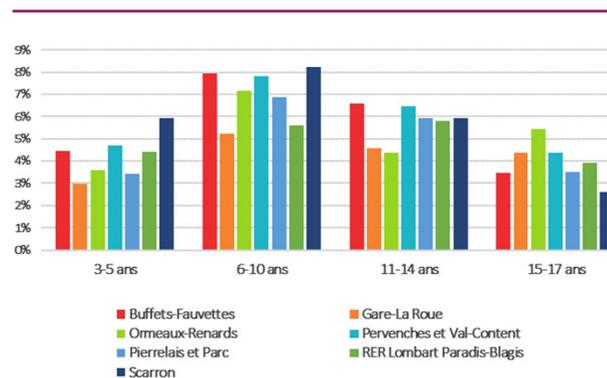
Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » comprennent les élèves, les étudiants et les apprentis.

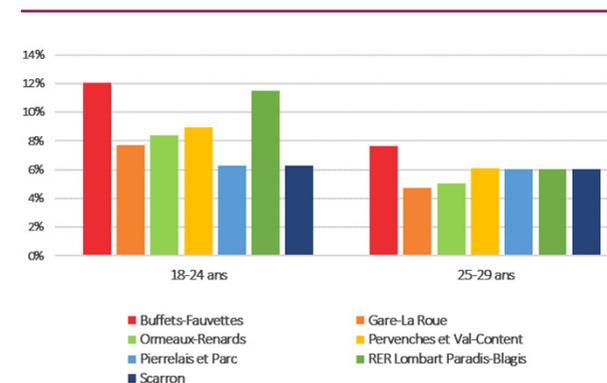
Les « NEET » (not in employment, education or training), soit les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, seraient près de 2 millions en France.

Part des 3 – 17 ans au sein de la population



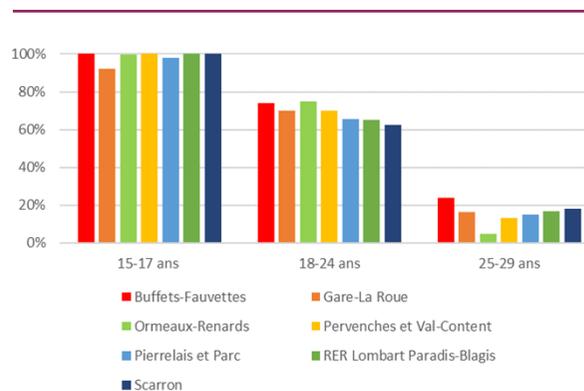
Source : INSEE 2018

Part des 18 – 29 ans au sein de la population



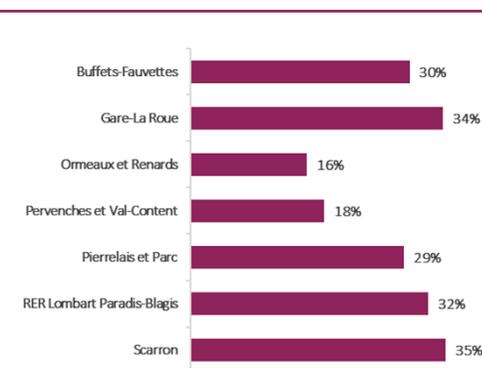
Source : INSEE 2018

Scolarisation des 15 – 29 ans



Source : INSEE 2018

Les chômeurs de 15 – 24 ans



Source : INSEE 2018



3.4 FOCUS – LES BLAGIS

Le quartier accueille-t-il des jeunes enfants ? Des enfants en âge d'être scolarisés ? Quelles sont les tranches d'âge qui augmentent ou qui diminuent ?

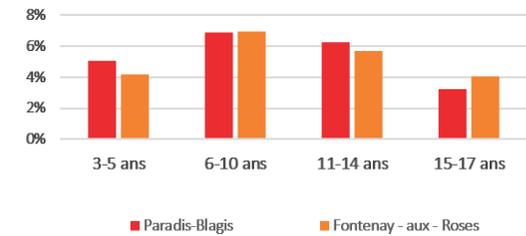
Part des moins de 3 ans au sein de la population

	2008	2018
Paradis-Blagis	5,5%	4,1%
Fontenay - aux - Roses	4,8%	3,9%

Source : INSEE 2008-2018

En 2018, les moins de 3 ans représentent 4,1% de la population pour Paradis-Blagis, contre 5,5% en 2008.

Part des 3-17 ans au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 5% pour Paradis-Blagis contre 4,1% pour Fontenay-aux-Roses.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



La France compte 2,6 millions de places d'accueil périscolaire pour les enfants de moins de 12 ans, soit "près de 39 places pour 100 élèves". Ces chiffres reflètent l'impact de la réforme des rythmes éducatifs menée entre 2013 et 2016.

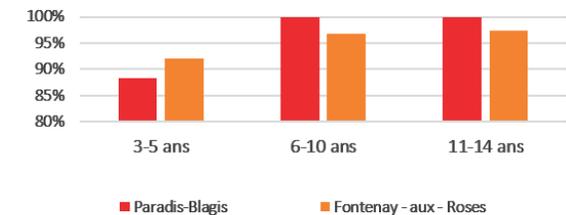
Évolution des 3-17 ans

	2008	2018	Evol. 2008-18
3-5 ans	110	99	-10%
6-10 ans	125	134	+8%
11-14 ans	124	123	-1%
15-17 ans	132	63	-52%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 3-5 ans est passé de 110 à 99, soit une évolution de -10% pour Paradis-Blagis.

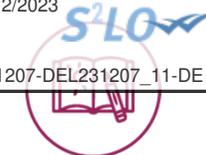
Scolarisation des 3-17 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 100% des 6-10 ans du quartier étaient scolarisés, contre 97% pour les Hauts-de-Seine.

3.4 FOCUS – LES BLAGIS



Les jeunes partent-ils ailleurs pour leurs études/formations ou leur 1^{er} emploi ? Le quartier compte-t-il plus de jeunes chômeurs qu'ailleurs ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Le **taux de scolarisation** par tranche d'âge est un indicateur des difficultés des jeunes dans un territoire :

- Faible taux de scolarisation des 15-17 ans = potentiel décrochage scolaire au collège/lycée
- Faible taux de scolarisation des 18-24 ans = probables difficultés d'accès aux études supérieures et/ou formation au sens large

A noter que les « scolarisés » comprennent les élèves, les étudiants et les apprentis.

Les « NEET » (not in employment, education or training), soit les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, seraient près de 2 millions en France.

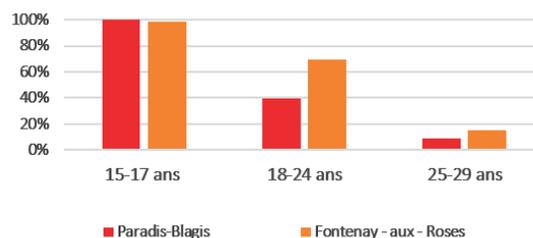
Évolution des 18-29 ans

	2008	2018	Evol. 2008-18
18-24 ans	270	183	-32%
25-29 ans	ND	126	ND

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de 18-24 ans du quartier est passé de 270 à 183 soit une évolution de -32%.

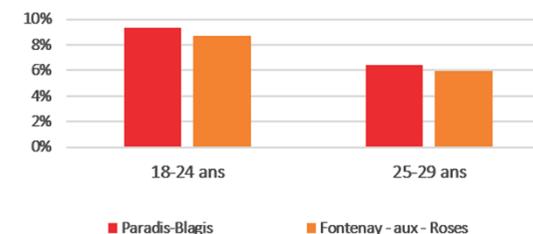
Scolarisation des 15-29 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 39% des 18-24 ans du quartier étaient scolarisés, contre 69% pour la commune.

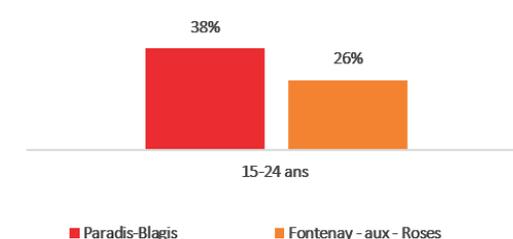
Part des 18-29 ans au sein de la population



Source: INSEE 2018

En 2018, la part des 25-29 ans au sein de la population était de 6,4% pour Paradis-Blagis, contre 6% pour Fontenay-aux-Roses.

Les chômeurs de 15-24 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, Paradis-Blagis enregistrait un taux de chômage de 38% pour les 15-24 ans, alors que ce chiffre était de 26% pour la commune.

FOCUS – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



- A l'image de l'ensemble du territoire, des quartiers marqués par la présence d'une **population jeune, et en augmentation**
 - Une part de moins de 3 ans élevée dans le quartier Paradis Blagis mais en diminution (4,1%)
 - Une part conséquente d'enfants de 3 à 5 ans dans les quartiers Scarron (6 %) et Pervenches Val-Content (5 %)
 - Une part plus élevée d'enfants de 6 à 10 ans dans le quartier de Scarron (8 %) et Buffets-Fauvettes (8 %)
 - Une part plus élevée d'adolescents de 15 à 17 ans dans le quartier Ormeaux-Renards (5 %)
 - A noter : une présence plus faible d'enfants de 3 à 17 ans dans le quartier Gare-La Roue pouvant traduire un moindre attrait des jeunes familles pour cette partie de la commune : 3 % d'enfants de 3 à 5 ans, 5 % d'enfants de 6 à 10 ans, 7 % d'enfants de 11 à 14 ans et 11 % d'enfants de 15 à 17 ans
- Une **population de jeunes adultes (18 – 29 ans) moins présente et répartie par quartier**
 - Une part plus élevée de jeunes adultes dans les quartiers Buffets-Fauvettes (12 % de jeunes de 18 à 24 ans et 8 % de 25 à 29 ans) et Paradis-Blagis (9 % de jeunes de 18 à 24 ans et 6 % de 25 à 29 ans) que dans les autres quartiers avec 6 % de jeunes de 18 à 24 ans à Scarron et Pierrelais et Parc et 5 % de jeunes de 25 à 29 ans à Gare-La Roue et Ormeaux-Renards
- Un **taux de scolarisation élevé pour les jeunes des différents quartiers de la commune**
 - 100 % de jeunes de 15 à 17 ans scolarisés à Buffets-Fauvettes, Ormeaux-Renards, Pervenches Val-Content, Paradis-Blagis et Scarron, et 98 % à Pierrelais et Parc
 - Mais un taux de scolarisation des jeunes de 15 à 17 ans plus faible à Gare-La Roue (92 %) : une potentiel part de jeunes « Ni en emploi, ni en études, ni en formation » (NEETs) et/ou en décrochage scolaire à appréhender
 - Des études supérieures semblant plus accessibles pour les jeunes de 18 à 24 ans des quartiers d'Ormeaux-Renards (75 % des jeunes scolarisés), Buffets-Fauvettes (72 % des jeunes scolarisés), Pervenches Val-Content et Gare-La Roue (70 % des jeunes scolarisés)
- Une **insertion professionnelle des jeunes de 15 à 24 ans semblant moins aisée dans les quartiers de Paradis Blagis (38% de chômage) de Scarron (34 % de chômage), Gare-La Roue (34 % de chômage), mais des taux de chômage moins importants dans les quartiers d'Ormeaux-Renards (16 % de chômage) et Pervenche Val-Content (18 % de chômage)**
 - Des situations de fragilité face à l'emploi et de potentiels besoins d'accompagnement à penser en fonction des différents quartiers ?

LES BLAGIS

- Une part d'enfants de moins de 3 ans élevée (4,1%) mais en diminution. Parmi les enfants, 5% sont âgés de 3 à 5 ans, 6,9% de 6 à 10 ans, 6,3% de 11 à 14 ans, 3,2% de 15 à 17 ans
- Un taux de scolarisation de 100% pour les habitants de 15 à 17 ans, de 39% pour les 18 – 24 ans et de 9% pour les 25 – 29 ans
- Un taux de chômage de 38% pour les jeunes de 15 à 29 ans



Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



4. FAMILLES

4.1 Familles et ménages

4.2 Focus – Profil Quartier

CE QUE DISENT LES CHIFFRES

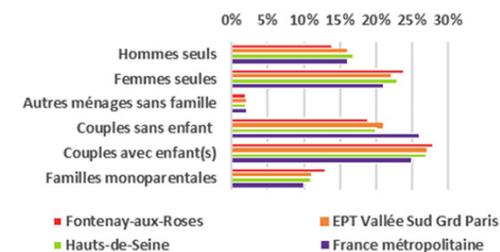
- Une **population familiale au vu d'une part élevée de couples avec enfant(s) parmi les ménages de la commune** : 28 % contre 25 % en France, et 27 % dans les Hauts-de-Seine et l'EPT
 - Une légère surreprésentation également de familles monoparentales parmi les ménages : 13 % contre 11 % dans l'EPT et les Hauts-de-Seine **et** 10 % en France
- Une **part élevée de femmes seules à Fontenay-aux-Roses** : près d'un quart des ménages (24 %) sont des femmes seules
- Des **familles nombreuses (3 enfants ou plus) plus présentes à Fontenay-aux-Roses qu'en France** : 11 %, comme dans le département, contre 9 % en France et 10% dans l'EPT
- À l'image des tendances territoriales, **un nombre de couples avec enfant(s) qui a tendance à légèrement augmenter** (+1 % en 10 ans), de façon toutefois plus faible que dans l'EPT et le département (+ 5 %)
- Une **forte présence de familles monoparentales parmi les familles**, avec une surreprésentation par rapport aux autres territoires : 22 % contre 19 % dans l'EPT et le département, 16 % en France
 - Un nombre de familles monoparentales en forte augmentation : +35 % en 10 ans (soit 386 familles supplémentaires)

Les familles monoparentales - Évolution

	2008	2018	Evol. 2008-18
Fontenay - aux - Roses	1 093	1 479	+35%
EPT Vallée Sud Grd Paris	17 050	20 639	+21%
Hauts-de-Seine	67 927	80 268	+18%
Île-de-France	495 909	606 982	+22%
France métropolitaine	2 318 375	2 839 109	+22%

Source : INSEE 2008-2018

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2018

- Des **acteurs corroborant l'augmentation des familles monoparentales dans la commune**
 - Une situation touchant principalement des femmes, et pouvant indiquer la présence de situations de précarité. Le sentiment d'une « **méconnaissance de leurs droits** »* pour ces familles
 - Une orientation des familles du CCAS vers le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles qui « fonctionne bien »* et permet aux usagers d'obtenir un soutien et un accompagnement adapté
 - Des problématiques spécifiques : « faibles revenus, temps partiels contraints, charge mentale, précarité, absence de soutien du second parent »*
- Un **mélange entre des familles à hauts revenus et des familles aux revenus moins élevés**
 - Une part de familles qui « peinent à payer leurs factures de cantine ou les voyages scolaires »* à prendre en considération
 - Un sentiment de précarisation des familles suite à la crise sanitaire, avec « un effet de seuil préjudiciable »* pour des familles qui ne répondent pas aux seuils de pauvreté (quotients 1 à 4)
 - Une volonté de la Mairie de soutenir les familles en difficulté : les familles peuvent solliciter les différents services de la ville pour obtenir une « **facturation au réel et non au N-1** »*



Les besoins spécifiques des familles monoparentales

Selon l'INSEE, en 2020, une famille sur quatre est monoparentale et 82% de ces familles sont des mères résidant avec leur(s) enfant(s). 41% des enfants mineurs vivant en famille monoparentale vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire et sont donc considérés comme pauvres contre 21% de l'ensemble des enfants.

Dans un tiers de ces familles, le parent avec lequel ils résident la plupart du temps n'a pas d'emploi. Par conséquent, la dépendance des parents isolés aux prestations sociales est plus élevée que les autres ménages. Un accompagnement dans l'accès aux droits est souvent nécessaire.

Par ailleurs, étant seules au quotidien pour s'occuper de leur(s) enfant(s), les familles monoparentales ressentent plus souvent le besoin d'être accompagnées dans leur rôle de parents dans les relations avec l'école et dans ce qu'il faut permettre ou interdire à ses enfants. D'après une étude de la DRESS en 2020, parmi les parents isolés, 46 % auraient aimé ou aimeraient recevoir une aide dans les relations avec l'école, contre 36 % parmi les parents en couple.



Les enjeux identifiés

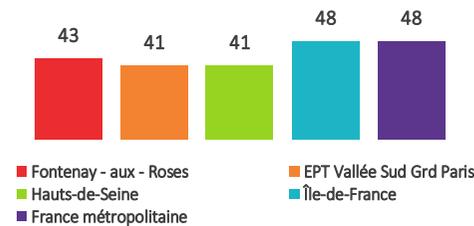
- La poursuite du repérage et de l'accompagnement des familles ayant des difficultés sociales
- La prise en compte des besoins spécifiques des familles monoparentales dans l'offre locale



4.1 FAMILLES ET MÉNAGES (1/2)

Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?
 De couples avec enfants ?
 De familles monoparentales ?
 Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?
 Se marie-t-on plus qu'ailleurs ?

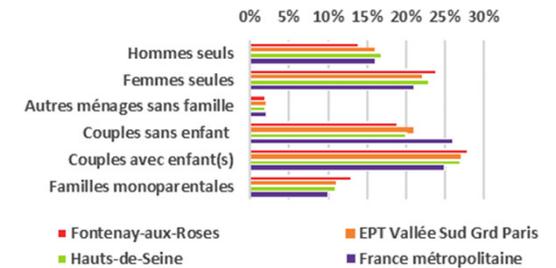
Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : CAF 2020 et INSEE 2018

En 2020, Fontenay-aux-Roses comptabilisait 43 foyers allocataires CAF pour 100 ménages, contre 41 pour les Hauts-de-Seine.

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2018

En 2018, les hommes seuls représentaient 14% du total des ménages de la commune, contre 16% pour la France métropolitaine.

LA DÉFINITION

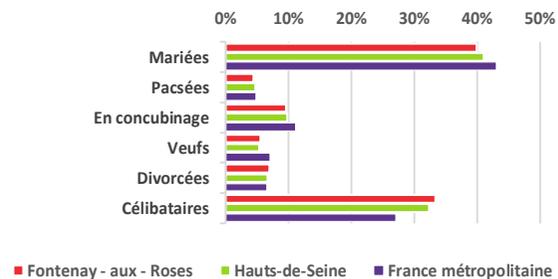


Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

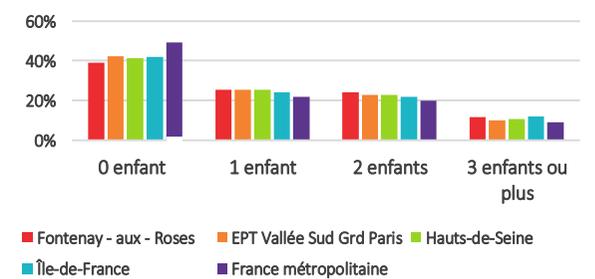
Personnes de 15 ans ou plus par statut marital (ou assimilé)



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des personnes de 15 ans ou plus mariées était de 40% pour Fontenay-aux-Roses, alors que 5% sont pacsées.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source INSEE 2018

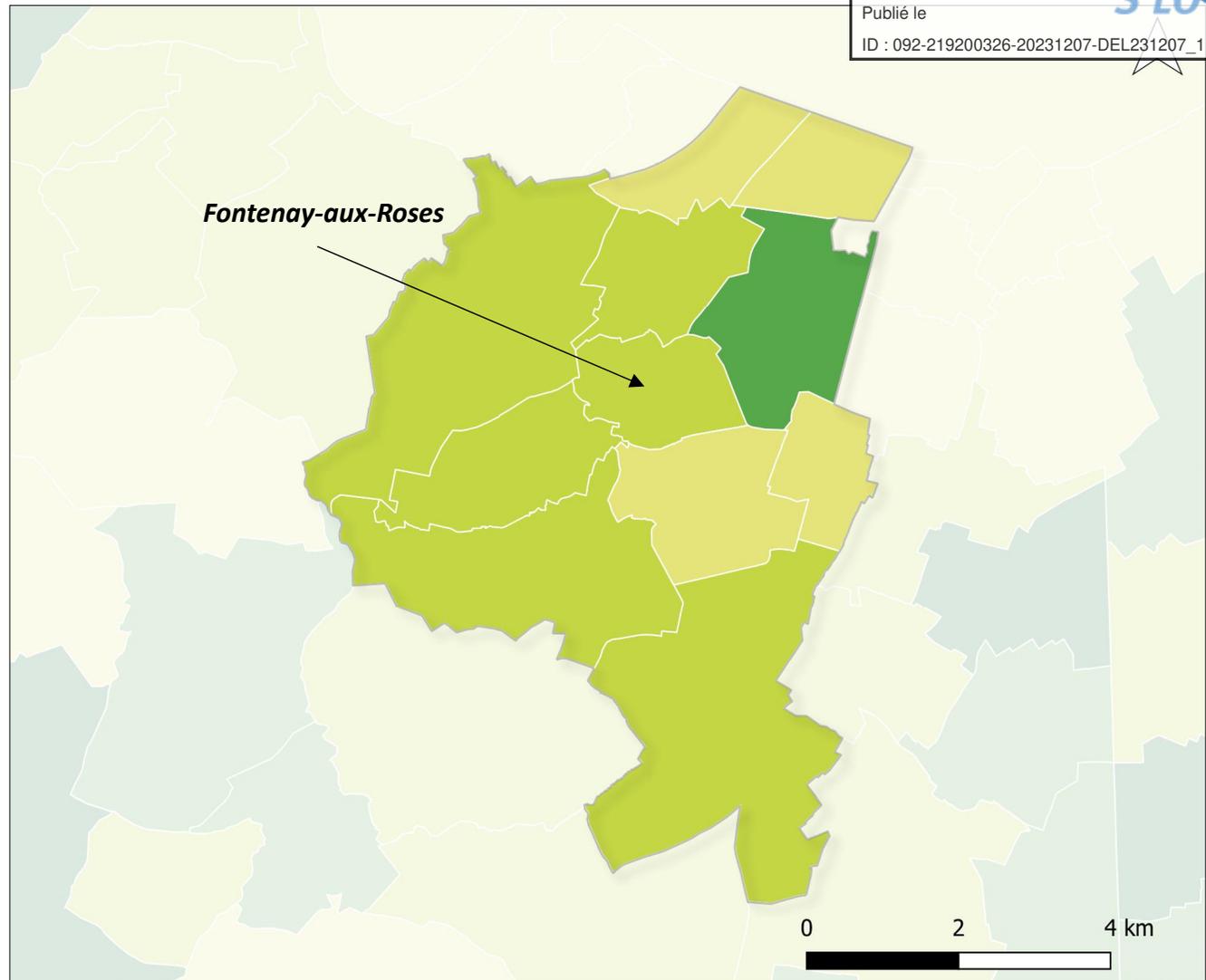
En 2018, 11% des familles de la commune avaient 3 enfants ou plus, comme pour les Hauts-de-Seine.



EPT Vallée Sud Grd Paris

Quelle est la part des familles avec des enfants à charge ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des familles avec enfants parmi les ménages



Source : INSEE 2018



4.1 FAMILLES ET MÉNAGES (2/2)

Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ? Ou plus étudiante ? Plus senior ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Familles (selon l'INSEE)

- = Couples sans enfants
- + Couples avec enfants
- + Familles monoparentales

Familles sans enfants (selon l'INSEE)

- = Familles qui n'ont pas eu d'enfant
- + Familles dont les enfants sont partis
- + Familles dont les enfants > à 25 ans

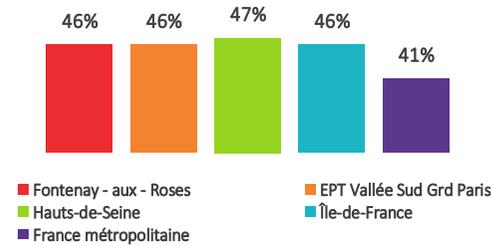
LA MONOPARENTALITÉ



Les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses en France. Cette situation est une cause de pauvreté des ménages. Ces familles ont été d'ailleurs en première ligne de la crise sanitaire du fait de pertes de revenus, de difficulté pour la garde d'enfants ...

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

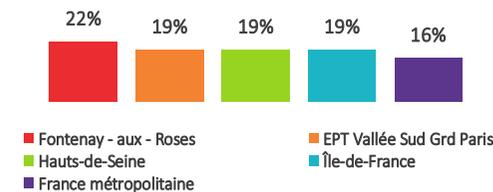
Les couples avec enfants - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les couples avec enfants représentaient 46% des familles de la commune, contre 41% pour la France métropolitaine.

Les familles monoparentales - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les familles monoparentales représentaient 22% des familles de la commune, contre 16% pour la France métropolitaine.

Les couples avec enfants - Évolution

	2008	2018	Evol. 2008-18
Fontenay - aux - Roses	3 008	3 048	+1%
EPT Vallée Sud Grd Paris	46 152	48 583	+5%
Hauts-de-Seine	186 260	196 181	+5%
Île-de-France	1 448 226	1 476 676	+2%
France métropolitaine	7 541 331	7 369 904	-2%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les couples avec enfants de la commune sont passés de 3 008 à 3 048, ce qui correspond à une évolution de +1%.

Les familles monoparentales - Évolution

	2008	2018	Evol. 2008-18
Fontenay - aux - Roses	1 093	1 479	+35%
EPT Vallée Sud Grd Paris	17 050	20 639	+21%
Hauts-de-Seine	67 927	80 268	+18%
Île-de-France	495 909	606 982	+22%
France métropolitaine	2 318 375	2 839 109	+22%

Source : INSEE 2008-2018

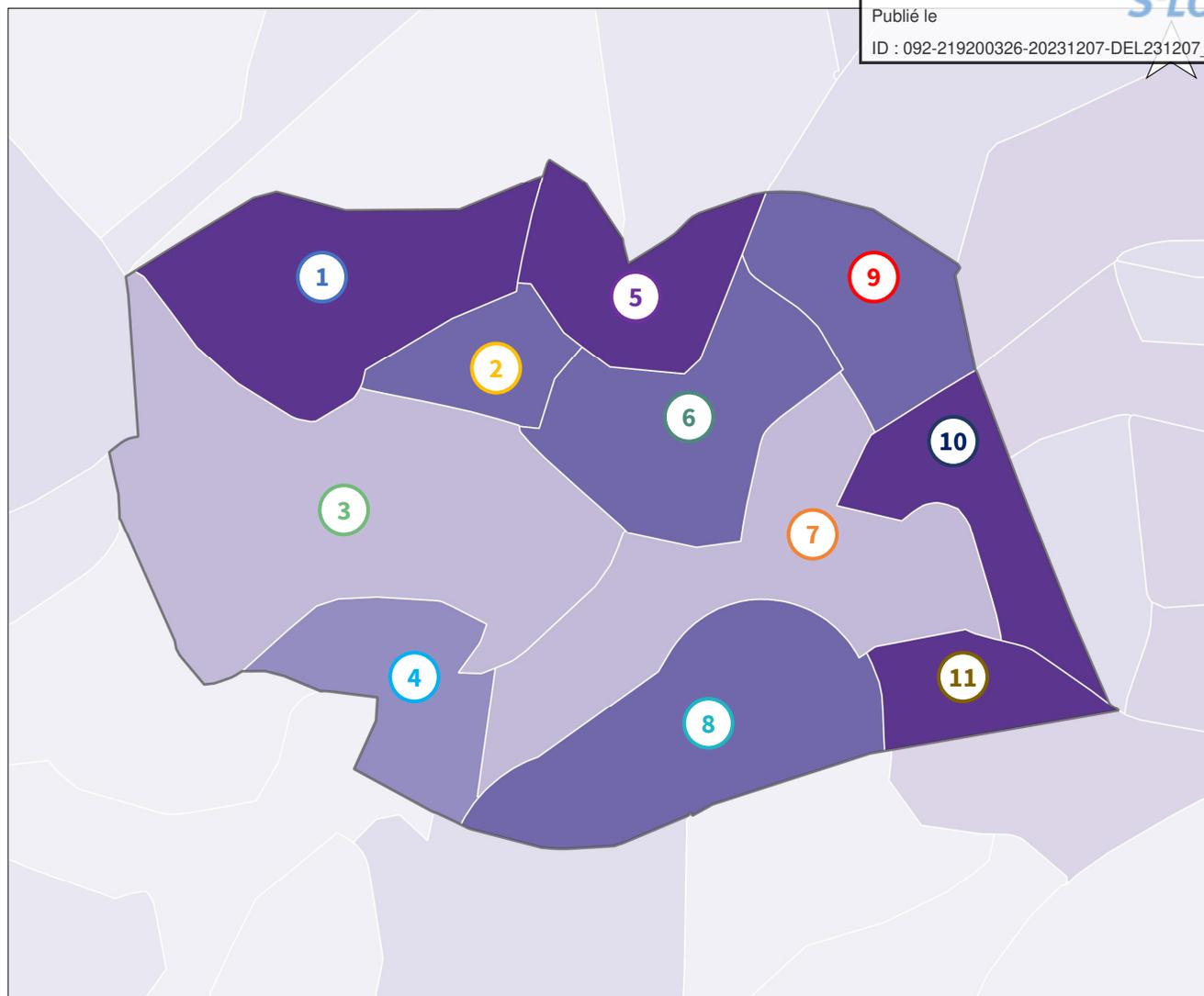
Entre 2008 et 2018, les familles monoparentales de la commune sont passées de 1 093 à 1 479, ce qui correspond à une évolution de +35%.



Quartiers IRIS – scénario 1

Quelle est la répartition des familles monoparentales dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Part des familles monoparentales parmi les familles

Moins de 16,5%

De 20% à 25%

Données non disponibles

De 16,5% à 20%

Plus de 25%

Source : INSEE 2018



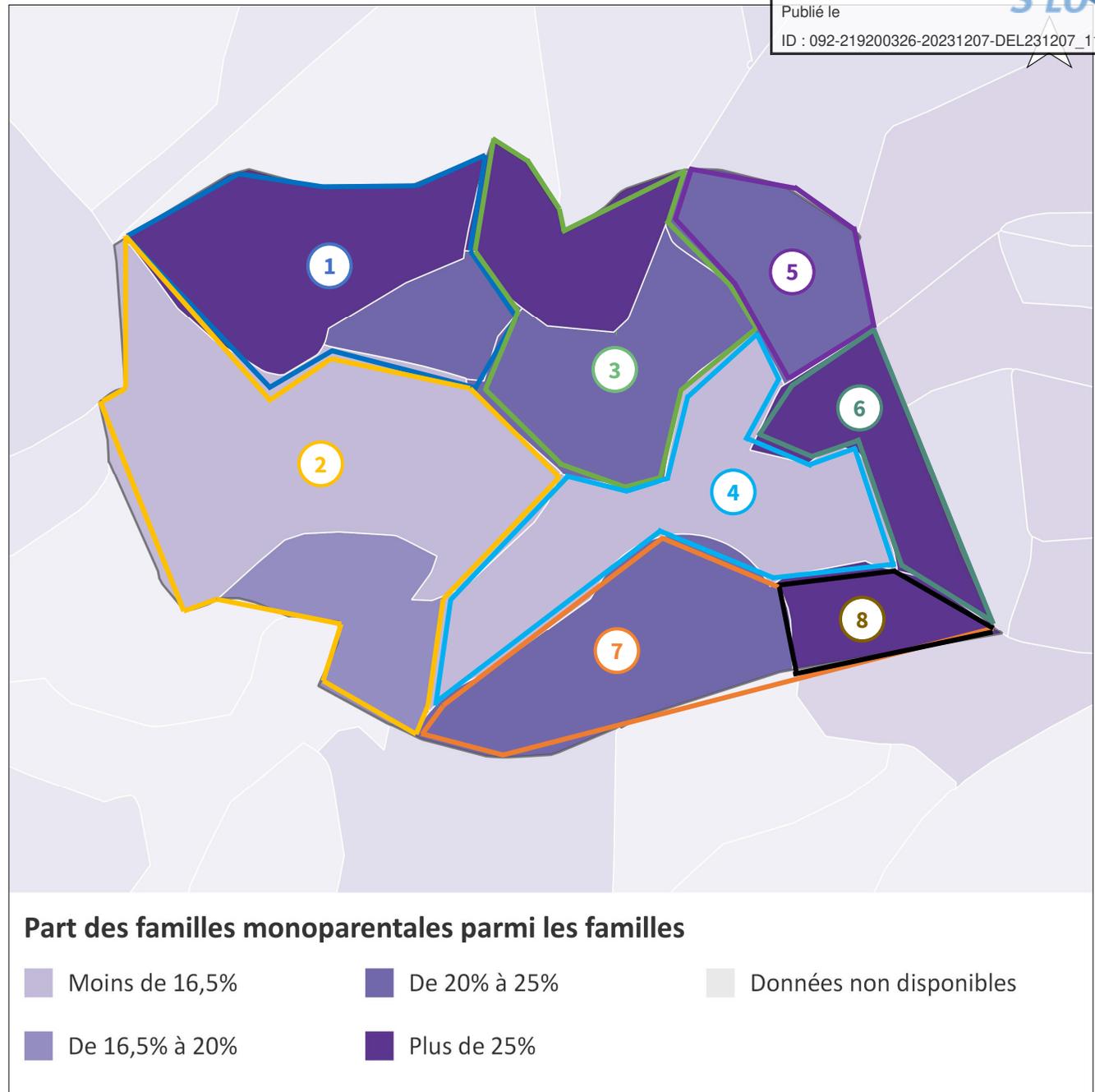
Quartiers IRIS – scénario 2

Quelle est la répartition des familles monoparentales dans la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis

Source : INSEE 2018

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

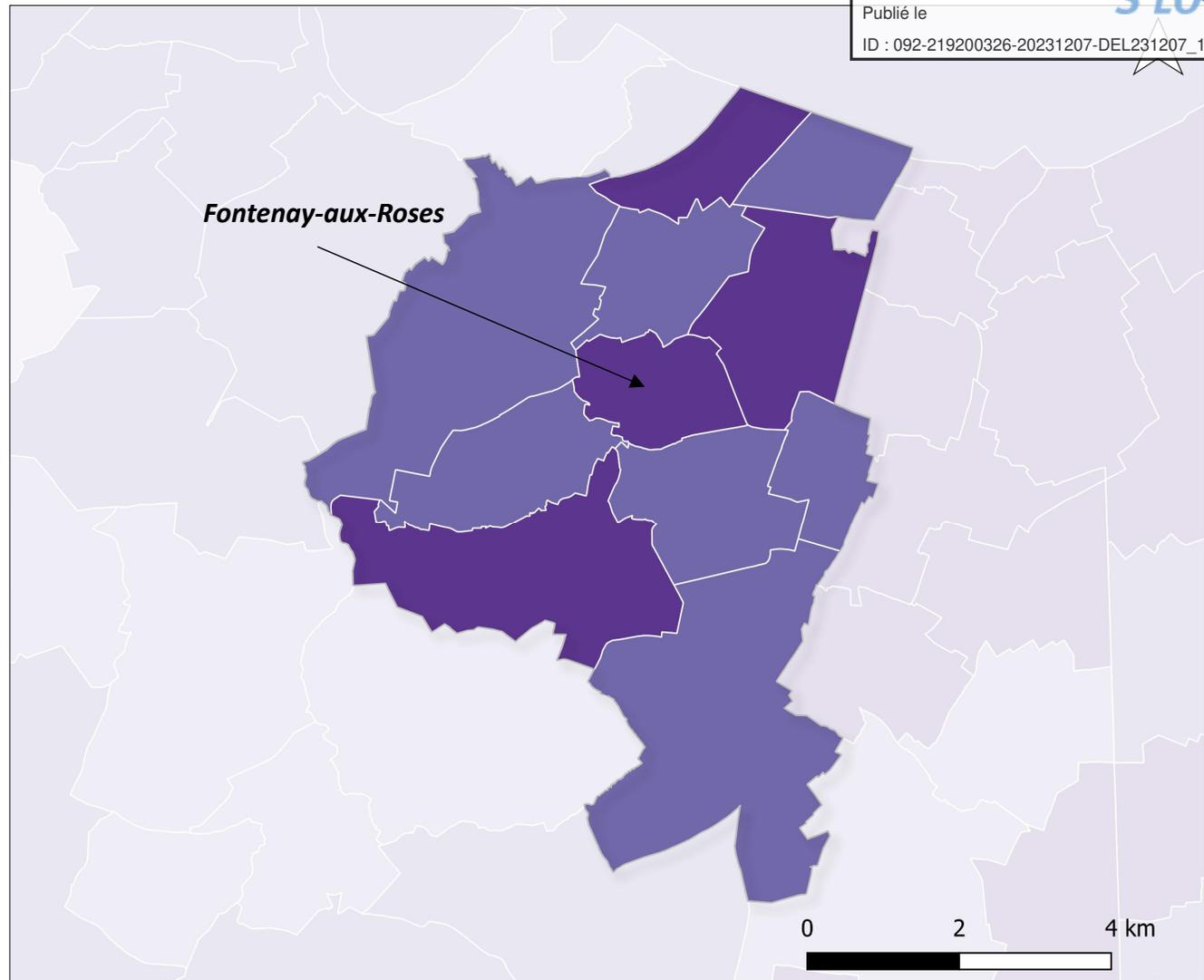




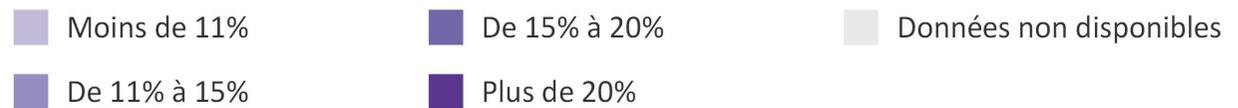
EPT Vallée Sud Grd Paris

Quelle est la part des familles monoparentales dans la population ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles



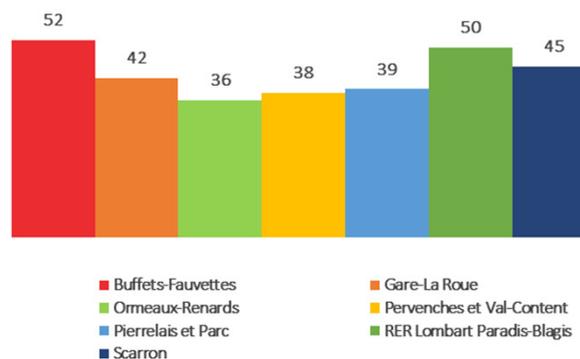
Source : INSEE 2018



4.2 FOCUS - PROFIL QUARTIER (1/2)

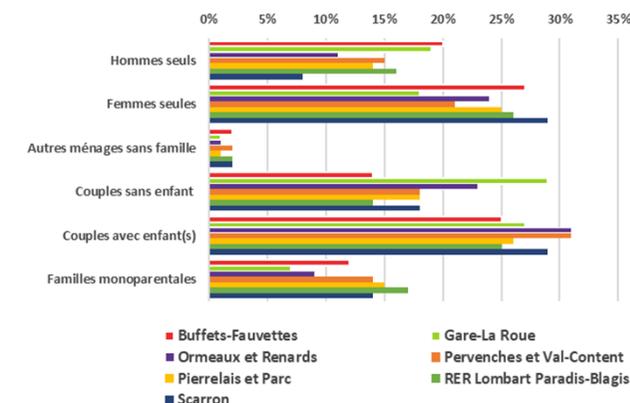
Le territoire accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?
De couples avec enfants ? Le profil des familles a-t-il changé ?
La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ?

Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : INSEE 2018

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2018

LA DÉFINITION



Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté .

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

4.2 FOCUS - PROFIL QUARTIER (2/2)

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

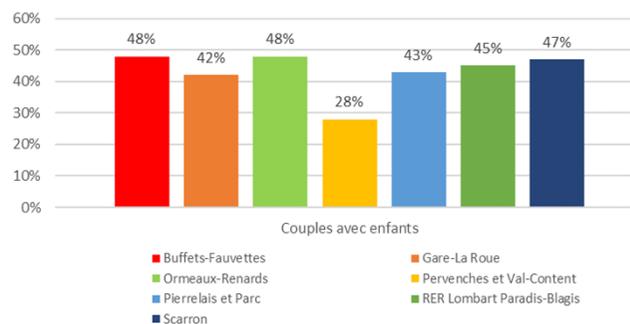
Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs ?

Les couples avec enfants – Démographie



Source : INSEE 2018

Les couples avec enfants – Evolution

	2008	2018	Evol. 2008-18
Buffets-Fauvettes	270	295	+9%
Gare-La Roue	269	319	+19%
Ormeaux-Renards	498	549	+10%
Pervenches et Val-Content	549	607	+11%
Pierrelais et Parc	537	507	-6%
RER Lombart Paradis-Blagis	529	464	-12%
Scarron	356	307	-14%

Source : INSEE 2018

LA DÉFINITION

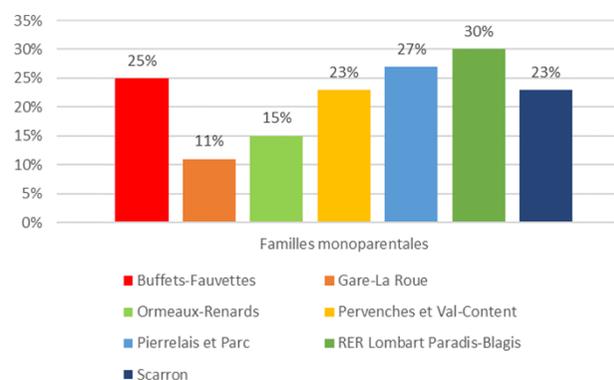


Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

Les familles monoparentales - Démographie



Source : INSEE 2018

Les familles monoparentales - Evolution

	2008	2018	Evol. 2008-18
Buffets-Fauvettes	55	155	+180%
Gare-La Roue	44	85	+94%
Ormeaux-Renards	154	165	+7%
Pervenches et Val-Content	193	291	+51%
Pierrelais et Parc	217	315	+45%
RER Lombart Paradis-Blagis	320	313	-2%
Scarron	110	154	+39%

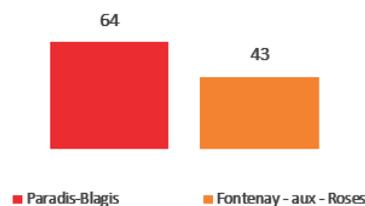
Source : INSEE 2018



4.2 FOCUS – LES BLAGIS

Le quartier accueille-t-il beaucoup de personnes seules ?
 De couples avec enfants ?
 De familles monoparentales ?
 Les familles nombreuses sont-elles fortement représentées ?
 Se marie-t-on plus qu'ailleurs ?

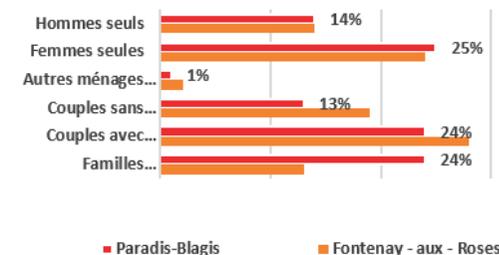
Nombre de foyers allocataires CAF pour 100 ménages



Source : CAF 2020 et INSEE 2018

En 2020, Paradis-Blagis comptabilisait 64 foyers allocataires CAF pour 100 ménages, contre 43 pour la commune.

Indicateur clé | Répartition des ménages par type



Source : INSEE 2018

En 2018, les hommes seuls représentaient 14% du total des ménages du quartier, contre 16% pour la France métropolitaine.

LA DÉFINITION

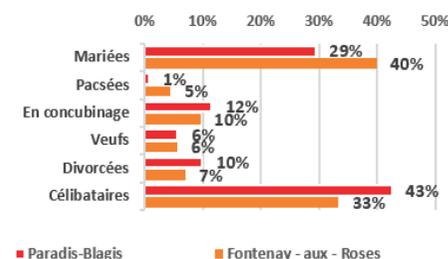


Selon l'INSEE, un ménage désigne le ou les occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Ménage :

- = Personne seule
- = Plusieurs personnes sans famille (par exemple colocataires)
- = Famille (couple avec ou sans enfant et famille monoparentale)

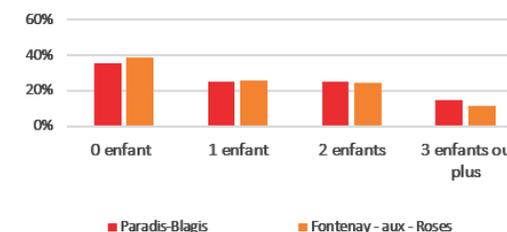
Personnes de 15 ans ou plus par statut marital (ou assimilé)



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des personnes de 15 ans ou plus mariées était de 29% pour Paradis-Blagis, alors que 1% sont pacsées.

Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



Source : INSEE 2018

En 2018, 15% des familles du quartier avaient 3 enfants ou plus, contre 10% pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.

4.2 FOCUS – LES BLAGIS



Le profil des familles a-t-il changé ? La population est-elle plus familiale qu'ailleurs dans le quartier ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Familles (selon l'INSEE)

- = Couples sans enfants
- + Couples avec enfants
- + Familles monoparentales

Familles sans enfants (selon l'INSEE)

- = Familles qui n'ont pas eu d'enfant
- + Familles dont les enfants sont partis
- + Familles dont les enfants > à 25 ans

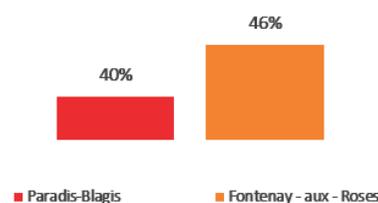
LA MONOPARENTALITÉ



Les **familles monoparentales** sont de plus en plus nombreuses en France, en lien avec l'augmentation du nombre de ruptures. Cette situation est une cause de pauvreté des ménages.

Toutefois, les parents seuls reforment souvent un couple avant le départ des enfants du domicile.

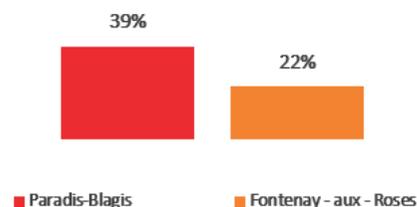
Les couples avec enfants - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les couples avec enfants représentaient 40% des familles du quartier, contre 46% pour la commune.

Les familles monoparentales - Démographie



Source : INSEE 2018

En 2018, les familles monoparentales représentaient 39% des familles du quartier contre 22% pour la commune et 19% pour l'EPT Vallée-Sud Grd Paris

Les couples avec enfants - Évolution

	2008	2018	Evol. 2008-18
Paradis-Blagis	270	201	-26%
Fontenay-aux-Roses	3 008	3 048	+1%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les couples avec enfants du quartier sont passés de 270 à 201, ce qui correspond à une évolution de -26%.

Les familles monoparentales - Évolution

	2008	2018	Evol. 2008-18
Paradis-Blagis	223	199	-11%
Fontenay-aux-Roses	1 093	1 479	+35%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, les familles monoparentales du quartier sont passées de 223 à 199, ce qui correspond à une évolution de -11%.

FOCUS – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



- Un nombre de **familles avec enfants connaissant une évolution différente** en fonction des quartiers
 - Une augmentation de 19 % des couples avec enfants à Gare-La Roue (soit +50 couples avec enfants entre 2008 et 2018) et de 11 % à Pervenches Val-Content (soit +58 couples avec enfants entre 2008 et 2018)
 - Une diminution de 14 % des couples avec enfants à Scarron (soit -49 couples avec enfants entre 2008 et 2018) et de 26 % à Paradis Blagis (soit -69 couples avec enfants entre 2008 et 2018)
- Une **population familiale notamment marquée par la forte présence de couples avec enfants parmi les familles des quartiers Buffets-Fauvettes (48 %), Ormeaux-Renards (48 %) et Scarron (47%)**
 - A noter : une présence plus faible de couples avec enfants dans le quartier Pervenches Val-Content (28 %) pouvant indiquer la moindre attractivité de ce secteur pour les jeunes familles
- Une **part de femmes seules importante dans certains quartiers**, pouvant indiquer la présence de familles monoparentales portées par des femmes ou de femmes veuves ?
 - 29 % de femmes seules à Scarron, 27 % à Buffets-Fauvettes, 25% à Paradis Blagis ; des chiffres à lier avec la répartition des enfants par âge en fonction des quartiers en page 40
- Des **familles monoparentales bien présentes dans les différents quartiers** et en augmentation
 - Une part de familles monoparentales plus élevée dans les quartiers Paradis Blagis (39 %), Pierrelais et Parc (27 %) et Buffets-Fauvettes (25 %)
 - Une augmentation des situations de monoparentalité dans tous les quartiers et notamment dans le quartier Buffets-Fauvettes (avec +100 familles monoparentales entre 2008 et 2018), Pervenches Val-Content (+98 familles monoparentales entre 2008 et 2018) et Pierrelais et Parc (+98 familles entre 2008 et 2018)
 - De potentielles situations de précarité à appréhender et accompagner

LES BLAGIS

- Une diminution du nombre de couples avec enfants dans le quartier (-26% entre 2008 et 2018)
- La présence de 40% des couples avec enfants parmi les familles de la commune
- Une part de 39% de familles monoparentales parmi les familles, mais une situation en diminution (-11% en 10 ans)
- La présence de 25% de femmes seules



5. SENIORS

5.1 Démographie

5.2 Fragilité et isolement

5.3 Focus – Profil Quartier

- Une **part de 22% de de seniors parmi la population fontenaisienne** (5 452 personnes de plus de 60 ans), **une présence légèrement plus marquée que dans l'EPT et le département** : 21 % dans l'EPT, 20 % dans le département, 26 % en France
- Un **potentiel isolement des seniors présents dans la commune** : plus de la moitié des seniors de 80 ans et plus vivent seuls contre 46 % dans l'EPT
 - Une augmentation de ce potentiel isolement dans la dernière décennie : +13 % de seniors vivant seuls

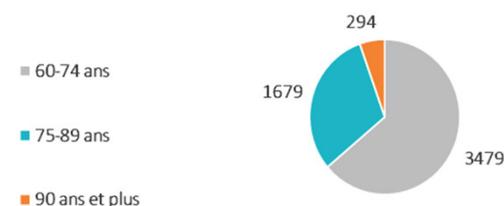
L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2008-18
Fontenay - aux - Roses	655	51%	+13%
EPT Vallée Sud Grd Paris	9 704	46%	+21%
Hauts-de-Seine	35 854	46%	+13%
Île-de-France	235 067	44%	+17%
France métropolitaine	1 682 642	42%	+25%

Source : INSEE 2008-2018

- Une **entraide intergénérationnelle pouvant être présente dans la commune**
 - Comme évoqué dans la partie « Démographie » et « Enfance-Jeunesse », des jeunes bien présents sur le territoire, indiquant des possibilités d'actions intergénérationnelles
 - Un ratio « aidants/aidés » (soit le nombre de personnes de 55-64 ans par rapport aux nombres de personnes de 85 ans et plus) légèrement plus élevé que dans l'EPT et le département, indiquant de potentiels besoins d'accompagnement et de soutien aux aidants du territoire
- Des **indicateurs de fragilité économique des seniors moins marqués à Fontenay-aux-Roses** : 14 % de seniors exonérés de la Contribution Sociale Généralisée (c'est-à-dire vivant avec moins de 11 306 € par an pour une personne seule, et moins de 17 343 € pour un couple), soit 519 personnes

Les seniors par âge



Source : INSEE 2018

CE QUE DISENT LES ACTEURS

- Un **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique intercommunal (CLIC) bien implanté sur le territoire**, accompagnant 270 à 290 personnes par an
 - Un espace ressource pour les personnes âgées en perte d'autonomie et leur famille : « maintien à domicile, accompagnement pour trouver des aides techniques et financières »*
- Une **offre médicale peu dense**, soulignée par certains acteurs
 - Des personnels médicaux de moins en moins nombreux et une clientèle trop importante pour accepter de nouveaux patients
 - Des difficultés à trouver un médecin se déplaçant à domicile pour les personnes âgées : « les médecins se déplacent peu à domicile »*, « dans le cadre des préparations de retour à domicile, les seniors rentrent chez eux avec une liste d'ordonnances médicales mais ces spécialistes ne sont pas disponibles sur le territoire »*
- L'organisation d'**actions à destination des aidants**
 - Une « Pause des Aidants » organisée par le CLIC : entretiens individuels avec les aidants
 - Une Plateforme d'aide et de répit qui intervient auprès des Fontenaisiens et un « Café des Aidants » organisé sur la commune
- Une **offre d'activités étoffée** autour de loisirs offerts par la commune pour lutter contre l'isolement des personnes âgées
 - Un service de transports proposé par le CCAS pour les personnes âgées à associer avec la lutte contre l'isolement et l'accessibilité des différents quartiers et services de la commune (Mobi'Bus, 126 bénéficiaires en 2020)
 - Un Espace Loisirs Séniors géré par le CCAS pour favoriser le lien social et ralentir la dépendance : activités physiques adaptées, organisation de la Semaine Bleue, sorties et animations, potager partagé
 - Un programme d'activités physiques adaptées mis en place pour favoriser le lien social et ralentir la dépendance
 - L'accueil de jour l'Arbrier, dans l'EHPAD Résidence du Parc
 - Un programme pour favoriser « une vieillesse active et relationnelle »* Juvenior, porté par l'Institut des Hauts-de-Seine et expérimenté dans la commune
 - Des actions proposées par la Maison de Quartier



Les enjeux identifiés

- Le renforcement de l'attractivité du territoire pour les médecins et l'accès aux soins à domicile
- L'anticipation du vieillissement des jeunes seniors et leur perte d'autonomie
- L'accompagnement des aidants
- L'accompagnement des seniors en difficulté et la lutte contre l'isolement

5.1 DÉMOGRAPHIE

Quel vieillissement connaît la population du territoire ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ?

A PARTIR DE QUAND EST-ON SENIORS ?

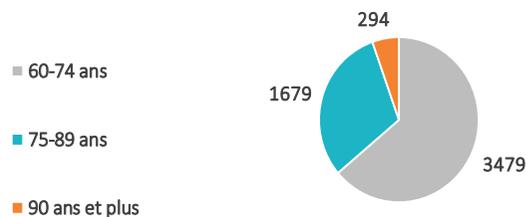


Le terme « seniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les Français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (62 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

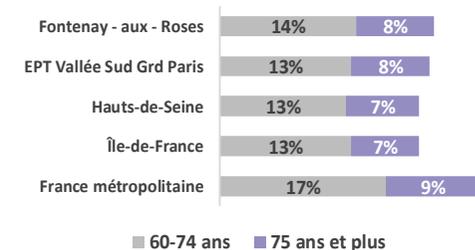
Les seniors par âge



Source : INSEE 2018

En 2018, Fontenay-aux-Roses accueillait 294 personnes de 90 ans ou plus.

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 8% pour Fontenay-aux-Roses contre 7% pour les Hauts-de-Seine.





EPT Vallée Sud Grd Paris

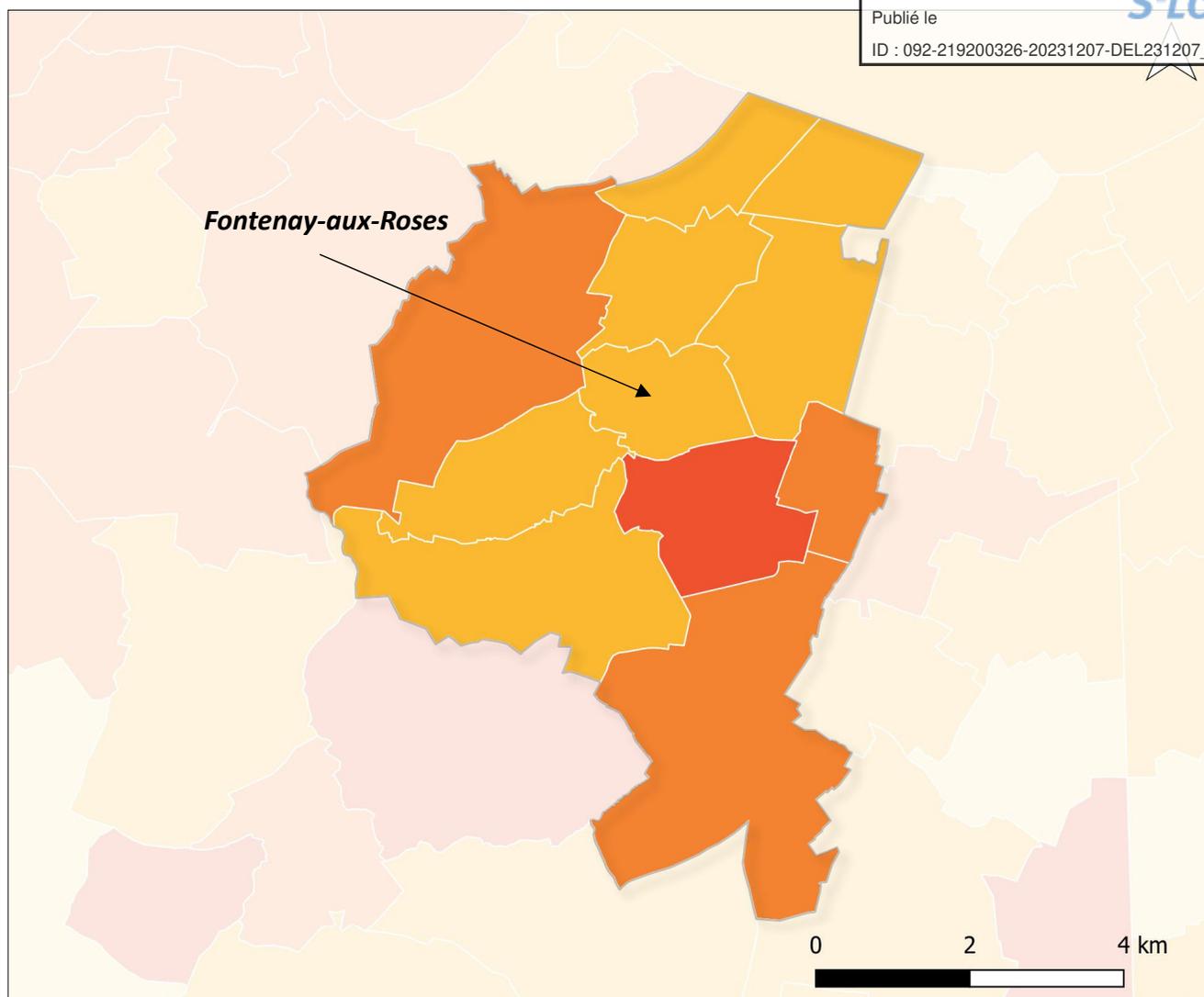
Quelle est la part des plus de 75 ans dans la population ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des 75 ans et plus au sein de la population

Moins de 6%

De 7,9% à 10,2%

Données non disponibles

De 6% à 7,9%

Plus de 10,2%

Source : INSEE 2018



5.2 FRAGILITÉ ET ISOLEMENT

Quelle proportion de seniors fragiles ? Isolés ? Disposant de faibles ressources ?

SENIORS ET ISOLEMENT



Une étude pilotée par Les Petits Frères des Pauvres (2019), permet de dresser un portrait des seniors isolés :

- 4,6 millions de Français de plus de 60 ans ressentent de la solitude
- Ce sentiment touche particulièrement les femmes, les plus de 85 ans et les personnes aux revenus modestes
- Le ressenti de la solitude n'est pas plus fréquent en milieu urbain ou rural mais l'est particulièrement dans les QPV

Une solitude renforcée du fait des impacts de la crise sanitaire* : 34% des Français de 60 ans et + ont ressenti de la solitude, 1/3 d'entre eux a vu sa santé physique se dégrader

(*enquête des Petits Frères des Pauvres mars 2021)

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Une personne est **exonérée de la CSG** lorsque son revenu est inférieur à 11 306 € par an (ou 17 343 € par an pour un couple).

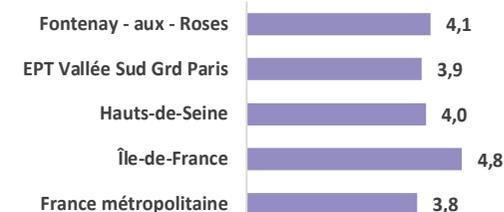
L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2008-18
Fontenay - aux - Roses	655	51%	+13%
EPT Vallée Sud Grd Paris	9 704	46%	+21%
Hauts-de-Seine	35 854	46%	+13%
Île-de-France	235 067	44%	+17%
France métropolitaine	1 682 642	42%	+25%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de +13% pour Fontenay-aux-Roses.

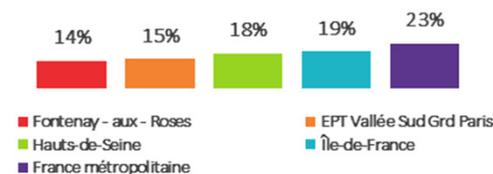
Nombre d'aidants (55-64 ans) pour un aidé (85 ans et plus)



Source : INSEE 2018

En 2018, Fontenay-aux-Roses totalisait 4,1 personnes de 55-64 ans (potentiellement aidantes) pour 1 personne de 85 ans ou plus (potentiellement aidée).

Indicateur clé | Les seniors exonérés de la CSG



Nb bénéficiaires exonérés : 519

Source : Observatoire des fragilités, 2018

En 2018, 14% des retraités du Régime général de la commune étaient exonérés de la CSG, contre 23% pour la France métropolitaine.



Quartiers IRIS – scénario 1

Quelle est la répartition des personnes de plus de 75 ans dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis

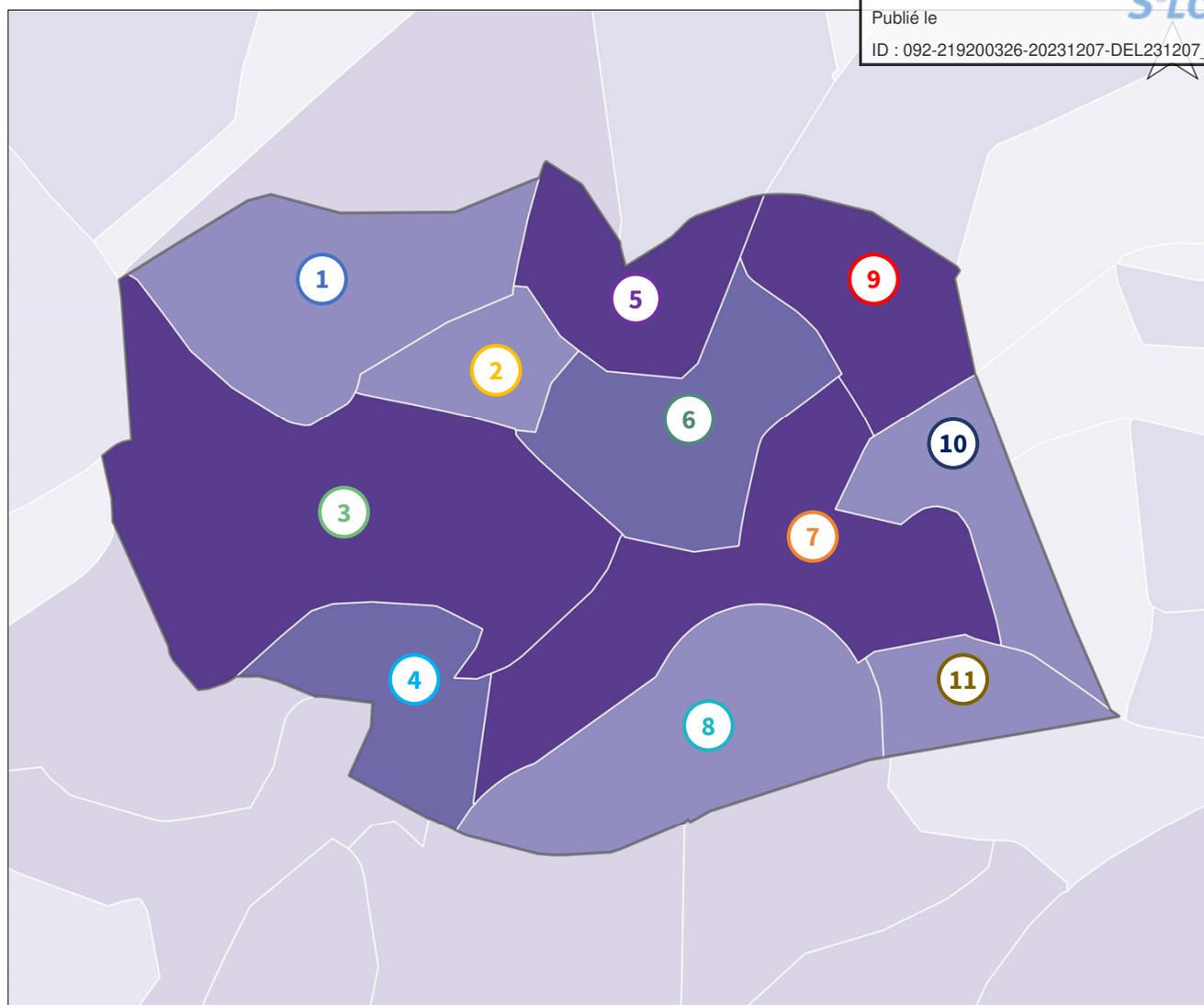
Source : INSEE 2018

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des 75 ans et plus au sein de la population

Moins de 5%

De 7% à 8,5%

Données non disponibles

De 5% à 7%

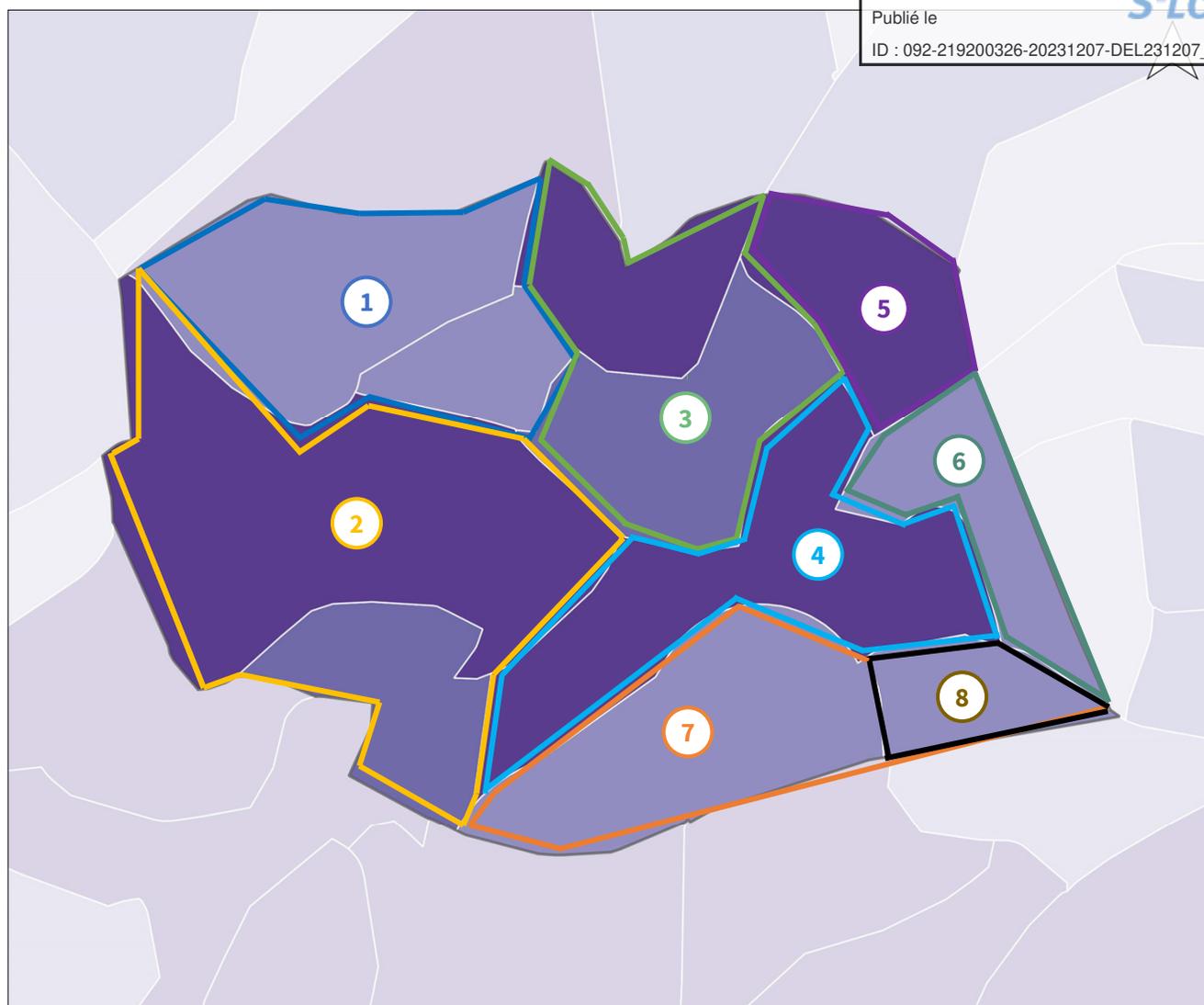
Moins de 8,5%



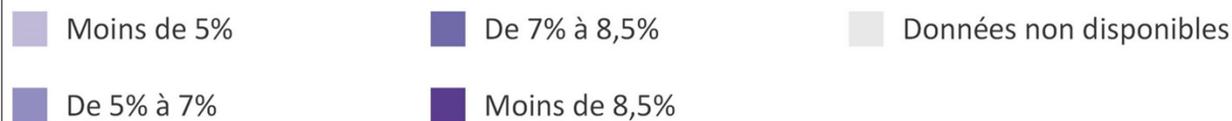
Quartiers IRIS – scénario 2

Quelle est la répartition des personnes de plus de 75 ans dans la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis



Part des 75 ans et plus au sein de la population



Source : INSEE 2018

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

S²LO

5.3 FOCUS - PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

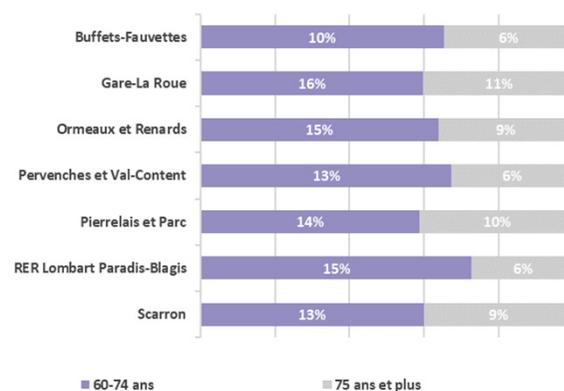
Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Comment se traduisent les indicateurs statistiques à l'échelle des quartiers ?

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2018

L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + vivant seuls (nombre)	80 ans et plus vivant seuls (%)	Evol. 2008-18
Buffets-Fauvettes	34	36%	-18%
Gare-La Roue	102	43%	+53%
Ormeaux-Renards	118	60%	+13%
Pervenches et Val-Content	103	55%	-3%
Pierrelais et Parc	112	42%	+9%
RER_Lombart_Paradis-Blagis	93	59%	+13%
Scarron	93	67%	+10%

Source : INSEE 2018

5.3 FOCUS – LES BLAGIS



Quel vieillissement connaît la population du quartier ? Quelle est la proportion de « jeunes » retraités ? Y-a-t-il beaucoup de seniors isolés ?

A PARTIR DE QUAND EST-ON SENIORS ?

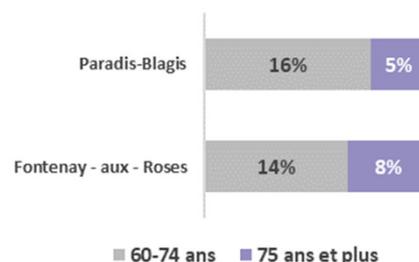


Le terme « seniors » ou « personnes âgées » ne connaît pas de définition sociologique précise.

Dans l'étude « Les Français et le Bien Vieillir » du groupe Prévoir, à la question « Selon vous, à partir de quel âge devient-on vieux ? », les français répondent 69 ans en moyenne !

Ce chiffre diffère fortement de l'âge légal de départ à la retraite (62 ans), ou encore de l'âge où il devient possible de demander l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Les 60 ans et + au sein de la population



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des plus de 75 ans au sein de la population était de 5% pour Paradis-Blagis contre 8% pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.

L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2008-18
Paradis-Blagis	42	70%	-22%
Fontenay - aux - Roses	655	51%	+13%

Source : INSEE 2008-2018

Entre 2008 et 2018, le nombre de personnes de 80 ans et plus qui vivent seules a évolué de -22% pour Paradis-Blagis.

FOCUS – PROFIL QUARTIER



- Une **part de jeunes séniors (60 – 74 ans) plus élevée dans les quartiers Paradis Blagis (16%) Gare-La Roue (16 %) et Ormeaux-Renards (15 %)**
- Des problématiques liées à la perte d'autonomie à appréhender dans les prochaines années
- Une **part de séniors de 75 ans et plus élevée dans les quartiers Gare-La Roue (11 %) et Pierrelais et Parc (10 %)**
- Une **part de personnes âgées potentiellement isolées en augmentation** dans certains quartiers
 - +53 % de personnes de 80 ans et plus vivant seules dans le quartier Gare La Roue entre 2008 et 2018, soit la présence de 102 personnes en 2018
 - +13 % de personnes de 80 ans et plus vivant seules dans le quartier de Ormeaux-Renards entre 2008 et 2018, soit la présence de 118 personnes en 2018
 - A noter : une diminution du nombre de personnes de 80 ans et plus vivant seules à Buffets-Fauvettes et Pervenches et Val-Content, pouvant être liée à l'inadéquation des logements aux besoins des séniors et à un nombre faible de seniors dans ce quartier

LES BLAGIS

- Une part de 21% de séniors parmi la population du quartier, dont 16% ayant 60 à 74 ans et 5% ayant plus de 75 ans
- Un potentiel isolement des séniors à prendre en considération : 70% des personnes de plus de 85 ans vivent seules, mais en diminution (-22% de séniors isolés en 10 ans).



6. LOGEMENT ET HABITAT

6.1 Typologie du parc de logements

6.2 Prix de l'immobilier

6.3 Ancienneté et modes d'occupation

6.4 Vétusté et équipement des logements

6.5 Le logement social

6.6 DPE et émissions de CO2

6.7 Focus – Profil Quartier

- Un **taux de vacance relativement faible**, pouvant indiquer une tension sur le parc de logements : **4,6 % contre 6,5 % dans les Hauts-de-Seine**
- Un **parc de logements semblant hétérogène**
 - Une majorité de logements de taille moyenne (49 % de logements de 3 ou 4 pièces)
 - Une part de grands logements plus marquée que dans l'EPT et le département : 20 % contre 17 % dans l'EPT, 15 % dans le département
- Un **potentiel enjeu de rénovation du parc spécialement rendu difficile par la présence fréquente d'amiante** : **une part de résidences principales construites avant 1971 (soit avant la première réglementation énergétique) plus élevée qu'ailleurs** : 52 % des logements contre 49 % dans l'EPT et dans les Hauts-de-Seine et 43 % en France
- Un **mode d'occupation davantage marqué par la location** : **57 % de locataires**
- Des **ménages restant dans l'ensemble relativement longtemps dans leur logement**, signe d'une potentielle bonne adéquation entre logements et besoins, mais indiquant également **une faible rotation et une éventuelle tension sur le parc face aux nouvelles arrivées sur le territoire**
 - Dans l'ensemble, des habitants ayant emménagé en moyenne il y a 15 ans dans leur logement
 - Des habitants du parc HLM présents depuis plus longtemps que dans la moyenne française : 16 ans dans la commune et l'EPT contre 15 ans dans les Hauts-de-Seine et 12 ans en France, pouvant indiquer des **difficultés d'accès à ce type de logements pour les nouveaux ménages**
- Un **large parc de logements sociaux dans la commune** avec un taux supérieur aux obligations de la loi SRU : 38 %, et 43,7% en taux SRU
 - Une tension sur le parc : **un taux de vacance faible** (1,8 %) comparé à l'EPT (2 %) et à la France (2,8 %)
 - A noter : le taux de vacance des logements sociaux est de 1,9% dans le département
 - Des logements sociaux anciens, construits en moyenne en 1974 contre 1991 en moyenne en France, avec un éventuel besoin de rénovation énergétique (En 2018, 84% des logements sociaux avaient un Diagnostic de Performance Énergétique supérieur à D en 2018. Ce chiffre est rendu à 64% en 2021 du fait de la rénovation énergétique des bâtiments sociaux).

CE QUE DISENT LES ACTEURS

- Des acteurs constatant **la précarisation et la fragilisation des ménages suite à la crise sanitaire, entraînant une hausse des demandes de logements auprès des services de la commune**
 - L'augmentation des demandes de logements sociaux « suite à des séparations »* et « une hausse du nombre de familles monoparentales en situation de précarité »*
 - Un maintien dans le logement « du parc privé »* difficile pour une partie de la population : « des gens qui pouvaient honorer leur loyer, ne le peuvent plus désormais »*
- Un **parc de logements sociaux « saturé »**
 - Une liste d'environ « 1 000 demandeurs » de logements sociaux ayant indiqué la commune comme premier choix et une faible rotation dans le parc de logements
 - Une situation semblant se retrouver dans les communes voisines et plus largement dans le département des Hauts-de-Seine
 - Des demandes de logements sociaux diverses : « jeune étudiant souhaitant décohabiter, personne âgée dont le logement n'est plus adapté, personne en situation de handicap, personne en instance de séparation, personne au chômage »*
 - Des demandes plus importantes pour des logements de taille T3 et T4

* Verbatims issus des entretiens

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



- Le **renouveau du Quartier du Paradis**, un enjeu de taille pour Fontenay-aux-Roses à l'horizon 2030
 - Un quartier non identifié parmi les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) mais cumulant des fragilités sociales marquées : « absence de mixité sociale, peu de commerces, du chômage, des situations de précarité »*
 - La volonté de renouveler le cadre de vie des habitants (et notamment des 833 logements présents dans le quartier) avec des logements neufs, des espaces verts et des lieux de rencontre plus nombreux
 - La construction de 600 logements privés supplémentaires** pour assurer davantage de mixité sociale, un enjeu d'accueil de nouvelles populations à appréhender dans les années à venir



Les enjeux identifiés

- La poursuite de l'accompagnement des Fontenaisiens dans l'accès au logement social
- La rénovation et l'assainissement du parc de logements sociaux
- Le développement de la mixité sociale au sein du parc de logements



6.1 TYPOLOGIE DU PARC DE LOGEMENTS

Les constructions ont-elles changé le visage du territoire depuis les années 1960 ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

PLUS DE LOGEMENTS !



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (divorce, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

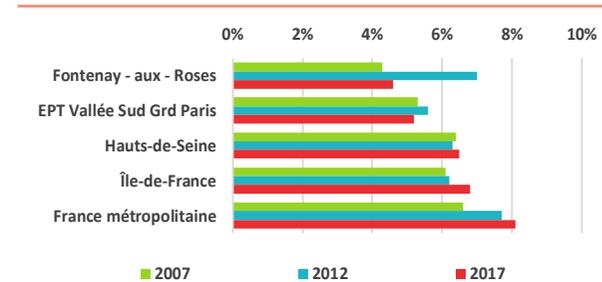


Un **taux de vacance** élevé est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation d'une part du parc de logement, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

Les logements vacants sont à distinguer des résidences secondaires, comptabilisées à part.

A ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés.

Taux de vacance*

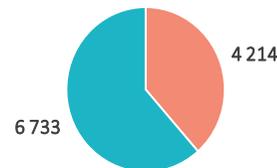


Source : INSEE 2018

En 2017, Fontenay-aux-Roses avait un taux de vacance de 4,6% contre 6,5% pour les Hauts-de-Seine.

Part des logements sociaux parmi les résidences principales

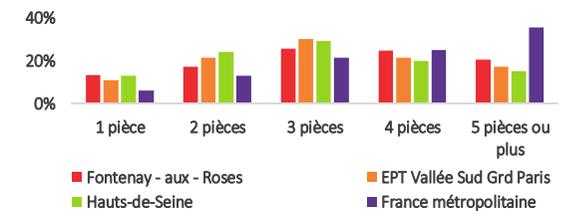
■ Logements sociaux
 ■ Autres résidences principales



Source : RPL, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux comptabilisés pour Fontenay-aux-Roses était de 4 214, soit 38% des logements (43,7% en taux SRU).

Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Total maisons : 1 969 ; Total appartements : 9 483

Source : INSEE 2018

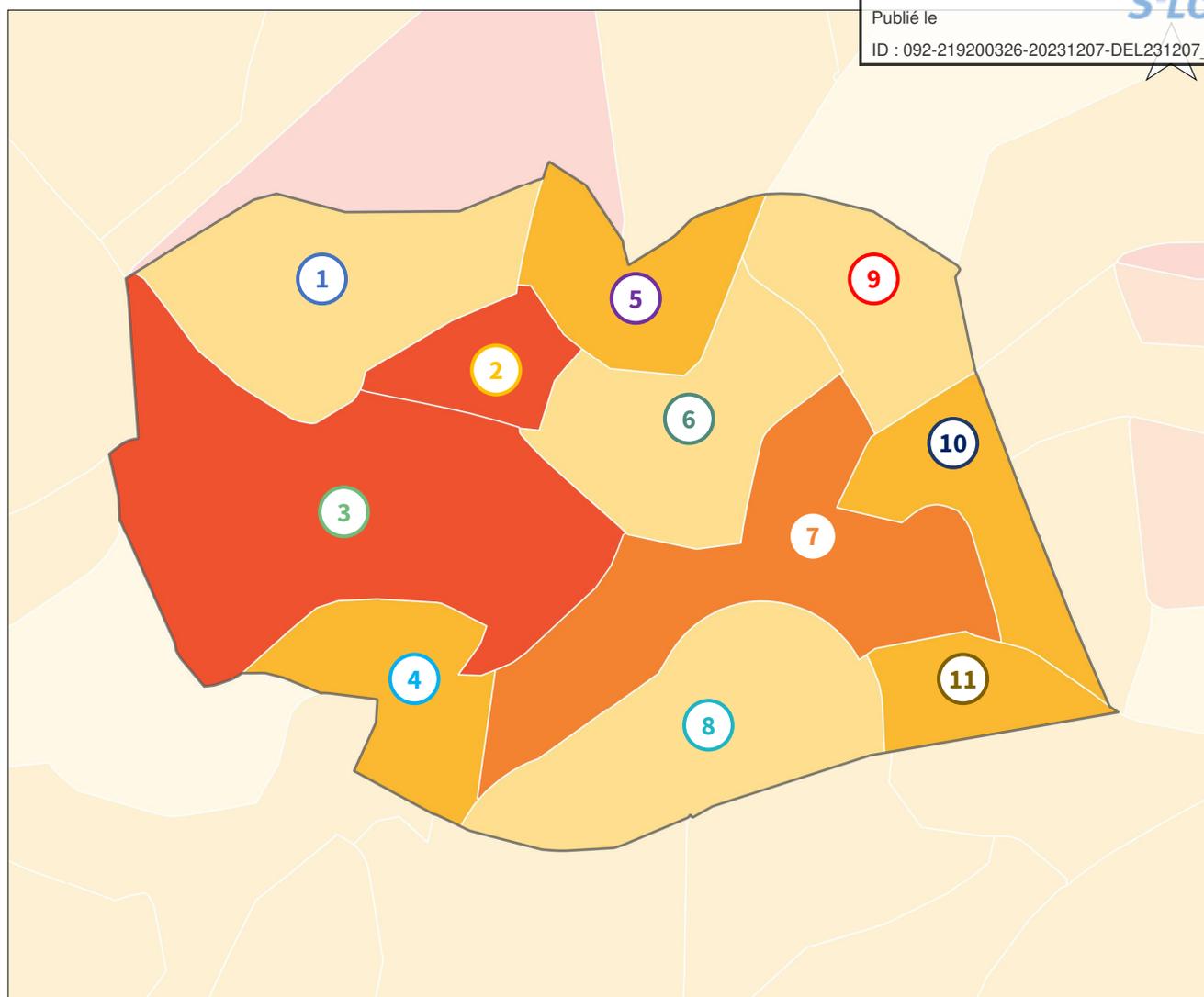
En 2018, 20% des logements de la commune avaient 5 pièces ou plus, contre 35% pour la France métropolitaine et 17% dans l'EPT.



Quartiers IRIS – scénario 1

Quel est le taux de rotation dans le parc de logement de la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Taux de vacance dans le parc de logement

Moins de 3,5%

De 5,5% à 7%

Données non disponibles

De 3,5% à 5,5%

Plus de 7%

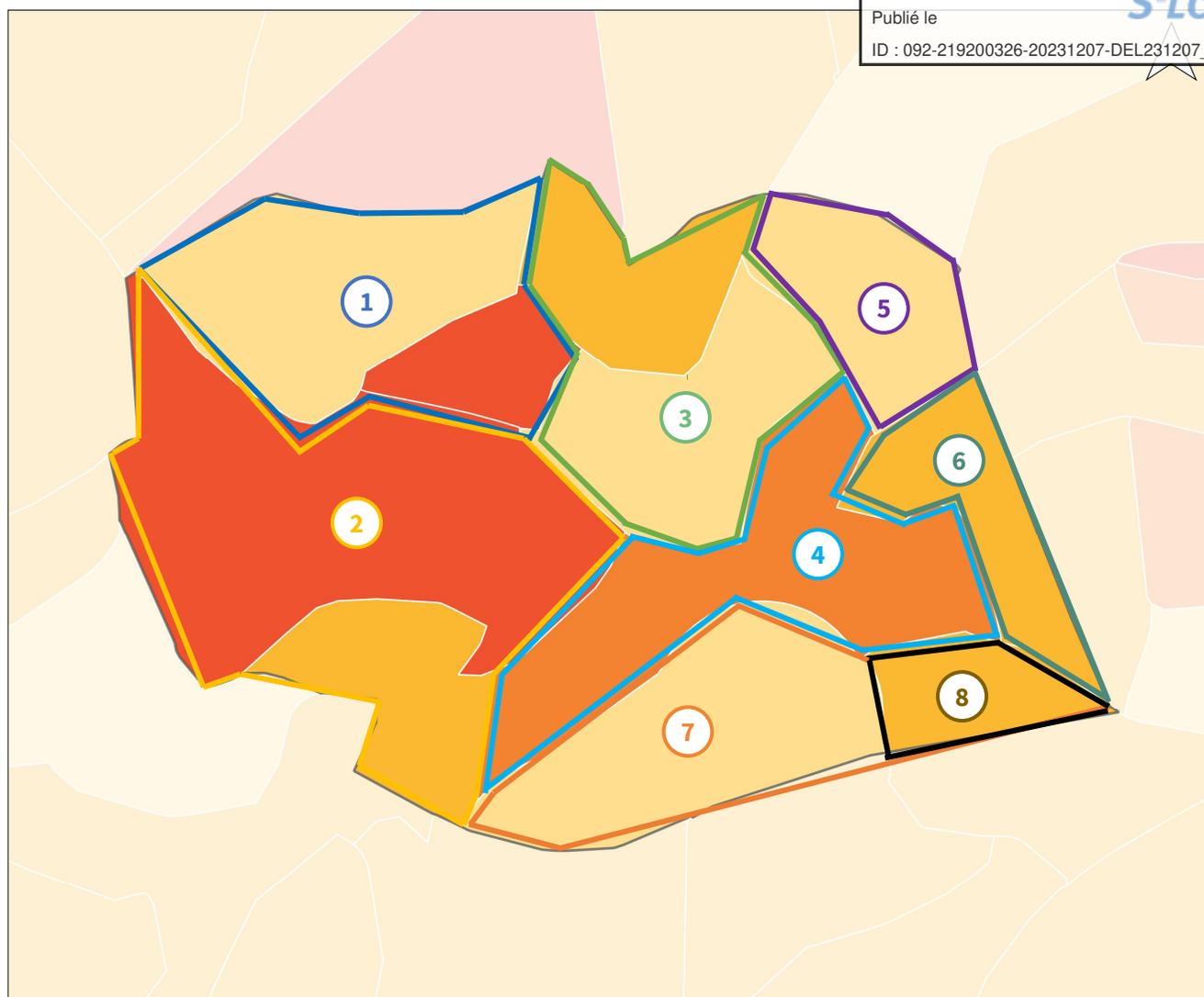
Source : ADEME 2020



Quartiers IRIS – scénario 2

Quel est le taux de rotation dans le parc de logement de la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis



Taux de vacance dans le parc de logement

Moins de 3,5%

De 5,5% à 7%

Données non disponibles

De 3,5% à 5,5%

Plus de 7%

Source : ADEME 2020

6.2 PRIX DE L'IMMOBILIER

Quel est le prix au m² dans le territoire pour les maisons ?
Pour les appartements ? Pour les locaux professionnels ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



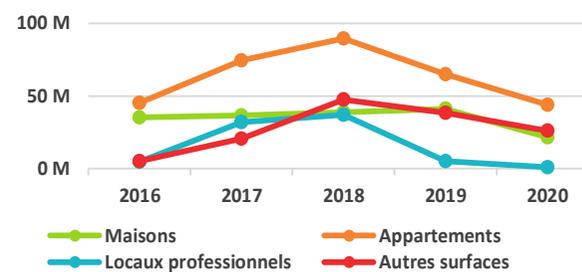
Mutations* enregistrées par type et par année

	2016	2017	2018	2019	2020
Maisons	61	63	59	55	28
Appartements	196	196	208	255	158
Locaux pro.	24	18	7	8	5
Autres	8	13	23	58	58

Source : Base DVF, Avril 2021

28 mutations pour des maisons sont connues pour Fontenay-aux-Roses en 2020. Ces données sont provisoires, et seront actualisées au prochain semestre.

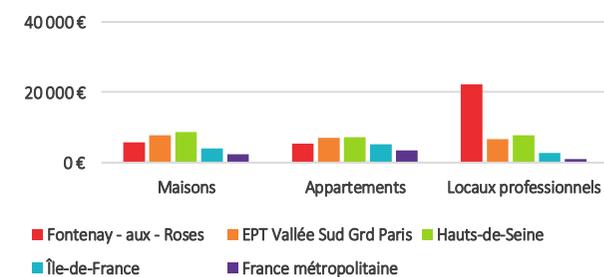
Evolution du volume des ventes enregistrées par type (en millions d'€)



Source : Base DVF, Avril 2021

En 2020, le volume des mutations connues à ce jour pour Fontenay-aux-Roses pour des maisons était de 21,4 millions d'euros, contre 36,5 millions en 2017.

Prix de vente au m² sur la période 2016-2020



Source : Base DVF, Avril 2021

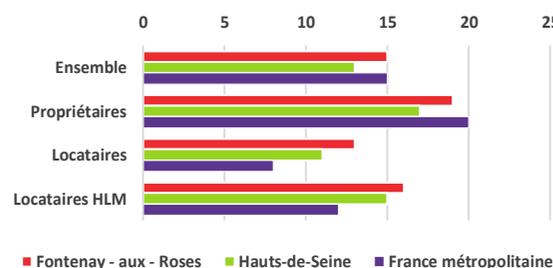
Sur la période 2016-2020, le prix moyen au m² des mutations enregistrées pour Fontenay-aux-Roses était de 5 650€ pour les maisons.



6.3 ANCIENNETÉ ET MODES D'OCCUPATION

Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ?
Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

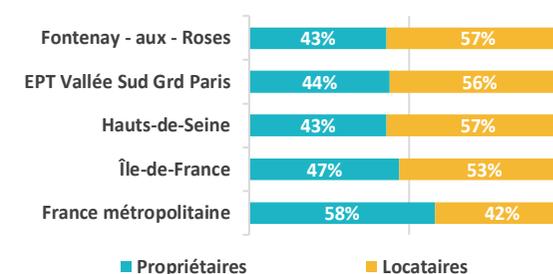
Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)



Source : INSEE 2018

En 2018, les habitants de la commune résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 15 ans, contre 13 pour les Hauts-de-Seine.

Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2018

En 2018, 43% des habitants étaient propriétaires de leur logement pour Fontenay-aux-Roses, contre 58% pour la France métropolitaine.

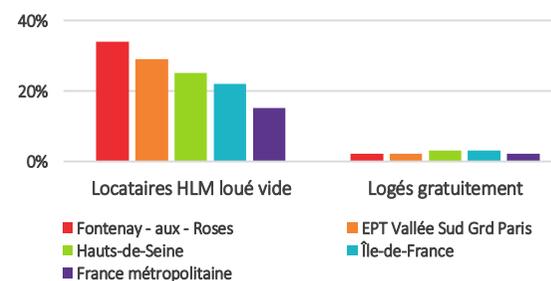
LA DÉFINITION



Selon l'INSEE, il existe 4 manières « d'occuper son logement » :

- = Propriétaire (dont usufruitiers)
- = Locataire dans le parc privé
- = Locataire dans un logement social (HLM loué vide)
- = Hébergé à titre gratuit : personne résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement qui n'est pas membre de la même famille

Locataires HLM* et hébergés à titre gratuit



Source : INSEE 2018

En 2018, 2% des ménages de la commune étaient hébergés à titre gratuit chez des tiers qui n'étaient pas membres de leur famille.



EPT Vallée Sud Grd Paris

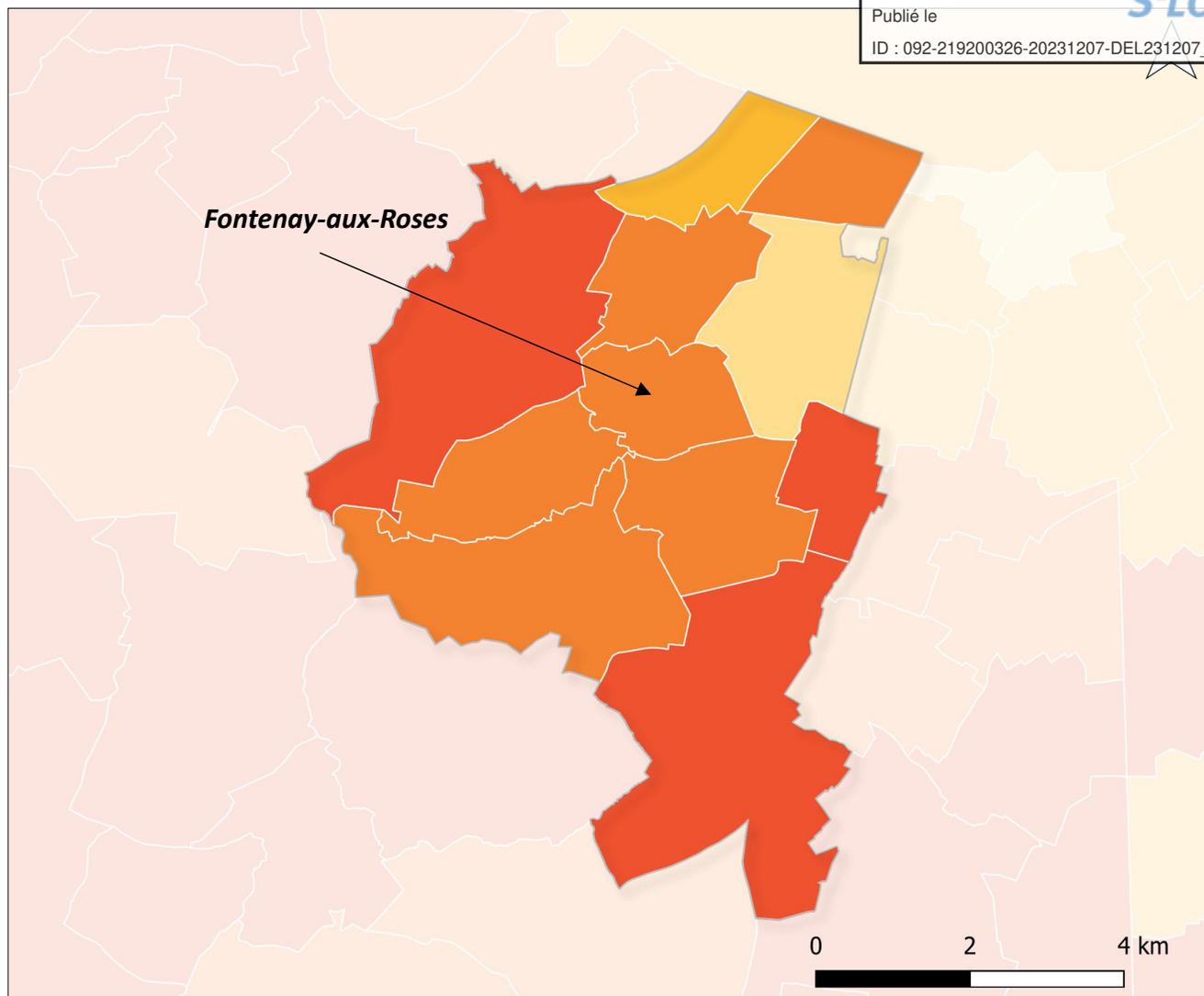
Quelle est la part des propriétaires de leur résidence principale ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des propriétaires de leur résidence principale

Moins de 29%

De 39% à 50%

Données non disponibles

De 29% à 39%

Plus de 50%

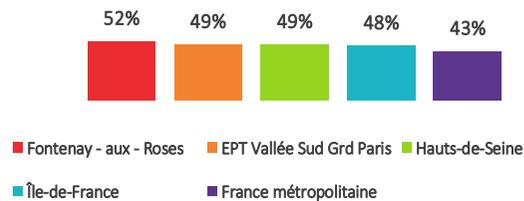
Source : INSEE 2018

6.4 VÉTUSTÉ ET ÉQUIPEMENTS DES LOGEMENTS



Le parc de logements est-il récent ? Y a-t-il des logements potentiellement vétustes dans le territoire ? Les locaux sont-ils mieux équipés qu'ailleurs ?

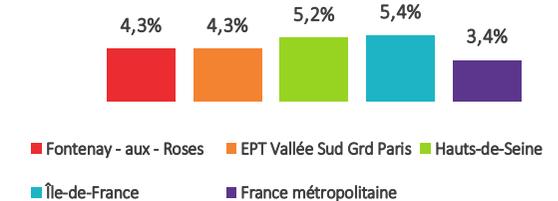
Résidences principales* construites avant 1971



Source : INSEE 2018

En 2018, 52% des résidences principales avaient été construites avant 1971, contre 43% pour la France métropolitaine.

Résidences principales* ne disposant pas d'une douche ou d'une baignoire



Source : INSEE 2018

En 2018, 4,3% des résidences principales de la commune n'étaient équipées ni d'une baignoire, ni d'une douche, contre 5,4% pour l'Île-de-France.

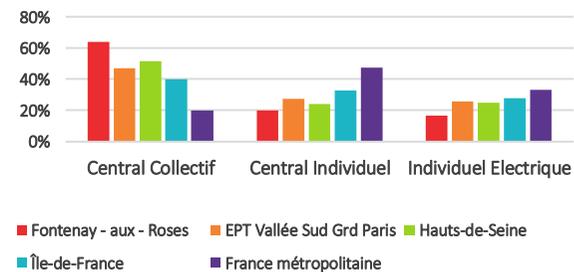
L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Risques de logements vétustes

- = Part élevée de logements construits avant 1970 (soit avant la première réglementation énergétique)
- + Part élevée de logements non équipés d'une baignoire ou d'une douche
- + Part élevée de chauffage électrique

Mode de chauffage employé



Source : INSEE 2018

En 2018, 20% des résidences principales de la commune étaient équipées en chauffage central individuel.

6.5 LE LOGEMENT SOCIAL



Quelle part du parc de logements sociaux ? Quelle typologie de ce parc social ?

LES DONNÉES SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL



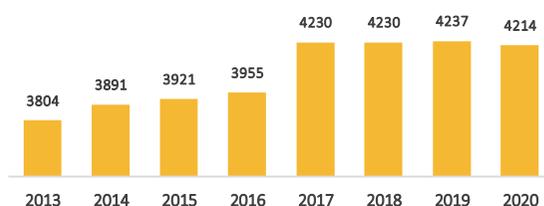
Quand ? Des données actualisées chaque année

Qui ? Des données transmises par les bailleurs sociaux au ministère chargé du Logement. C'est une obligation qu'ont les bailleurs sociaux de transmettre des informations sur leur patrimoine annuellement au ministère chargé du Logement

Quoi ? Des données sur la typologie (surface, date de construction...) du parc de logement mais aussi sur le type de financement et de conventionnement de ces logements

A noter que les logements foyers, les foyers de travailleurs et les résidences sociales ne sont pas prises en compte dans ce répertoire. De même, le Ministère exige que les « *logements que les bailleurs sociaux gèrent sans détenir de droit réel immobilier ou sans en avoir l'usufruit* » doivent être exclus du répertoire.

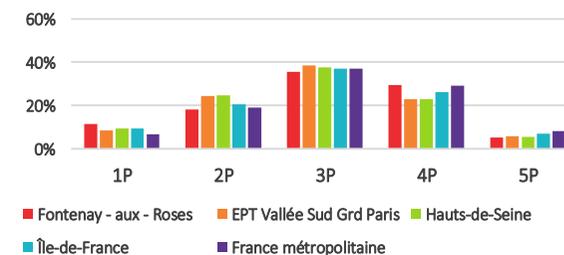
Evolution du nombre de logements sociaux*



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, le nombre de logements sociaux de la commune était de 4 214, soit une évolution de +410 logements par rapport à 2013. En 2017 ont été livrés des immeubles commandés avant 2014 (140 logements) et la création du foyer Olympe de Gougues (CROUS).

Logements sociaux par nombre de pièces



Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

En 2020, Fontenay-aux-Roses totalise 35% de 3 pièces au sein de son parc social, contre 38% pour les Hauts-de-Seine.

Indicateurs clés - Taux de logements sociaux*, taux de vacance, date moyenne de construction, loyer moyen, DPE* énergie D, E, F ou G (énergivore)

	Taux de logements sociaux	Taux de vacance du parc social	Date moy. de construction	Loyer moyen au m ²	DPE énergie supérieur à D
Fontenay - aux - Roses	38,5%	1,8%	1 974	6,9 €	84%
EPT Vallée Sud Grd Paris	31,7%	2,0%	1 973	6,8 €	74%
Hauts-de-Seine	28,1%	1,9%	1 976	7,2 €	61%
Île-de-France	21,0%	2,2%	1 988	6,5 €	62%
France métropolitaine	15,9%	2,8%	1 991	5,5 €	56%

Source : Répertoire sur le Parc Locatif Social, 2020

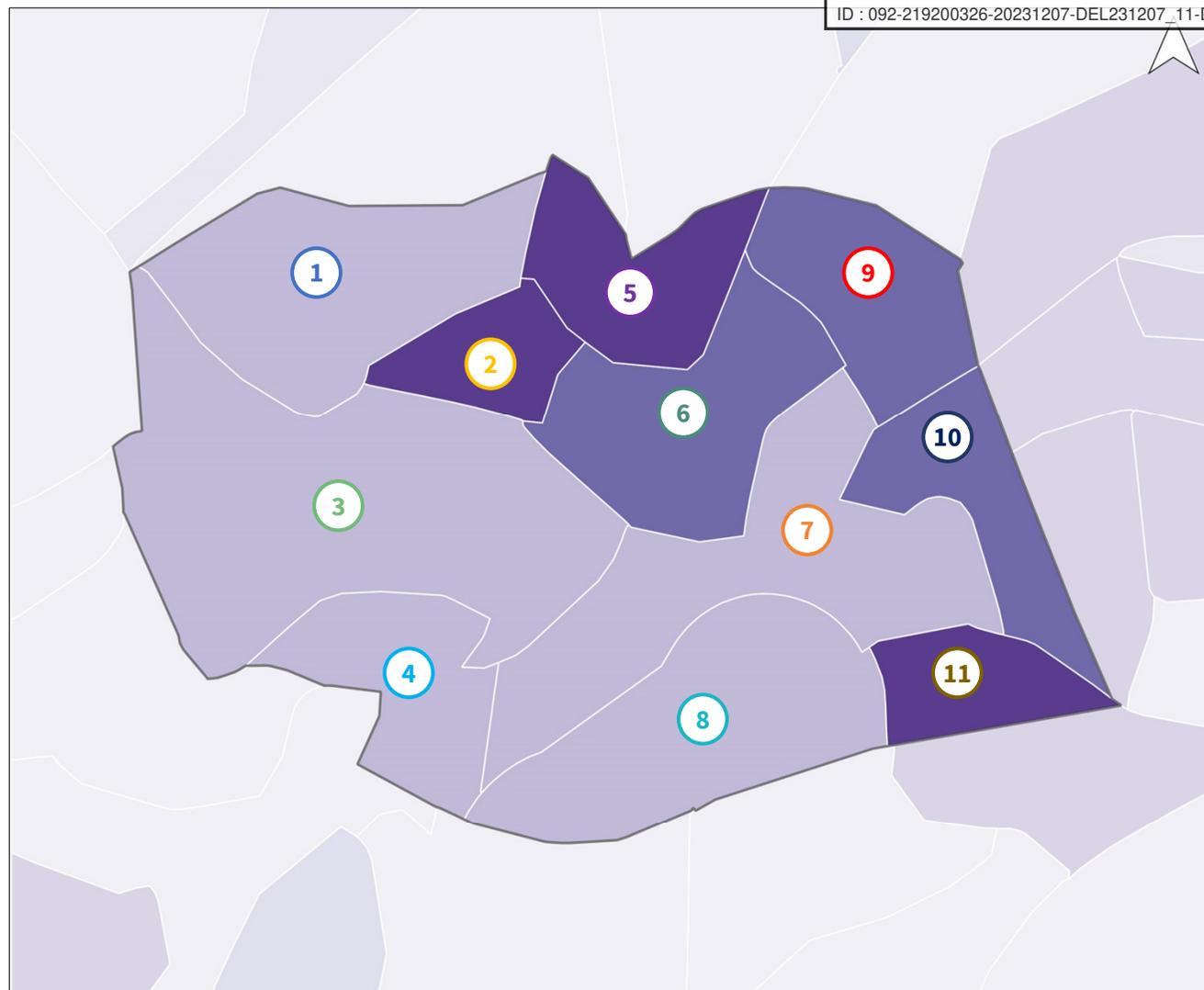
En 2020, le taux de logements sociaux (correspondant au rapport entre le nombre de logements sociaux et le total des résidences principales) était de 38% pour Fontenay-aux-Roses, contre 32% pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.



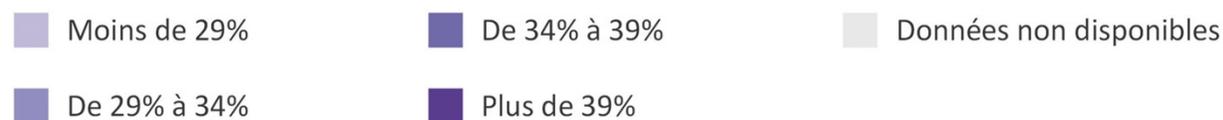
Quartiers IRIS – scénario 1

Quel est la part de logements sociaux dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Part de logements sociaux parmi les résidences principales



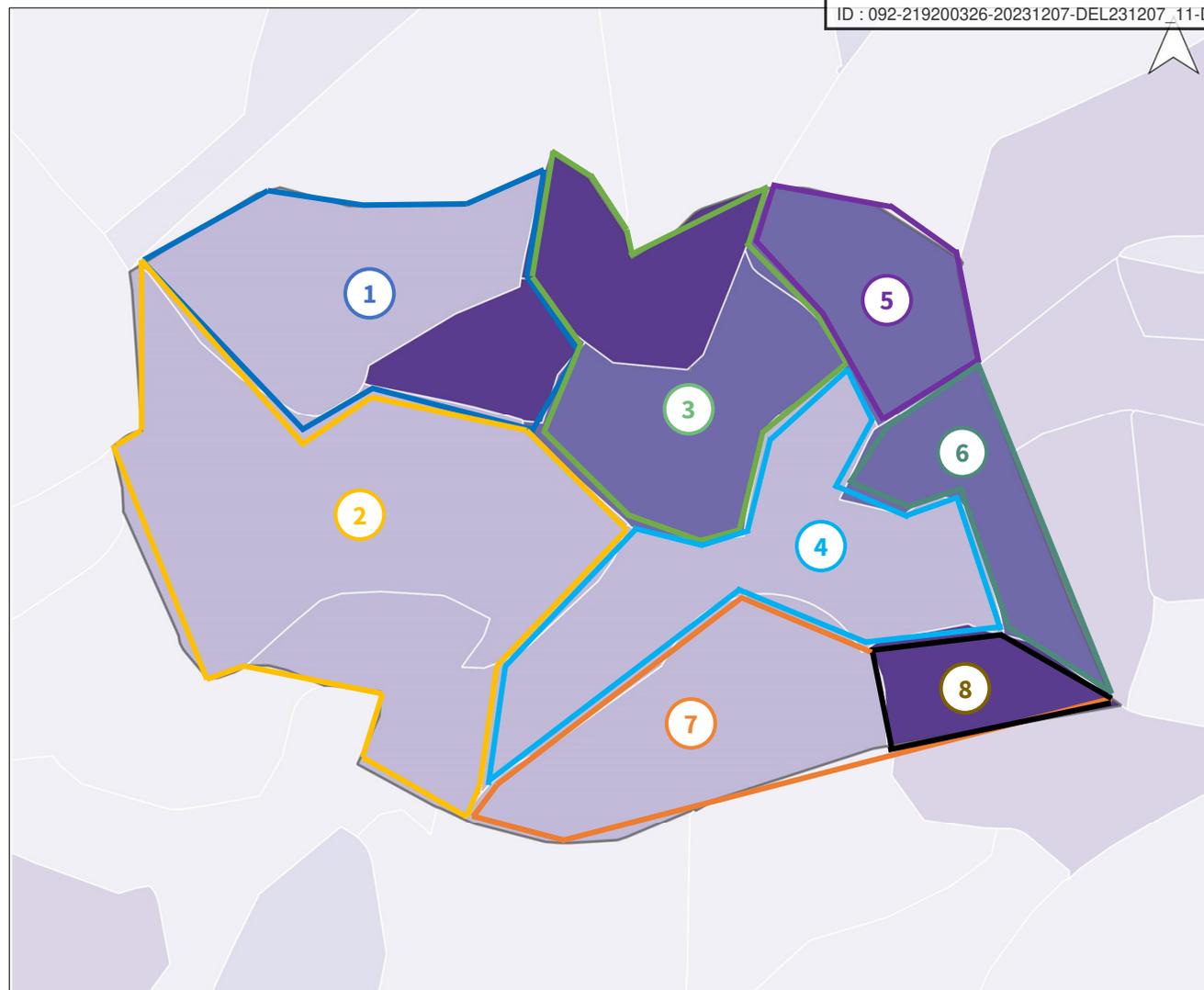
Source : ADEME 2020



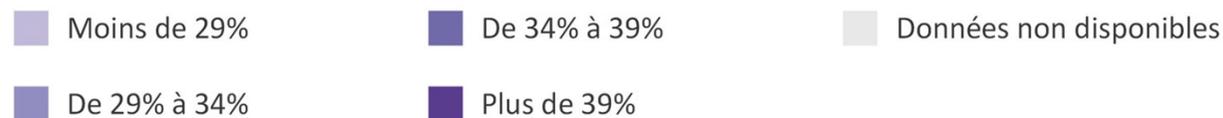
Quartiers IRIS – scénario 2

Quel est la part de logements sociaux dans la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis



Part de logements sociaux parmi les résidences principales



Source : ADEME 2020

6.6 DPE ET ÉMISSIONS DE CO2



Le territoire est-il fortement émetteur de CO2 ? Quel secteur est le plus générateur ? Les logements présents sont-ils « énergivores » ?

LE DPE

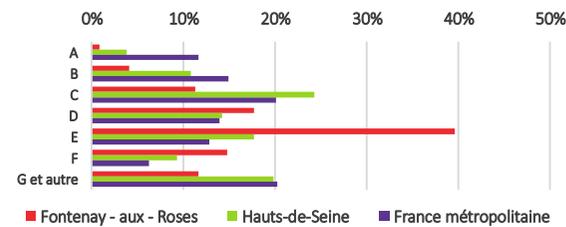


Le Diagnostic de Performance Energétique (DPE) est réalisé par un professionnel habilité. Il est obligatoire en cas de mise en location ou de cession.

Le DPE renseigne sur la performance énergétique d'un logement ou d'un bâtiment, en évaluant :

- Sa consommation d'énergie
- Son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre

Diagnostics de Performance Energétique – Gaz à Effet de Serre

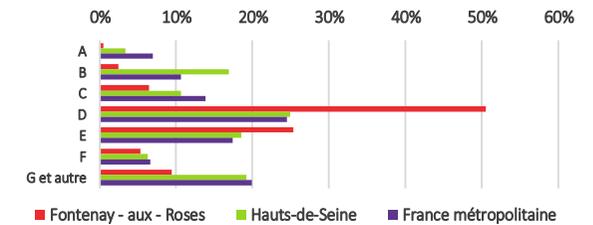


Nb de locaux évalués entre 2013 et 2020 : 2 479

Source : ADEME 2020

Parmi les locaux de la commune évalués entre 2013 et 2020, 1% étaient classés A en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Diagnostics de Performance Energétique - Energie

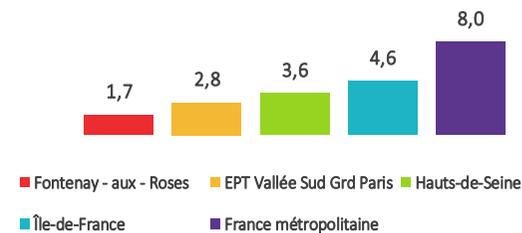


Nb de locaux évalués entre 2013 et 2020 : 2 479

Source : ADEME 2020

Parmi les locaux de la commune évalués entre 2013 et 2020, 9% étaient classés G ou autre en termes de performance énergétique.

Emission de CO2 par habitant



Source : ADEME, 2016

En 2016, les émissions de CO2 par habitant sont de 1,7 tonnes, contre 8,0 pour la France métropolitaine.

6.7 FOCUS – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

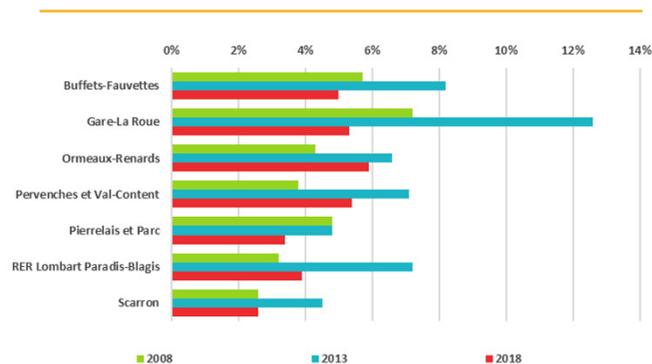
Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



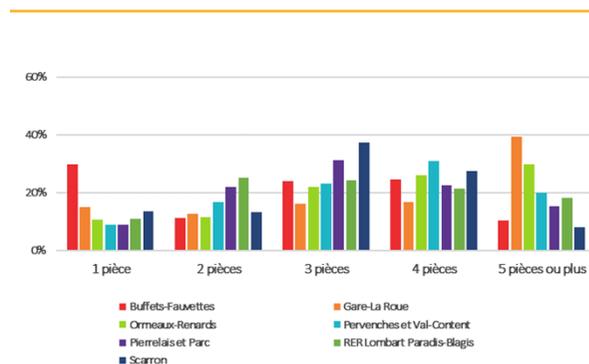
Combien de temps les habitants résident-ils dans leur logement ?
Quelle part de propriétaires ? De locataires ?

Taux de vacance



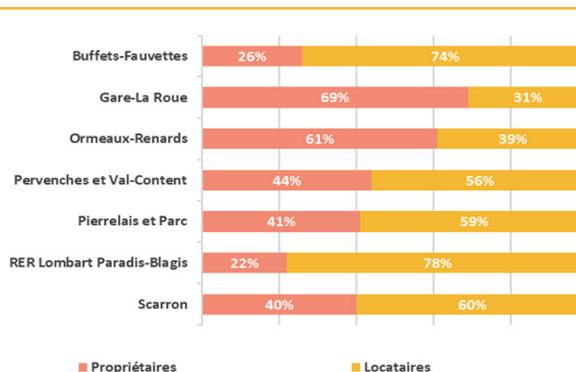
Source : INSEE 2018

Résidences principales par nombre de pièces



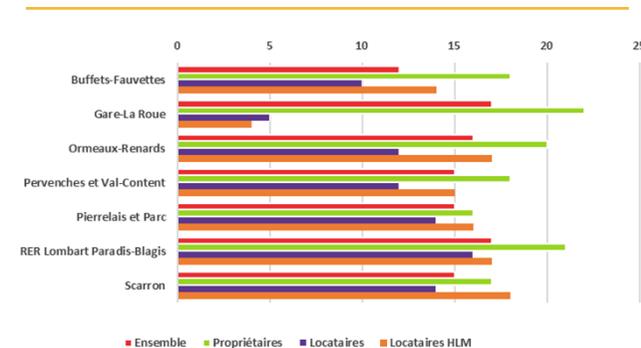
Source : INSEE 2018

Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2018

Ancienneté moyenne par mode d'occupation



Source : INSEE 2018



6.7 FOCUS – LES BLAGIS

Les constructions ont-elles changé le visage du quartier ces dernières années ? Quels types de logements sont présents ? Sont-ils adaptés ?

TOUJOURS PLUS DE LOGEMENTS



Dorénavant, il faut créer plus de logements... pour la même population ! Cette situation s'explique par la multiplication des phénomènes de décohabitation (divorce, mutation professionnelle, départ pour les études), le vieillissement de la population et la nécessité de renouveler un parc vétuste ou obsolète.

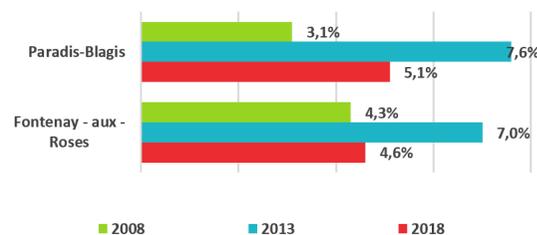
L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Un **taux de vacance** élevé dans un territoire est souvent caractéristique d'un enjeu de rénovation d'une partie du parc de logements, peu adapté à la structure de la population et/ou aux standards actuels.

A ce jour, en France, environ 3 millions de logements seraient inoccupés sur un parc total de 35 millions.

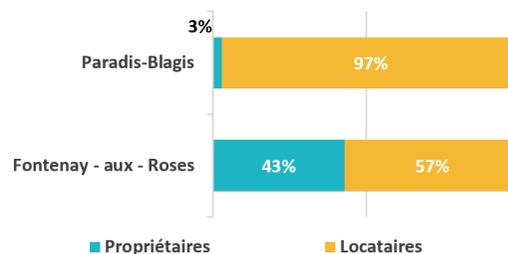
Taux de vacance*



Source : INSEE 2018

En 2018, Paradis-Blagis avait un taux de vacance de 5,1% contre 5,2% pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.

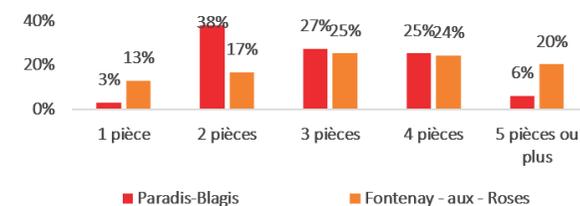
Indicateur clé | Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE 2018

En 2018, seuls 97% des habitants étaient locataires de leur logement pour Paradis-Blagis contre 57% pour la commune et 56% pour l'EPT.

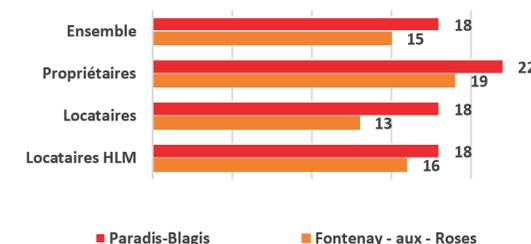
Indicateur clé | Résidences principales* par nombre de pièces



Source : INSEE 2018

En 2018, 6% des logements du quartier avaient 5 pièces ou plus contre 20% pour la commune. 38% des logements avaient 2 pièces sur le quartier contre 17% pour la commune.

Ancienneté moyenne d'emménagement (en années)



Source : INSEE 2018

En 2018, les habitants du quartier résidaient dans leur logement actuel depuis en moyenne 18 ans, contre 14 pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.

SYNTHÈSE – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



- Des **taux de vacance faibles dans tous les quartiers et en diminution depuis 2013, avec un taux légèrement plus élevé dans le quartier d'Ormeaux-Renards (6 %)**
 - A noter : un taux de vacances de 13 % dans le quartier Gare-La Roue en 2013 et de 5 % en 2018
- Des **typologies de logements réparties entre les quartiers**
 - Des logements de petite taille davantage présents à Buffets-Fauvettes avec 30 % de logements de 1 pièce, mais une part de 24 % de logements de 3 et 4 pièces, une situation traduisant la présence de foyers différents dans ce quartier
 - Des logements de taille moyenne plus représentés dans les quartiers de Scarron (37 % de logements de 3 pièces et 28 % de 4 pièces) et Pierrelais et Parc (31 % de logements de 3 pièces et 22 % de 4 pièces)
 - Des logements de grande taille (5 pièces et plus) plus présents dans les quartiers Gare-La Roue (39 %) et Ormeaux-Renards (30 %)
- Une **part de propriétaires plus importante dans les quartiers Gare-La Roue (69 %) et Ormeaux-Renards (61 %)**
 - Des propriétaires restant moins longtemps dans leur logement dans les quartiers de Pierrelais et Parc (16 ans en moyenne) et Scarron (17 ans en moyenne) et plus longtemps à Gare-La Roue (22 ans en moyenne)
- Une **part de locataires plus élevée dans les quartiers Paradis-Blais (97 %) et Buffets-Fauvettes (74 %)**
 - Des locataires restant moins longtemps dans leur logement dans les quartiers de Gare-La Roue (5 ans) et Buffets-Fauvettes (10 ans) et plus longtemps à Paradis-Blais (16 ans)
 - A noter : un turn-over important dans les HLM de Gare-La Roue avec une moyenne de 4 années passées dans le même logement
- Tous modes d'occupation confondus, une **population restant moins longtemps dans son logement à Buffets-Fauvettes (12 ans)** traduisant un mouvement de population important dans ces quartiers et une potentielle inadéquation avec les besoins de la population

LES BLAGIS

- Un taux de vacance dans la moyenne des quartiers de la commune (5,1%), avec un taux conséquent en 2013 (7,6%)
- Des résidences principales majoritairement composées de 2 et 3 pièces (65%)
- Des habitants principalement locataires de leur logement (97%) et vivant dans leur logement depuis 16 ans, en moyenne (contre 22 ans pour les propriétaires)



7. EMPLOI ET ENTREPRISES

7.1 Actifs et chômeurs

7.2 Les demandeurs d'emploi en fin de mois

7.3 Typologie d'emplois

7.4 Entreprises

7.5 Déplacements des actifs occupés

7.6 Focus – Profil Quartier

CE QUE DISENT LES CHIFFRES

- Une **forte stabilité de l'emploi** : 80 % d'actifs en CDI ou dans la fonction publique, un chiffre plus élevé que dans les territoires de comparaison
 - A noter : parmi les emplois hors fonction publique ou CDI, une **part élevée d'actifs en CDD** (35 %) et **indépendants** (29 %), deux modes d'emploi **plus impactés par la crise sanitaire**
- De la même façon, un **taux de chômage plus faible qu'en France mais plus élevé que dans l'EPT ou le département** : 12 % contre 13 % en France, 10 % dans l'EPT et 11 % dans les Hauts-de-Seine
 - Toutefois, un nombre de chômeurs en augmentation depuis 2008 : de 9% en 2008 à 12% en 2018. Un taux particulièrement marquée pour les jeunes : de 17% en 2008 à 26% en 2018
 - Selon les données transmises par Pôle Emploi, un nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois qui a tendance à augmenter sur le territoire (+ 625 DEFM entre 2009 et 2020)
- Un **impact de la crise sanitaire sur l'emploi qui paraît plus marqué** (sur le long-terme) que dans les Hauts-de-Seine : + 6 % de DEFM entre mars 2020 et juin 2021 contre 3 % dans les Hauts-de-Seine
- Une **commune qui semble résidentielle avec un faible nombre d'emplois par rapport au nombre d'actifs**, impliquant de **potentiels enjeux de mobilité**
 - Pour les actifs de la CSP « Cadres et Professions Intellectuelles », des **emplois présents sur le territoire avec un nombre toutefois inférieur par rapport au nombre d'actifs**
 - Une **faible part d'actifs travaillant dans leur commune de résidence** : 15 % contre 17 % dans l'EPT, 21 % dans le département et près d'un actif sur deux travaillant dans un autre département
 - Des **actifs se déplaçant majoritairement en transports en commun** (44 %), ou **en voiture** (41 %)

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Le soutien à l'emploi à Fontenay-aux-Roses

La commune de Fontenay-aux-Roses dispose de plusieurs espaces dédiés à l'emploi, sur son territoire ou à l'extérieur.

L'Espace Emploi

Dans l'objectif de fournir une meilleure qualité de service aux habitants dans leurs démarches de recherche d'emploi et de formation, Vallée Sud – Grand Paris a rassemblé les espaces dédiés à l'emploi de Bagneux et Fontenay-aux-Roses dans un espace unique situé au Parc de Garlande à Bagneux.

Le GIP Emploi Vallée Sud

Ce GIP constitue un guichet unique rassemblant les activités de l'ensemble des structures œuvrant pour l'accompagnement à l'emploi (notamment la Mission locale). Des permanences sont proposées à Antony, Bagneux et Fontenay-aux-Roses.

La Maison des Entrepreneurs

Cet espace, situé à Fontenay-aux-Roses, constitue un guichet unique dédié à la création / reprise d'entreprises et à l'entrepreneuriat organisé autour de trois volets : l'accompagnement, l'hébergement d'entreprises, et le coworking.

L'Association intermédiaire Active Faraide

Cette association accompagne et forme des personnes sans emploi qu'elle embauche temporairement pour faire le lien avec des particuliers, des entreprises et des collectivités.



Les enjeux identifiés

- Assurer un accès aux services de l'emploi facilité dans les quartiers les plus en difficulté



7.1 ACTIFS ET CHÔMEURS

Quelle est la part d'actifs dans le territoire ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer...) ? Quel taux de chômage ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé**, soit une personne en emploi ;
- **Non-occupé**, soit une personne en recherche d'emploi.

Et les « inactifs » sont des :

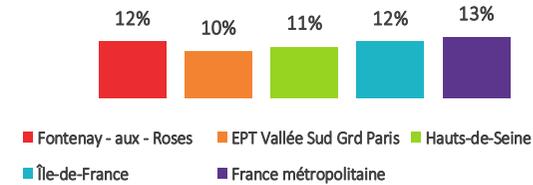
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

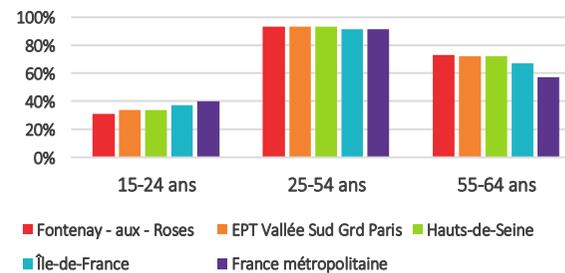


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 1 410

Source : INSEE 2018

En 2018, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 12% pour Fontenay-aux-Roses, contre 13% pour la France métropolitaine.

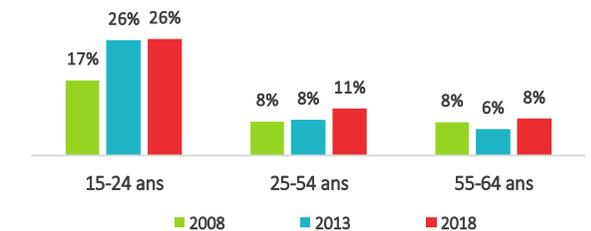
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, 31% des 15-24 ans de la commune étaient actifs, alors que ce chiffre était de 73% pour les 55-64 ans.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 26% des 15-24 ans de la commune étaient au chômage, contre 17% en 2008.

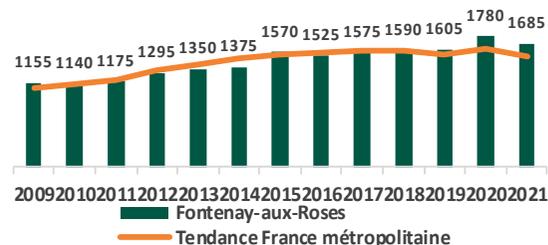
7.2 LES DEMANDEURS D'EMPLOI EN FIN DE MOIS

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
 Reçu en préfecture le 19/12/2023
 Publié le
 ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...) ?

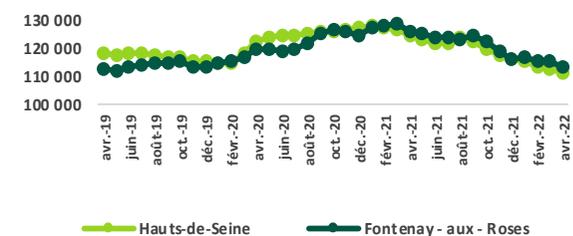
Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2009 – Série longue



Source : Pole emploi 2009-2021

En 2021, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC de la commune était de 1 685.

Evolution des DEFM de cat. ABC en 2019-2020 – Série courte



Source : Pole emploi 2022

En avril 2022, le nombre de DEFM de cat. ABC inscrits à Pôle emploi était de 1 600 à l'échelle de "Fontenay-aux-Roses".

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2018)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

- + Avantage : des données récentes, en 2020 voire 2021 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)

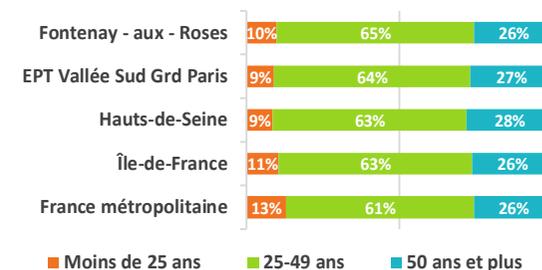
DEFM de cat. ABC* pour 100 actifs



Source : Pole emploi 2021

En 2021, il y avait pour Fontenay-aux-Roses 13 DEFM de cat. ABC pour 100 actifs, contre 19 pour la France métropolitaine.

DEFM de cat. ABC* par âge



Source : Pôle emploi 2020

En 2020, 26% des DEFM de cat. ABC de la commune avaient 50 ans ou plus, contre 28% pour les Hauts-de-Seine.



Quartiers IRIS – scénario 1

Quelle est la part de la population au chômage dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis

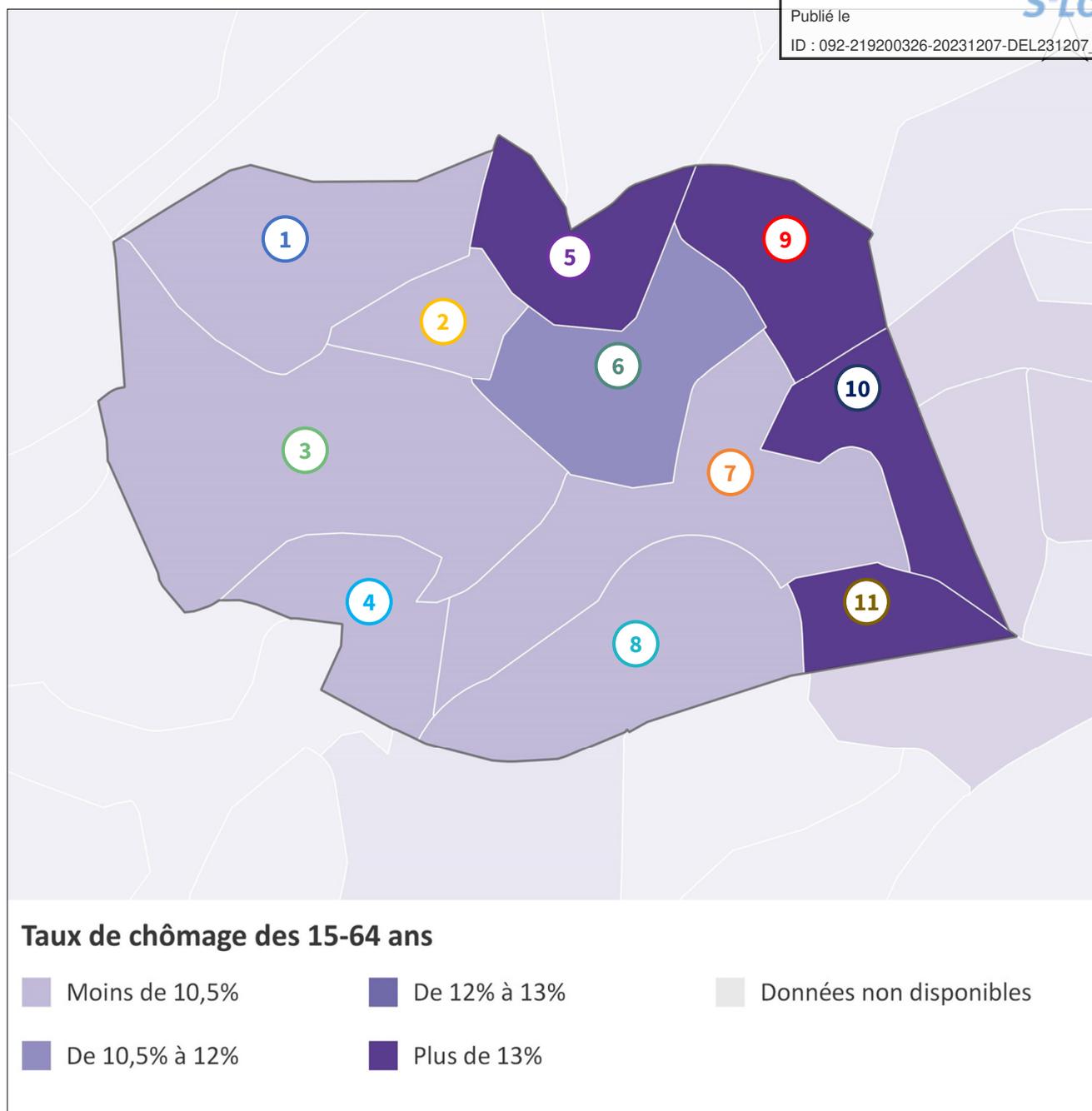
Source : ADEME 2020

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE





Quartiers IRIS – scénario 2

Quelle est la part de la population au chômage dans la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis

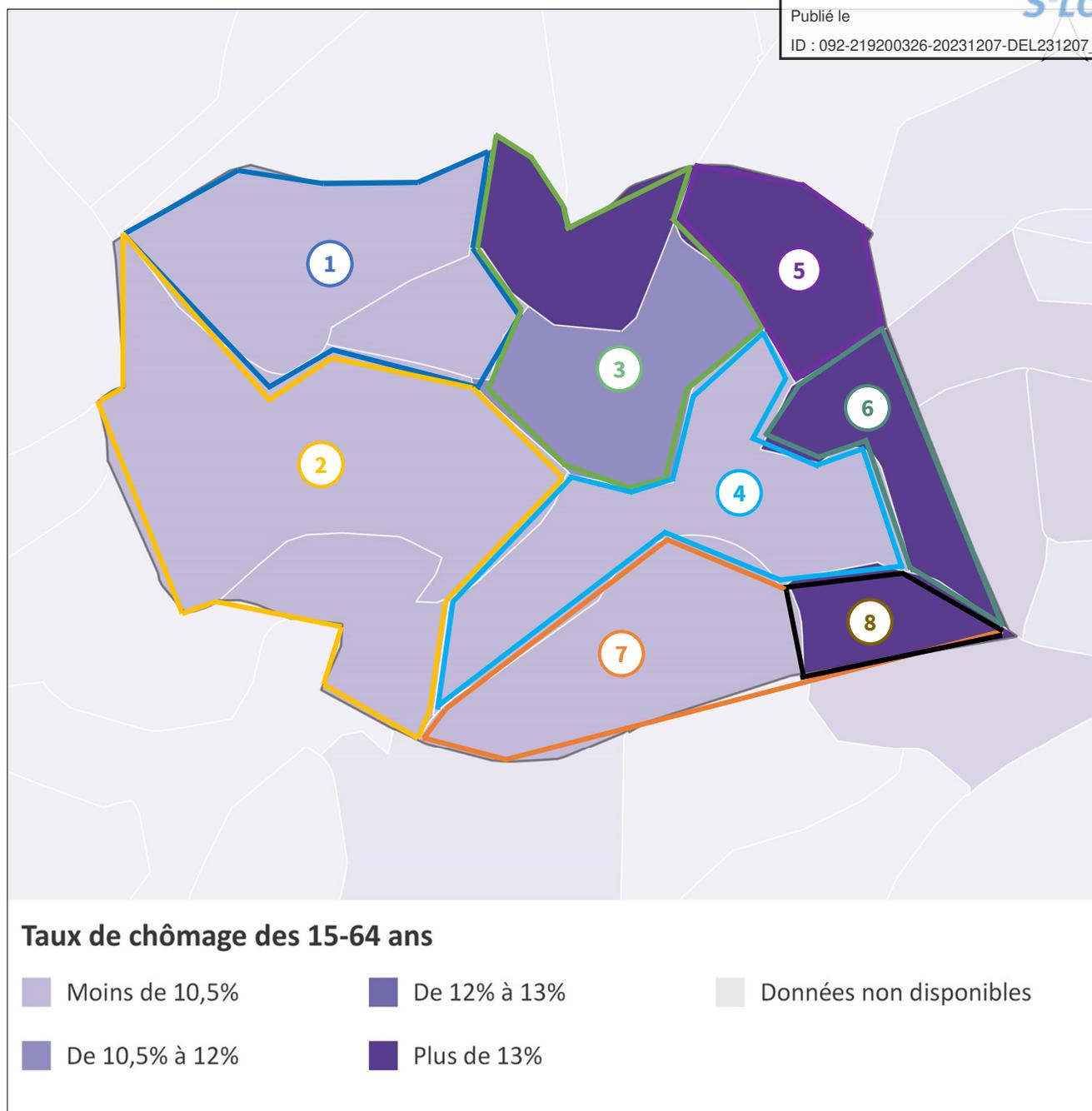
Source : ADEME 2020

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE





EPT Vallée Sud Grd Paris

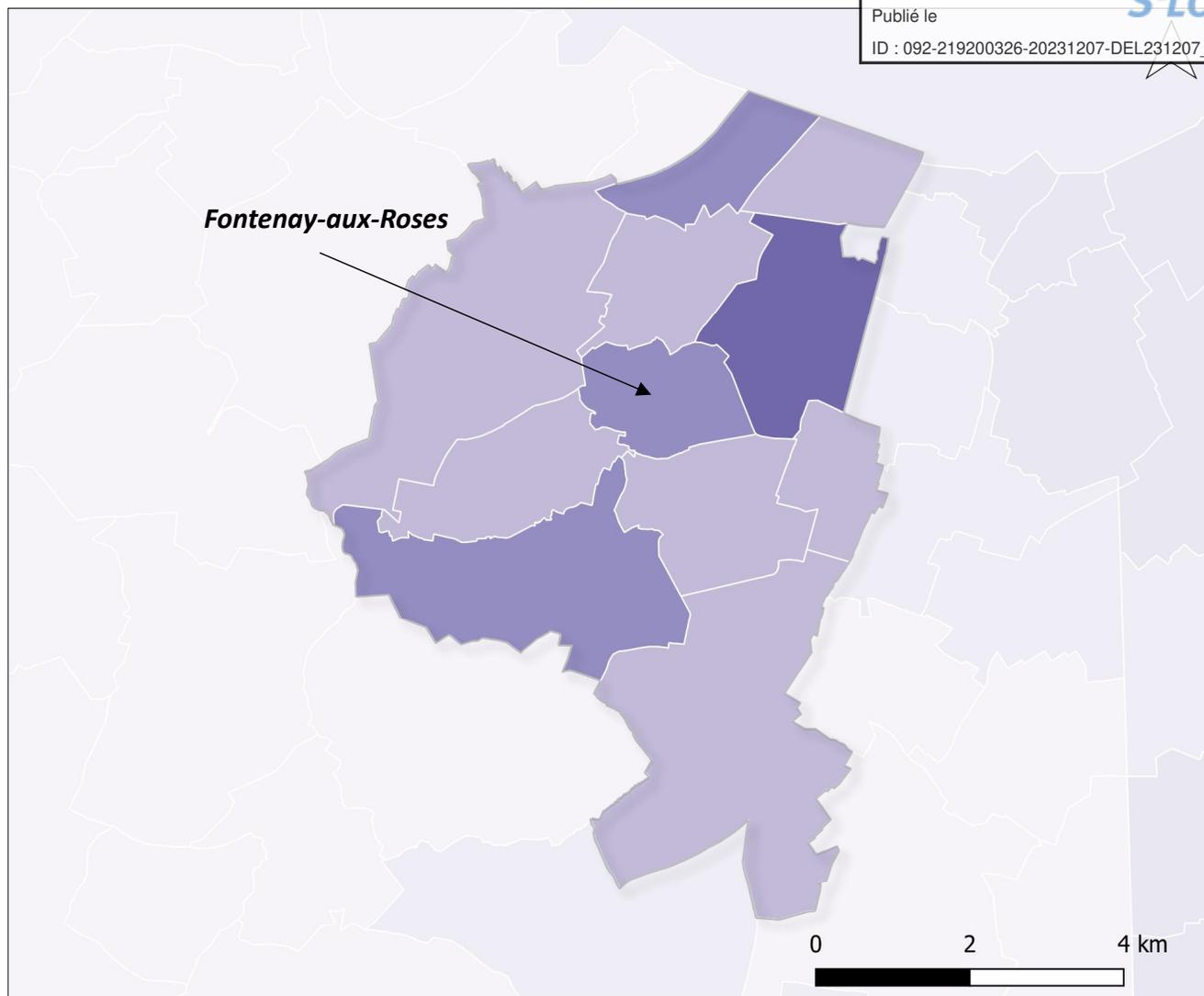
Quelle est la part de la population au chômage ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Taux de chômage au sens de l'INSEE

Moins de 10,5%

De 13,6% à 17,1%

Données non disponibles

De 10,5% à 13,6%

Plus de 17,1%

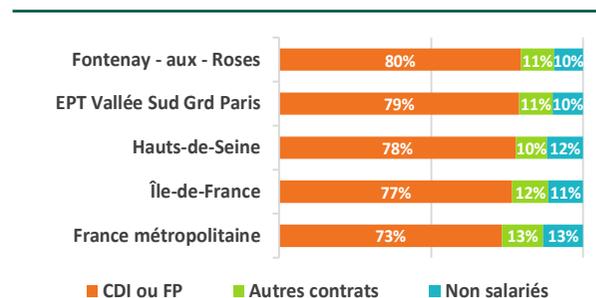
Source : INSEE 2018

7.3 LES TYPOLOGIES D'EMPLOIS



Quelle stabilité de l'emploi dans le territoire (part du salariat, CDI...) ? Les habitants peuvent-ils trouver un travail dans leur commune de résidence ? Pour quel type d'emploi ?

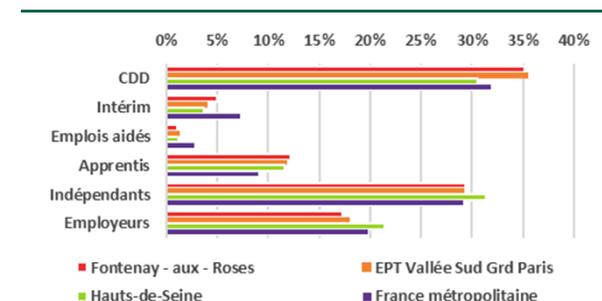
Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2018

En 2018, 80% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2018

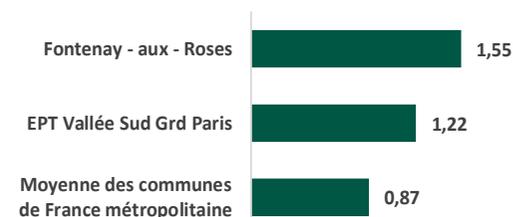
En 2018, les CDD représentaient 35% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- Si le nombre d'actifs est supérieur au nombre d'emplois (indicateur supérieur à 1), le territoire a un caractère plutôt résidentiel
- Si le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs (indicateur inférieur à 1), le territoire est probablement une ville-centre ou accueille une grande administration/entreprise
- Si la différence entre actifs et emplois est élevée, les déplacements domicile-travail sont certainement nombreux

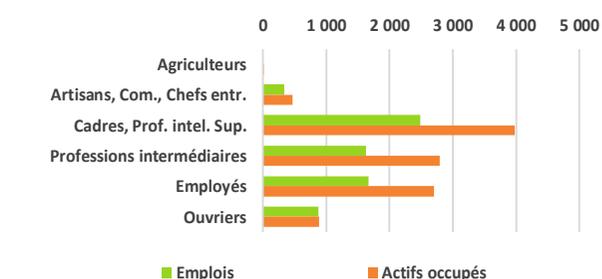
Nombre d'actifs occupés pour un emploi dans la commune de résidence



Source : INSEE 2018

En 2018, Fontenay-aux-Roses enregistrait 1,55 actifs résidant dans le territoire pour un emploi présent.

Nombre d'actifs pour un emploi selon la CSP



Source : INSEE 2018

En 2018, 2 706 actifs de la catégorie « employés » étaient comptabilisés pour Fontenay-aux-Roses, pour 1 673 emplois présents de la même catégorie.

7.4 ENTREPRISES

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

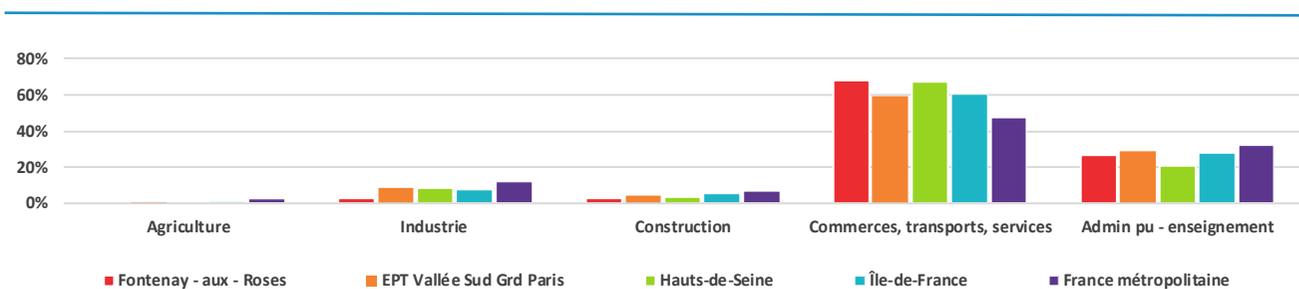
Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Quels sont les types d'emplois présents sur le territoire ?

Indicateur clé | Emplois présents dans le territoire par type



Source : INSEE 2018

En 2018, 26% des emplois de la commune étaient de la catégorie administration publique ou enseignement.



EPT Vallée Sud Grd Paris

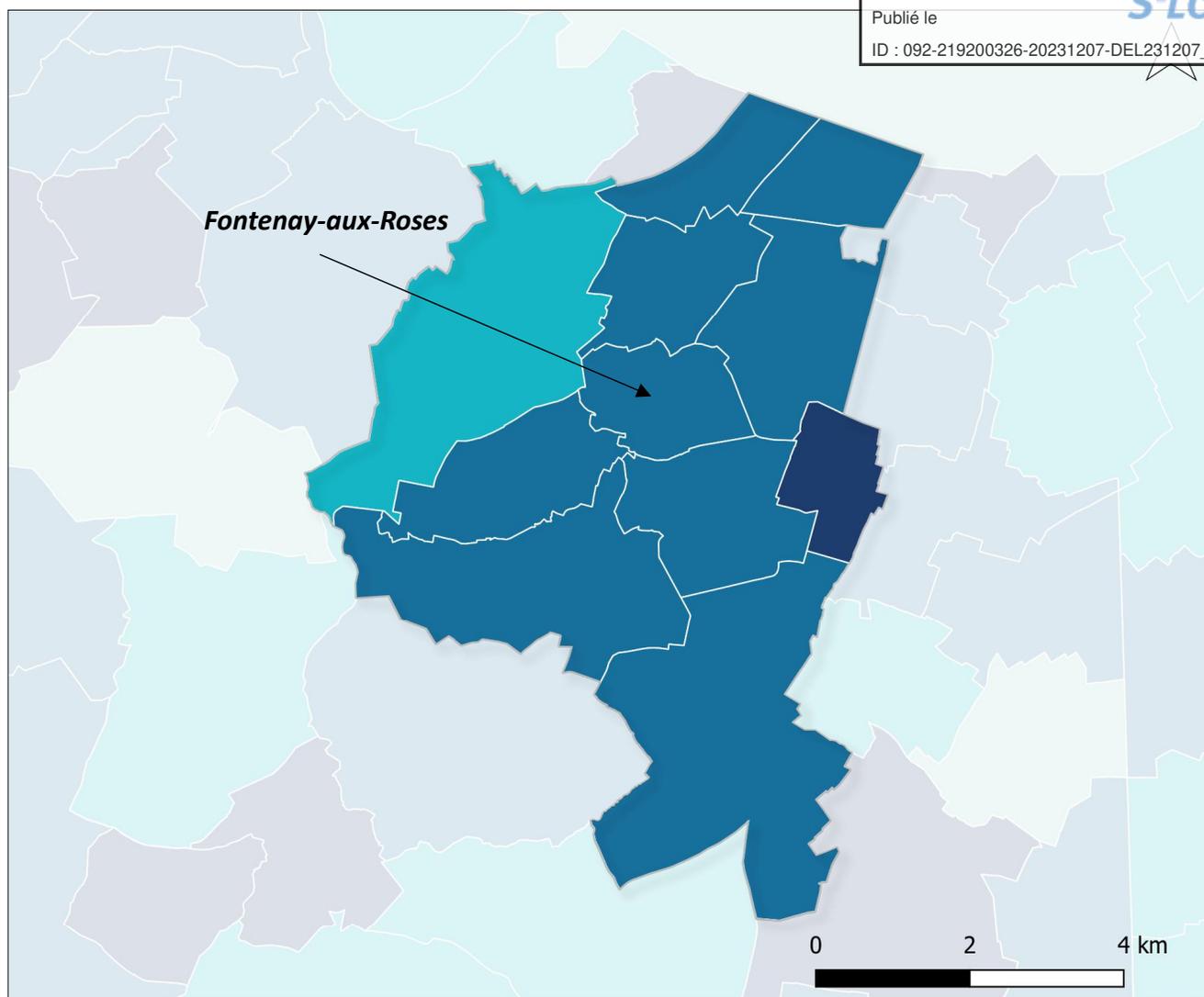
Quelle est la part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence

Moins de 74%

De 82% à 87%

Données non disponibles

De 74% à 82%

Plus de 87%

Source : INSEE 2018

7.5 DÉPLACEMENTS DES ACTIFS OCCUPÉS



Où les habitants travaillent-ils ?
 Comment se rendent-ils sur leur lieu de travail ? (voiture, transports en commun...)

LE COÛT DES TRANSPORTS



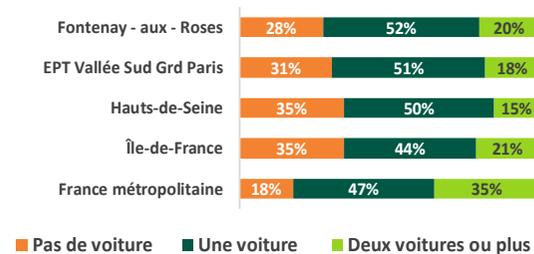
Les Français mettent en moyenne 1h04 par jour pour aller et revenir du travail. Cette durée est inférieure à la moyenne internationale qui est de 1h09 par jour.*

De plus, ils consacrent en moyenne 14% de leur revenu disponible aux transports (2017).

Selon l'Insee (2017), les ménages résidant en milieu rural ont dépensé en moyenne 7 000 euros pour le transport, contre 6 200 euros pour ceux de l'agglomération parisienne. L'achat de véhicules et les frais d'utilisation afférents (entretien, carburant, etc.) constituent l'essentiel du budget transport pour les ménages vivant en milieu rural.

*Enquête Dalia Research sur 52 pays, février 2017

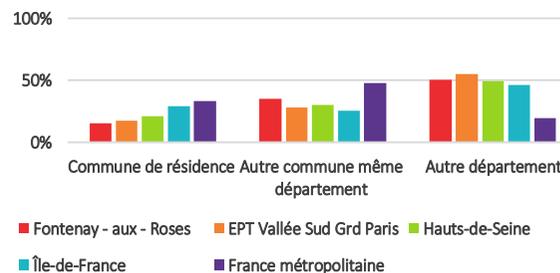
Taux d'équipement des ménages* en voiture



Source : INSEE 2018

En 2018, 20% des ménages de la commune avaient deux voitures ou plus, contre 15% pour les Hauts-de-Seine.

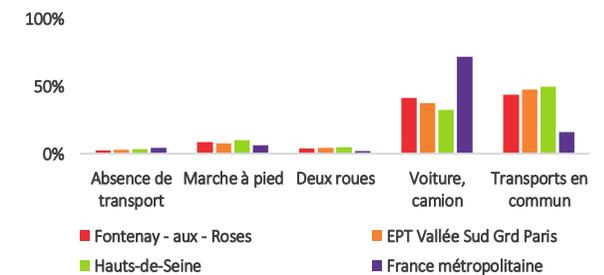
Lieu de travail des actifs occupés*



Source : INSEE 2018

En 2018, 50% des actifs de la commune travaillaient dans un autre département.

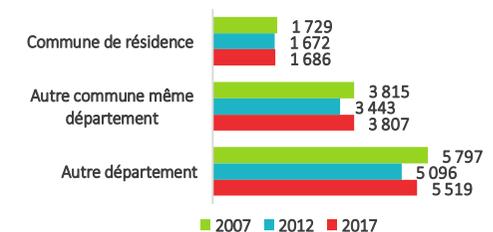
Moyen de transport des actifs occupés*



Source : INSEE 2018

En 2018, la part des actifs se déplaçant en voiture était de 41% pour Fontenay-aux-Roses contre 37% pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.

Evolution du lieu de travail des actifs occupés



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 1 686 actifs de la commune travaillaient dans leur commune de résidence, alors qu'ils étaient 1 729 en 2008.



EPT Vallée Sud Grd Paris

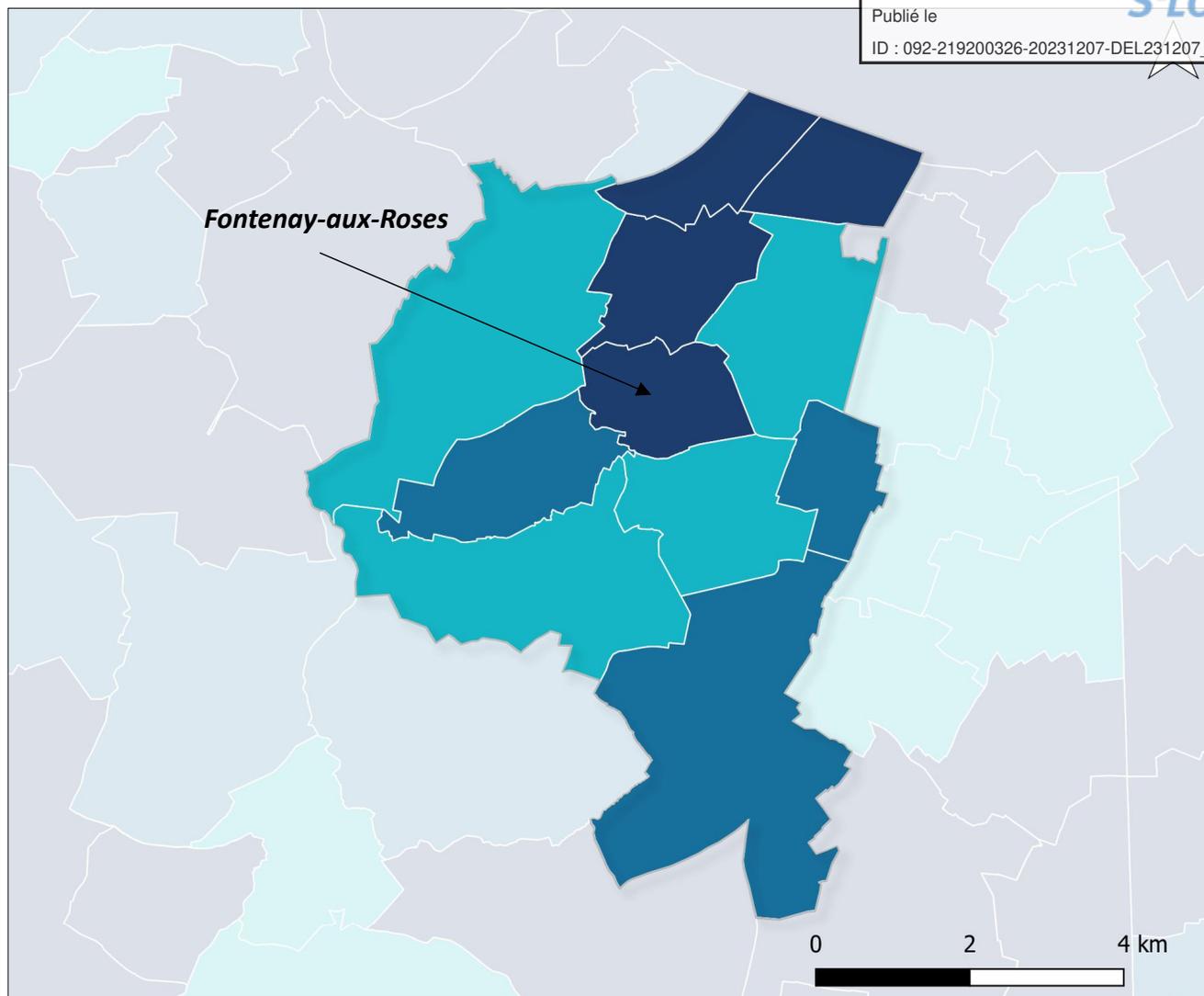
Quelle est la part d'emplois liés
au secteur des services ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des emplois du secteur "commerce, transports et services divers"

Moins de 41%

De 50% à 60%

Données non disponibles

De 41% à 50%

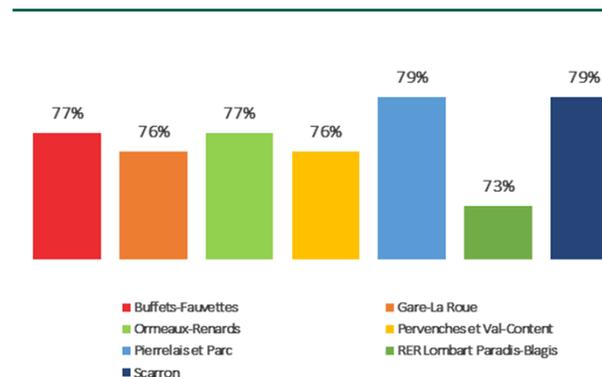
Plus de 60%

Source : INSEE 2018

7.6 FOCUS – PROFIL QUARTIER

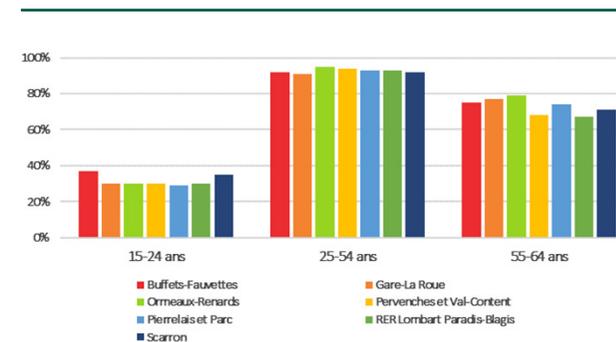
Quel est le taux d'activité des habitants ? Quel est le taux de chômage des habitants ? Quels types d'emploi sont les plus représentés ?

Taux d'activité des 15 – 64 ans



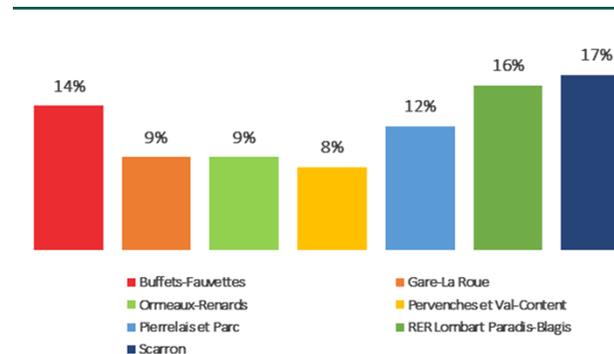
Source : INSEE 2018

Taux d'activité par tranche d'âge



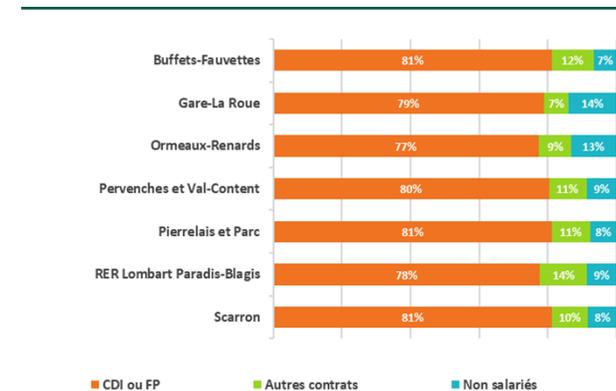
Source : INSEE 2018

Taux de chômage des 15 – 64 ans



Source : INSEE 2018

Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2018

7.6 FOCUS – LES BLAGIS



Quelle est la part d'actifs dans le quartier ? Qui sont les inactifs (retraités, étudiants, personnes au foyer) ? Quelle stabilité de l'emploi (part du salariat, CDD ou CDI...) ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Pour l'INSEE, un « actif » peut être :

- **Occupé** (en emploi) ;
- **Non-occupé** (en recherche d'emploi)

Et les « inactifs » sont des :

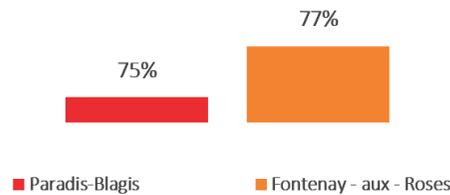
- = Jeunes de moins de 15 ans ;
- = Étudiants ;
- = Retraités ;
- = Hommes et femmes au foyer ;
- = Personnes en incapacité de travailler...

L'ENQUÊTE EMPLOI



Le **taux de chômage** varie entre l'enquête « emploi » de l'INSEE, menée en continu au niveau national, et le recensement de la population. La seconde source est mobilisée ici, car seule disponible à l'échelle locale.

Taux d'activité des 15-64 ans

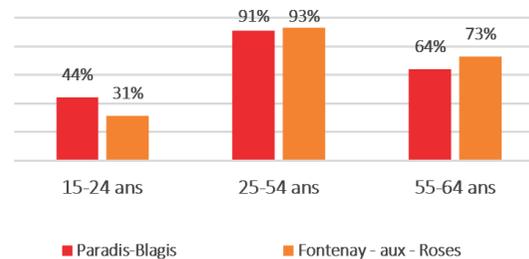


ND d'actifs : 918

Source : INSEE 2018

En 2018, 75% des habitants du quartier de 15-64 ans étaient actifs, c'est-à-dire qu'ils étaient en emploi ou en recherche d'emploi.

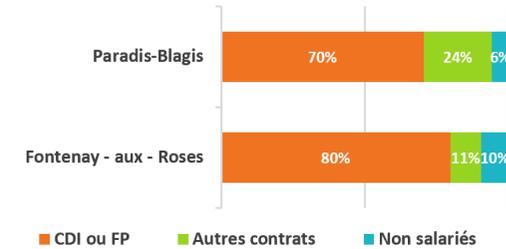
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, 44% des 15-24 ans du quartier étaient actifs, alors que ce chiffre était de 64% pour les 55-64 ans.

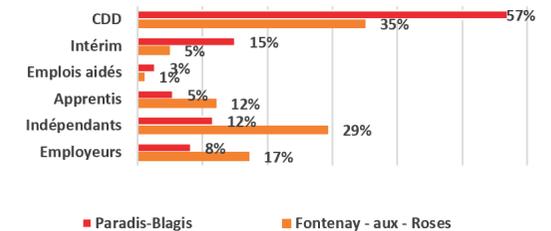
Actifs occupés par mode d'emploi



Source : INSEE 2018

En 2018, 70% des actifs occupés étaient en CDI ou titulaires de la fonction publique, c'est-à-dire occupaient un emploi stable.

Répartition des autres modes d'emploi par type



Source : INSEE 2018

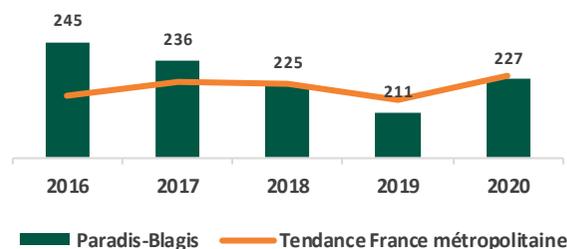
En 2018, les CDD représentaient 57% des modes d'emploi hors CDI ou fonction publique, contre 32% pour la France métropolitaine.

7.6 FOCUS – LES BLAGIS



Quel taux de chômage (sens INSEE) ? Combien y a-t-il de personnes inscrites à Pôle Emploi ? Quel est leur profil (âge, ancienneté d'inscription...)?

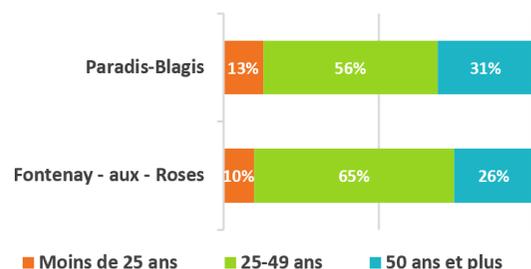
Evolution des DEFM de cat. ABC depuis 2016



Source : Pole emploi 2017-2020

En 2020, le nombre de Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois de catégorie ABC du quartier était de 227.

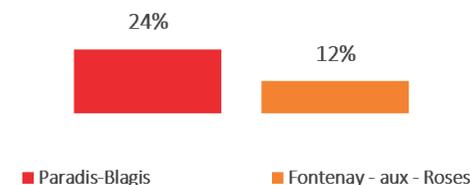
DEFM de cat. ABC* par âge



Source : Pôle emploi 2020

En 2020, 31% des DEFM de cat. ABC du quartier avaient 50 ans ou plus, contre 27% pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.

Indicateur clé | Taux de chômage* des 15-64 ans

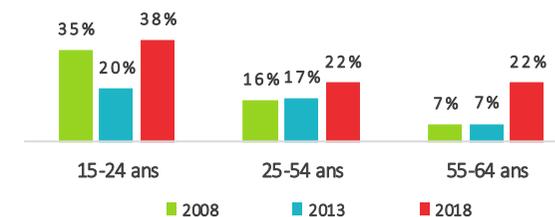


Nb de chômeurs au sens de l'INSEE : 223

Source : INSEE 2018

En 2018, le taux de chômage au sens de l'INSEE était de 24% pour Paradis-Blagis, contre 13% pour la France métropolitaine.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2008-2018

En 2018, 38% des 15-24 ans du quartier étaient au chômage, contre 35% en 2008.

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Chômeur = actif sans emploi selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE

- + Avantage : au plus proche de la réalité du territoire
- Inconvénient : des données plus anciennes (2017)

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

- + Avantage : des données récentes, en 2019 voire 2020 (commune > à 5000 hab. ou échelle zone d'emploi)
- Inconvénient : des données incomplètes (tous les actifs au chômage ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi)



- Une **insertion professionnelle différente entre les quartiers de Fontenay-aux-Roses**
 - Des taux de chômage plus élevés à Paradis Blagis (23 %), Scarron (17 %) et Buffets-Fauvettes (14 %) et plus faibles à Pervenches Val-Content (8 %), Ormeaux-Renards et Gare-La Roue (9 %)
 - Un taux d'activité plus faible à Paradis-Blagis (75%) et plus élevé à Scarron et Pierrelais et Parc (79 %)
 - A noter : une stabilité dans l'emploi dans tous les quartiers avec 81 % d'actifs en CDI ou salarié(e) de la Fonction Publique à Buffets-Fauvettes, Pierrelais et Parc et Scarron, et une part plus faible à Ormeaux-Renards (77 %)
- Des **difficultés d'accès à l'emploi** plus marquées chez les jeunes de 15 à 24 ans dans les quartiers Paradis Blagis (38% de chômage), Scarron (35% de chômage) et Gare-La-Roue (34% de chômage)
 - Également, une part de personnes âgées de 55 – 64 ans en activité plus faible à Pervenches Val-Content (68 %) et Paradis-Blagis (64 %)

LES BLAGIS

- Un taux d'activité de 75% et des emplois stables pour 70% des actifs (CDI ou Fonction Publique)
- Un taux de chômage de 24%, soit 223 chômeurs et une évolution à la baisse des demandeurs d'emploi en fin de mois depuis 2016 (de 245 en 2016 à 227 en 2020)
- Des taux de chômage plus importants chez les jeunes : 38% chez les 15 – 24 ans, 22% chez les 24 – 54 ans, 22% chez les 55 – 64 ans



8. REVENUS ET PRÉCARITÉ

8.1 Revenus de la population

8.2 Fragilité socio-économique

8.3 Focus – Profil Quartier

CE QUE DISENT LES CHIFFRES

- Un **revenu médian des foyers fiscaux élevé par rapport au revenu moyen national** : 26 810 € en 2019, contre 21 640 € en France
 - Toutefois, un niveau de revenu plus bas que dans le département (28 040 € en 2018)
- Des **inégalités marquées à Fontenay-aux-Roses** au vu d'un rapport interdécile (ratio entre les revenus les plus élevés et les revenus les plus faibles) plus fort qu'en France : 4 à Fontenay-aux-Roses contre 3,4 en France
 - 10% des ménages les plus pauvres perçoivent moins de 12 550 € par an, et 10% des ménages les plus riches perçoivent plus de 50 660 € par an
 - Des inégalités néanmoins moins fortes que dans le département (rapport interdécile de 4,4, contre 4,1 dans l'EPT)
- Une précarité qui a tendance à augmenter : +110 foyers allocataires CAF au RSA entre 2016 et 2020 ; +92 foyers CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales
- Une **potentielle précarité liée au logement** : près de la moitié des foyers CAF (48 %) perçoivent une aide pour le logement

Les bénéficiaires du RSA à Fontenay-aux-Roses

Au 17 mars 2022, la commune de Fontenay-aux-Roses comptait 474 bénéficiaires du RSA, et parmi eux 396 bénéficiaires ont été orientés par le département en P3 (orientation professionnelle vers Pôle emploi ou une autre structure d'insertion) et 78 bénéficiaires ont été orientés en P1 (orientation sociale afin de résoudre en premier lieu les difficultés sociales avant d'accéder à l'emploi).

Ainsi, 16% des bénéficiaires connaissent une orientation sociale et 84% connaissent une orientation professionnelle.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

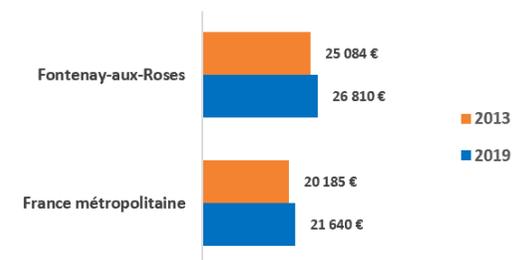
Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Évolution du revenu médian entre 2013 et 2019 à Fontenay-aux-Roses



INSEE 2013 et 2019, base FiLoSoFi

CE QUE DISENT LES ACTEURS

- Une **commune réunissant une population aisée et de Catégorie Socio-Professionnelle élevée et une population plus précaire, aux difficultés sociales marquées**
 - Des actions de santé pensées pour les personnes en situation de précarité, notamment au travers de la permanence d'accès aux soins du Centre Municipal de Santé qui accueille une « centaine de personnes en cours d'acquisition de droits par an »*
 - Le besoin d'une coordination renforcée avec les services départementaux pour soutenir la population précaire
 - Une population étudiante touchée par la précarité et des actions mises en place pour soutenir les jeunes présents dans les CROUS de la commune (distribution de repas durant la crise sanitaire, réflexions autour d'actions conjointes entre le Service Jeunesse et le CROUS)
 - La présence de difficultés liées aux Informations Préoccupantes : « la question de la protection de l'enfance est souvent interrogée au regard de problèmes de psychiatrie »*, le SST 11 recense 230 informations préoccupantes sur le territoire en 2021 (3 communes confondues)
 - Des acteurs soulignant les difficultés de certains usagers à se rendre à Pôle emploi, dont l'antenne se situe à Bagneux
- Des **difficultés sociales principalement concentrées dans le quartier des Blagis, selon les acteurs** : « Le quartier des Blagis comprend des situations très complexes, c'est un quartier qui n'est pas un QPV mais qui est en grande difficulté, les élus sont en alerte à ce sujet »*
- Une **offre de services sociaux étoffée, notamment située dans le quartier des Blagis**
 - Un Point Justice – Maison de la Justice et du Droit situé à Bagneux, avec des permanences multiples : relogement, surendettement, droit du travail, droit de la famille, droit des femmes, soutien aux familles, accès aux droits, soutien psychologique, médiation parentale
 - Un réseau France service créé en mai 2022 pour mieux répondre aux besoins des habitants
- Un **sentiment partagé par les acteurs d'une précarité plus marquée chez les femmes, et notamment les femmes seules avec enfant(s)**
 - Une population en rupture d'emploi, dans des emplois précaires non choisis, avec des horaires décalés



Les « invisibles » représentent une catégorie de la population qui subit un processus de marginalisation et d'exclusion sociale. Ils peuvent également subir une invisibilité statistique, politique et médiatique et/ou voir leurs besoins mal ou non pris en compte par l'action publique.

Les « invisibles » sont mal identifiés par la statistique, du fait notamment de leur trop faible nombre et/ou de leur répartition territoriale incertaine. De plus, le caractère parfois flou de certaines catégories statistiques contribue à susciter un décalage entre l'image de la pauvreté montrée par la statistique et celle vécue par la population.

Cela peut notamment mener à des politiques publiques et des aides sociales qui ne répondent pas, ou pas correctement, aux besoins de ces populations. On retrouve souvent dans « les invisibles » les personnes souffrant de maladie chroniques, les personnes en situation de handicap et leurs aidants, les jeunes, notamment les étudiants ou les moins de 25 ans qui ont des difficultés à s'insérer professionnellement et qui ne peuvent que rarement prétendre au RSA, les familles, principalement monoparentales, et les personnes âgées dont l'isolement et la solitude peuvent être difficiles à identifier.



Les enjeux identifiés

- L'identification et l'accompagnement des publics précaires
- Le repérage et le soutien des femmes en difficulté (violences intrafamiliales, situations de monoparentalité, etc.)
- La coordination entre les différentes structures sociales (institutionnelles comme associatives)

Quelle est le risque d'exclusion numérique sur le territoire ?

LA MEDNUM

La MedNum est une société coopérative d'intérêt collectif qui crée et accélère des solutions pour favoriser l'inclusion et la médiation numérique sur tout le territoire. Celle-ci a notamment développé, en partenariat avec de nombreux acteurs de la médiation numérique, une carte interactive des zones à risque de fracture numérique. **

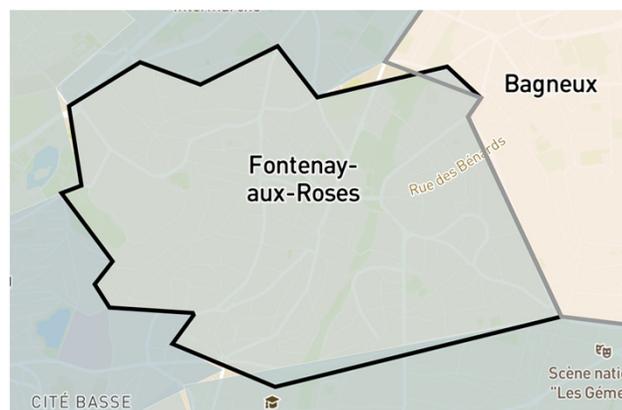
4 axes sont pris en compte pour déterminer la fragilité numérique :

- L'accès au numérique (connexion internet, taux de pauvreté, accès aux bibliothèques)
- Accès à l'information (accès à des services publics, ménages d'une personne, ménages monoparentaux)
- Compétences administratives (taux de chômage, part des étrangers, dépendance aux prestations sociales)
- Compétences numériques (part des 65 ans et plus, part des pas ou peu diplômés)

A noter : la MedNum précise que cet outil est encore en développement et qu'il convient de croiser les indicateurs avec une enquête qualitative.

Selon l'indice de fragilité numérique développé par la MedNum, le risque de fracture numérique est faible à Fontenay-aux-Roses. La carte ci-dessous montre que la commune est relativement concernée par la fracture numérique : sa note est de -7 (résultat obtenu après addition des scores ci-dessous)

Certains critères favorisent l'usage du numérique, notamment l'accès aux bibliothèques, l'accès à des services publics, la part de personnes diplômées ou encore le faible taux de pauvreté.



Plus une zone tend vers le rouge, plus la fragilité numérique y est importante.

Fontenay-aux-Roses

Décomposition du score

- Taux de non-couverture THD : -3 ●
- Taux de pauvreté : -1 ●
- Accès aux bibliothèques : -3 ●
- Accès à des services publics : -3 ●
- Ménages d'une personne : 2 ●
- Ménages monoparentaux : 2 ●
- Taux de chômage : 0 ●
- Part des étrangers : 3 ●
- Dépendance aux prestations sociales : 0 ●
- Part des 65 ans et plus : -1 ●
- Part des pas ou peu diplômés : -3 ●

*Plus le score est élevé, plus la vulnérabilité est grande

**[La MedNum - Fragilité numérique \(fragilite-numerique.fr\)](http://LaMedNum-Fragilité-numérique.fr)

- Un CCAS organisé autour de trois objectifs principaux : **favoriser le vivre ensemble et lutter contre les exclusions, piloter l'action sociale de manière coordonnée sur le territoire et développer des réponses aux besoins spécifiques des publics**
 - Des objectifs partagés avec les trois secteurs de la structure : **Social, Handicap et Séniors**
 - Une réponse aux obligations légales et réglementaires des CCAS (inscrites au sein du Code de l'Action sociale et des Familles) :
 - **Domiciliation** postale des personnes sans résidence stable : 100 personnes domiciliées en 2021 (contre 84 en 2020), dont 27 renouvellements. En 2019, le CCAS comptait 66 personnes domiciliées, ce qui représente une hausse de 27% suite à la crise sanitaire.
 - Instruction des **demandes d'aide sociale** et transmission des dossiers, pour décision, à l'autorité compétente
- Un **CCAS localisé dans les locaux de la Mairie de Fontenay-aux-Roses** permettant une visibilité et une identification correcte par le public, ainsi qu'une orientation facilitée pour les différents agents municipaux
 - A l'instar d'une tendance nationale, une **difficulté psychologique d'une partie de la population à faire appel à des travailleurs sociaux** pour les accompagner à un moment de leur parcours : un enjeu de taille pour tous les CCAS, notamment dans le contexte actuel de crise sanitaire et économique
- Une **fréquentation du CCAS en augmentation depuis 2014 passant de 14 175 demandes** (par téléphone et en accueil physique) **à 16 332 en 2021**
 - A noter : une diminution du nombre de demandes entre 2019 et 2020 : - 5 225, une situation imputable aux différents confinements
- **12 195 € de tickets services ont été distribués aux Fontenaisiens**, dans le cadre d'une distribution réalisée auprès des étudiants inscrits aux distributions alimentaires du Conseil Départemental du 92 sur le site de la Résidence Olympe de Gouges
- En 2021, 5 CLASU ont permis d'aider 21 familles (contre 6 commissions pour 13 familles en 2020) pour un montant total d'aide de 16 696,45 € (dont 15 675,25 € attribués par le CCAS et 1 021,20 € attribués par des associations)
 - Parmi ces familles, 5 personnes vivaient seules, 4 étaient des couples avec enfants et 12 étaient monoparentales (contre 5 en 2020).
 - Des aides principalement tournées autour de l'énergie (4 372,68 €), des frais d'obsèques (5 104,43 €) ou encore des charges locatives (3 383,83 €)
 - La contribution de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de 5 481,72 € en 2021 permettant de verser plus de 56 000 € aux Fontenaisiens (accès au logement et maintien dans le logement)

- Un **règlement des aides facultatives** adopté en décembre 2021 par le Conseil d'Administration du CCAS et permettant de répondre à une variété de situations : aide alimentaire, aide au logement, énergie, mutuelle, assurance habitation, frais de formation, nuitées d'hôtel, départ en vacances, frais d'obsèques ou encore achat de mobilier
 - A noter : un règlement adopté après les différents confinements et permettant une identification actualisée des besoins de la population
- **L'instruction des attestations d'accueil** pour les personnes résidant en France et souhaitant accueillir un ressortissant étranger pour effectuer un séjour à caractère privé (138 attestations établies en 2021, contre 114 demandes en 2020)
- Un **CCAS apportant un soutien important aux séniors fontenaisiens** grâce à un service de maintien à domicile pluridisciplinaire : 22 201 repas facturés en 2021 (contre 24 016 en 2020) pour 113 bénéficiaires, 9 858 heures d'aides à domicile facturées (contre 8 986 en 2020) pour 94 bénéficiaires (dont 75% ont des femmes, et 65% ont plus de 80 ans), la mise en place d'une téléassistance pour 162 bénéficiaires ou encore l'animation de l'Espace Loisirs Seniors, ouvert tous les jours grâce à la présence d'un agent dédié.
 - A noter : Le CCAS mène des actions de prévention pour maintenir le lien avec les séniors. À ce titre, durant le plan canicule, 700 appels ont été passés. Le CCAS entretient également des liens étroits avec le CLIC pour faciliter l'accompagnement des seniors.
- Un **lieu de ressource, d'accueil, d'information et d'orientation pour les personnes en situation de handicap et leur famille**, notamment grâce à la présence de la référente handicap
 - En 2021, 75 familles ont été reçues (contre 41 en 2020), 73 dossiers MDPH instruits dont 56 renouvellements et 17 nouvelles demandes. Les principales demandes de MDPH concernaient la Carte Mobilité Inclusion Priorité ou Invalidité (35%), la Carte Mobilité Inclusion Stationnement (27%) ou encore l'Allocation Adulte Handicapé (17%) et la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (8%)
- La **présence d'un écrivain public** pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives toutes les semaines sur rendez-vous au CCAS
 - 54 personnes reçues en 2021, tout comme en 2020
 - Une majorité de femmes : 70%, et de personnes séniors (37% de plus de 60 ans)
- Un **tissu partenarial conséquent** avec le SST 11 au travers d'une convention (organisation de permanences sociales en mairie et à la Maison de Quartier) et les associations de la commune
- La présence de **deux travailleurs sociaux** au CCAS

8.1 REVENUS DE LA POPULATION

Quels sont les niveaux de revenus de la population ?
Existe-il de fortes inégalités ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Rapport interdécile élevé = écarts de revenus élevés au sein de la population

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

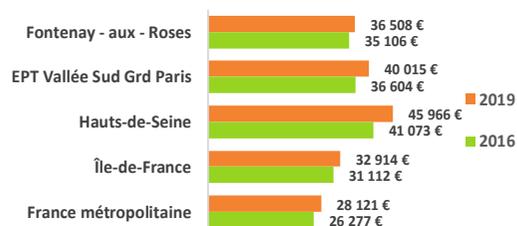


Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

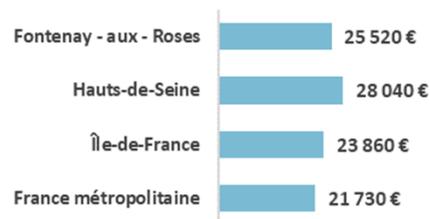
Revenu moyen des foyers fiscaux



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2019

En 2019, le revenu moyen déclaré était de 36 508€ par foyer fiscal pour Fontenay-aux-Roses, contre 28 121€ pour la France métropolitaine.

Le revenu médian* (INSEE 2018)



Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)

En 2018, le revenu médian était de 25 520€ pour Fontenay-aux-Roses, contre 28 040€ pour les Hauts-de-Seine.

L'évolution du revenu médian entre 2013 et 2019 est présenté en page 113.

Indicateur clé | La part des foyers fiscaux imposés

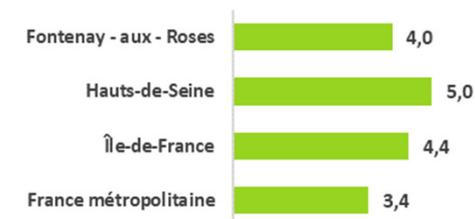


Nb de foyers fiscaux imposés : 8 270

Source : DGFIP, revenus déclarés en 2019

En 2019, la part des foyers fiscaux imposés était de 64% pour Fontenay-aux-Roses, contre 52% pour la France métropolitaine.

Le rapport interdécile*



Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)

En 2018, le revenu déclaré du ménage le plus pauvre des 10% les plus riches de la commune était 4,0 fois plus élevé que celui du plus riche des 10% les moins riches.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



8.1 FOCUS ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN



Comment a évolué le revenu médian de la population entre 2008 et 2018 dans la commune et dans les quartiers ?

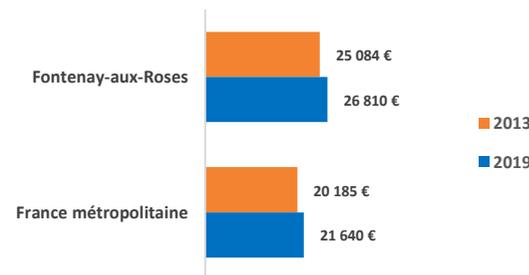
L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



○ **Revenu médian** = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

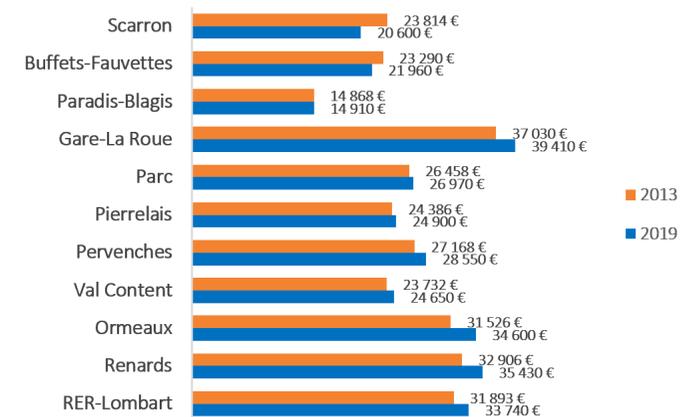
Évolution du revenu médian entre 2013 et 2019 à Fontenay-aux-Roses



INSEE 2013 et 2019, base FiLoSoFi

En 2013, le revenu médian était de 25 084€ à Fontenay-aux-Roses. Il a connu une augmentation en 2019 en passant à 26 810€. Une tendance similaire à la tendance nationale.

Évolution du revenu médian entre 2013 et 2019 à dans les quartiers IRIS



INSEE 2013 et 2019, base FiLoSoFi

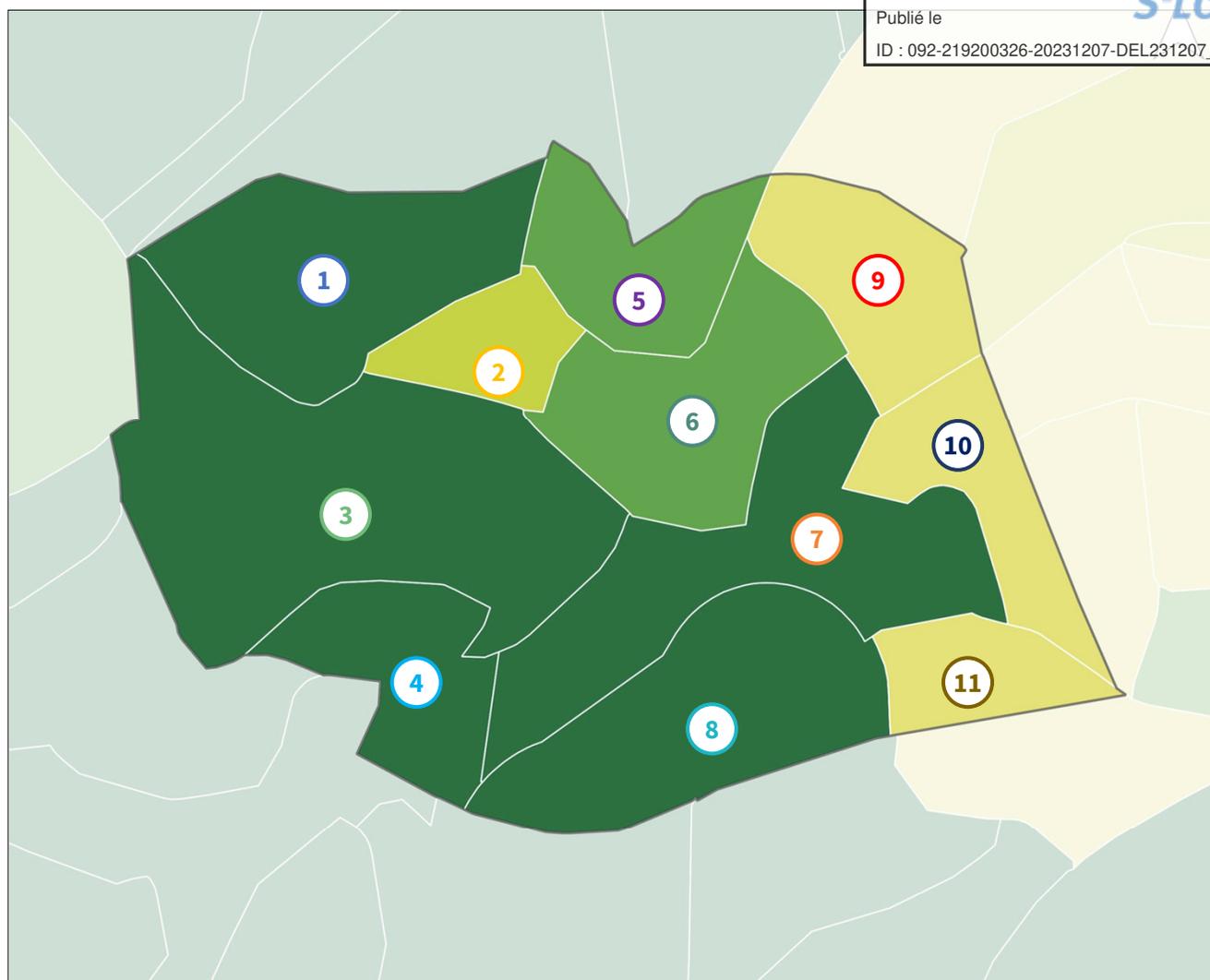
L'ensemble des quartiers de Fontenay-aux-Roses attestent d'une augmentation du revenu médian entre 2013 et 2019, excepté Scarron et Buffets-Fauvettes où le revenu médian connaît une diminution. Dans le quartier Paradis Blagis, la situation reste stable.



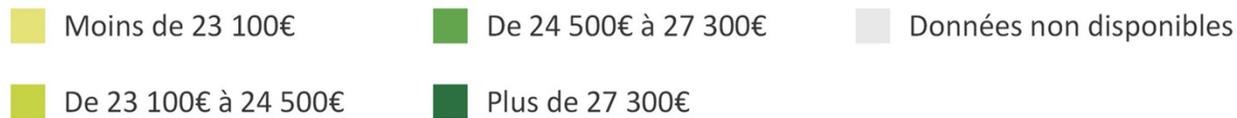
Quartiers IRIS – scénario 1

Quel est la répartition des ménages selon leur revenu médian dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Revenu médian annuel moyen



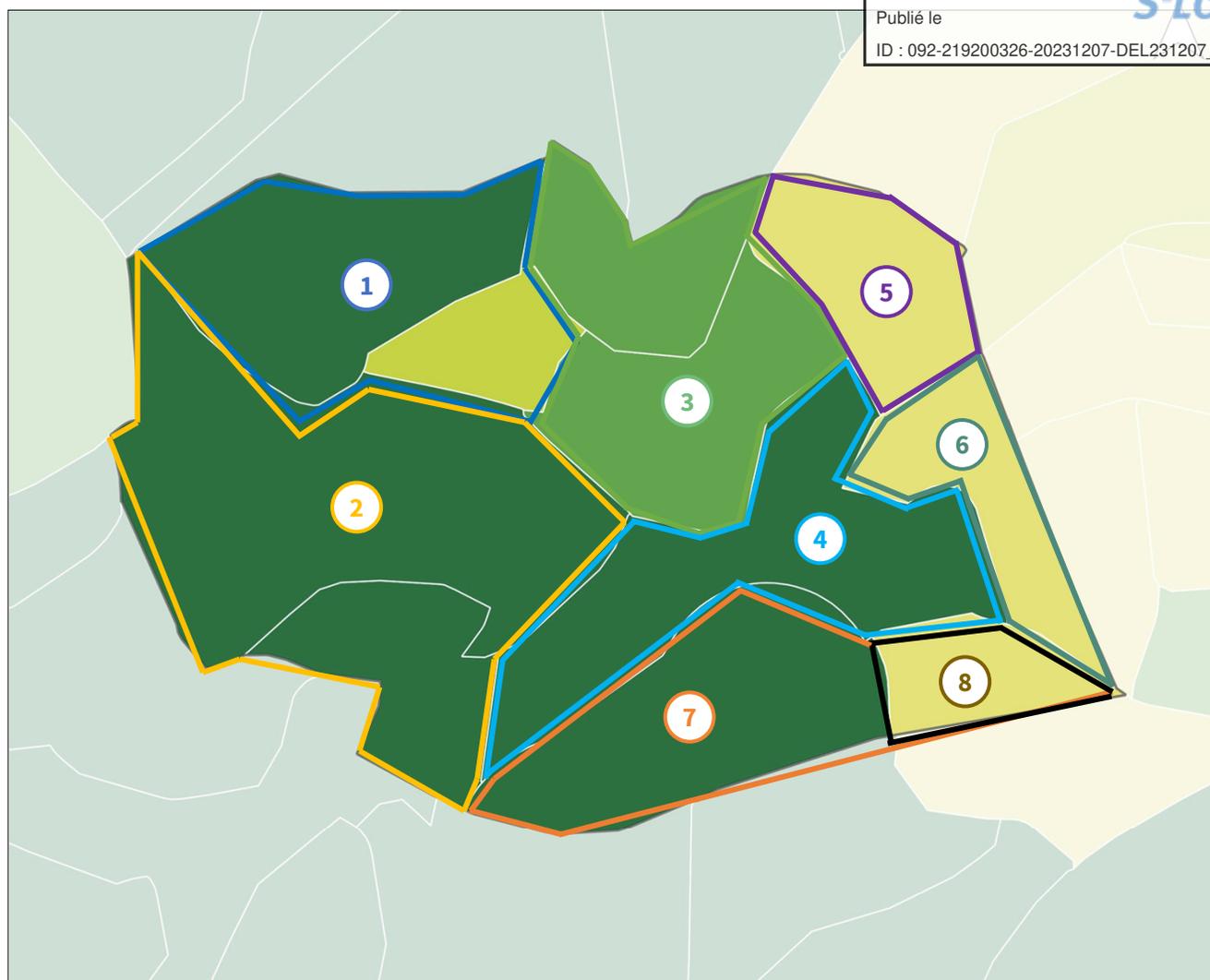
Source : DGFIP 2018



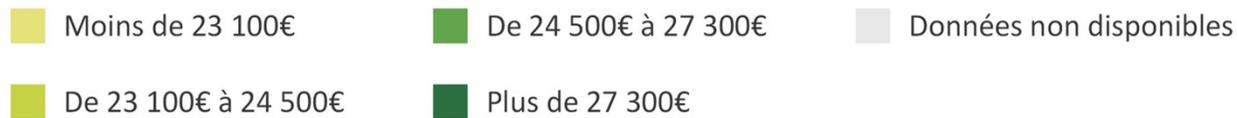
Quartiers IRIS – scénario 2

Quel est la répartition des ménages selon leur revenu médian dans la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis



Revenu médian annuel moyen



Source : DGFIP 2018



EPT Vallée Sud Grd Paris

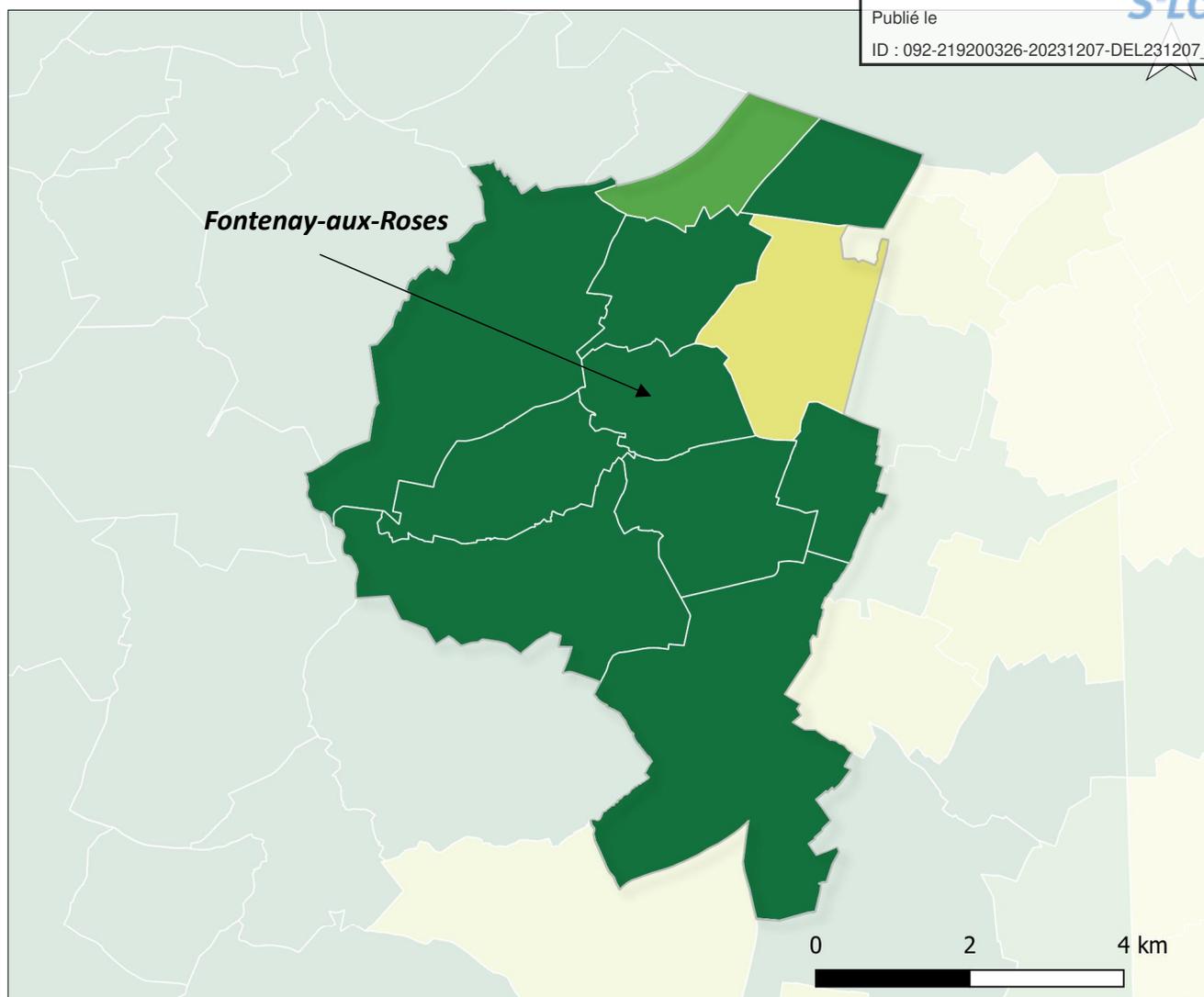
Quel est le revenu moyen des
foyers fiscaux ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Revenu moyen annuel déclaré

Moins de 25 500€

De 29 000€ à 33 500€

Données non disponibles

De 25 500€ à 29 000€

Plus de 33 500€

Source : DGFIP 2018



8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (1/2)

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?
 Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- 1 Revenu au 1^{er} décile : 10 % des ménages touchent moins
- 2 Revenu au 9^{ème} décile : 90 % des ménages touchent moins

Le 5^{ème} décile correspond donc à la médiane : 50 % touchent moins et 50 % touchent plus.

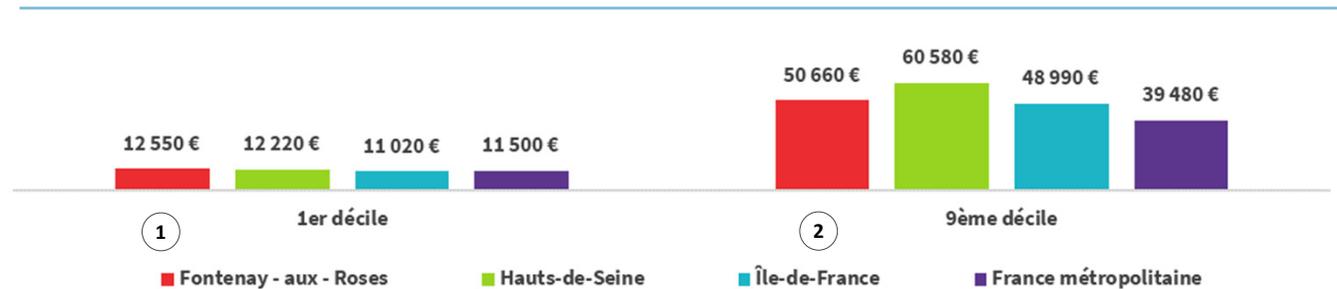
LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres) ;
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité.

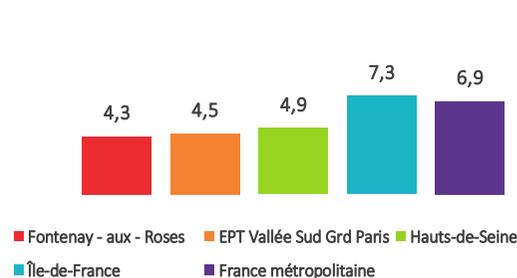
Le revenu au 1^{er} et au 9^{ème} décile*



Source : FiloSoFi 2018 (revenu disponible)

En 2018, le plus riche des ménages des 10% les moins riches de la commune disposait d'un revenu annuel de 12 550€ contre 11 500€ pour la France métropolitaine.

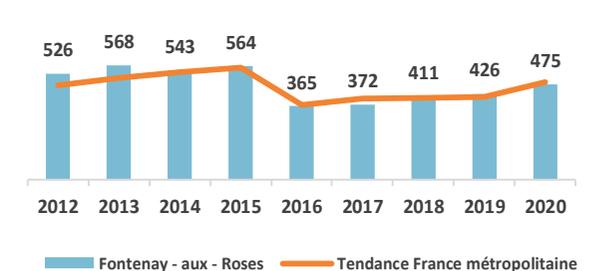
Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages



Source : caf.data 2020

En 2020, il y avait pour Fontenay-aux-Roses 4,3 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 4,5 pour l'EPT Vallée Sud Grd Paris.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2012-2020

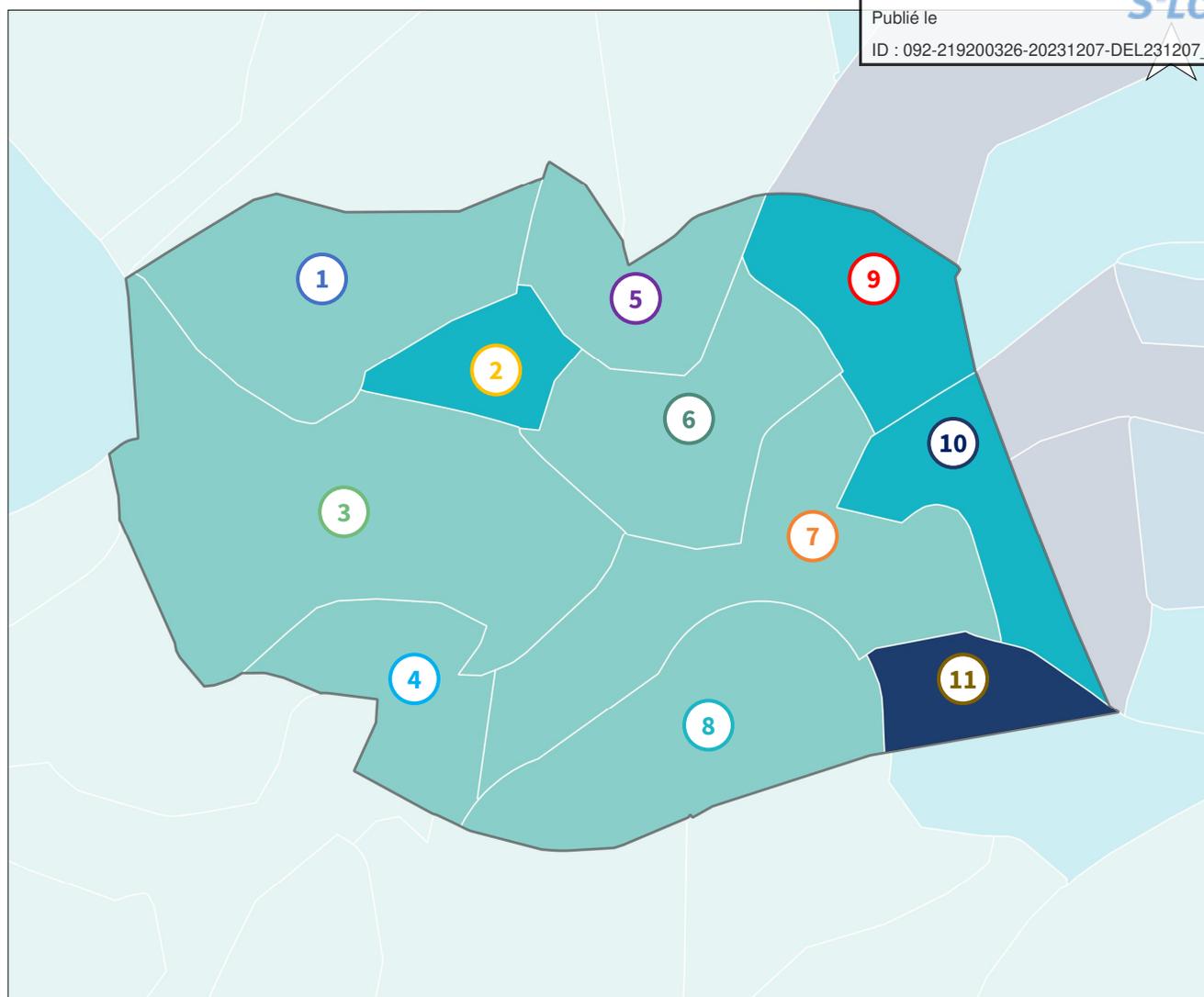
En 2020, on totalisait 475 foyers CAF allocataires du RSA pour Fontenay-aux-Roses contre 365 en 2016.



Quartiers IRIS – scénario 1

Quel est la répartition des ménages bénéficiaires du RSA socle dans la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis



Part de ménages bénéficiaires du RSA socle

Moins de 4%

De 6,5% à 10,5%

Données non disponibles

De 4% à 6,5%

Plus de 10,5%

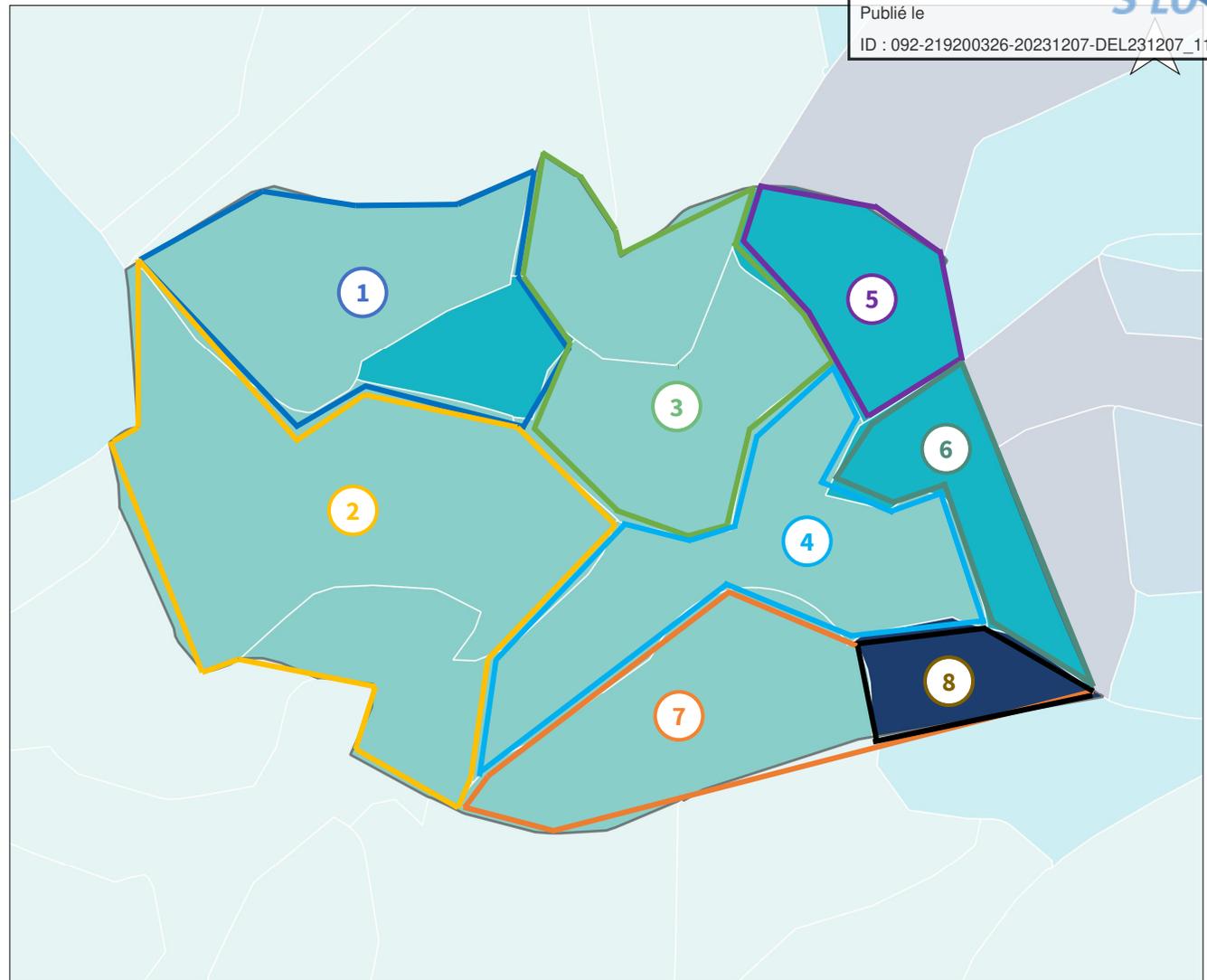
Source : DGFIP 2018



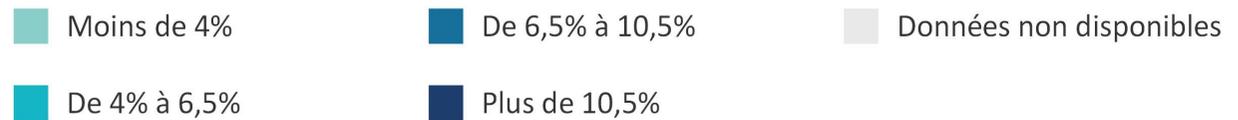
Quartiers IRIS – scénario 2

Quel est la répartition des ménages bénéficiaires du RSA socle dans la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis



Part de ménages bénéficiaires du RSA socle



Source : DGFIP 2018

8.2 FRAGILITÉ SOCIO ÉCONOMIQUE (2/2)



Quelle proportion des bénéficiaires de la prime d'activité (travailleurs pauvres) ?
 Les habitants en situation de précarité sont-ils en augmentation ?

LA PRIME D'ACTIVITÉ

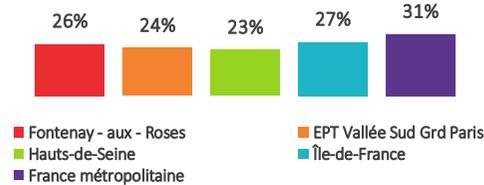


Dès la première année en 2016, la prime d'activité a suscité un véritable engouement. Le nombre de bénéficiaires a d'ailleurs largement dépassé les prévisions du gouvernement.

L'objectif du dispositif ? Valoriser l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs.

En 2019, pour répondre au mouvement des « gilets jaunes », les conditions d'accès ont encore été élargies et le bonus de la prime revalorisé. Aujourd'hui 8 personnes sur 10 éligibles en bénéficient, soit un taux de recours de 80 % (contre 33% pour l'ancien RSA activité).

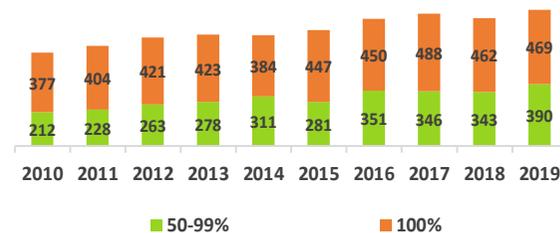
Bénéficiaires de la prime d'activité*



Source : caf.data 2020

En 2020, 26% des allocataires CAF de la commune bénéficiaient de la prime d'activité, contre 27% pour l'Île-de-France.

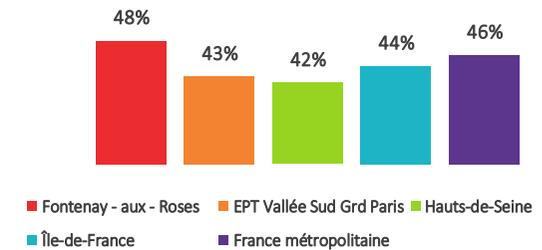
Foyers CAF* dont le revenu est constitué entre 50% et 100% de prestations sociales*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF dont le revenu est composé entre 50 et 99% de prestations sociales est passé de 212 à 390.

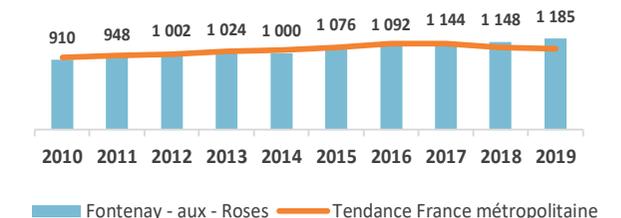
Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*



Source : caf.data 2020

En 2020, 48% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour Fontenay-aux-Roses.

Evolution des foyers CAF à bas revenu*



Source : caf.data 2010-2019

De 2010 à 2019, le nombre de foyers CAF à bas revenus est passé, pour Fontenay-aux-Roses, de 910 à 1 185.

8.3 FOCUS – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

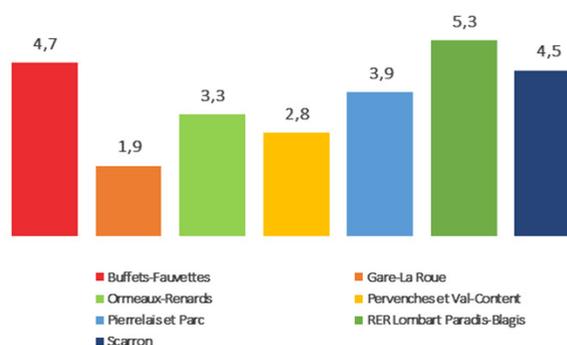
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Quels sont les niveaux de revenus de la population ? Existe-il de fortes inégalités ?

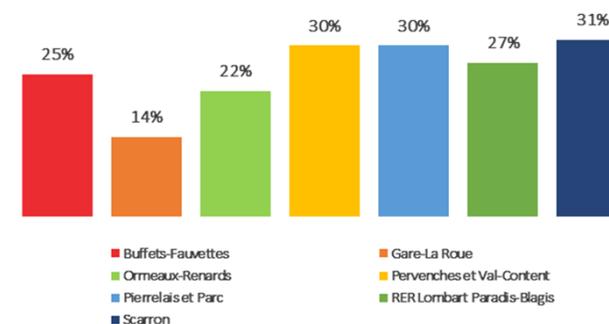


Foyer allocataires CAF au RSA pour 100 ménages



Source : INSEE 2018

Bénéficiaires de la prime d'activité



Source : INSEE 2018

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

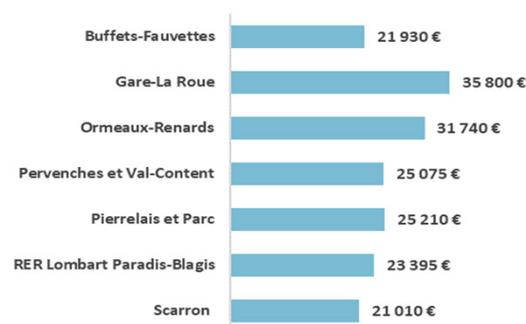


Il existe deux manières de calculer les revenus de la population :

- **Revenu moyen** = somme des revenus de l'ensemble des foyers fiscaux / total des foyers fiscaux
- **Revenu médian** = 50 % des foyers fiscaux perçoivent plus, 50 % des foyers perçoivent moins.

Le revenu médian est souvent plus proche de la réalité, de très hauts salaires pouvant tirer le revenu moyen vers le haut.

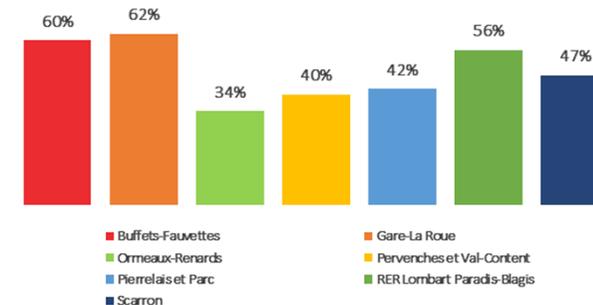
Le revenu médian* (INSEE 2018)



Source : INSEE 2018

L'évolution du revenu médian entre 2013 et 2019 est présentée en page 113.

Foyers CAF bénéficiaires d'une aide pour le logement



Source : INSEE 2018

8.3 FOCUS – LES BLAGIS



Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres sont-elles plus élevées qu'ailleurs ?
 Quelle est la part des ménages les plus fragiles ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



- 1 Revenu au 1^{er} décile : 10 % des ménages touchent moins
- 2 Revenu au 9^{ème} décile : 90 % des ménages touchent moins

Le 5^{ème} décile correspond donc à la médiane : 50 % touchent moins et 50 % touchent plus.

LE REVENU DE SOLIDARITÉ (RSA)



Le nombre de personnes dites au RSA a mécaniquement baissé depuis 2016 :

- Avant 2016 : **RSA = RSA socle** (plus de 25 ans avec de très faibles revenus et moins de 25 ans avec des enfants) + **RSA activité** (travailleurs pauvres) ;
- Depuis 2016 : **RSA = RSA socle uniquement**, le RSA activité ayant été remplacé par la Prime d'activité.

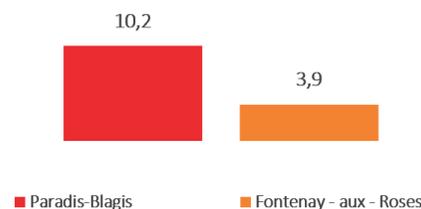
Le revenu au 1^{er} et au 9^{ème} décile*



Source : FiLoSoFi 2018 (revenu disponible)

En 2018, le plus riche des ménages des 10% les moins riches du quartier disposait d'un revenu annuel de 9 500€ contre 12 550€ pour la commune et 12 220 € pour les Hauts-de-Seine.

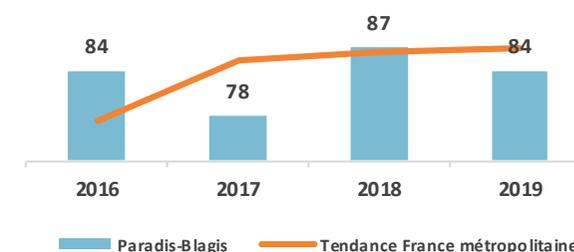
Foyers allocataires CAF au RSA* pour 100 ménages



Source : caf.data, 2019

En 2019, il y avait pour Paradis-Blagis 10,2 foyers au RSA pour 100 ménages, contre 3,9 pour Fontenay-aux-Roses.

Évolution des foyers allocataires CAF* au RSA



Source : caf.data 2016-2019

En 2019, on totalisait 84 foyers CAF allocataires du RSA pour Paradis-Blagis contre 84 en 2016.

8.3 FOCUS – LES BLAGIS

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Quel poids de la prime d'activité (travailleurs pauvres) et des aides au logement ? Quel niveau de pauvreté du quartier ?

LA PRIME D'ACTIVITÉ



Dès la première année en 2016, la prime d'activité a suscité un véritable engouement. Le nombre de bénéficiaires a d'ailleurs largement dépassé les prévisions du gouvernement.

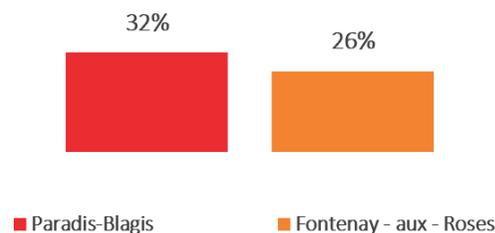
L'objectif du dispositif ? Valoriser l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs. En 2019, pour répondre au mouvement des « gilets jaunes », les conditions d'accès ont encore été élargies. Aujourd'hui 8 personnes sur 10 éligibles en bénéficient, soit un taux de recours de 80 % (contre 33% pour l'ancien RSA activité).

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



Le taux de pauvreté représente la part des foyers dont le revenu est inférieur à 60% du revenu médian du pays (qui est de 21 620€ par an et par foyer fiscal).

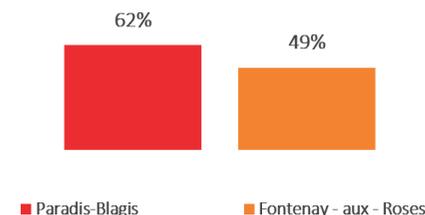
Bénéficiaires de la prime d'activité*



Source : caf.data, 2019

En 2019, 32% des allocataires CAF du quartier bénéficiaient de la prime d'activité, contre 24% pour les Hauts-de-Seine.

Foyers CAF* percevant une aide pour le logement*



Source : caf.data, 2019

En 2019, 62% des foyers CAF bénéficiaient d'une aide pour le logement pour Paradis-Blagis.

SYNTHÈSE – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



- Des **disparités de ressources entre les différents quartiers**

- En 2018, un revenu médian (signifiant que 50 % des foyers gagnent plus et 50 % des foyers gagnent moins) de 35 800 € à Gare-La Roue et de 31 740 € à Ormeaux-Renards et, à l'inverse, de 21 010 € à Scarron et 21 930 € à Buffets-Fauvettes

- L'évolution des revenus entre 2013 et 2019 montre une augmentation pour tous les quartiers excepté Scarron et Buffets Fauvettes qui font état d'une diminution du revenu médian, pouvant être significative d'une précarisation de la population dans ces quartiers (*cf. p113*)

- Une part de foyers allocataires CAF au RSA plus importante à Buffets-Fauvettes et Paradis Blagis : 4,7 allocataires CAF au RSA pour 100 ménages à Buffets-Fauvettes et 10,2 à Paradis Blagis
- Une part de foyers allocataires CAF au RSA plus faible à Gare-La Roue (1,9 sur 100) et Pervenches Val-Content (2,8 sur 100)
- A noter : des inégalités davantage marquées à Gare-La Roue et Ormeaux-Renards (avec des rapports interdéciles élevés signifiant de fortes écarts de revenus entre les foyers)

- Une **part de bénéficiaires de la prime d'activité plus importante à Scarron (31 %), Pierrelais et Parc et Pervenches Val-Content (30 %) et moins élevée à Gare-La Roue (14 %)**, pouvant signifier la présence d'une population en situation de précarité dans ces quartiers

- Une **part plus importante de foyers CAF bénéficiaires d'une aide pour le logement à Paradis Blagis (62%), Gare-La Roue (62 %) et Buffets-Fauvettes (60 %)**

LES BLAGIS

- En 2019, un revenu médian de 14 910 € dans le quartier, et un rapport interdécile (2,9) moins important que dans la commune (4). Une situation traduisant la présence d'une plus forte précarité et d'une mixité moindre dans le quartier
- Une précarité marquée avec 10,2 foyers allocataires CAF au RSA pour 100 ménages, 32% de bénéficiaires de la prime d'activité et 62% d'allocataires CAF percevant une aide au logement



9. ÉGALITÉS FEMMES- HOMMES

9.1 Démographie, CSP, diplômes, salaires

9.2 Emploi et précarité

CE QUE DISENT LES CHIFFRES

- En terme d'activité socio-professionnelle : **plus d'un quart des hommes (26 %) sont issus de la CSP « Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures »** et les **femmes sont principalement issues de la CSP « Employés » (20 %) ou de la CSP « Autres » (19 %)**, soit les femmes au foyer/élèves/étudiantes
- Un **taux d'activité des femmes plus faible** : 75 % en moyenne de femmes actives contre 79 % d'hommes
- Une **précarité de l'emploi plus marquée pour les femmes**
 - Des femmes plus concernées par les temps partiels par rapport au département (21 % contre 17%)
 - Des emplois plus instables occupés par des femmes : 6 % de femmes en CDD (soit 496 femmes) contre 3 % des hommes (287 hommes)
- Un **accès à l'emploi contrasté**
 - Dans l'ensemble, des femmes davantage concernées par le chômage que les hommes (12 % contre 11 % des hommes)
 - Toutefois, pour les 15-24 ans, un taux de chômage très élevé chez les hommes par rapport aux femmes (31 % des hommes contre 22 % des femmes)
- Contrairement à la tendance nationale, une **part d'hommes plus diplômés de l'enseignement supérieur que les femmes** (53 % d'hommes contre 50 % de femmes)
- Un **écart de salaire horaire entre hommes et femmes moins fort que dans le département mais plus élevé qu'en France** : un écart de 3,76 € à Fontenay-aux-Roses contre 5,19 € dans le département et 2,77 € en France

CE QUE DISENT LES ACTEURS

- **Des actions de sensibilisation sur les violences faites aux femmes organisées dans la commune** (notamment lors de la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre)
- **Un Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** accueillant 64% de femmes sur le secteur Sud des Hauts-de-Seine
 - Des problématiques principalement liées au droit de la famille, à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et au droit du travail
 - Des liens entre les différentes structures du territoire pour accompagner les personnes en difficulté : CCAS, CIDFF, Relais d'Assistantes Maternelles
- Certains acteurs soulignent la **nécessité de travailler sur les violences faites aux femmes sous toutes leurs formes**
- La **présence d'un hébergement d'urgence sur le territoire** « Flora Tristan »* et de logements d'urgence sur les communes limitrophes pour la « mise à l'abri des femmes victimes de violences »*
 - Un sentiment de manque d'hébergements d'urgence à l'échelle nationale



Les enjeux identifiés

- Le repérage et l'accompagnement des violences intrafamiliales et des violences faites aux femmes sous toutes leurs formes (physiques, psychiques, économiques, etc.)

9.1 DÉMOGRAPHIE, CSP, DIPLÔMES, SALAIRES



Y a-t-il un écart important entre le nombre d'hommes et de femmes ? Pourquoi ? Des inégalités économiques et sociales sont-elles présentes ?

INÉGALITÉS DE GENRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

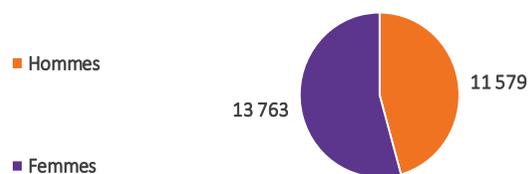


Les inégalités femmes/hommes concernent la sphère domestique (partage des tâches inégal) mais aussi l'accès à l'emploi, à l'éducation, le monde du travail, la politique...

Un chiffre est particulièrement parlant : avec un écart de salaire de 15%, les femmes travaillent « gratuitement » entre le 5 novembre à 16h47 et le 31 décembre minuit.

Certaines collectivités locales prennent le sujet de l'égalité femmes-hommes à bras le corps : désignation d'un élu/agent référent égalité femmes-hommes, formation du personnel et des élus sur l'égalité f-h et les stéréotypes, acquisition d'ouvrages sur l'égalité f-h par la médiathèque, mise en place des outils statistiques sur les recrutements, les avancements et promotions...

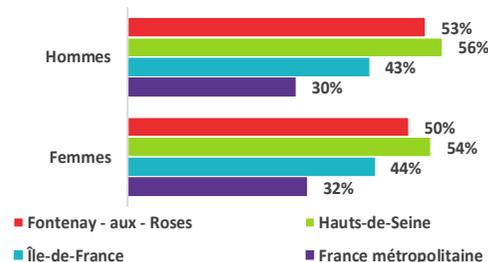
Population par sexe



Source : INSEE 2018

En 2018, Fontenay-aux-Roses comptait 13 763 femmes pour 11 579 hommes.

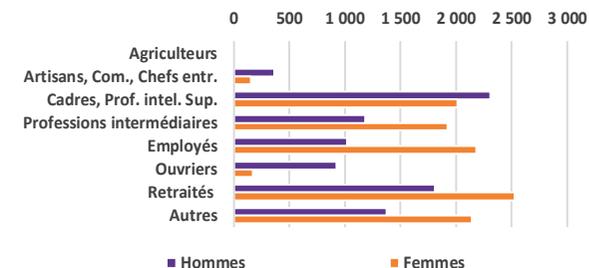
Diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



Source : INSEE 2018

En 2018, 50% des femmes de la commune de 15 ans ou plus non-scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur.

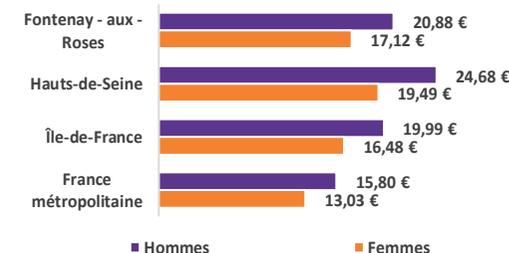
Indicateur clé | Population par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2018

En 2018, les femmes de la CSP "employés" de la commune représentaient 2 182 individus contre 1 021 pour les hommes.

Écarts de salaires (à l'heure)



Source : INSEE DADS 2016

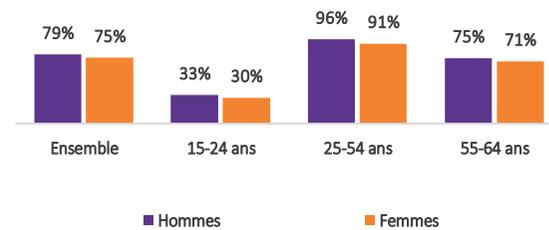
En 2016, le salaire horaire moyen pour Fontenay-aux-Roses était de 17,12€ pour les femmes, contre 20,88€ pour les hommes.

9.2 EMPLOI ET PRÉCARITÉ



Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

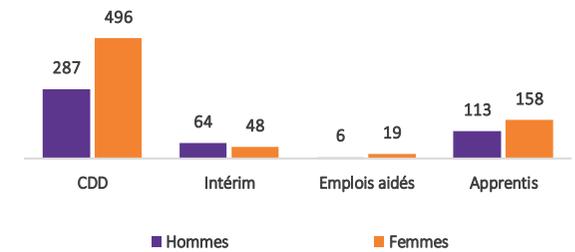
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 71%, contre 75% pour les hommes du même âge de la commune.

Les emplois précaires



Source : INSEE 2018

En 2018, Fontenay-aux-Roses totalisait 48 femmes en intérim, contre 64 hommes avec ce même type d'emploi.

LE TEMPS PARTIEL SUBI



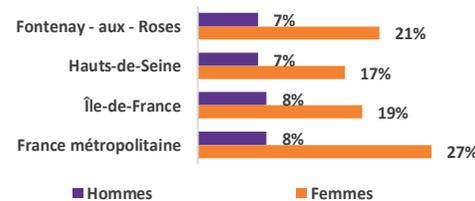
L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes.

Celles qui sont les plus touchées ? Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire (services aux particuliers, activités de nettoyage..) et/ou qui vivent en milieu rural.

Les femmes occupent huit emplois à temps partiel sur dix, en général des postes peu qualifiés et faiblement rémunérés.

Si le temps de travail dépend directement du nombre d'enfants, il est aussi lié au mode de garde (proximité du domicile, coût...).

Le travail à temps partiel*

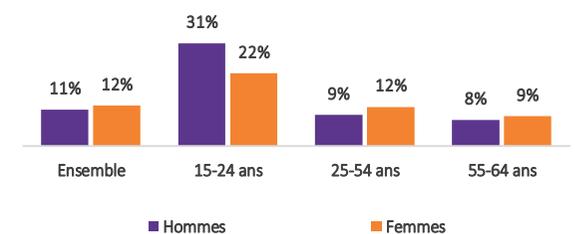


Nombre total de femmes à temps partiel : 1 138

Source : INSEE 2018

En 2018, 21% des femmes salariées de la commune l'étaient à temps partiel, contre 27% pour la France métropolitaine.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, le taux de chômage des femmes était de 12%, contre 11% pour les hommes de la commune.



Quartiers IRIS – scénario 1

Quelle est la répartition des femmes salariées à temps partiel au sein de la commune ?

- 1 Pervenches
- 2 Val Content
- 3 Ormeaux
- 4 Renards
- 5 Pierrelais
- 6 Parc
- 7 Gare-La-Roue
- 8 RER Lombart
- 9 Scarron
- 10 Buffets - Fauvettes
- 11 Paradis - Blagis

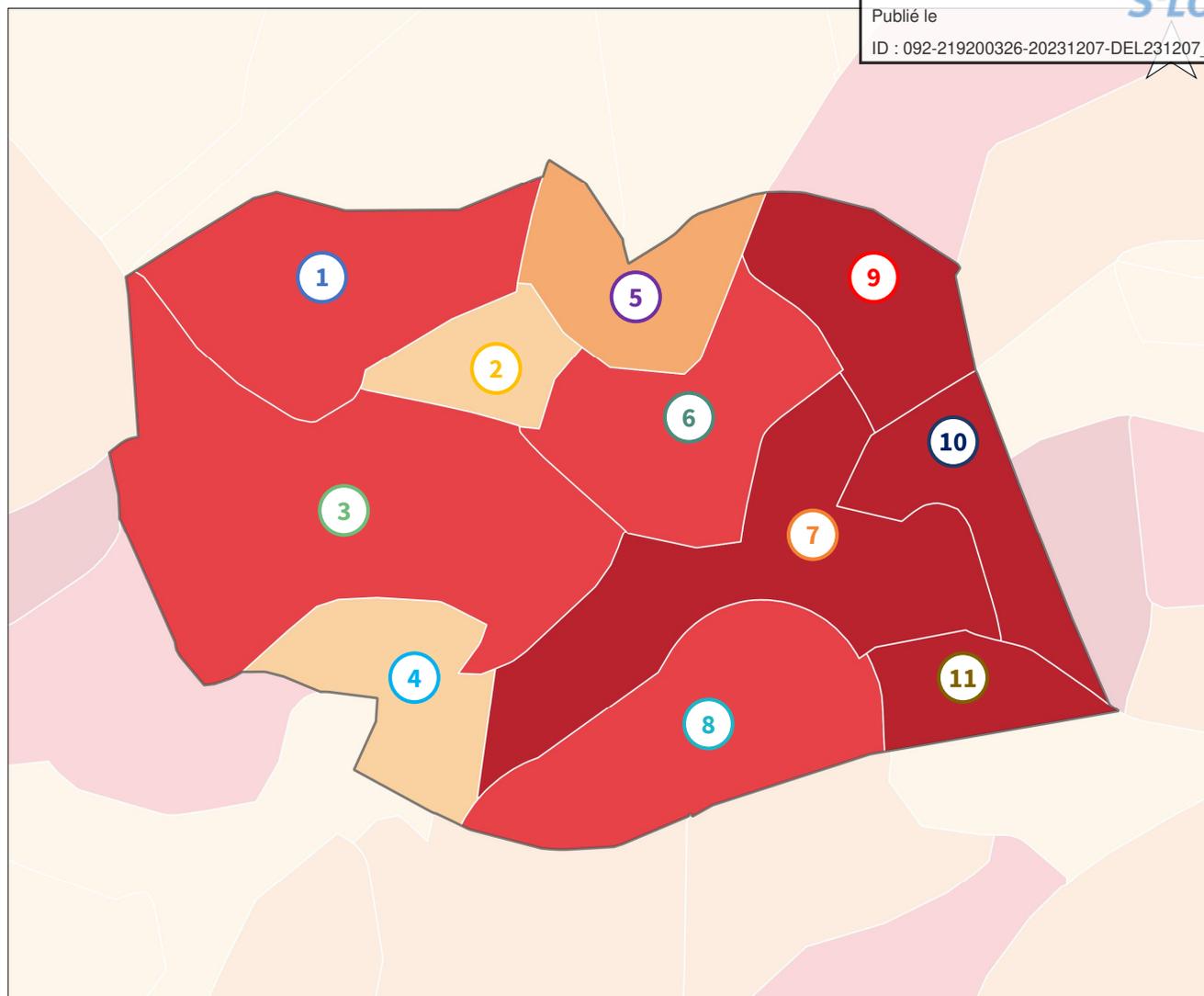
Source : INSEE 2018

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des femmes salariées à temps partiel

Moins de 18%

De 20% à 22%

Données non disponibles

De 18% à 20%

Plus de 22%



Quartiers IRIS – scénario 2

Quelle est la répartition des femmes salariées à temps partiel au sein de la commune ?

- 1 Pervenches Val Content
- 2 Ormeaux – Renards
- 3 Pierrelais – Parc
- 4 Gare La Roue
- 5 Scarron
- 6 Buffets – Fauvettes
- 7 RER Lombart
- 8 Paradis - Blagis

Source : INSEE 2018

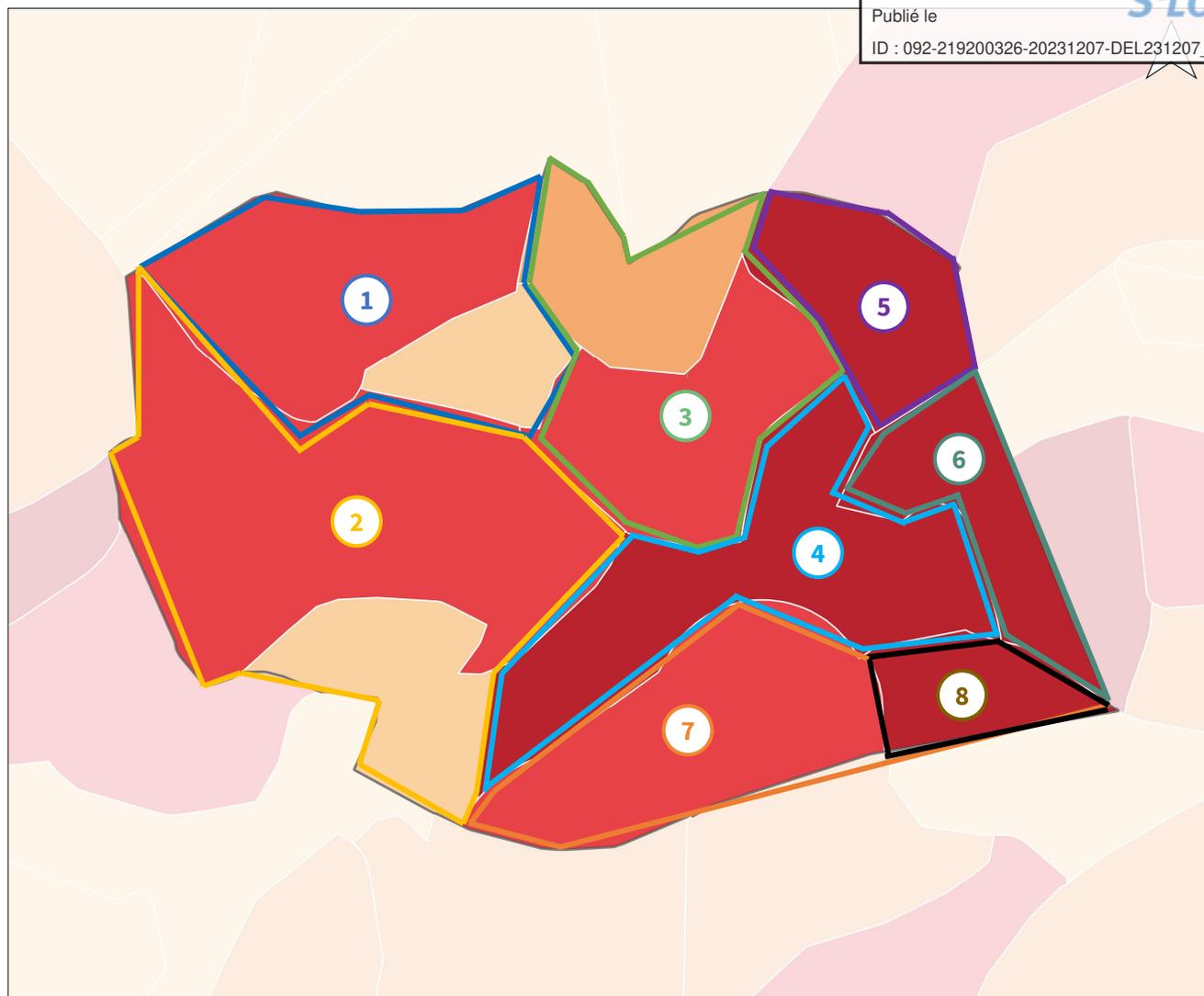
Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE

S²LO



Part des femmes salariées à temps partiel

Moins de 18%

De 20% à 22%

Données non disponibles

De 18% à 20%

Plus de 22%



EPT Vallée Sud Grd Paris

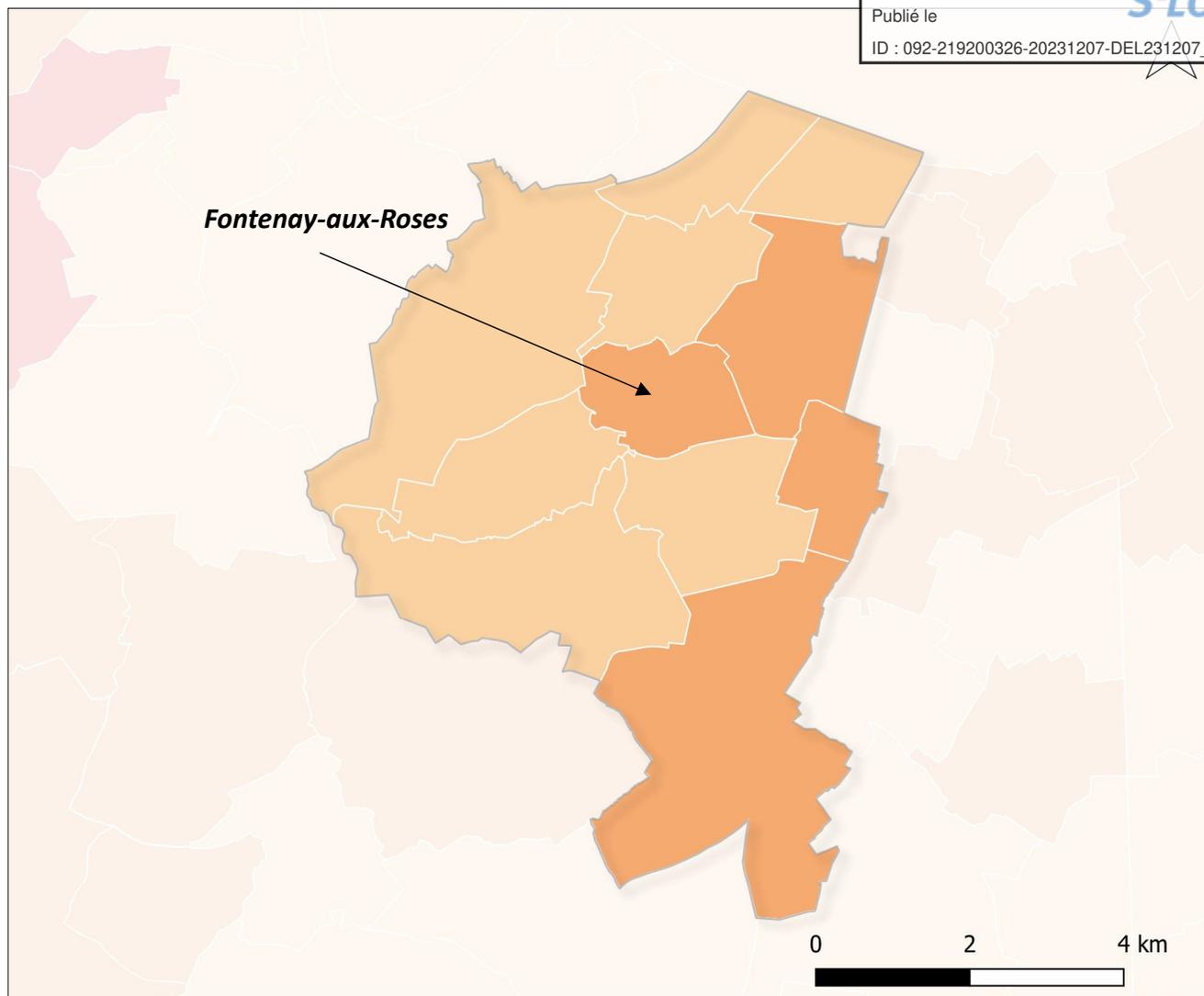
Quelle est la part de femmes travaillant à temps partiel ?

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Part des femmes salariées à temps partiel

Moins de 19%

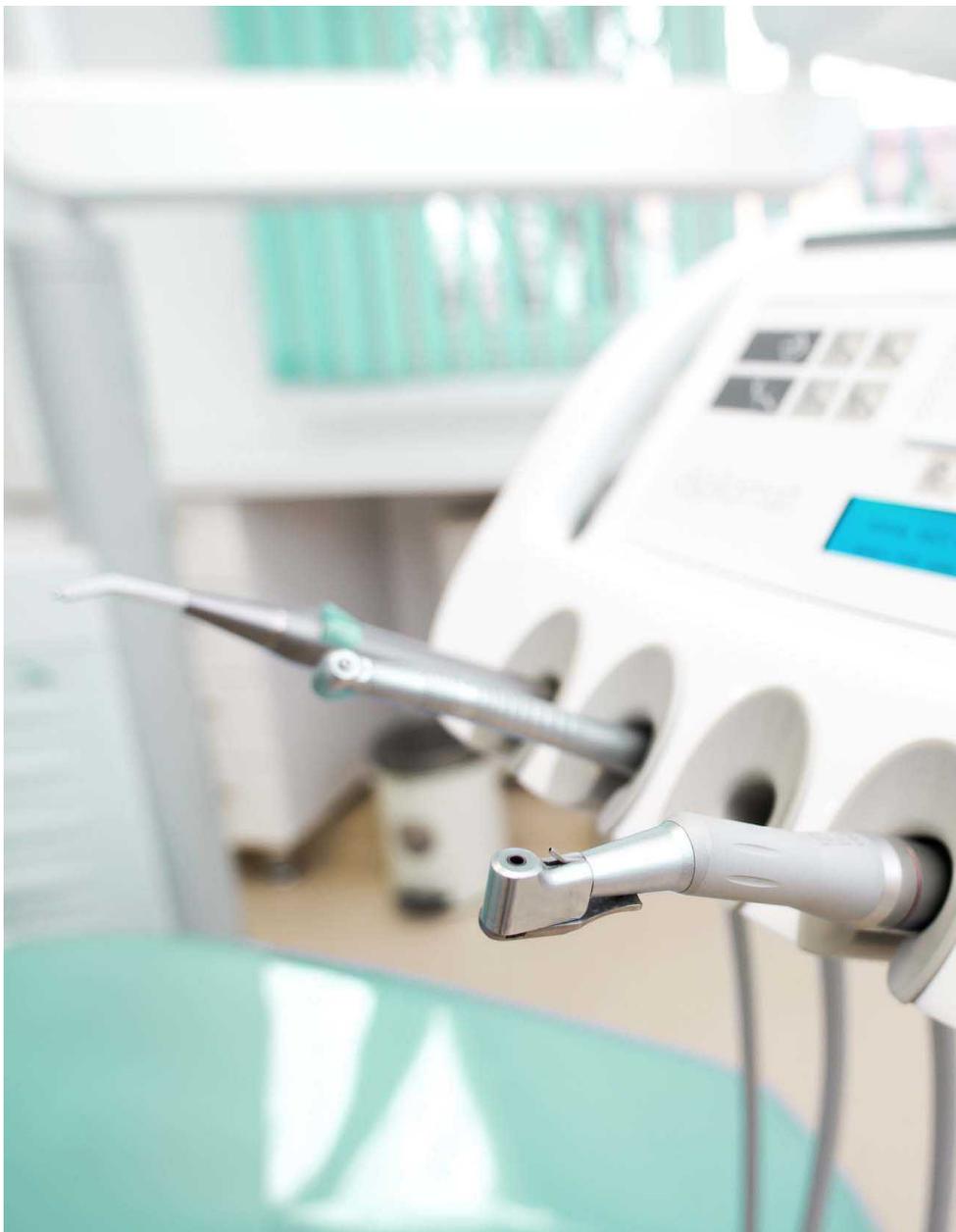
De 22% à 26%

Données non disponibles

De 19% à 22%

Plus de 26%

Source : INSEE 2018



10. SANTÉ ET HANDICAP

10.1 Accès aux droits et aux soins

10.2 Le handicap

10.3 Focus – Profil Quartier

- Un **taux d'assurés en situation d'Affection de Longue Durée (ALD) élevé**
 - 15% à Fontenay-aux-Roses contre 13% dans les Hauts-de-Seine et 14% en Île-de-France
 - Une situation pouvant impliquer un suivi de santé plus conséquent pour une partie de la population
- Une **part de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire à prendre en considération** : 7,9% de bénéficiaires de la CSS (participative et non participative) contre 6,7% dans l'EPT
- Une **démographie médicale contrastée**
 - Une faible présence de médecins généralistes dans la commune : 4,3 médecins pour 10 000 habitants contre 6,9 dans l'EPT, 9 en France
 - Un meilleur accès aux soins spécialisés par rapport à la moyenne française, mais plus faible que dans l'EPT : 7,1 spécialistes pour 10 000 habitants contre 8,9 dans l'EPT, 7,2 en France
- Des **Fontenaisiens bénéficiant des allocations de la CAF à destination des publics en situation de handicap (AAH et AEEH) de plus en plus en nombreux**
 - Un nombre de bénéficiaires de l'AAH en augmentation : + 76 entre 2012 et 2020
 - Un nombre de bénéficiaires de l'AEEH en augmentation : + 39 entre 2012 et 2020

Le Profil Santé de Fontenay-aux-Roses

Réalisation : DAC Santé 92 Sud Osmose

En 2017, la DAC Santé 02 Sud Osmose a réalisé un profil synthétique de la commune en matière de santé.

Ce document alerte sur la présence importante de personnes âgées de plus de 65 ans et de jeunes de moins de 17 ans.

La population est définie comme « en bonne santé »** avec des pourcentages de décès annuels moyens dus au cancer de 30,3% et dus aux maladies cardiovasculaires de 24,7%. Le taux de morbidité de cancer, est toutefois, supérieur à celui de la région et ce notamment pour les cancers de la prostate et colorectal.

Le rapport constate également une diminution de la densité de médecins généralistes et de dentistes dans la commune. Lors de la rédaction du document, 50% des médecins généralistes étaient âgés de 60 ans et plus, un taux de 66% pour les spécialistes. Une situation à interroger aujourd'hui au prisme des futurs départs en retraite ?

Une urgence à renforcer les soins primaires a également été identifiée : médecins généralistes, infirmiers libéraux, SSIAD, dentistes.

CE QUE DISENT LES ACTEURS (1/2)

- Une **offre d'actions et de soutien en matière de prévention en santé sur la commune, au travers du Centre Municipal de Santé (CMS)**

- Une offre de soins large : médecine générale, chirurgie dentaire, psychologie, soins infirmiers, pédicure, podologue...
- Des consultations de cardiologie proposées par le Groupe Hospitalier Universitaire Paris Saclay, et des réflexions autour de partenariats du même type en cours
- Un centre de vaccination, un Centre de Planification et d'Éducation Familiale (consultations médicales et gynécologiques, contraception gratuite, réalisation d'IVG médicamenteuses, conseil conjugal et familial), un Lieu d'Écoute et d'Accueil pour les jeunes afin que les jeunes puissent trouver des réponses à leurs questions sur la santé, la sexualité, et des actions de prévention des addictions (tabac, alcool)
- Un programme d'éducation thérapeutique pour les patients diabétiques (soutien pour mieux vivre la maladie)
- Des actions de prévention des chutes à destination des personnes âgées entre le CMS et le CCAS
- Des actions pour l'accès aux soins des personnes en situation de précarité au travers d'une « permanence d'accès aux soins » assurée par le CMS
- La mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale pour réunir des professionnels autour de ces questions
- Un projet autour du sport et de la santé en réflexion au CMS

- Un **sentiment de départs de nombreux professionnels médicaux**, partagé par certains acteurs :

- Le départ de médecins généralistes et spécialistes et un non renouvellement préjudiciable à la population : « Nous n'avons plus de dermatologue, plus de gynécologue, plus de rhumatologue »*
- Une impression de fragilisation de la population durant la crise sanitaire et les différents confinements, partagée par certains acteurs : « la population a de plus en plus besoin de parler »*



Le Centre Municipal de Santé Simone Veil de Fontenay-aux-Roses

CE QUE DISENT LES ACTEURS (2/2)

- La **prise en compte des personnes en situation de handicap par la commune**
 - La présence de deux classes Ulis (Unités Localisées d'Inclusion Scolaire) à Fontenay-aux-Roses
 - 11 élèves concernés à l'École Élémentaire Le Parc dans les sections CE1, CE2, CM1 et CM2
 - 8 élèves concernés à l'École Élémentaire Les Pervenches dans les sections CE1, CM1 et CM2
 - 12 élèves concernés au Collège
 - La possibilité de prolonger les temps de présence des AESH lors des temps périscolaires, et lorsque ce n'est pas possible, un animateur supplémentaire peut accompagner l'enfant
 - La distribution d'un « livret d'accueil des enfants à besoins spécifiques » * aux familles qui le nécessitent
 - Des actions promouvant le « respect de la différence » proposées par le Service Jeunesse : « Projet Tekitoi »*
 - Une référente handicap présente au CCAS et une Commission Communale pour l'Accessibilité animée par le CCAS
 - Des évènements municipaux : « Ensemble par-delà nos différences », le DUODAY et le Téléthon
 - Des acteurs bien implantés et une offre diversifiée pour l'accueil des personnes en situation de handicap (IME, UDAPEI, Maison d'Accueil Spécialisée, accueils de jour...)

- Des **enfants avec des « difficultés de comportements » de plus en plus nombreux** : « difficiles à gérer, hyperactifs, non déclarés comme handicapés mais avec un besoin d'accompagnement »*
 - Un demande de formation importante autour des handicaps par les enseignants
 - Des formations assurées pour le service périscolaire par l'association SAIS 92 et une convention signée autour de la définition du projet de vie de l'élève (GEVASCO)
 - La participation de la ville aux Équipes de Suivi de Scolarisation (ESS) – instance de l'Education nationale réunissant tous les professionnels intervenant auprès des enfants à besoins spécifiques



Les enjeux identifiés

- La poursuite du repérage et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans la commune
- Le renforcement de l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé



10.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (1/2)

Certains des habitants renoncent-ils à consulter un professionnel de santé ? Quel (non)recours aux droits ?

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE (CSS)

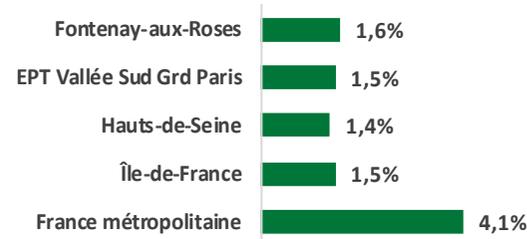


Depuis le 1er novembre 2019, la CMU-C et l'ACS ont fusionné pour devenir la CSS. Deux objectifs : renforcer et simplifier le système de couverture santé et protéger les bénéficiaires contre les dépassements d'honoraires.

La **CSS non-participative** permet aux bénéficiaires de bénéficier intégralement du tiers-payant lorsqu'ils se rendent chez un professionnel de santé : ils n'ont aucune avance à faire pour les frais de santé. Un ménage en bénéficie si son revenu annuel est inférieur à 9 203€ pour une personne seule en Métropole.

La **CSS participative** est dédiée aux bénéficiaires dont le revenu est légèrement au-dessus du plafond établi pour la CSS non-participative. Dans ce cas, l'assuré apportera une participation financière annuelle pour bénéficier de la CSS. Le montant de cette participation évolue à la hausse selon l'âge du bénéficiaire.

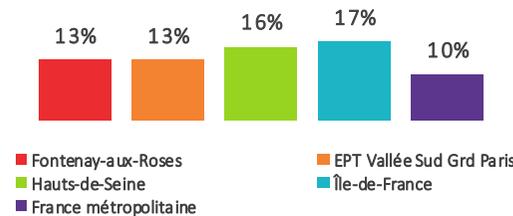
Bénéficiaires de la CSS participative



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, les bénéficiaires de la CSS participative représentaient pour Fontenay-aux-Roses 1,6% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans médecin traitant



Nb d'assurés sans médecin traitant : 2 396

Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 13% des assurés du Régime général de la commune n'avaient pas de médecin traitant, contre 16% pour les Hauts-de-Seine.

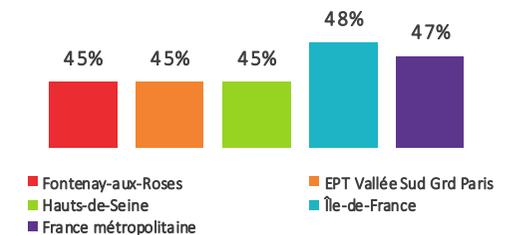
Bénéficiaires de la CSS non-participative



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, les bénéficiaires de la CSS non-participative représentaient pour Fontenay-aux-Roses 6,3% des assurés de la Sécurité sociale.

Les assurés du Régime général sans consultation dentaire depuis plus de 2 ans



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 45% des assurés du Régime général de la commune n'étaient pas allés chez un dentiste depuis plus de deux ans.



10.1 ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS (2/2)

Y a-t-il beaucoup de personnes gravement malades ? L'offre médicale est-elle satisfaisante / suffisante ?

LA DÉFINITION



Parmi les « autres professions médicales », on trouve avant tout des infirmiers, des professionnels de la rééducation et aides-soignants mais aussi des psychologues, podologues, orthophonistes ...

LA DÉFINITION



Une personne qui est en **Affection de Longue Durée (ALD)** présente une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds. Par exemple, une insuffisance cardiaque grave, la maladie d'Alzheimer, un diabète de type 1 ou 2, des troubles bipolaires ou dépressifs persistants...

Les séniors sont davantage sujets aux Affections de Longue Durée. Un pourcentage de personnes en ALD élevé sur un territoire peut être lié à la part de séniors parmi les habitants.

Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2021

En 2021, 15% des assurés du Régime général de la commune étaient en affection de longue durée, contre 17% pour la France métropolitaine.

Les professions médicales



Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, Fontenay-aux-Roses totalisait 11 médecins généralistes.

Taux d'équipement en professionnels de santé pour 10 000 habitants

	Médecins généralistes	Spécialistes	Autres professions	Chirurgiens-dentistes
Fontenay-aux-Roses	4,3	7,1	23,5	5,1
EPT Vallée Sud Grd Paris	6,9	8,9	32,3	5,5
Hauts-de-Seine	7,0	9,0	31,8	6,9
Île-de-France	8,1	10,5	35,5	6,5
France métropolitaine	9,0	7,2	40,9	5,7

Source : Base Permanente des Equipements, 2021

En 2021, Fontenay-aux-Roses avait 4,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 8,1 pour l'Île-de-France.

10.2 LE HANDICAP



Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?
Comment expliquer les évolutions ?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ



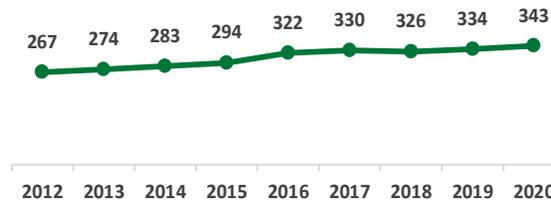
Un nombre de **bénéficiaires de prestations handicap** élevé ou en augmentation peut simplement être lié à un meilleur repérage de ces derniers. Il ne signifie pas forcément qu'il y a plus de personnes en situation de handicap.

LE HANDICAP, ÇA CONCERNE QUI ?



Beaucoup plus de personnes qu'on ne le pense ! 12 millions de Français au total, soit 20% de la population et cela peut aller jusqu'à 40% de la population en prenant en compte les situations de handicap temporaires. D'autant plus qu'avec le vieillissement de la population ces chiffres sont en hausse : 1 Français sur 3 aura plus de 60 ans en 2035

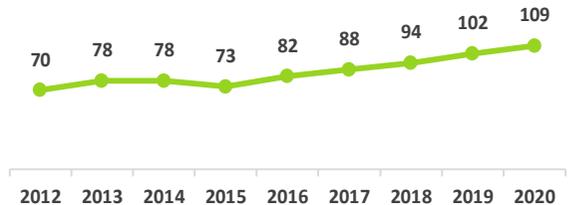
Les bénéficiaires de l'AAH*



Source : caf.data 2012 - 2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé de la commune est passé de 267 à 343.

Les bénéficiaires de l'AEEH*



Source : caf.data 2012 - 2020

De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education Enfance Handicapée de la commune est passé de 70 à 109.

Part des allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH*



Source : CAF 2020

En 2020, Fontenay-aux-Roses totalisait 7,3% allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH, contre 8,3% pour la France métropolitaine.

10.3 FOCUS – PROFIL QUARTIER

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

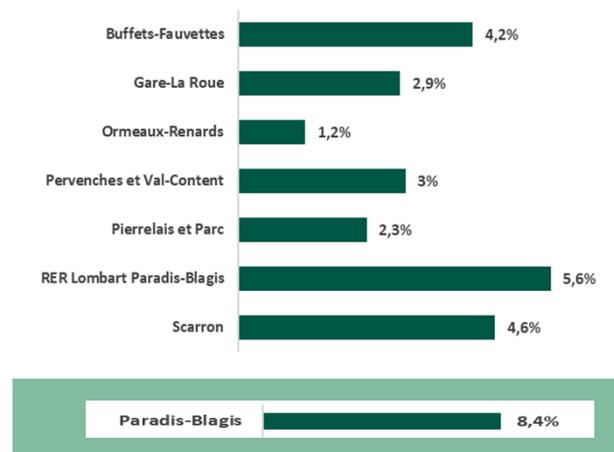
Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



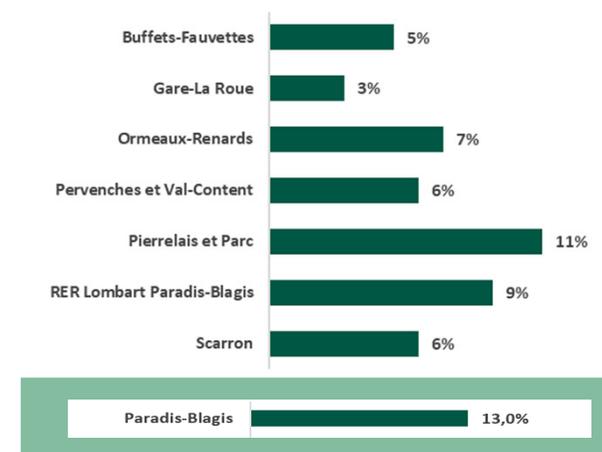
Combien d'habitants bénéficient d'une couverture santé solidaire ? Combien d'habitants bénéficient d'aides liées au handicap ?

Part de bénéficiaires de la CMU-C



Source : Observatoire des fragilités, 2018 (quartier : CNAM 2018)

Part des allocataires CAF bénéficiaires de l'AAH



Source : CAF 2019

SYNTHÈSE – PROFIL QUARTIER

- Une **part de bénéficiaires de la CMU-C plus importante dans les quartiers Paradis-Blagis (8,4%), Scarron (4,6%) et Buffets-Fauvettes (4,2%)**, traduisant la présence d'une population en situation de précarité dans ces quartiers et un potentiel recours aux droits à appréhender
- Une **part de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé plus élevée dans les quartiers de Paradis Blagis (13%) Pierrelais et Parc (11%), et Ormeaux-Renards (7%)**
- Développement des services rendus par la ville pour faciliter l'accessibilité des différents services proposés aux personnes en situation de handicap et leur accompagnement.



ANNEXES

-
- 1 Personnes reçues en entretien
-
- 2 Glossaire
-

Maëlle Troalen

Directrice du CCAS de Fontenay-aux-Roses

Elisabeth Chandon

Cheffe du service Solidarités Territoriales 11 (SST 11) – Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Muriel Lapergue

Cheffe de l'Unité Evaluation (SST 11) – Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Elisa Bachellé

Directrice du service Éducation

Bouchra Aiata Ouaj

Directrice du service Logement

Lahila Prime

Directrice du service Jeunesse

Imène Daouadi

Directrice du Centre Municipal de Santé Simone Veil

Maryse Lagarde

Directrice du CIDFF des Hauts-de-Seine Sud

Colombine Bernard

Responsable administrative de la Maison de la Justice et du Droit des Blagis

Catherine Jalladeau

Responsable du CLIC Intercommunal

Valérie Le Dauphin

Coordinatrice gérontologie du CLIC Intercommunal – Référente Fontenay-aux-Roses

Michel Vidalenc

Président de l'association Jeunes dans la Cité (JDLC)

Olivier Boissière

Inspecteur de circonscription – Éducation nationale

Les catégories socio-professionnelles



Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

Professions intermédiaires

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

Employés

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

Ouvriers

Ouvriers industriels, artisans, agricoles, chauffeurs...

Retraités

Autres personnes sans activité professionnelle

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

DÉMOGRAPHIE

Population municipale. Personnes ayant leur résidence habituelle dans la commune, dans un logement ou une communauté (ex. gendarmerie), dans un établissement pénitentiaire, dans une habitation mobile, ou personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune.

Population comptée à part. Comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (ex. étudiants, résidents en établissements sociaux et médico-sociaux, certaines personnes SDF rattachées à la commune...)

Population totale. Cumul de la population municipale et de la population comptée à part.

Solde naturel. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire. Différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties du territoire.

Allocataire Caisse d'Allocations familiales (CAF). Les allocataires CAF sont des personnes qui perçoivent au moins une allocation de la part de la Caisse d'allocations familiales au vu de leur situation familiale et/ou monétaire.

Indice de jeunesse. Différence entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans et plus.

Population étrangère. Population qui n'est pas de nationalité française.

Population immigrée. Population, de nationalité française ou non, née étrangère à l'étranger et résidant en France.

PETITE ENFANCE

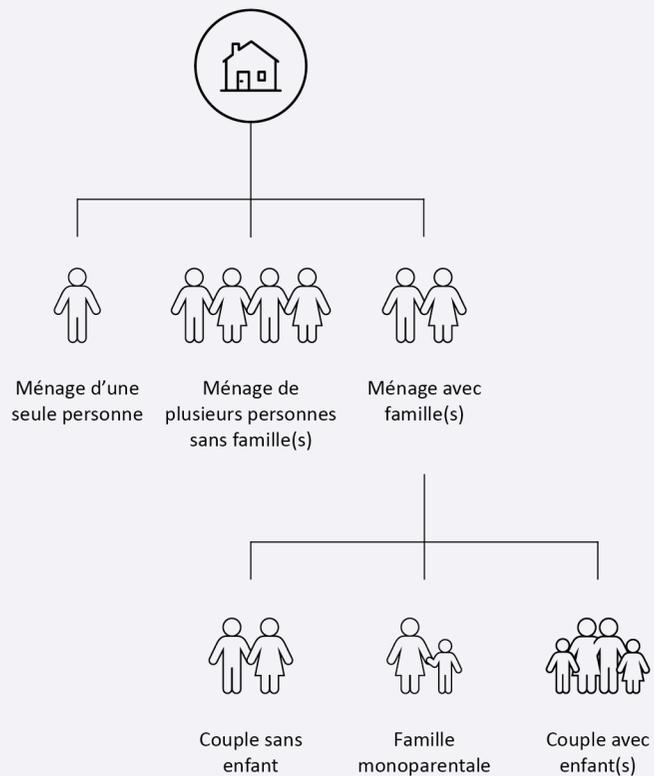
Complément de libre choix du mode de garde (CMG). Aide financière versée par la CAF aux parents exerçant une activité professionnelle. Elle est destinée à financer partiellement les frais de garde (par un assistant maternel agréé) des enfants de moins de 6 ans.

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Prestation permettant à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Aide financière versée par la CAF, sous conditions de ressources, aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

Les catégories de ménages



FAMILLES

Famille monoparentale. Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

Ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

SENIORS

Contribution sociale généralisée (CSG). Impôt créé en 1991 pour participer au financement de la sécurité sociale.

Pension d'invalidité. Aide financière qui est attribuée par la Sécurité sociale à une personne qui a une capacité de travail réduite, en raison d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle et qui doit faire face à une perte de gain.



LOGEMENT ET IMMOBILIER

FTTH. Réseau de télécommunications physique qui permet notamment l'accès à internet à très haut débit.

Logements raccordables. Logements ou locaux à usage professionnel pour lesquels il existe une continuité optique entre le point de mutualisation et le point de branchement optique

Logement vacant. Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Mutation. La mutation d'un bien immobilier désigne un changement de propriétaire. Le transfert du bien peut se faire à titre gratuit (ex. succession, donation) ou à titre onéreux dans le cas d'une vente classique.

HABITAT

Résidence principale. Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

Hébergé à titre gratuit. Situation d'une ou plusieurs personnes résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement.

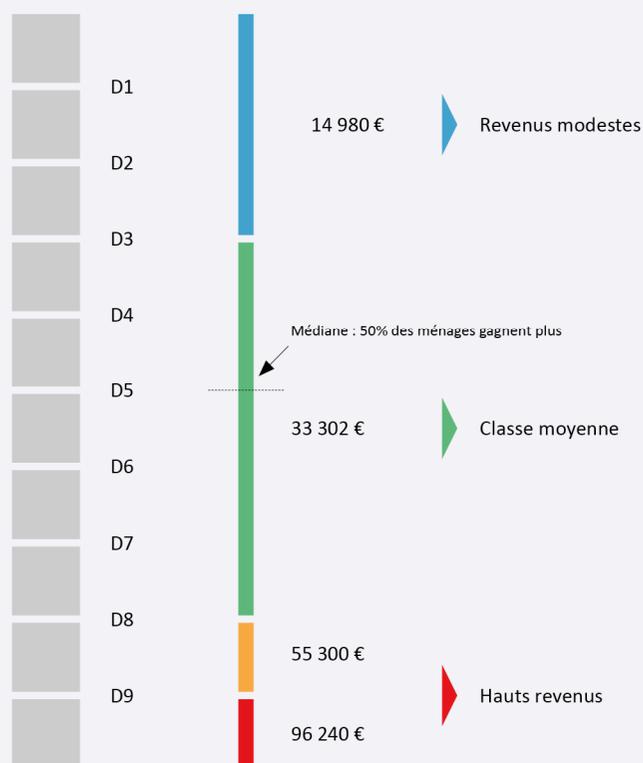
HLM loué vide. Un logement HLM est une habitation à loyer modéré au sein d'un immeuble construit avec l'aide de l'État et de diverses collectivités et affectée aux foyers qui ont de petits revenus. Un HLM loué vide est un logement non-meublé.

Logement social (ou HLM). Logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Taux de logements sociaux. Le taux légal de logements locatifs sociaux des communes situées en périmètre SRU est de 25% du parc des résidences principales, sauf pour les communes qui appartiennent à un périmètre SRU dont la situation et le fonctionnement du marché de l'habitat ne justifie pas un renforcement des obligations de production.

DPE. Voir thématique environnement

Revenu disponible moyen par tranche de niveau de vie



Source : INSEE, 2015

EMPLOI

Actif. Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Taux de chômage. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

Travail à temps partiel. Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieure à la durée légale (35h).

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Foyer à bas revenus. Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian.

Prestations sociales. Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Prime d'activité. Aide financière venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est attribuée en tant que complément pour les travailleurs aux revenus modérés.

Aide pour le logement. Aides délivrées par la CAF, constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF), de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Revenu de solidarité active (RSA). Aide financière versée par la CAF pour les personnes de 25 ans et plus (ou 18-25 ans parents isolés) destinée à assurer un niveau minimum de ressources.

Revenu médian et rapport interdécile. Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus de la population en dix parties égales (cf. schéma ci-contre). Le cinquième décile, correspond à la médiane, c'est-à-dire le salaire au-dessous duquel 50% des ménages touchent plus et 50% touchent moins. Le rapport interdécile est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé plus les inégalités sont grandes.



SANTÉ ET HANDICAP

Allocation adulte handicapé (AAH). Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS). Aide financière versée, sous conditions de ressources et destinée au paiement d'une complémentaire santé. Cette aide est versée aux individus dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond de la CMU-C.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer frais d'éducation et de soins.

Couverture Maladie Universelle-Complémentaire (CMU-C). Complémentaire santé gratuite, versée sous condition de ressources.

Non-recours aux droits/soins. Notion qui renvoie aux personnes qui ne font pas valoir leurs droits en raison de différents obstacles et /ou qui ne se rendent pas chez un professionnel de santé.

VIE LOCALE

Licenciés sportifs. Les licenciés sportifs sont les titulaires d'une licence d'une fédération ou d'une association à caractère sportif.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Ithéa est un cabinet de conseil aux collectivités territoriales. Nous réalisons des Analyses de Besoins Sociaux, diagnostics enfance-jeunesse et diagnostics de territoire préalables à une Convention Territoriale Globale.

Nous proposons également des outils facilitant l'accès et l'usage des données locales, aujourd'hui utilisés par plus de 1 500 collectivités.

Pour en savoir plus : Ithéa Conseil SAS-21 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris – Tel. 01.81.69.84.21 – communication@ithéa-conseil.fr – www.ithéa-conseil.fr



Fontenay-
aux-Roses

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Ville et CCAS de Fontenay aux Roses

Restitution officielle
Jeudi 21 septembre 2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Préambule

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FONTENAIISIENS

- ENJEUX & PERSPECTIVES
- **ACTION 1.1** Création d'un outil d'aide à la décision pour les partenaires
- **ACTION 1.2** Mettre en place une fiche individuelle d'accompagnement
- **ACTION 1.3** Organisation de permanences des travailleurs sociaux de la CAF dans la commune
- **ACTION 1.4** Animation d'un réseau de professionnels et bénévoles de l'accompagnement social
- **ACTION 1.5** Porter une réflexion sur le développement d'actions autour de la monoparentalité et favoriser le soutien à la parentalité

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT

- ENJEUX & PERSPECTIVES
- **ACTION 2.1** Lutter contre l'isolement des séniors et favoriser l'aller-vers
- **ACTION 2.2** Organiser des actions pour lutter contre fracture numérique
- **ACTION 2.3** Améliorer la mobilité
- **ACTION 2.4** Développer les liens intergénérationnels dans la commune

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES JEUNES FONTENAIISIENS

- ENJEUX & PERSPECTIVES
- **ACTION 3.1** Développer un réseau partenarial d'accompagnement et de soutien à la jeunesse
- **ACTION 3.2** Favoriser l'insertion professionnelle
- **ACTION 3.3** Favoriser le parcours vers le logement
- **ACTION 3.4** Développer un parcours citoyen des jeunes
- **ACTION 3.5** Favoriser l'accès aux activités pour les jeunes en situation de handicap
- **ACTION 3.6** Développer des actions autour de la prévention, à différents niveaux

Préambule : Rappels des données démographiques

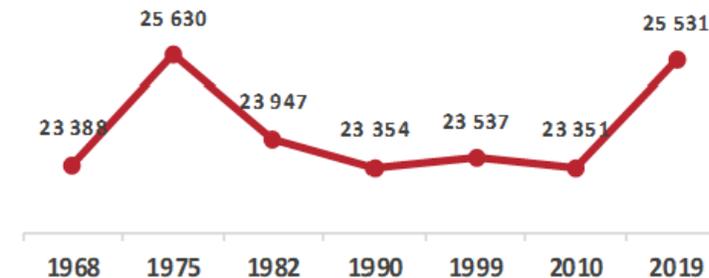
- Une **population qui retrouve son niveau des années 1970** (25 762 habitants au 1^{er} janvier 2022), en raison d'une dynamique démographique positive.
- Un nombre de logements sociaux important (43,7% taux SRU)
- Une **population au visage jeune** (39% de la population a moins de 30 ans) **et familial** (41% des ménages sont des familles avec enfants)
- **Une forte présence de familles monoparentales** parmi les familles (22% à Fontenay-aux-Roses contre 16% en France). Avec un taux atteignant 39% au niveau du quartier des Blagis.
- Un **profil socio-économique varié** avec une légère surreprésentation des Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures (21%) et des Employés (16%). Toutefois, une **mixité sociale relative avec des différences de niveau de vie entre les quartiers**
- **Un taux de chômage des jeunes 25-29 ans plus élevé qu'au niveau des autres territoires** (22% au niveau de la Ville et 34% au niveau du quartier des Blagis.)

Les Quartiers de Fontenay-aux-Roses :

- Une **population jeune et familiale** dans les quartiers Scarron, Buffets-Fauvettes et Pervenches-Val Content
- Une **population plus âgée** dans les quartiers Gare-La Roue et Ormeaux-Renards
- Une **part importante de population diplômée**, avec toutefois des différences entre les quartiers : une part plus élevée de personnes diplômées de l'enseignement supérieur dans le quartier Gare-La Roue que dans les autres quartiers (68 % à Gare-La Roue contre 59 % à Ormeaux-Renards et 49 % à Pierrelais et Parc)
- Des **disparités de revenus importantes** : les quartiers Paradis Blagis, Scarron et Buffets-Fauvettes enregistrent des revenus médians plus faibles (respectivement 14 910€, 20 600€ et 21 960 €). A l'inverse, le revenu médian le plus élevé se trouve au sein du quartier Gare-La Roue (35 800€)

Indicateur clé | Évolution de la population
1968 à 2019

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



INSEE 1968-2019

FOCUS: La précédente ABS (2014-2020):

Des constats similaires dressés, aujourd'hui amplifiés: « gérontocroissance » et enjeux de mobilité et de prévention côté seniors, émergences de « poches de précarité » côté social. Sur l'aspect démographique, le taux important de famille monoparentales, et l'offre médicale peu dense, faisaient déjà partie des éléments recensés.

Des préconisations suivies dans l'action municipale: des relations resserrées entre les différents services Ville, modernisation des dispositifs d'aide facultative...

Mais un environnement nécessairement changé: disparition de l'EDAS, sortie de QPV...

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FONTENAIISIENS

Diagnostic

Action 1.1 Créer un outil d'aide à la décision pour les partenaires

Action 1.2 Mettre en place une fiche individuelle d'accompagnement

Diagnostic

Action 1.3 Organiser de permanences des travailleurs sociaux de la CAF dans la commune

Action 1.4 Animer un réseau de professionnels et bénévoles de l'accompagnement social

Action 1.5 Porter une réflexion sur le développement d'actions autour de la monoparentalité et favoriser le soutien à la parentalité

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FONTENAIISIENS

EN TRANSVERSAL

À l'occasion du groupe de travail du 10 janvier 2023, les participants identifient différents profils nécessitant un accompagnement : les familles avec enfant(s) – et plus particulièrement les familles monoparentales, les personnes en situation de handicap, les personnes éloignées de l'emploi, les étrangers primo-arrivants et les réfugiés, les personnes sans domicile fixe, mais aussi les personnes isolées qui peuvent rencontrer des difficultés mais qui demeurent éloignées des structures (le public dit « invisible »).

Les participants identifient des besoins multiples :

- L'accès aux droits sociaux du fait d'une trop grande méconnaissance des droits (avec un taux de non-recours par nature difficilement mesurable)
- Le soutien dans les démarches administratives et notamment l'accès aux outils numériques
- L'accès à la santé ou encore au logement
- Le soutien budgétaire avec des situations de surendettement repérées et pouvant s'accroître dans un contexte d'augmentation du coût de la vie (denrées alimentaires, énergie...)
- La maîtrise de la langue française
- L'accompagnement à la parentalité : mode de garde du jeune enfant, soutien scolaire, lutte contre la cyberviolence ou les addictions chez les adolescents...
- L'accès à la culture, au sport et aux loisirs
- La recherche d'un emploi et le surpassement des freins périphériques

Face à ces constats, ils soulignent la présence de plusieurs enjeux à travailler pour les acteurs du territoire, et notamment :

- La coordination des différents services et le renforcement de l'accompagnement social
- L'amélioration de l'information donnée aux publics et la lisibilité de l'offre proposée
- Le développement des permanences « physiques » pour lutter contre l'isolement et renforcer le contact humain

Les participants identifient également une paupérisation de la population dans certains quartiers, et notamment Paradis-Blagis et Scarron, et des besoins d'accompagnement plus forts sur certaines parties du territoire.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FONTENAIISIENS

AXES À TRAVAILLER



Poursuivre et renforcer les liens partenariaux

Constats

Les participants ont souhaité porter une réflexion sur le renforcement des liens existants entre les acteurs. Ils estiment nécessaire d'officialiser les relations au travers d'échanges et de rencontres plus fréquentes afin que chaque acteur ait une connaissance précise des actions et dispositifs déployés pour soutenir les usagers.

Pistes d'actions

- **Renforcer le réseau des partenaires de l'action sociale dans la commune.** Ce réseau, qui nécessite un pilotage central et des rencontres régulières, permettrait de solidariser les acteurs intervenant auprès des Fontenaisiens, de partager des expériences, et de lutter contre l'isolement de certains acteurs pouvant être en difficulté pour accompagner seuls certaines situations complexes
- **Créer un outil commun d'aide à la décision** qui permettrait aux professionnels de disposer d'une meilleure lisibilité de l'offre proposée et du champ d'intervention des différentes structures
- **Porter une réflexion sur le déploiement d'une feuille de liaison individuelle.** Cette fiche de suivi permettrait aux acteurs du territoire de renforcer la qualité du suivi apporté aux usagers. Cette action permettrait aux professionnels de partager des informations sur l'accompagnement réalisé. Le CCAS alerte sur le respect impératif de la réglementation RGPD et du secret professionnel.

Diagnostic initial :

- Une population fontenaisienne hétérogène et des difficultés à toucher l'ensemble des publics en situation de précarité.
- La présence de nombreux acteurs intervenant auprès des Fontenaisiens n'empêche pas un besoin de renforcer les liens existants et d'officialiser les relations au travers d'échanges et de rencontres régulières.

Porteur de l'action

CCAS de
Fontenay-aux-
Roses

Partenaires

Acteurs institutionnels et associatifs : SST 11, CIDFF, Maison de la Justice et du Droit, Maison de Quartier, Centre Municipal de Santé Simone Veil, Espace France Services, associations caritatives...
Direction de la Communication (pour la production de contenus)

Public visé

- Professionnels de l'action sociale
- Ensemble des fontenaisiens

Points de vigilance

- Assurer la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire
- Prévoir une mise à jour régulière de l'outil
- Développer un pilotage unique de l'outil afin de faciliter les mises à jour et les échanges

Description de l'action

- Mettre à jour les outils numériques visuel et faciles d'utilisation sur lesquels chaque partenaire définit son champ d'actions et les limites de son intervention
- Cet outil pourrait prendre la forme d'un « arbre d'aide à la décision » et rediriger les utilisateurs en fonction de la thématique de recherche (ex. aide alimentaire, soutien numérique, etc.)
- Elaborer un guide d'information complet à destination des professionnels et des usagers, répertoriant l'ensemble des acteurs présents sur le territoire, leurs missions et leurs contacts

Objectifs

- Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs ainsi que la lisibilité et la complémentarité des différentes interventions
- Assurer une orientation efficace et un meilleur accompagnement des usagers
- Dynamiser les relations partenariales en matière d'action sociale et développer des actions cohérentes

Indicateurs d'évaluation

- Participation de l'ensemble des acteurs
- Mise à jour régulière de l'outil et des visuels
- Taux de fréquentations des différents équipements
- Orientation efficace des usagers
- Connaissance réciproque des acteurs

Échéance prévisionnelle

1^{er} semestre 2024

Diagnostic initial :

- Une population fontenaisienne hétérogène et des difficultés à toucher l'ensemble des publics en situation de précarité
- Des acteurs constatant des difficultés d'accompagnement des publics en l'absence d'information sur le parcours de l'utilisateur (manque de liens entre les partenaires, difficulté pour l'utilisateur à revenir sur son parcours...)

Porteur de l'action

CCAS de Fontenay-aux-Roses

Partenaires

Acteurs institutionnels et associatifs : SST 11, CIDFF, Maison de la Justice et du Droit, Maison de Quartier, JDLC, Centre Municipal de Santé Simone Veil, GIP Vallée Sud Emploi, Espace France Services, associations caritatives...

Public visé

- Professionnels de l'action sociale
- Usagers

Points de vigilance

- Assurer la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire
- Veiller à ce que l'outil respecte les règles RGPD
- Etablir une charte d'échanges d'information
- Porter une réflexion sur le respect de la vie privée des usagers

Description de l'action

- Développer une fiche de suivi du parcours d'accompagnement des usagers pour permettre aux différentes structures d'obtenir une information rapide sur :
 - Les structures rencontrées par l'utilisateur / le ménage
 - Les préconisations faites par les différents professionnels rencontrés (ex. aides proposées, actions conseillées...)
 - Les difficultés vécues par l'utilisateur / le ménage

Objectifs

- Assurer une meilleure visibilité sur le parcours des usagers
- Assurer une orientation efficace et un meilleur accompagnement des usagers
- Dynamiser les relations partenariales en matière d'action sociale et développer des actions complémentaires

Indicateurs d'évaluation

- Participation de l'ensemble des acteurs
- Orientation efficace des usagers vers les différents partenaires

Échéance prévisionnelle

Fin d'année 2023

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FONTENAIISIENS

AXES À TRAVAILLER



Développer l'accompagnement de proximité

Constats

Les participants identifient un manque d'information sur l'existant auprès des usagers pouvant entraîner une sous-utilisation de dispositifs et, à terme, un non-recours aux droits. Les situations des personnes en difficulté sont multiples et peuvent parfois demander un accompagnement par plusieurs structures. Ainsi, les participants jugent essentiel de renforcer l'accompagnement de proximité en allant directement au contact de la population.

Pistes d'actions

- **Développer des actions à destination des familles au sein d'équipements municipaux.** Plusieurs pistes d'action ont été discutées :
 - Organiser des webinaires en présentiel à destination des familles sur différentes thématiques (ex. séparations)
 - Développer les permanences de travailleurs sociaux de la CAF
 - Assurer une présence plus forte des professionnelles du Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
- **Développer des actions d'aide et de soutien aux familles monoparentales.** Les participants constatent l'augmentation de la part de familles monoparentales sur le territoire et la nécessité de leur apporter un accompagnement spécifique. Plusieurs actions déjà existantes au sein de la Maison de Quartier des Paradis pourraient être renforcées :
 - Activités parents/enfants
 - Temps d'échanges et de partage entre parents
 - Débats, conférences autour de sujets liés à la parentalité, à tous les âges de la vie de l'enfant
- **Organiser des permanences d'accueil pour les jeunes de 16 à 25 ans et les adultes éloignés de l'emploi.** Cet accueil permettrait de réaliser un premier diagnostic de la situation pour pouvoir ensuite mieux orienter les personnes sans emploi. Cette action pourrait être portée par le GIP Vallée Sud Emploi, avec l'appui du service Jeunesse de la Ville.

Diagnostic initial :

- Des acteurs constatant un manque d'information sur l'existant auprès des usagers, pouvant entraîner une sous-utilisation des dispositifs et, à terme, un non-recours aux droits
- La nécessité de rapprocher les services publics des habitants dans un contexte de dématérialisation des démarches administratives et de fermeture des guichets d'accueil des institutions.

Porteur de l'action

France Service et CCAS

Partenaires

CAF des Hauts-de-Seine, Département des Hauts-de-Seine, CIDFF, Maison de Quartier, acteurs associatifs

Public visé

- Tout fontenaisien susceptible d'être accompagné

Points de vigilance

- Veiller à limiter les contours de l'accompagnement proposé lors des permanences
- Assurer la communication autour des permanences
- Adapter le nombre de permanences aux rendez-vous sollicités par les publics

Description de l'action

- Développer des permanences de la CAF au sein du Réseau France Service
- Organiser des actions entre la CAF et le CIDFF autour de la séparation afin de visibiliser les deux structures (et notamment les juristes et la médiatrice familiale du CIDFF) et de permettre aux publics de bénéficier d'un accompagnement de proximité
- Poursuivre et accentuer les partenariats avec les travailleurs sociaux du SST11
- Ouvrir la possibilité pour des travailleurs sociaux d'autres organismes (notamment associatifs) de tenir des permanences sur le périmètre communal.

Objectifs

- Rapprocher les services publics des usagers
- Assurer une orientation efficace et un meilleur accompagnement des usagers
- Dynamiser les relations partenariales en matière d'action sociale et développer des actions complémentaires

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de permanences réalisées
- Nombre d'usagers rencontrés et qualité des interventions
- Orientation efficace des usagers vers les différents partenaires

Échéance prévisionnelle

Pour la CAF: Une permanence tous les quinze jours, en 2024 en fonction des décisions prises

Diagnostic initial :

- Des professionnels de l'action sociale nombreux pour soutenir et accompagner les Fontenaisiens, mais le constat d'un manque d'information sur les actions portées par chaque structure, pouvant rendre complexe l'orientation des usagers
- Une population ayant tendance à se précariser ces dernières années, et des besoins sociaux de plus en plus importants

Porteur de l'action

CCAS de
Fontenay-aux-
Roses

Partenaires

Acteurs institutionnels et associatifs : SST 11, CIDFF, Maison de la Justice et du Droit, Maison de Quartier, Centre Municipal de Santé Simone Veil, espace France Services, associations caritatives, services municipaux...

Public visé

- Acteurs associatifs et institutionnels intervenant dans la commune

Points de vigilance

- Mettre en place une chartre de confidentialité afin de cadrer les différents échanges
- Veiller à ne pas tomber dans la « réunionite »
- Assurer le lien entre les structures en veillant à ce qu'une passation soit faite entre les professionnels en fin de poste et les nouvelles recrues (mise en place d'un système d'alerte et/ou d'un règlement engageant les structures à assurer la pérennité et la continuité de leur lien avec le réseau)

Description de l'action

- Mettre en place un réseau de professionnels et bénévoles de l'action sociale
- Organiser des rencontres régulières (1 fois par semestre minimum) et échanger autour : des projets et actions portées par chaque structure, des situations vécues par les usagers (en veillant à respecter la vie privée des individus), des échanges de bonnes pratiques

Objectifs

- Renforcer l'interconnaissance entre les acteurs du territoire
- Partager des diagnostics sur différentes situations et assurer la continuité de l'accompagnement
- Identifier des personnes ressources pour faciliter les échanges entre structures
- Faciliter l'orientation des usagers pour l'ensemble des professionnels
- Soutenir les publics et lutter contre l'isolement et le non-recours aux droits

Indicateurs d'évaluation

- Mobilisation des professionnels dans le réseau
- Pérennité des rencontres et des échanges
- Orientation des usagers et fréquentation des différentes structures

Échéance prévisionnelle

Une rencontre par trimestre à dater de ce jour

Diagnostic initial :

- Des familles monoparentales nombreuses (22%) et en augmentation dans la commune (+35% en 10 ans)
- Une sur-représentation des femmes à la tête des familles monoparentales : 88% de femmes et 12% d'hommes
- Des situations d'isolement constatées par les acteurs et une méconnaissance des dispositifs de soutien
- Un besoin de renforcer le soutien apporté aux parents, de manière générale, dans les différentes étapes de la vie de l'enfant

Porteur de l'action Partenaires

Maison de Quartier
(en lien avec
l'ensemble du Pôle
Enfance)

CCAS, Acteurs institutionnels et associatifs : SST 11, CIDFF, Maison de la Justice et du Droit, structures petite enfance présentes sur la Ville, Centre Municipal de Santé Simone Veil, espace France Services, autres associations caritatives...

Public visé

- Familles monoparentales
- Parents d'enfants de 0 à 25 ans

Points de vigilance

- Veiller à inclure l'ensemble des partenaires intervenant auprès des familles dans les réflexions

Description de l'action

- Amorcer un travail partenarial autour de l'accompagnement et du soutien aux familles monoparentales
- Porter une réflexion sur les actions et dispositifs proposés aux monoparents : Quels champs ne sont pas couverts ? Quels sont les besoins ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les parents et les professionnels ? Différents types d'actions peuvent être développées et/ou soutenues par la ville : vigilance entre voisins, actions de proximité, temps d'échanges entre parents, activités enfants-parents à la Maison de Quartier, pédibus...
- Organiser des ateliers autour de la parentalité, ouverts à tous les parents fontenaisiens, aussi bien éducatifs qu'informatifs (autour de l'utilisation des outils numériques, de la gestion des relations parents-adolescents, des modes de garde, de l'orientation scolaire et/ou professionnelle, etc.)

Objectifs

- Soutenir les publics et lutter contre l'isolement et la précarité relationnelle
- Accompagner les familles monoparentales dans la vie quotidienne et favoriser les échanges entre habitants
- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs afin d'apporter un accompagnement coordonné aux monoparents fontenaisiens
- Soutenir les parents fontenaisiens dans tous les âges de la vie de l'enfant

Indicateurs d'évaluation

- Fréquence des échanges (et qualité de la mobilisation des professionnels)
- Nombre d'actions développées pour les familles monoparentales
- Satisfaction des usagers

Échéance prévisionnelle

Année 2024

PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT

Enjeux et Perspectives

Action 2.1 Lutter contre l'isolement des séniors et favoriser l'aller-vers

Action 2.2 Organiser des actions pour lutter contre fracture numérique

Action 2.3 Améliorer la mobilité des séniors

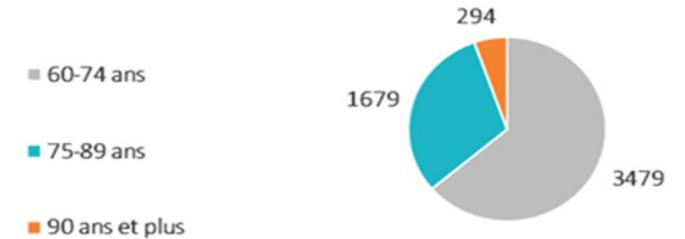
Action 2.4 Développer les liens intergénérationnels dans la commune

LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT

DIAGNOSTIC

- Une **part de séniors importante** (22%), soit 5 452 personnes de plus de 60 ans. Une population légèrement surreprésentée par rapport à l'EPT (21%) et au département (20%).
 - La part de jeunes séniors (60 – 74 ans) est **plus élevée dans les quartiers Paradis Blagis (16%) Gare-La Roue (16%) et Ormeaux-Renards (15%)**
- Des séniors de plus de 75 ans **davantage présents dans les quartiers Gare La Roue (10%) et Pierrelais et Parc (11%)** et **une augmentation des situations d'isolement dans le logement**, situation marquée à Gare La Roue et Ormeaux-Renards
- Un **isolement potentiel des personnes âgées à prendre en considération** (51% des séniors de plus de 80 ans et plus vivent seuls)
 - +53 % de personnes de 80 ans et plus vivant seules **dans le quartier Gare La Roue** entre 2008 et 2018, soit la présence de 102 personnes en 2018
 - +13 % de personnes de 80 ans et plus vivant seules dans le quartier de Ormeaux-Renards entre 2008 et 2018, soit la présence de 118 personnes en 2018
- Une **part de séniors en situation de précarité**, avec 14% de personnes exonérées de la Contribution Sociale Généralisée (vivant avec moins de 11 306 € pour une personne seule, et 17 343 € pour un couple)
- Un engagement de la commune pour les séniors avec **une offre d'activités étoffée** : lutte contre l'isolement, espace loisirs séniors, activités physiques adaptées, service de transport à la demande (Mobibus), etc...
- L'organisation **d'actions pour les aidants** : Pause des Aidants du CLIC, Plateforme d'aide et de répit, Café des Aidants, etc...
- L'existence sur la Ville d'une antenne de JUVENIOR et de services d'aides à domicile
- Une **offre médicale jugée peu dense** par les acteurs et des difficultés à trouver des médecins se déplaçant à domicile

Les séniors par âge



Source : INSEE 2018

L'isolement des personnes âgées

	80 ans et + seuls (nb)	80 ans et + seuls (%)	Evol. 2008-18
Fontenay - aux - Roses	655	51%	+13%
EPT Vallée Sud Grd Paris	9 704	46%	+21%
Hauts-de-Seine	35 854	46%	+13%
Île-de-France	235 067	44%	+17%
France métropolitaine	1 682 642	42%	+25%

Source : INSEE 2008-2018

LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT

EN TRANSVERSAL

À l'occasion du groupe de travail, les participants ont été amenés à se pencher sur la question de l'accompagnement des séniors à Fontenay-aux-Roses au travers de leurs difficultés.

Les participants identifient différents profils nécessitant un accompagnement : les séniors autonomes, pouvant se déplacer et participer aux activités, les personnes en perte d'autonomie ou plus isolées, les séniors de plus de 80 ans qui peuvent avoir besoin d'un accompagnement sous plusieurs formes (loisirs, santé, services du quotidien, etc.). Ils soulignent une certaine aggravation des situations des Fontenaisiens, avec la présence de plus en plus importante de séniors faisant état de situations complexes (dépendance lourde, problématiques psychologiques...).

Les participants identifient différentes problématiques auxquelles sont confrontés les séniors :

- L'isolement
- La dépendance, le maintien à domicile et l'adaptation du logement
- L'accessibilité des services et du numérique
- La faiblesse des revenus
- L'accès aux soins sur le territoire

Parmi les enjeux évoqués, les éléments suivants s'avèrent particulièrement prégnants :

- La lutte contre l'isolement : sur ce point, les participants notent la difficulté du repérage des situations d'isolement par les professionnels mais aussi la nécessité d'adapter l'accompagnement proposé.
- Le soutien dans les démarches administratives : un aspect essentiel relevé pendant les échanges, notamment du fait de la dématérialisation croissante des démarches administratives et de l'éloignement des services publics, atténué pour partie par l'implantation de France Services.
- Le renforcement des activités proposées, notamment via une réflexion autour de l'adaptation de l'offre aux besoins des différents publics. Dans un contexte d'augmentation de l'isolement des séniors, ils jugent nécessaire de renforcer les temps de rencontre, les échanges et de favoriser l'ouverture sur l'extérieur. Cet enjeu est déjà fortement considéré avec la diversification des activités au sein de l'Espace loisirs séniors notamment.
- L'accès aux soins face à la désertification médicale et aux difficultés de mobilité des séniors

Les participants soulignent également l'importance de nombreux acteurs intervenant auprès des séniors sur le territoire (CCAS, tissu professionnel, associatif, etc.), et estiment essentiel de s'appuyer sur ce réseau et l'offre existante dans les différentes actions présentées dans cette note.

LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT



AXES À TRAVAILLER ET PISTES D' ACTIONS

Rompre avec l'isolement des séniors et renforcer les liens sociaux

Constats

Les participants constatent un vieillissement de la population, également visible au niveau national, et des besoins de plus en plus importants en matière d'accompagnement (mobilité, lutte contre l'isolement, accès aux services, offre de loisirs...). Ils soulignent, en ce sens, la nécessité de développer des actions spécifiques pour repérer et aller-vers les séniors isolés et proposer des activités pour rompre l'isolement et renforcer les liens sociaux.

Pistes d'action

➤ **Réfléchir à la création d'un réseau « Loisirs à domicile ».** Ce réseau, constitué autour de bénévoles, organiserait des actions à domicile, autour de jeux, pour créer du lien avec les séniors les plus isolés

Les participants identifient plusieurs actions pouvant être constitutives de ce réseau :

- L'organisation de visites de convivialité chez les séniors les plus isolés
- L'organisation d'activités culturelles et de loisirs directement au domicile des séniors
- Un contact régulier des personnes âgées identifiées, pour garder le lien, s'assurer de leur bien-être et les informer des différentes activités mises en place dans la commune

➤ **Porter une réflexion sur le développement d'actions intergénérationnelles** pour rompre l'isolement des séniors et favoriser les échanges. Des activités pourraient être mises en place par le CCAS sur différentes thématiques (culture, musique, informatique, découverte des métiers, sport...)

➤ **Favoriser la coordination entre les acteurs intervenant auprès des séniors** afin de faciliter le partage d'informations et de compétences et l'accompagnement des situations complexes. Pour cela, les participants proposent que des rencontres régulières entre partenaires soient organisées

➤ **Poursuivre le développement d'actions** pendant la Semaine Bleue

Diagnostic initial :

- La Ville comprend une part de séniors importante. Des séniors de plus de 75 ans davantage présents dans les quartiers Gare La Roue et Pierrelais et Parc
- Un potentiel isolement des séniors à prendre en considération avec 51% des personnes de plus de 80 ans vivant seules à leur domicile (une situation en augmentation ces dernières années)
- Une offre d'activités étoffée pour les séniors fontenaisiens mais le constat de difficultés à toucher les séniors les plus isolés (manque d'information, manque de motivation...)

Porteur de l'action

CCAS de
Fontenay-aux-
Roses

Partenaires

Acteurs institutionnels et associatifs intervenant auprès des séniors : Services de maintien à domicile, espaces autonomie, CLIC.

Public visé

- Séniors Fontenaisiens

Points de vigilance

- Mettre en place une chartre afin de cadrer les échanges entre les professionnels et/ou les bénévoles et les séniors dans le cadre des visites de convivialité, appels téléphoniques et loisirs à domicile
- Utiliser la méthode Facile A Lire et à Comprendre (FALC) afin d'assurer la bonne compréhension des informations par l'ensemble de la population

Description de l'action

- Porter une réflexion sur le développement d'une communication adaptée aux séniors fontenaisiens (ex. affichage sur les panneaux municipaux afin que l'ensemble de la population repère les informations et puisse soutenir son entourage, adaptation du guide sénior du CCAS)
- Porter des actions autour de l'isolement durant la Semaine Bleue (ex. conférences)
- Favoriser l'ouverture des EHPAD et espaces autonomie vers l'extérieur en organisant des actions de prévention, des activités collectives ou encore des conférences
- Réfléchir à l'organisation de loisirs à domicile (ex. lecture, jeux de société, repas...)
- Favoriser les visites de convivialité en montant une équipe de bénévoles et/ou en mobilisant une association pour rendre visite à des séniors volontaires et réaliser des appels téléphoniques réguliers

Objectifs

- Lutter contre l'isolement des séniors
- Renforcer le lien social entre les séniors
- Communiquer plus largement sur l'existant et favoriser la connaissance des différents dispositifs, activités et structures intervenant sur le territoire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions et d'activités développées et fréquentation par les usagers concernés
- Satisfaction des usagers

Échéance prévisionnelle

Fin d'année 2023
Début d'année 2024

LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DU VIEILLISSEMENT

AXES À TRAVAILLER ET PISTES D' ACTIONS



Favoriser l'inclusion numérique des seniors

Constats

Le numérique est apparu comme un aspect central des enjeux sur la prévention et l'accompagnement des seniors. De nombreuses démarches administratives ou autres services du quotidien doivent aujourd'hui se faire en ligne, c'est pourquoi il a été souligné l'importance d'accompagner les personnes moins à l'aise avec les outils numériques afin de faciliter leur autonomie et, parallèlement, l'accès aux droits.

Pistes d'action

- **Organiser des ateliers adaptés aux seniors pour apprendre à utiliser les outils numériques** et les accompagner au mieux au quotidien à **travers l'embauche d'un conseiller numérique au Réseau France Service**



Développer les services médicaux et paramédicaux

Constats

Pour les participants, l'offre médicale sur la commune apparaît insuffisante, les professionnels de santé ne pouvant répondre aux besoins de l'ensemble des patients (**notamment les médecins généralistes et les kinésithérapeutes**) Cet état de fait **fragilise les seniors, notamment les moins mobiles et les plus isolés, et mérite une attention particulière.**

Pistes d'action

- Poursuivre la diversification de l'offre du Centre Municipal de Santé, à travers le développement de nouvelles consultations. Favoriser l'implantation de nouveaux professionnels de santé, en réfléchissant à l'implantation d'un groupement médical de santé.

Diagnostic initial :

- La Ville comprend une part de séniors importante (22% de la population, soit 5 452 personnes âgées de plus de 60 ans). Des séniors de plus de 75 ans davantage présents dans les quartiers Gare La Roue et Pierrelais et Parc
- Des séniors en difficulté face à l'utilisation des outils numériques, dans un contexte de dématérialisation des démarches du quotidien : la nécessité d'apporter un soutien et un accompagnement adapté aux usagers

Porteur de l'action

France Services

Partenaires

CCAS , Maison de Quartier,
Service Jeunesse

Public visé

- Séniors fontenaisiens

Points de vigilance

- Assurer l'adéquation entre les ateliers développés et les besoins réels des séniors
- Porter une réflexion sur la communication autour de ces différentes actions

Description de l'action

- Procéder au recrutement d'un Conseiller numérique capable de mettre en place des actions thématiques à destination des différents types de publics, et de se déployer vers l'extérieur des équipements
- Développer des ateliers adaptés aux séniors afin d'apprendre à utiliser les outils numériques
- À France Services, organiser un accueil dédié aux séniors sur un créneau choisi
- Favoriser les liens intergénérationnels et la mise en relation d'habitants volontaires avec des séniors pour des « cours » d'utilisation des outils numériques
- Assurer la formation des aides à domicile sur le numérique afin qu'elles puissent apporter un soutien ponctuel aux séniors dans le besoin

Objectifs

- Lutter contre la fracture numérique et faciliter l'utilisation des outils pour le plus grand nombre
- Permettre aux séniors de réaliser leurs démarches administratives en autonomie

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'ateliers de soutien au numérique réalisés et fréquentation par les séniors
- Nombre de séniors accueillis à l'Espace France Services pour un soutien numérique

Échéance prévisionnelle

Second semestre
2023 au plus tôt, en
fonction de l'arrivée
du Conseiller
numérique

LA PRÉVENTION ET
L'ACCOMPAGNEMENT DU
VIEILLISSEMENT

AXES À TRAVAILLER ET PISTES D' ACTIONS



Renforcer les liens entre les acteurs et améliorer l'information sur l'existant

Constats

Les participants ont noté la présence de nombreux acteurs sur le territoire intervenant auprès de séniors, ainsi que l'existence de multiples services et activités. Le dynamisme du CCAS a été souligné et constitue un point fort pour les Fontenaisiens. Dès lors, il est apparu nécessaire de renforcer les liens sur le territoire afin de fédérer un véritable réseau de partenaires et ainsi améliorer la connaissance de l'offre et des services à destination des séniors.

Pistes d'action

- **Développer une plus grande dynamique partenariale en décroissant les structures.** Les participants notent l'importance de favoriser les rencontres entre acteurs du territoire et le partage des expériences et compétences afin de faciliter l'accompagnement proposé aux séniors. Créer un réseau de partenaires permettrait dès lors de pouvoir travailler en commun sur des actions à destination du public sénior
- **Améliorer la communication sur les services et dispositifs existants sur le territoire pour les séniors** au travers de deux solutions :
 - L'appui sur le guide sénior du CCAS et son actualisation régulière pour assurer un niveau d'information efficient aux publics
 - L'utilisation des panneaux municipaux pour afficher des informations destinées à la population et ainsi favoriser la vigilance intergénérationnelle
- **Organiser des évènements dans les EHPAD et les espaces autonomie ouverts à toutes et tous :** actions de prévention, activités collectives, conférences, etc. afin de décroissant les structures

Diagnostic initial :

- La Ville comprend une part de séniors importante (22% de la population, soit 5 452 personnes âgées de plus de 60 ans). Des séniors de plus de 75 ans davantage présents dans les quartiers Gare La Roue et Pierrelais et Parc
- Des solutions de transports parfois peu connues et non utilisées par les séniors fontenaisiens pouvant mener à des situations d'isolement

Porteur de l'action

CCAS de Fontenay-aux-Roses (en lien avec la CCA)

Partenaires

Services de transports : Mobibus, EPT VSGP, Conseil Régional...
Acteurs intervenant auprès des séniors fontenaisiens : aides à domicile, structures sociales...

Public visé

- Séniors fontenaisiens

Points de vigilance

- Porter une réflexion sur l'utilisation des transports selon l'âge, l'état de santé et/ou les moyens financiers des usagers
- Veiller à communiquer sur l'offre pour son identification par le public
- Utiliser une méthode facile à lire et à comprendre (FALC) pour les supports de communication déployés

Description de l'action

- Veiller à l'accessibilité des moyens de transport existants
- Accompagner les séniors dans l'utilisation des transports en commun disponibles dans la commune (information sur les horaires, les trajets et arrêts desservis...)
- Développer le service Mobibus sur des plages horaires plus larges (en fin de journée, soirée) et veiller à ce que les véhicules soient adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Développer un moyen de transport pour accompagner les séniors aux différentes activités organisées en soirée (ex. théâtre) afin de faciliter l'accès à la culture
- Porter une réflexion sur l'amélioration de la signalétique sur les trottoirs de la commune et la mise en place de feux tricolores avec minuteur

Objectifs

- Faciliter la mobilité des séniors dans les déplacements de la vie quotidienne
- Favoriser le bien-être et lutter contre l'isolement

Indicateurs d'évaluation

- Utilisation des transports par les séniors
- Développement de nouvelles modalités de transports dédiées aux séniors, et fréquentation
- Évaluation du niveau de satisfaction des usagers

Échéance prévisionnelle

2024

Diagnostic initial :

- La Ville comprend une part de seniors importante (22% de la population, soit 5 452 personnes âgées de plus de 60 ans). Des seniors de plus de 75 ans davantage présents dans les quartiers Gare La Roue et Pierrelais et Parc
- Une population jeune avec 39% des habitants âgés de moins de 30 ans et un indice de jeunesse de 1,3 (contre 1,2 dans l'EPT ou 0,9 en France)

Porteur de l'action

CCAS de
Fontenay-aux-
Roses, Pôle
Enfance

Partenaires

Acteurs intervenant auprès des seniors fontenaisiens : aides à domicile, structures sociales, EHPAD, espaces autonomie...
Associations HéberJeunes / Ensemble 2 Générations

Public visé

- Séniors
- Enfants, adolescents et jeunes adultes

Points de vigilance

- Mettre en place une chartre afin de cadrer les échanges entre les habitants et assurer le respect de la vie privée

Description de l'action

- Organiser différentes actions et activités d'échanges et de partage entre générations, en opérant une distinction entre les âges :
 - Enfants : ateliers lecture, aide aux devoirs, cours de musique, ateliers artistiques...
 - Adolescents et jeunes adultes : cours d'informatique, activités sportives, découverte des métiers
- Porter une réflexion sur le développement d'actions intergénérationnelles basées sur des temps d'échange conviviaux ou encore de médiation animale dans les EHPADs et les espaces autonomie de la commune
- Favoriser le développement de colocations intergénérationnelles dans la commune afin de lutter contre l'isolement des seniors et permettre aux jeunes de se loger plus aisément et à moindre coût

Objectifs

- Favoriser le bien-être et lutter contre l'isolement
- Renforcer les relations entre générations et réactiver le lien social

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions et d'activités organisées
- Nombre de participants aux différentes actions et activités
- Satisfaction des usagers

Échéance prévisionnelle

Second semestre
2023

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES JEUNES FONTENAISIENS

Enjeux et Perspectives

Action 3.1 Développer un réseau partenarial d'accompagnement et de soutien à la jeunesse

Action 3.2 Favoriser l'insertion professionnelle

Action 3.3 Favoriser le parcours vers le logement

Action 3.4 Développer un Parcours Citoyen des jeunes

Action 3.5 Favoriser l'accès aux activités pour les jeunes en situation de handicap

Action 3.6 Développer des actions autour de la prévention, à différents niveaux

LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

DIAGNOSTIC

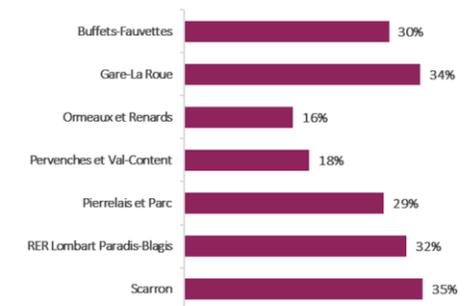
- Une **population jeune et en augmentation** (+25% de jeunes de 3 à 14 ans en moyenne en 10 ans)
- Des **jeunes de 18 à 29 ans légèrement moins présents que dans l'EPT mais une part supérieure à la moyenne nationale**. Toutefois, une part de jeunes de 25 à 29 ans en diminution sur le territoire
- Un **taux de scolarisation élevé** : 99% des 15 – 17 ans sont scolarisés et 69% des 18 – 24 ans
- Une **décohabitation tardive** avec 28% des jeunes de 25 à 29 ans vivant chez leurs parents, contre 22% dans l'EPT
- Des **indicateurs de fragilité concernant l'emploi des jeunes**, avec un taux de chômage des 15 – 24 ans élevé (26%) et la présence de 37% de jeunes de 20 à 24 ans à temps partiel (contre 31% dans l'EPT). Des taux de chômage particulièrement élevés chez les jeunes dans les quartiers Paradis Blagis (38%), Scarron et Gare La Roue (34%)
 - Le constat d'une augmentation du taux de chômage des jeunes ces dernières années : de 17% en 2008 à 26% en 2018
- Un **service Jeunesse actif** et proposant de multiples projets et un soutien pour les jeunes de 11 à 25 ans : remobilisation scolaire, aide à la recherche de stage, accompagnement à la scolarité, soutien psychologique, orientation, conseils...
 - Des infrastructures dédiées aux jeunes : club pré-ado et espace Joséphine Baker
- Une **dynamique partenariale présente mais à renforcer** : des partenariats nombreux entre le service jeunesse et les structures du territoire (Collège des Ormeaux, Jeunes dans la Cité, GIP Vallée Sud Emploi, Maison de Quartier, CCAS, SST11, services jeunesse des autres communes...)
- Des **enjeux identifiés** autour du **développement d'actions de prévention dès le plus jeune âge** (santé, écran, violence, sexualité...), de la **coordination des acteurs** et de **l'accompagnement de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes**

Évolution des 18-29 ans

	2008	2018	Evol. 2008-18
18-24 ans	2 259	2 215	-2%
25-29 ans	1 819	1 509	-17%

Source : INSEE 2008-2018

Les chômeurs de 15 – 24 ans



Source : INSEE 2018



LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

EN TRANSVERSAL



À l'occasion du groupe de travail du 9 janvier 2023, les participants ont été amenés à s'interroger sur le profil des jeunes Fontenaisiens, ainsi que sur leurs difficultés quotidiennes et leurs besoins.

Les participants établissent une distinction entre les enfants (de 0 à 11 ans) dont les problématiques sont diverses et sont, principalement, liées à l'exercice de la parentalité (accueil des jeunes enfants, connaissance de l'existant pour les parents), et les jeunes (de 12 à 25 ans) pour lesquels les problématiques ont trait à la scolarité, à l'orientation professionnelle, à la prévention ou encore à la méconnaissance des dispositifs existants.

Les difficultés rencontrées par les jeunes

- En lien avec la scolarité : décrochage scolaire, niveaux scolaires hétérogènes, difficultés à s'approprier les règles de vie des établissements scolaires
- En lien avec l'insertion professionnelle : éloignement des structures d'accompagnement, fermeture des permanences de soutien aux jeunes dans la commune, difficultés à trouver un contrat d'alternance
- En lien avec la situation financière : absence de soutien financier jusqu'à l'insertion professionnelle, précarisation des enfants et des jeunes constatée dans les structures scolaires, une population hétérogène en matière de situations sociales
- En lien avec une situation de handicap : difficultés pour participer aux différentes activités proposées et s'insérer dans la vie socio-professionnelle
- En lien avec les parents : exercice de la parentalité et gestion des relations parents-adolescents, notamment auprès des jeunes filles (questions de la sexualité par exemple), difficultés à impliquer les parents

Les besoins identifiés

- Renforcer un travail partenarial avec l'ensemble des structures œuvrant auprès des jeunes Fontenaisiens
- « Aller-vers » les jeunes en opérant un rapprochement entre les structures et les jeunes
- Développer des solutions à l'éloignement des structures d'insertion socioprofessionnelle
- Développer de nouvelles actions de prévention relatives à la santé, à la sexualité, aux violences...
- Accompagner les jeunes dans l'utilisation des outils numériques
- Sensibiliser les jeunes, à l'égalité et au respect filles-garçons
- Associer les parents dans les différentes démarches en lien avec les enfants et les jeunes

Les participants soulignent également la présence de nombreuses structures présentes pour soutenir les usagers, dont les jeunes : service jeunesse, établissements scolaires, Centre Municipal de Santé, Maison de Quartier, tissu associatif, médiathèque, GIP Vallée Sud Emploi, espace France Services, SST 11... Toutefois, ils notent des difficultés d'accès à certaines de ces structures par : manque de visibilité, manque de proximité, inadaptation de certains dispositifs (à des jeunes en situation de handicap par exemple), manque de professionnels...

LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

AXES À TRAVAILLER ET PISTES D' ACTIONS



Renforcer la coordination entre les acteurs du territoire

Constats

Les participants notent la présence de multiples acteurs intervenant auprès des jeunes fontenaisiens. Si certaines d'entre elles sont bien connues des jeunes (Service Jeunesse entre autres), d'autres souffrir d'un manque de visibilité ou présenter des difficultés en termes d'accessibilité (GIP Emploi par exemple).

Pour remédier à cela, ils préconisent, dans un premier temps, de renforcer la coordination et l'interconnaissance sur le territoire afin de d'assurer une meilleure connaissance des besoins des jeunes et de faciliter leur orientation auprès des différentes structures.

Pistes d'actions

- **Renforcer le travail de coordination entre les professionnels œuvrant auprès des jeunes.** L'objectif est de consolider un réel maillage territorial autour des jeunes et de donner aux structures une meilleure connaissance de l'existant
- **Poursuivre les actions collectives entre partenaires** et partager des méthodologies d'accompagnement et d'évaluation communes (notamment le CPO Blagis)
- **Développer les liens avec les acteurs économiques du territoire** (RATP, ONG, entreprises...) **autour des actions jeunesse de la commune.** Une telle action pourrait permettre de développer du « sponsoring », d'acquérir des financements supplémentaires pour la mise en place d'actions mais aussi de favoriser le lien entre les jeunes en recherche d'un contrat (de stage, d'alternance...) et les employeurs du territoire

Diagnostic initial :

- Une population jeune avec 39% des habitants âgés de moins de 30 ans et un indice de jeunesse de 1,3 (contre 1,2 dans l'EPT ou 0,9 en France)
- Des indicateurs de fragilité concernant l'emploi des jeunes avec un taux de chômage de 26% pour les 15 – 24 ans et de 22% pour les 25 – 29 ans, en augmentation depuis 10 ans
- Des difficultés multiples rencontrées par les jeunes en lien avec la scolarité, l'insertion professionnelle, la situation financière ou encore les relations avec les parents
- La présence de nombreux acteurs intervenant auprès des jeunes fontenaisiens mais le constat d'un manque de connaissance sur l'existant

Porteur de l'action

Service Jeunesse

Partenaires

CCAS, associations intervenant auprès des jeunes (ex : JDLC), Centre Municipal de Santé Simone Veil, établissements scolaires, GIP Vallée Sud Emploi, Mission Locale, Pôle Emploi...

Public visé

- Jeunes fontenaisiens
- Structures intervenant auprès des jeunes

Description de l'action

- Développer et renforcer la coordination autour de l'accompagnement des jeunes, notamment la lutte contre le décrochage scolaire, pour créer des liens partenariaux et une dynamique commune en la matière
- Organiser des échanges réguliers entre l'ensemble des membres du réseau (3 à 4 fois par an), notamment les services Jeunesse des autres villes
- Proposer des actions collectives innovantes au plus proche des besoins exprimés par les jeunes
- Partager des méthodologies d'accompagnement et d'évaluation entre partenaires

Objectifs

- Assurer une meilleure prise en charge des jeunes et des familles
- Soutenir les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle
- Lutter contre le décrochage scolaire et les situations d'errance

Indicateurs d'évaluation

- Régularité des échanges entre les partenaires
- Nombres d'actions organisées et jeunes présents

Points de vigilance

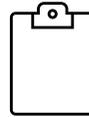
- Prévoir un pilotage unique du réseau, en charge de l'organisation des différents temps d'échanges
- Assurer la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire
- Organiser des échanges réguliers, correspondant aux besoins des jeunes (mi-septembre, janvier, fin mai notamment)

Échéance prévisionnelle

1^{ère} réunion
deuxième semestre
2023

LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

AXES À TRAVAILLER ET PISTES D'ACTIONS



Faire de la prévention un pilier de l'accompagnement des jeunes fontenaisiens

Constats

Les participants jugent essentiel de continuer à développer des actions de prévention auprès des jeunes Fontenaisiens, notamment autour de la santé, de l'utilisation des outils numériques ou encore du décrochage scolaire. De nombreuses actions sont déjà développées portées notamment par le service jeunesse de la Ville (citoyenneté, prévention décrochage scolaire) et le CMS (prévention santé, planning familial, psychologues...)

Ils identifient également des difficultés différentes en fonction des quartiers de la commune (Blagis, Scarron), et un besoin de développer une approche **infracommunale** dans les actions déployées.

Pistes d'actions

- **Poursuivre le développement des actions de prévention du décrochage scolaire dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** via la mise en place d'un groupe de travail regroupant les acteurs scolaires et sociaux intervenant auprès des jeunes Fontenaisiens
- **Développer une coordination des associations d'accompagnement à la scolarité afin d'accompagner au mieux les jeunes Fontenaisiens**
- **Développer des actions autour du numérique à destination des jeunes** : prévention des dérives, sécurité numérique, mise en valeur des opportunités offertes par le numérique (en matière d'insertion professionnelle par exemple). Le réseau France Service pourra notamment être mobilisé.
- **Renforcer l'offre d'accompagnement des jeunes sur le territoire en matière de santé** via différents moyens : échanges d'informations entre professionnels, mise en place si possible de Plans d'Accompagnement Personnalisé en milieu scolaire et de Projets Personnalisés de Scolarisation. Sur ce point, les participants constatent les difficultés des parents à trouver des professionnels paramédicaux (orthophonistes, psychologues...) et des délais d'attente longs pour obtenir un rendez-vous avec des spécialistes (de 6 mois à 1 an). Il pourrait être envisagé de s'appuyer sur le CMS qui organise de nombreuses actions de prévention aussi bien autour de la vie affective et sexuelle qu'autour de la lutte contre les addictions, qui propose également des consultations de psychologue gratuites pour les jeunes et travaille en partenariat étroit avec le collège et les équipements jeunesse de la Ville.
- **Poursuivre les actions de formation et coordonner les acteurs autour de la gestion des Informations Préoccupantes.** Ce travail pourra être piloté par la Ville en partenariat avec les services sociaux départementaux.

Diagnostic initial :

- Une population jeune avec 39% des habitants âgés de moins de 30 ans et un indice de jeunesse de 1,3 (contre 1,2 dans l'EPT ou 0,9 en France)
- La nécessité de développer des actions de prévention à différents niveaux (santé, utilisation des outils numériques, décrochage scolaire, violences...) et de déployer une approche infracommunale en la matière
- Des situations complexes pour lesquelles les professionnels peinent à trouver des solutions

Porteur de l'action

Pôle Enfance (dont service Jeunesse), CMS, CCAS

Partenaires

Associations intervenant auprès des jeunes (ex : JDLC), Centre Municipal de Santé Simone Veil, espace France Services, établissements scolaires...

Public visé

- Jeunes fontenaisiens

Points de vigilance

- Assurer la participation et l'implication de l'ensemble des acteurs du territoire
- Porter une réflexion sur le développement d'une communication adaptée aux jeunes

Description de l'action

- Porter une attention sur la prévention à destination des jeunes, autour de différents enjeux :
 - Décrochage scolaire (en lien avec le CLSPD)
 - Repérage des situations complexes (prostitution, délinquance)
 - Santé : renforcer l'accompagnement paramédical en lien avec les différents professionnels intervenant auprès des jeunes
- Coordonner davantage les acteurs autour de la gestion des Informations Préoccupantes

Objectifs

- Développer des actions de prévention auprès des jeunes publics
- Engager une nouvelle dynamique partenariale autour de la prévention, et investir de nouvelles thématiques
- Assurer une orientation efficace et un meilleur accompagnement des usagers
- Doter les acteurs du territoire d'objectifs communs

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions de prévention mises en place
- Fréquence et qualité des relations entre les acteurs
- Elargissement du CLSPD à de nouvelles thématiques

Échéance prévisionnelle

Déjà en cours de réalisation notamment au sein du CMS, à poursuivre sur les autres volets en 2023 et 2024

LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

AXES À TRAVAILLER ET PISTES D'ACTIONS



Développer de nouveaux dispositifs d'accompagnement pour les jeunes

Constats

Dans la lignée des constats précédemment formulés, les participants préconisent de développer de nouveaux volets d'accompagnement pour les jeunes au travers des différentes étapes de la vie : scolarité, implication dans la vie locale, insertion professionnelle ou encore accès au logement.

Sur ces points, ils estiment important de déployer une vision inclusive des jeunes afin d'adapter les différentes actions aux jeunes en situation de handicap, mais également d'impliquer les parents pour renforcer l'information sur l'existant et la vigilance.

Pistes d'actions

- **Soutenir l'accès au logement des jeunes fontenaisiens** via un accompagnement administratif, un soutien dans la recherche de logement et des temps d'informations sur les dispositifs d'aide existants
- **Faciliter l'intégration professionnelle des jeunes par différents moyens :**
 - Ouvrir des permanences du GIP Vallée Sud Emploi dans l'Espace Joséphine Baker
 - Poursuivre l'accompagnement des jeunes proposés à l'Espace Joséphine Baker (bourses BAFA, permis, séjours et aide à l'élaboration de candidatures...)
 - Accompagner les actions autour de l'alternance en renforçant le soutien dans la recherche (orientation vers des structures employeuses, etc.)
 - Travailler sur l'orientation des jeunes vers les structures d'accès aux droits (espace France Services, Maison de la Justice et du Droit des Blagis, SST11, CCAS, Service Public Régional d'Orientation...)
- **Développer un parcours citoyen des jeunes en proposant différentes actions et activités :** Service Civique des 16 – 25 ans, Service National Universel des 15 – 17 ans, Passeport de bénévolat, devoir de mémoire, heures citoyennes au service de la ville ou d'associations, soutien à la recherche de stage de 3^{ème}. Les participants proposent également qu'une réflexion soit portée autour de la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes
- **Adapter l'accueil du jeune en situation de handicap en milieu ordinaire**
- **Organiser des actions de soutien à la parentalité** pour les parents d'enfants et d'adolescents. Les participants proposent que soient mis en place des ateliers aussi bien éducatifs qu'informatifs
- **Porter une réflexion sur le repérage des situations complexes dans la commune** et notamment les situations de délinquance ou de prostitution des mineurs

Diagnostic initial :

- Une population jeune avec 39% des habitants âgés de moins de 30 ans et un indice de jeunesse de 1,3 (contre 1,2 dans l'EPT ou 0,9 en France)
- Des indicateurs de fragilité concernant l'emploi des jeunes avec un taux de chômage de 26% pour les 15 – 24 ans et de 22% pour les 25 – 29 ans, en augmentation depuis 10 ans
- Le constat de difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes (ex : trouver un contrat en alternance, trouver un premier emploi...) pouvant entraîner des situations complexes (décrochage scolaire, isolement, précarité...)

Porteur de l'action

Service jeunesse en lien avec le GIP Emploi

Partenaires

CCAS, associations intervenant auprès des jeunes (ex : JDLC), établissements scolaires, Mission Locale, Pôle emploi, SST 11, Maison de la Justice et du Droit...

Public visé

- Jeunes fontenaisiens
- Structures intervenant auprès des jeunes
- Entreprises et structures employeuses du territoire

Points de vigilance

- Organiser des échanges réguliers, correspondant aux temporalités de recherche d'un contrat pour les jeunes
- Porter une réflexion sur le développement d'une communication adaptée aux jeunes
- Aller-vers les jeunes les plus éloignés des structures d'accompagnement

Description de l'action

- Travailler à un meilleur repérage, accompagnement et orientation des jeunes fontenaisiens via la mise en place de permanences du GIP Vallée Sud Emploi à l'Espace Joséphine Baker
- Porter une attention particulière sur l'accompagnement des jeunes à la recherche d'une alternance : liens entre les entreprises du territoire et les jeunes, coaching sur les candidatures, temps d'informations...
- Mobiliser les structures employeuses du territoire afin de construire un réseau vers lequel orienter les jeunes
- Travailler sur l'orientation des jeunes vers les structures d'accès aux droits (espace France Services, Maison de la Justice et du Droit des Blagis, SST11, CCAS...)

Objectifs

- Soutenir les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle
- Lutter contre le décrochage scolaire et les situations d'errance
- Faciliter l'intégration professionnelle
- Rapprocher les différents services et structures des jeunes

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de permanences organisées et fréquentation par les jeunes
- Nombre d'activités développées et participation
- Orientation des jeunes en recherche d'un contrat en alternance

Échéance prévisionnelle

Rentrée scolaire 2023

Diagnostic initial :

- Une population jeune avec 39% des habitants âgés de moins de 30 ans et un indice de jeunesse de 1,3 (contre 1,2 dans l'EPT ou 0,9 en France)
- Une décohabitation tardive des jeunes fontenaisiens avec 28% des jeunes de 25 à 29 ans qui vivent chez leurs parents, contre 22% dans l'EPT
- Des problématiques d'accès au logement identifiées à plusieurs niveaux : difficultés pour réaliser les démarches administratives, besoin de soutien dans la recherche, manque d'information sur les dispositifs d'aides existants...

Porteur de l'action

Service
Logement

Partenaires

CCAS, bailleurs sociaux, associations intervenant auprès des jeunes (ex : JDLC), service Jeunesse...

Public visé

- Jeunes fontenaisiens

Points de vigilance

- Porter une réflexion sur le développement d'une communication adaptée aux jeunes

Description de l'action

- Travailler sur l'accès au logement autonome des jeunes fontenaisiens en lien avec les services municipaux volontaires : Service Jeunesse, Service Logement, CCAS...
- Proposer un accompagnement administratif, un soutien à la recherche de logement et à la création de dossier, des informations sur les dispositifs de soutien

Objectifs

- Soutenir les jeunes dans l'accès au logement autonome
- Accompagner l'autonomie des jeunes et l'insertion dans la vie adulte

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de jeunes accompagnés
- Entrée dans le logement des jeunes

Échéance prévisionnelle

Courant de l'année
2024

Diagnostic initial :

- Une population jeune avec 39% des habitants âgés de moins de 30 ans et un indice de jeunesse de 1,3 (contre 1,2 dans l'EPT ou 0,9 en France)
- Des indicateurs de fragilité concernant l'emploi des jeunes avec un taux de chômage de 26% pour les 15 – 24 ans et de 22% pour les 25 – 29 ans, en augmentation depuis 10 ans
- Des difficultés multiples rencontrées par les jeunes en lien avec la scolarité, l'insertion professionnelle, la situation financière ou encore les relations avec les parents
- La volonté de renforcer l'accompagnement des jeunes via la mise en place de nouveaux dispositifs, notamment autour de l'engagement et de l'implication dans la vie locale

Porteur de l'action

Espace Joséphine Baker (Service Jeunesse)

Partenaires

CCAS, associations intervenant auprès des jeunes (ex : JDLC), établissements scolaires, associations caritatives...

Public visé

- Jeunes fontenaisiens

Description de l'action

- Promouvoir et mettre en place différents dispositifs à l'échelle de la commune, et notamment :
 - Le Service Civique des 16 – 26 ans
 - *Le Service National Universel des 15 – 17 ans*
 - Le Passeport du Bénévolat
 - Les heures citoyennes au service de la ville ou d'associations
 - Le soutien à la recherche de stage de 3^{ème}

Objectifs

- Accompagner l'autonomie des jeunes et l'insertion dans la vie adulte
- Renforcer la cohésion sociale et lutter contre l'isolement des jeunes

Indicateurs d'évaluation

- Dispositifs mis en place et appropriation par les jeunes
- Satisfaction des usagers

Points de vigilance

- Appréhender les besoins humains et financiers pour le développement d'une telle action
- Porter une réflexion sur le développement d'une communication adaptée aux jeunes

Échéance prévisionnelle

D'ici la fin du mandat municipal actuel (2026)

Diagnostic initial :

- Une population jeune avec 39% des habitants âgés de moins de 30 ans et un indice de jeunesse de 1,3 (contre 1,2 dans l'EPT ou 0,9 en France)
- Une implication de la commune pour les personnes en situation de handicap, notamment via la Commission Communale de l'Accessibilité animée par le CCAS, et la volonté de renforcer l'inclusion des jeunes

Porteur de l'action

Service Jeunesse,
CCAS

Partenaires

Associations intervenant auprès des jeunes (ex : JDLC), associations sportives et culturelles, Centre Municipal de Santé Simone Veil, établissements scolaires, Commission Communale de l'Accessibilité...

Public visé

- Jeunes fontenaisiens en situation de handicap

Points de vigilance

- Appréhender les besoins humains et financiers pour le développement d'une telle action
- Porter une réflexion sur le développement d'une communication adaptée aux jeunes concernés

Description de l'action

- Porter une réflexion sur l'accessibilité des lieux d'accueil et des activités proposées aux enfants et aux jeunes
- Mettre en place un groupe de réflexion composé de jeunes en situation de handicap afin d'impliquer les jeunes concernés dans les réflexions de la commune ; en lien avec la Commission Communale de l'Accessibilité
- Organiser des temps d'informations pour les jeunes et leurs familles afin de présenter l'ensemble des dispositifs et activités existants

Objectifs

- Renforcer l'accessibilité de la commune pour les jeunes en situation de handicap
- Répondre aux attentes des familles et des jeunes

Indicateurs d'évaluation

- Mise en place du groupe de réflexion
- Nombre d'actions et d'activités organisées et satisfaction des usagers

Échéance prévisionnelle

Second semestre
2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le
ID : 092-219200326-20231207-DEL231207_11-DE



Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)

Merci pour votre attention !